This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L2. 10.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES
DE LA
GRANDE-BRETAGNE
ET
DE L'IRLANDE.

TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE LA
GRANDE-BRETAGNE
ET
DE L'IRLANDE,

Depuis la dissolution du dernier Parlement de CHARLES II. jusqu'à la bataille navale de la Hogue.

Traduits de l'anglois du Chevalier JEAN D'ALRYMPLE, *sur la seconde Edition.*

[Par l'abbé Jean Louis Blavet]

TOME PREMIER.

A LONDRES.

M. DCC. LXXV.

BIBLIOT. ACADEM. LAUSAN.
LIBERTÉ ET PATRIE

B.N.P.

Digitized by Google

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE
DE
CHARLES YORK,
LORD GRAND CHANCELIER D'ANGLETERRE. (*)

CES mémoires ſur un pays qui lui fut ſi cher pendant qu'il vécut, & ſur un tems où fut établie cette liberté dont le maintien fut le grand objet de ſa conduite, lui ſont dédiés par un

(*) De tous les chanceliers d'Angleterre, aucun n'a rempli ſes fonctions avec plus d'éclat & de ſupériorité que Mr. York, lord Hardick, dont la nombreuſe poſtérité

Digitized by Google

homme qui conſervera juſqu'au tombeau le ſentiment de ſon amitié & de ſes vertus ; & qui, hélas ! ne penſoit guéres autrefois que ce témoignage de reconnoiſſance ſeroit le ſeul tribut qu'il pourroit rendre à l'ame la plus élevée, & au plus tendre de tous les cœurs.

---

brille aujourd'hui dans l'égliſe, la robe & l'épée. Ce grand homme né à Douvres dut ſa fortune à ſon mérite, qui du dernier rang l'éleva par degrés juſqu'à la prémiére magiſtrature : au milieu d'une immenſité d'affaires, il trouvoit le ſecret de donner à ſon goût pour les lettres une ou deux heures par jour. Il relut en trois ans toute l'hiſtoire de Mr. de Thou, jettant à la marge ſes obſervations ſur les endroits qui lui paroiſſoient les plus intéreſſans. Il appelloit cela exiſter pour lui-même. » Après avoir exiſté » toute la journée pour tout le royaume, diſoit-il à un de ſes amis, » il eſt juſte que le royaume m'accorde au moins » une heure, pendant laquelle je puiſſe exiſter pour moi-» même. « *Voyez le voyage de Londres par M. Grosley*, tom. III. p. 206.

DÉDICACE

DU

TRADUCTEUR.

S'IL m'est permis de suivre l'exemple de mon auteur, je dédie cette traduction à la personne à qui je dois le bien le plus précieux de la vie pour qui sait en jouir. Distinguée par le rang & la naissance, elle l'est infiniment plus par l'élévation & la délicatesse des sentimens, la beauté du génie, l'étendue des lumiéres, la pénétration de l'esprit, la précision & la vigueur du raisonnement, la pureté & l'élégance du langage, la justesse & la finesse du goût. Sans le vouloir, elle passe à la cour, à la ville, chez l'étranger & dans la république des lettres pour une des

prémiéres femmes de sa nation & de son siécle. Outre les droits qu'elle a sur mon admiration & ma reconnoissance, elle en a un tout particulier sur cet agréable travail entrepris sous ses auspices. Je lui en fais l'hommage avec mystére, parce que je ne puis le faire à découvert. Ceux qui ont éprouvé les doux transports qu'excite dans l'occasion le vif souvenir d'un bienfait signalé, ne désapprouveront pas que mon cœur cherche à se soulager lorsqu'il ne peut se satisfaire : & ils ne seront pas surpris de me voir ajouter que, dans mes regrets d'être obligé de taire l'illustre objet de sentimens si légitimes, si naturels & qui ne demandent qu'à se produire, je me console quelquefois par l'espérance qu'on le devinera, sans que j'aye couru le risque de tomber dans le malheur de lui déplaire.

Digitized by Google

PRÉFACE.

LES mémoires ſuivans ont été entrepris par l'avis de celui à la mémoire duquel ils ſont dédiés. Il avoit coutume de s'appeller un déſerteur des muſes ; & en effet, au milieu d'une grande variété d'affaires, il leur ſacrifioit encore en ſecret. Il me conſeilloit de ne point m'en rapporter pour mes matériaux, aux livres imprimés ; mais d'aller à la ſource des papiers originaux. J'ai ſuivi ſes conſeils qui étoient des ordres pour moi, parce qu'ils étoient toujours obligeans & toujours juſtes ; & j'ai fait en Angleterre, en Ecoſſe & en France une collection fort ſupérieure à celle qu'aucun particulier avoit pu faire juſqu'à préſent.

Cependant je ne me diſſimule pas que mes richeſſes ſont encore au-deſſous de la dignité de mon ſujet. Il y a dans Londres quelques mémoires de famille qui ſont d'u-

ne grande autorité, & que j'aurois bien ſouhaité de voir; mais pour y parvenir il falloit une ſuite de ſollicitations à laquelle un homme d'une fierté ordinaire ne pouvoit pas ſe ſoumettre.

Avec tous les avantages que j'ai, je me ſuis trouvé fort embarraſſé en donnant le précis du régne de Charles II; parce que ce prince n'employa jamais ſes miniſtres, & ſon frére même, que comme de purs inſtrumens. La meilleure clef des ſecrets de ſon régne eſt dans les dépêches de Barillon ambaſſadeur de France, qui exiſtent à Verſailles, au dépôt des affaires étrangéres. M. Stanley me donna pour M. de Choiſeul une lettre de recommandation, conçue en des termes qui font honneur à celui qui l'a écrite. Le lord Harcourt & M. Walpole, perſuadés que la cauſe des lettres étoit celle de l'Angleterre, appuyérent ma requête; le duc de Choiſeul avec cette générosité de ſentimens qui diſtingue preſque tout François d'un rang élevé, donna des ordres pour qu'il me fût délivré des copies des papiers dont j'avois beſoin; mais M. Durand garde du dépôt, ayant été envoyé miniſtre à Vienne, ces copies ne me ſont pas encore

Digitized by Google

parvenues; (*) cependant il s'en est perdu quelques-unes des mémoires, à la tête desquels j'ai mis ce précis, parce que j'en ai donné sans beaucoup de réserve. D'ordinaire les auteurs affectent d'alléguer la crainte de voir leurs ouvrages pillés, pour s'excuser de ce qu'ils les publient en entier; mais ce qui est un prétexte pour eux, est véritablement la raison qui m'engage à publier le mien avant que ce précis ait acquis la perfection que je voulois lui donner.

J'ai cité généralement les papiers dont j'ai les originaux ou les copies entre mes mains. Il y en a d'autres de la plus grande autorité que je n'ai point cités, parce que je n'en ai point d'extraits. Depuis la prémiére édition de ces mémoires en Ecosse, je suis tombé heureusement à Londres sur un recueil où presque tous les nouveaux faits que j'ai avancés se trouvent confirmés. Il est de feu M. Carte, & a passé à M. Jernegan qui a épousé sa veuve. Il consiste en notes fort amples tirées des mé-

(*) Elles ont été publiées depuis par M. d'Alrymple dans un second vol., contenant des appendix au 1er., & dont on verra un extrait après le 1er Livre de la 1ere partie.

moires de Jaques II, écrits de la main de ce prince ; & qui ſont aujourd'hui à Paris dans le collége des Ecoſſois : de pluſieurs autres originaux, & de copies d'originaux de la cour de St. Germain. Les extraits des mémoires ſont de la propre main de M. Carte, à qui la famille Stuart avoit fait communiquer ces différens manuſcrits. Il m'étoit aiſé de faire un ſecond volume (*) des piéces que j'ai par devers moi ; mais je ne veux pas mettre le public à contribution pour des choſes qui ne conviennent qu'aux gens curieux de l'hiſtoire de leur pays, & que les autres ne ſe ſoucient pas de lire. Si cependant le public témoigne quelqu'envie de les voir, elles ſeront auſſitôt publiées ; & ſi je reçois à tems les dépêches de Barillon, elles ſeront imprimées avec le reſte.

De tous ceux qui voyent bonne compagnie, & qui n'attaquent pas les autres à tout propos ſur leurs principes politiques ; il n'y en a point qui n'entende raconter à des hommes de différens partis bien des anecdotes qui ne ſe trouvent pas dans

(*) L'auteur l'a donné depuis, comme on vient de le dire.

les livres imprimés touchant ce période si récent & si intéressant dont j'ai tâché de rendre compte; & ces anecdotes sont souvent mieux fondées que les faits qui ont été publiés : car un mensonge peut vivre un jour ou un an; mais il est difficile qu'il se soutienne de pére en fils pendant près d'un siécle. Il m'est souvent arrivé dans le cours de mes recherches de voir confirmer par nombre de papiers originaux des bruits dont personne ne pouvoit dire l'origine. C'est pourquoi j'ai inséré dans ces mémoires certaines circonstances qui sont dans la bouche de tout le monde, quoique personne ne les ait dans sa bibliothéque. J'ai souvent averti quand je l'ai fait; &, si j'y ai manqué, c'est une inattention qui est peut-être excusable dans un homme qui n'écrit que lorsqu'il n'a rien de mieux à faire.

Pour mettre de la variété dans le récit & ne pas donner des réflexions en mon propre nom, j'ai souvent fait dire aux intéressés ce qu'ils ont pensé. Quoique cette maniére soit autorisée par l'exemple de tous les anciens historiens & des plus excellens d'entre les modernes ; elle peut, dans le siécle où nous sommes, jetter une appa-

Digitized by Google

rence d'infidélité fur la narration; mais je me flatte qu'un lecteur qui aura quelque discernement n'y fera pas trompé. Lorfque les difcours ne font que d'une phrafe ou deux, ils ont été réellement tenus par ceux auxquels on les attribue; s'ils font plus longs, il faut les mettre en partie fur le compte de l'écrivain.

On m'a dit que je m'attirerois l'inimitié des defcendans de quelques grandes familles, dont j'ai repréfenté les actions avec des couleurs démenties par les principes & la conduite de leur poftérité; & qu'on trouveroit étrange qu'un homme d'une famille Whig fût le prémier à mettre au jour les intrigues du parti Whig à la cour de St. Germain. Je fens que je marche fur un terrain qui tremble. Quiconque traite des matiéres de parti doit s'attendre à fe faire des ennemis d'un côté ou de l'autre. Pour moi je me fuis perfuadé que je m'en ferai des deux côtés. Mais c'eft le prix que nous devons tous payer pour notre liberté; & Dieu veuille que les chofes reftent long-tems fur ce pied-là! Cependant je pourrai peut-être trouver grace devant ceux qui confidéreront que je ne ménage pas plus mes ancêtres, qui ne font pas les moins

Digitized by Google

distingués des trois royaumes, que je ne ménage les ancêtres de ceux qu'on supposeroit que j'offense; que j'ai autant de vénération pour les miens qu'ils en ont pour les leurs; mais que j'en ai encore davantage pour la vérité. M. Hume est le premier qui m'ait appris qu'il y avoit des preuves existantes des intrigues des Whigs à St. Germain immédiatement après la révolution. Dès que je me fus assuré que cette information étoit juste, je dis à la personne qui m'avoit engagé à composer ces mémoires, que j'en avois trop vu; & que je ferois peut-être sagement de renoncer à mon entreprise : mais ses idées sur les égards qu'un historien doit à ce qu'il reconnoît pour vrai me firent sentir la foiblesse de mes craintes.

Quelques-uns se sont plaint que je parle trop favorablement du roi Jaques dans la seconde partie de cet ouvrage. Ma réponse est que je tirerois l'épée contre cette famille; mais que je ne voudrois pas faire de tort à la réputation d'aucun d'eux; & que je vis sous un prince qui n'en aura pas plus mauvaise opinion de ses sujets parce qu'ils avoueront ces sentimens.

Je suis redevable de certaines vues nou-

Digitized by Google

velles de mon ſujet à ce génie fécond & original qui anime la converſation du lord Elibank. M. Hume en a corrigé d'autres que j'avois mal priſes. Il paroiſſoit plus inquiet de ma réputation littéraire que je ne le ſuis moi-même. Je remercierois publiquement pluſieurs autres de mes amis qui ont réformé mon ſtile, ſi je ne craignois de les rendre reſponſables des fautes qui leur ont échappé. Le lord Littleton, le Dr. Smith & le Dr. Blair d'Edimbourg me pardonneront de mettre ici leurs noms pour avoir dirigé mon attention vers cette ſimplicité pittoreſque, & ce choix de circonſtances qui diſtinguent les compoſitions hiſtoriques des anciens. Si je n'ai pas été capable d'imiter ces beautés, je ſuis ſûr au moins de les ſentir.

PRÉCIS

PRÉCIS
DE L'ÉTAT POLITIQUE DE L'ANGLETERRE,
Depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à la reſtauration.

L'HISTOIRE d'Angleterre eſt l'hiſtoire de la liberté, de ce feu ſacré qui ne s'eſt pas éteint durant une longue révolution de ſiécles & de l'influence qu'il a eu ſur la conſtitution, la religion, les richeſſes, la puiſſance, & ſur-tout la dignité du caractére des Anglois.

Les Saxons apportérent en Angleterre une indépendance qu'ils tenoient de leurs ancêtres, & qui remonte plus haut qu'aucune hiſtoire ou aucune tradition. Là, quoique placés au milieu du luxe & de la molleſſe d'une province romaine, ils tranſmirent les vertus mâles qu'ils avoient priſes dans leurs forêts, à une poſtérité qui en faiſoit plus de cas que de tout autre héritage. Alfred, le plus grand des rois Saxons, déclaroit dans ſon teſtament, » qu'il

Liberté des Saxons

» étoit juſte que les Anglois fuſſent auſſi libres » que leurs propres penſées; « & les clauſes les plus eſſentielles de la grande charte, pour laquelle tant de Normands ont élevé leur voix dans le parlement, & laiſſé leur vie dans le champ de bataille, ces clauſes ne ſont autre choſe que la copie des loix d'un prince Saxon & d'une aſſemblée générale des Saxons.

Pouvoir de la couronne lors de la conquête.

A l'invaſion des Normands, les ſujets de Guillaume conſervérent leur liberté malgré la conquête, qui, dans pluſieurs nations, n'a pas été moins fatale aux droits du peuple conquérant qu'à ceux du peuple conquis. A la vérité, ce prince & ſon ſucceſſeur immédiat, gouvernérent par le glaive, parce qu'ils avoient à maintenir une conquête; & ſouvent ils foulérent également aux pieds les Normands & les Saxons, parce que ces deux nations animées l'une contre l'autre par une défiance & une haine réciproques, ſe redoutoient plus mutuellement qu'elles ne redoutoient leur ſouverain: cependant elles firent ſéparément des efforts pour abattre le pouvoir de ces princes; & il y eut divers ſoulévemens dont le mauvais ſuccès prouvoit la foibleſſe des oppoſans, & non leur réſignation à la volonté d'un maître. Réunies enſuite, elles obtinrent conjointement en parlement l'aveu de leurs libertés du monarque même qui avoit conquis le royaume.

Après les régnes des deux prémiers princes Normands, elles vinrent à conſidérer qu'elles avoient une origine & des droits communs. Dès-lors elles n'eurent plus que le même intérêt, & firent de la grande charte la condition

Digitized by Google

primordiale de l'établissement de la couronne sur la tête d'Henri I, & l'instrument authentique de la liberté. Les droits politiques des citoyens y furent assurés par le moyen des parlemens, & leurs droits civils par le moyen des jurés; & en soumettant leurs propriétés, leurs personnes, & leur honneur aux loix & aux loix seules, ils donnérent aux Anglois des caractéres de distinction, inconnus aux citoyens de Sparte & de Rome.

Décadence du pouvoir de la couronne peu de tems après

Les efforts de leur postérité pour faire renouveller cette charte, qui, bien que confirmée plus de trente fois par différens princes, fut rarement renouvellée sans contrainte, & les diverses tentatives faites pour l'étendre, alimentérent la flamme de la liberté; mais le sujet hardi & jaloux, saisit presque tous les avantages que le hazard lui présenta pour déprimer ce pouvoir que la grande charte entendoit seulement régler.

Comment elle arriva.

Quand la succession royale se trouvoit rompue, on élevoit des remparts pour la défense du peuple. Les concessions obtenues de la couronne pendant le régne d'Henri I, qui avoit à soutenir une succession disputée, furent étendues sous les régnes de Steven, de Jean, d'Henri IV & de Richard III qui étoient dans le même cas.

On profita également des discussions domestiques dans les familles royales, particuliérement de celles qui s'élevérent entre le roi Henri I & son frére duc de Normandie, & entre Edouard II & sa famille. Mais on ne favorisa point les desseins du prince Jean

contre Richard I, parce que la nation fut touchée de compassion & de respect pour les malheurs d'un héros qui avoit porté la gloire du nom Anglois dans la plus grande partie du globe connu.

On ne compte que quatre minorités dans le gouvernement Anglois pendant l'espace de 600 ans ; car celle d'Edouard IV fut si courte, que ce n'est pas la peine d'en parler. Cependant à l'avénement d'Henri III, de Richard II, d'Henri VI & d'Edouard IV, on saisit ces occasions avec la même chaleur de parti que si on avoit été accoutumé à voir une minorité à chaque changement de régne.

L'ambition des grands princes éclate généralement aux dépens de la liberté de ceux qu'ils gouvernent. Mais les Anglois, en se prêtant aux entreprises d'Henri I & II, d'Edouard I & III, & d'Henri V contre la liberté d'autres nations, en tirerent la sûreté de la leur. Rarement les parlemens épargnérent les trésors du peuple, & jamais le peuple n'épargna son sang lorsqu'ils virent que la conservation des priviléges de leurs concitoyens étoient le prix que les besoins du souverain l'obligeoient d'y mettre.

Le sujet étoit content de trouver dans la foiblesse ou dans les crimes de la nature humaine des occasions de restraindre le pouvoir de la couronne, même en dégradant celui qui la portoit. Le parlement déposa formellent Edouard II, & Richard II. Il ne voulut pas permettre à Richard duc d'Yorck de s'asseoir sur le trône, quoiqu'il fût venu

Digitized by Google

dans l'aſſemblée avec cette intention ; mais ils le nommérent régent de ſon ſouverain & du leur. Ils donnérent des commiſſaires à Jean, à Henri II, Edouard II & Richard II. Dans les guerres civiles entre les maiſons d'Yorck & de Lancaſtre, ils reconnurent alternativement les titres des princes rivaux ſelon que la victoire ſe déclaroit pour l'un ou pour l'autre, charmés de gagner ſucceſſivement des avantages pour le peuple par le changement ſucceſſif des familles royales. Enfin la monarchie même fut foulée aux pieds dans la perſonne de Charles I.

Quand le ſceptre fut tenu par des princes capables, entreprénans & heureux, les parlemens recoururent à des défenſes réguliéres & conſtitutionnelles, ſe tenant fermement attachés aux loix & tempérant la liberté par la fidélité. Cette conduite obligea le fier Edouard I de confirmer la grande charte après avoir mis en œuvre toutes ſortes d'artifices & de ſubterfuges pour l'éviter. Sous le régne de ſon martial petit-fils la loi de haute trahiſon, la plus importante de toutes les loix dans une conſtitution qui admet certains cas où le ſujet a le droit de la réſiſtance, fut déterminée & limitée avec une préciſion inconnue parmi les autres nations ; & on fit à diverſes repriſes des loix pour la convocation annuelle du parlement, ſûreté qui ne fut pas obtenue par le peuple, ni ſous Charles I lorſque la monarchie fut détruite, ni à la révolution lorſque la liberté ſe mit ſur le trône.

Le zéle pour l'indépendance n'étoit pas

L'esprit de la liberté civile dans les gens d'église.

relégué parmi les laïcs. Langton archevêque de Cantorbery, étoit à la tête des nobles qui soutinrent le prémier choc violent pour la grande charte contre le roi Jean. Après qu'on eut extorqué de son fils le même acte de sûreté par le ministére des évêques & des abbés, les uns & les autres se tinrent debout avec des torches ardentes à la main tandis qu'on en fit lecture, & prononcérent des malédictions contre ceux qui en seroient les infracteurs. Ils concoururent avec les laïcs dans la plupart de leurs démarches pour abaisser leurs princes; & Straffort archevêque de Cantorbery se mit lui-même à la tête de son clergé pour défendre les articles de la grande charte qui protégeoient l'église, & forma une opposition réguliére contre Edouard III, prince qui avoit peine à souffrir la résistance à ses volontés.

Esprit de la liberté dans les laïcs & le clergé contre l'église romaine.

Les laïcs & les gens d'église animés par ce même esprit, s'élevérent également contre la tyrannie ecclésiastique. Les prélats aussi-bien que les nobles se rangérent du côté de Guillaume le roux & d'Henri I, contre les usurpations d'Anselme. Ils retirérent leur foi au roi Jean parce qu'il avoit promis la sienne au pape. Si l'église ne concourut point avec le parlement pour soutenir les constitutions de Clarendon, dont Henri II vouloit faire une barriére extérieure contre les entreprises de Rome, ce fut parce qu'elles n'attaquoient pas seulement la puissance du pape, mais encore le pouvoir & la jurisdiction de l'église d'Angleterre. Sous Henri III le haut clergé refusa de se soumettre aux taxes

Digitized by Google

imposées sur lui par la cour de Rome, quoique la soumission lui fût recommandée par le roi; & l'évêque de Londres s'écria dans cette occasion, que » si on lui ôtoit sa mître, il pren» droit un casque. « Les parlemens d'Edouard I & III, de Richard II, & d'Henri IV & VI ne cessérent d'exprimer leur zéle pour maintenir l'indépendance de leur église à l'égard de celle de Rome. Wiclef, le prémier des réformateurs de l'Europe, étoit un Anglois. Lorsqu'Henri VIII secoua tout-à-fait le joug d'une servitude ecclésiastique étrangére, il ne fit que ce qui s'accordoit avec les inclinations de la plus grande partie de ses prélats, de ses nobles & de son peuple.

Le clergé d'Angleterre peut se glorifier avec justice que tandis que les ecclésiastiques des autres pays prenoient le parti du roi contre le peuple, & celui du pape contre l'un & l'autre, il soûtint le peuple contre le roi, & le roi & le peuple contre le pape.

Abolition de l'esclavage.

Il ne faut pas oublier que l'amour de la liberté qui ne se laissa pas entamer par ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde, descendit par la compassion jusqu'aux derniers d'entre les hommes. L'état de serf, qui eut besoin ailleurs de la force des loix pour être aboli, disparut comme de lui-même dans un pays où l'on respectoit les droits de la nature humaine, parce que ceux des citoyens étoient sacrés.

Causes de l'affoiblissement de la puissance royale.

La diminution graduelle du pouvoir de la couronne fut principalement l'effet de trois causes.

Digitized by Google

Prémiére cause politique. Le manque d'argent.

La puissance souveraine ne peut se soutenir long-tems si elle n'a de l'argent & des armées à ses ordres. Or ces deux moyens manquérent aux princes Anglois durant plusieurs siécles après le régne d'Henri V. La marche naturelle de la souveraineté féodale mêne à l'appauvrissement du souverain. Tous les sujets étant des vassaux, chaque sujet qui approche le prince a quelque grace à demander, & il ne peut l'obtenir qu'aux dépens de la couronne. Quoique les possessions de Guillaume le conquérant en Angleterre fussent originairement très-étendues, il les diminua considérablement durant le cours de son régne par les dons qu'il fit à ceux de sa suite pour les attacher aux intérêts de sa famille. Ses trois successeurs immédiats qui étoient prodigues de leur naturel & qui avoient à maintenir une succession contestée, montrérent beaucoup moins de discrétion que lui en voulant imiter son exemple. Il est vrai qu'Henri II fit rentrer une partie de ce que son prédécesseur avoit accordé; mais il n'en vint à bout qu'à force d'œconomie. L'usage qu'il introduisit d'échanger les services militaires de ses vassaux contre de l'argent, est une preuve frappante de la nécessité où il étoit réduit. Les revenus d'Henri III & Henri VI ne montoient pas à 60,000 liv. sterl. par an. Ceux des princes intermédiaires ne purent être plus forts. La perte des provinces de France sous Henri VI diminua les deniers royaux, parce que les fraix pour les défendre étant pris sur la nation, les profits qui en

Digitized by Google

revenoient étoient pour la couronne. Le revenu de la reine Marie, après toutes les déprédations de son pére & de son grand-pére, n'excédoit pas 300,000 livres. Celui de la reine Elisabeth n'alla pas au-delà de 150,000 livres de plus, malgré l'augmentation du commerce & par conséquent celle des droits de douane. Cette augmentation fut plus considérable sous Charles I; mais il n'avoit légalement que 700,000 livres pour subvenir à toute la dépense nationale & à la sienne propre. Delà les extorsions de tant des anciens rois sur les juifs, d'Henri VII sur ses sujets, & de son fils sur l'église. Delà les différentes entreprises des rois pour lever de l'argent sans la participation du parlement, & le silence des parlemens qui firent quelquefois semblant de n'en rien voir parce qu'elles étoient justifiées par la nécessité. Delà l'extrême attention de la reine Elisabeth à l'œconomie qu'elle savoit être le seul moyen de se tenir hors de la dépendance du parlement, & la vente de presque toutes les terres de la couronne par sa sœur, par elle-même & par son successeur. Delà encore, les besoins des deux prémiers princes de la maison Stuart jettérent les prémiers fondemens de la méfiance entr'eux & leurs sujets; & delà enfin, lorsque Cromwell, d'une main plus rude que celle d'aucun prince légitime, leva 2,000,000 sur le peuple, son usurpation jouit d'un éclat & d'une splendeur que la monarchie n'avoit pas eu depuis plusieurs siécles.

Les princes qui manquent par les finances

Digitized by Google

Seconde cause politique. Le manque de troupes.

ne peuvent s'attendre que les armées leur obéissent aveuglément. Les milices féodales qui, au commandement de leurs seigneurs, venoient se ranger en foule sous les drapeaux du roi, étoient prêtes à tourner, au même commandement, leurs armes contre lui. Lorsque les successeurs d'Henri II tirérent à son exemple de l'argent de leurs vassaux en place du service militaire, ils perdirent la ressource même de ces milices. Des armées sur pied ne remplirent point autour du trône les postes que les tenanciers militaires avoient quittés. Car la Grande-Bretagne étant défendue par la mer, ses princes n'avoient pas le même prétexte que ceux du continent pour entretenir des troupes réglées qui protégeassent leurs domaines contre les attaques du dehors. On ne se servit donc en tems de guerre que de troupes levées pour un tems. Mais l'esprit de ces troupes étoit de défendre la personne du souverain sans mettre à couvert son autorité. Aussi les rois Anglois ont-ils été malheureux dans chaque guerre qu'ils ont soutenue contre les parlemens ou contre le grand corps des nobles. Par la même raison, la guerre s'alluma dès l'instant où le long parlement voulut arracher à Charles I le commandement de la milice nationale qui étoit la seule défense de la couronne; & c'est ce qui fit que Cromwell, à la tête de 50,000 hommes, tint en respect la plus turbulente de toutes les nations dans le plus turbulent de tous les périodes.

Il faut ajouter à ces causes le peu d'étendue

du royaume, auquel n'appartenoient pas originairement le pays de Galles, l'Ecosse & les contrées du nord. Dans un royaume de médiocre étendue, les intérêts & les injures de tous sont connus de tous, les passions s'y communiquent d'un homme à l'autre avec l'activité du feu ; la correspondance des chefs de parti est réguliére. Ils peuvent former leurs résolutions sans danger & les tenir secrettes ; le peuple qui doit les exécuter peut être rassemblé en un instant, & le souverain risque ses propres droits quand il envahit ceux de ses sujets. Ces liens qui unirent durant plusieurs siécles presque tous les sujets de France & d'Espagne contre le pouvoir arbitraire, se rompirent lorsque toutes les provinces séparées de ces royaumes furent fondues dans deux vastes monarchies.

Cause naturelle dans l'étendue du royaume.

Durant un long période du gouvernement Anglois, les débats contre le pouvoir souverain furent presque entiérement l'ouvrage des nobles & des prélats, parce que l'ancienne constitution de l'Angleterre, ainsi que celle de tous les gouvernemens féodaux, n'étoit qu'une monarchie limitée par la seule aristocratie. Sous le régne de Guillaume le conquérant, toutes les terres qui n'appartenoient pas au souverain, étoient possédées par 700 de ses vassaux. Ceux-ci formant une assemblée presqu'aussi nombreuse que le sont à présent les deux chambres réunies des lords & des communes, avoient le droit de siéger en parlement, & étoient, avec les évêques & les abbés, les seules personnes qui jouissent de ce

Pouvoir de la noblesse.

Digitized by Google

privilége. Par la conſtitution du royaume, le roi ne pouvoit point lever de taxes ſans leur conſentement ; leurs fiefs militaires leur mettoient la force en main ; ils avoient dans leurs domaines une juriſdiction qui renfermoit le droit de vie & de mort, & qui s'étendoit ſur les propriétés de la plus grande valeur. Ce que les rois perdirent dans la ſucceſſion des tems, leurs vaſſaux le gagnérent ; & plus la couronne s'affoiblit, plus ils devinrent puiſſans.

Chûte du pouvoir de la nobleſſe. Mais la tendance d'une monarchie féodale à faire paſſer le pouvoir à la nobleſſe, n'eſt pas plus uniforme que celle de l'ariſtocratie féodale à faire jour aux droits du peuple. Tous les nobles, par la ſupériorité de leur rang, ſont expoſés en tems de paix à des dépenſes qui diminuent leur domaine. Ils ſe ruinent à la guerre, & l'altération de leur fortune eſt le prix des lauriers qu'ils cueillent. Il n'y avoit rien de comparable en Europe à la grandeur & à l'hoſpitalité de l'ancienne nobleſſe d'Angleterre. Ils repréſentoient avec encore plus de magnificence, dans les guerres étrangéres, pour augmenter la haute idée qu'on avoit déja de leur pays. La perte des provinces de France ſous Henri VI contribua également à ruiner la nobleſſe Angloiſe, parce qu'étant accoutumés à vivre à grands fraix lorſqu'ils jouiſſoient du revenu de ces provinces, l'habitude de la dépenſe leur reſta lorſqu'ils n'avoient plus les moyens d'y fournir. En ne ſuivant même que le cours ordinaire du partage des biens par ſucceſſion, le pouvoir des grandes familles dut s'affoiblir parce qu'il

Digitized by Google

fut divisé. La même exemption du service militaire que les rois vendoient à leurs vassaux, les nobles la vendoient aux leurs. Cependant ils tâchérent de conserver l'ombre de leur ancienne puissance par le nombre de ceux qu'ils avoient à leur suite; mais ils furent bientôt forcés de renoncer à cette ombre même, partie à cause que la naissance des arts en Europe donna une direction nouvelle aux dépenses des grands, & partie à cause des loix multipliées que la méfiance d'Henri VII lui fit porter contre cette espéce de luxe. Dans les guerres civiles entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, où 80 princes du sang royal perdirent la vie, l'ancienne noblesse d'Angleterre fut presque exterminée; & la nouvelle, créée de tems en tems pour prévenir l'entiére extinction de cet ordre, n'eut ni la dignité ni la fierté des anciens barons fieffés. La réformation diminua en même tems le nombre & le crédit des lords ecclésiastiques dans la chambre des pairs. Henri VII & Henri VIII prirent plaisir à s'emparer des jurisdictions & à humilier l'orgueil des grandes familles. Leurs ministres & leurs favoris étoient, pour la plupart, des hommes nouveaux pris dans la robe ou dans l'église. Il n'y avoit que deux nobles dans le prémier conseil d'Henri VIII, & sept dans le nombre des 26 tuteurs qu'il nomma pour la minorité de son successeur. Henri VII, en facilitant la suppression de leurs substitutions, leur ôta la derniére sûreté qui leur restoit, abandonnant ainsi la destinée de l'ordre le plus élevé de

ſon royaume aux effets de la diſſipation & aux chances du hazard dans les âges futurs.

Ce pouvoir qui appartint originairement à la couronne & enſuite aux nobles, tomba enfin imperceptiblement dans les mains des communes. Ce fut le réſultat de diverſes cauſes, outre la premiére & la plus grande, qui fut le courage & les ſentimens élevés du peuple indigné contre la ſervitude, & fait pour être libre par ſon amour de l'indépendance & de la juſtice.

Premiére cauſe. Le pouvoir militaire paſſe dans leurs mains.

Lorſque le ſervice militaire attaché aux fiefs fut généralement négligé, les bras armés du peuple employés juſqu'alors à l'agrandiſſement du roi & des nobles, devinrent pour lui-même un inſtrument de puiſſance & de conſidération. Sous le régne de Henri V, les milices féodales furent changées en troupes entretenues par la nation, ce qui amena enſuite les milices nationales. Comme ces deux corps n'étoient pas ſeulement compoſés des vaſſaux & des arriéres-vaſſaux, mais que tout homme libre en état de porter les armes pouvoit y entrer, les ſoldats tranſportérent à leur pays cet attachement que leurs ancêtres n'avoient ſenti que pour ceux qui étoient à leur tête. Le peuple acquit d'autant plus de force par ces changemens, que l'eſprit militaire ſe communiquoit d'homme à homme & d'un rang à l'autre dans toute la nation. Car ce n'étoit pas encore le tems où les occupations de l'induſtrie remplirent tellement la vie des citoyens, qu'ils regardérent comme une atteinte à leur liberté l'obligation de ſe

défendre eux-mêmes; & la régularité des troupes sur pied, n'avoit pas encore jetté un faux ridicule sur tout homme libre qui vouloit être artisan & soldat.

Seconde cause. Elles obtiennent des loix en faveur de la liberté,

Les guerres civiles des princes avec leurs barons, & des princes entr'eux, donnérent de l'importance aux communes. Quels que fussent les droits des grands, leurs contestations étoient toujours terminées par les armes supérieures d'une partie considérable du peuple; mais au-lieu que dans les autres pays la victoire, en ces sortes de querelles, n'a jamais valu d'autre récompense à la multitude que le plaisir de vaincre; en Angleterre, les communes stipuloient toujours pour prix de leur sang des avantages plus solides. Recherchées des partis opposés, elles ne manquoient pas de partager le bénéfice de chaque loi qui se faisoit en faveur de la liberté, soit qu'elle fût extorquée par les grands ou accordée volontairement par le roi, pour servir à des vues d'intérêt particulier.

Et la liberté des jugemens.

La liberté des jugemens suivit celle des loix. Afin de réprimer le pouvoir que les jurisdictions territoriales donnoient aux barons, la couronne releva la dignité des cours nationales de justice. Les barons virent d'abord les conséquences de cette innovation; car pour affoiblir l'union de ces cours avec le roi, ils inférérent dans la grande charte, qu'elles seroient stables dans un endroit & non errantes à la suite de la personne du roi comme elles l'avoient été. Cependant ils se soumirent par degrés à leur autorité, tant parce qu'ils

Digitized by Google

ſe ſentoient incapables des attentions qu'exigeoient les procédures légales dans leurs propres cours, que parce qu'ils regardoient ces attentions comme incompatibles avec leur dignité. Mais comme ces cours ne pouvoient conſerver long-tems la confiance qu'on plaçoit ainſi librement en elles que par l'intégrité des juges & l'uniformité des jugemens, il ſe forma petit à petit un ſyſtême de juriſprudence égale, qui, tenant en reſpect le roi & le noble comme le payſan, mit les rangs les plus bas hors de la dépendance des plus élevés.

Troiſiéme cauſe. Ils s'enrichiſſent par l'induſtrie

Cauſes intérieures de l'induſtrie.

L'affranchiſſement des bourgs, qui originairement étoient preſque dans l'eſclavage & la déſuétude où tomba la ſervitude de la glebe ; la ſuppreſſion des monaſtéres & celle des penſionnaires des grands jettérent, du côté des communes, deux grands corps d'hommes induſtrieux & deux autres de fainéans, qui juſqu'alors avoient été à peine membres de la communauté. Or, par-tout où les hommes jouiſſent de la liberté, dès qu'ils voyent l'opulence attachée à l'induſtrie, cet appas les attire infailliblement & les met en action. Durant le tems de ces innovations, les ſeigneurs aimoient à briller chez eux par la grandeur de la dépenſe, & les arts commençoient à être cultivés dans toute l'Europe. L'Angleterre étoit remplie d'habitans & de denrées ; elle produiſoit dans ſon ſein pluſieurs matiéres de commerce, dont quelques-unes lui étoient particuliéres ; entourée de la mer par-tout, excepté d'un ſeul côté ;

Digitized by Google

côté ; abondamment fournie de ports & de riviéres, elle avoit continuellement devant les yeux un objet d'envie & d'imitation dans les Flamands ses plus proches voisins, & le plus industrieux de tous les peuples qui sont en-deçà du Gange. Dans cette situation, de nouvelles & nombreuses classes d'hommes, entrant dans la société & pesant sur les anciennes, les unes & les autres furent obligées de recourir aux travaux de l'industrie, à l'agriculture, au commerce & aux manufactures, sans quoi elles n'auroient pu subsister.

Ses causes extérieures.

Pendant que ces causes excitoient l'industrie au-dedans, il s'y joignit du dehors des circonstances accidentelles, très-propres à en completter l'effet. Les rigueurs, que des motifs en partie civils & en partie religieux, firent exercer à Charles V en Espagne, dans les Pays-Bas & en Allemagne ; plus encore les persécutions religieuses qui s'élevérent après lui dans ces deux derniéres parties de l'Europe & en France, engagérent une multitude de manufacturiers étrangers à transporter leurs arts, leurs fonds & leurs épargnes, dans une contrée où ils pouvoient jouir en même-tems de la liberté & de leur culte. L'effet de ces émigrations fut d'autant plus considérable, qu'elles arrivérent à l'époque où les trésors du nouveau monde, versés en Europe, ajoutoient un nouvel aiguillon à l'industrie des rangs inférieurs & à la prodigalité des rangs supérieurs.

L'extension du commerce produisit deux effets immédiats & importans.

Digitized by Google

Un effet de l'induſtrie, fut de changer la propriété des terres.

En prémier lieu, elle fit paſſer une grande partie des terres du royaume au pouvoir d'une claſſe d'hommes qui, dans l'origine de la conſtitution, étoient preſqu'entiérement exclus de toute propriété; car une grande partie de l'argent que les communes amaſſérent par le commerce & l'économie, fut employée à l'acquiſition des biens de la nobleſſe, de l'égliſe & de la couronne, qui furent mis ſucceſſivement à l'encan depuis le tems d'Henri VII jusqu'à la fin du régne de Jaques I. Cette mutation fut d'autant plus conſéquente, qu'elle arriva dans un tems où l'intérêt de l'argent étant haut, le prix des terres à proportion ſe trouvoit bas, & où le peuple, ignorant l'art d'améliorer les terres, elles ne produiſoient que le tiers du revenu qu'elles rapportérent au bout d'un ſiécle à leurs nouveaux propriétaires.

Un autre, de groſſir les villes.

Une autre ſûreté du commerce fut d'attirer un grand nombre d'hommes de la campagne dans les villes, où ils ſe rendoient pour la commodité d'une correſpondance mutuelle. Mais la forme républicaine de gouvernement par laquelle on conduit les villes, l'égalité naturelle qui s'établit entre des concitoyens, le beſoin de cette ſûreté de propriété qui fait la baſe du commerce; les occaſions continuelles, & l'habitude commune à ceux qui vivent en public, de s'entretenir ſur les intérêts publics; tout cela ne contribua pas peu à répandre & à fortifier les ſentimens de la liberté.

La ſuite des cauſes & des effets n'eſt pas

Digitized by Google

moins réguliére dans le monde politique que dans le monde naturel. On vit les communes devenir plus puissantes à mesure qu'elles gagnérent du côté des armes, de la liberté & des richesses, trois choses dont la puissance politique ne cessera jamais de dépendre. Par la constitution féodale, ceux qui tenoient leurs domaines de la couronne, étoient obligés d'assister au parlement; & nous avons déja vu, qu'originairement ils étoient au nombre de 700. Mais quand le partage de ces grands & prémiers domaines, & l'affranchissement des bourgs eurent tellement multiplié les vassaux de la couronne, qu'il ne leur fut plus possible de se réunir dans une assemblée, ils y envoyérent des représentans. Ceux ci composérent long-tems les parlemens conjointement avec les pairs, ne formant qu'une même assemblée avec eux; mais, éblouis par l'éclat de leurs associés, & représentant un ordre qui ne sentoit pas encore sa force; ils n'eurent pendant tout ce tems-là que très-peu de crédit. Leur influence devint plus considérable à mesure que les communes acquirent plus d'importance; & lorsqu'elles formérent une assemblée, séparément des pairs, elles étendirent encore leur autorité par l'avantage de soutenir les intérêts d'un corps à part. Alors la principale attention se tourna sur les priviléges des communes. Les domaines des prémiers grands vassaux ayant été partagés selon le cours ordinaire des successions, ce partage fit une quantité de gentilshommes, qui tous refluérent dans

Les communes gagnent de l'autorité dans le parlement

les communes, quoique plusieurs d'entr'eux pussent se vanter que le plus beau sang de la nation couloit dans leurs veines ; & ils eurent ainsi le plus grand intérêt à défendre des droits qui étoient le fondement des leurs. C'est un fait curieux dans l'histoire d'Angleterre, que la prémiére personne que les communes élevérent à la dignité de leur orateur, fût un membre qu'Edouard III avoit fait mettre en prison, parce qu'il avoit attaqué ses ministres & sa maîtresse dans le parlement. Depuis le régne de ce prince, le pouvoir & la considération de la chambre des communes prirent des accroissemens réguliers.

Interruption de la liberté nationale sous la maison de Tudor.

Mais tandis que le pouvoir des nobles diminuoit, & que celui des communes augmentoit par degrés, il devoit naturellement arriver un période, où les uns étant réellement foibles & les autres ne sentant pas encore leur force, la couronne, à l'abri de toute résistance de la part de ces deux ordres, jouit d'une puissance extraordinaire. Ce fut dans cet intervalle que la famille de Tudor monta sur le trône. Henri VII, le prémier prince de cette maison, fut heureux qu'une guerre civile de trente ans eût animé une moitié de la nation contre l'autre. Cette circonstance fut cause qu'il n'éprouva jamais d'opposition générale à ses volontés. Cependant cinq rebellions différentes lui apprirent que, quoiqu'un prince sévère puisse envahir impunément les libertés d'un peuple indépendant, il ne peut le faire sans danger. Son fils eut encore plus de bonheur, parce que

Digitized by Google

les différens partis de religion qui briguoient sa faveur, voyoient que le meilleur moyen de l'obtenir étoit de mettre à ses pieds leurs libertés, & parce que l'acte de suprématie réunit en sa personne le pouvoir qui avoit appartenu au pape, à celui de la couronne. Le régne de ce prince donna donc le prémier & triste exemple qui montra que les parlemens peuvent être les plus funestes instrumens de la tyrannie dans les mains d'un tyran. Mais par l'excès même auquel il porta ses prétentions, il jetta les fondemens de la révolution qui fit perdre à la couronne tout ce qu'il avoit gagné pour elle. Car, dans un moment fatal à ses successeurs, il établit comme une partie de la constitution de l'église, la doctrine de l'obéissance passive & de la non-résistance; doctrine absolument incompatible avec la liberté, & qui, comme telle, ne cessa jamais de révolter des esprits ennemis de la servitude. Il reparut un rayon de liberté durant la minorité d'Edouard VI; mais il ne servit qu'à rendre plus épaisses les ténébres où l'on fut replongé sous le régne de Marie. Ce tyran femelle fut cependant obligé de dissoudre deux des quatre parlemens qu'il assembla, parce qu'ils refusérent de se prêter à ses volontés & à celles d'un mari qui n'étoit pas moins despote. La reine Elisabeth conserva le pouvoir de sa famille, quoique les communes en fussent venues à sentir leur propre importance, & que l'humeur de la nation fût aigrie par des outrages multipliés. Diverses circonstances suspendirent

Digitized by Google

l'effet de ces deux causes par rapport à cette princesse. Sa popularité contre-balança l'impression de son pouvoir qui étoit odieux ; il falloit maintenir ce pouvoir pour maintenir la religion protestante, dont la sûreté en dépendoit. Le danger des invasions étrangéres fit oublier aux hommes celles qui subsistoient au-dedans contre les libertés de leur postérité. Le sexe même de la reine, avec l'esprit romanesque de ce tems, fit que les sujets confondirent leur soumission au souverain avec la galanterie pour une femme. Par toute l'adresse de son sexe, jointe à tout le courage du nôtre, elle éloigna le jour fatal qui devoit mettre aux prises la couronne & les communes, & leur faire mesurer leurs forces.

Débats pour faire revivre la liberté sous la maison Stuart.

La constitution Angloise, en opposant les deux pouvoirs législatif & exécutif l'un contre l'autre, renferme en elle-même les semences d'une division perpétuelle. Des corps politiques opposés ne sont jamais en repos ; & pour peu qu'on s'écarte de l'usage ancien, c'est toujours un peu de terrain de gagné ou de perdu pour la prérogative ou pour la liberté. Car, peu de princes sont assez sages pour voir qu'un roi ne peut être véritablement grand, qu'autant que ses sujets ont la même élévation d'ame que lui ; & peu de sujets sont assez généreux pour reconnoître, que les mêmes principes qui lient un citoyen à l'autre dans une monarchie limitée, devroient unir le tout au trône. Aussi, lorsqu'il fut rempli par une famille nouvelle, & venant d'une contrée long-tems haïe & redoutée de ceux

qui le donnoient; lorſque les prémiers ordres de l'état, c'eſt-à-dire, la nobleſſe & le clergé eurent perdu leur pouvoir; lorſque celui de la couronne, récemment obtenu, ſe trouva uniquement fondé ſur les imaginations de ceux qui s'étoient accoutumés à l'obéiſſance, & qu'il fut dénué d'armes & d'argent pour ſe ſoutenir; enfin, lorſque les communes eurent acquis, en toutes choſes, une grande partie de cette ſupériorité qui avoit appartenu au roi, à la nobleſſe & au clergé, il étoit impoſſible que les effets de ces changemens, dans la condition des ordres, ne paruſſent bientôt: & qu'en paroiſſant, ils ne fuſſent ſuivis de convulſions dans la conſtitution, parce que les anciens principes de gouvernement ne pouvoient plus s'appliquer à ceux qui gouvernoient & à ceux qui étoient gouvernés. Quand Jaques I conſeilla aux nobles de vivre dans leurs terres & non à la cour, quand il créa des pairies avec une prodigalité apparente qu'on a imprudemment blâmée, quand il ordonna de placer douze ſiéges pour la députation de la chambre des communes, diſant, que *c'étoit douze rois qui alloient venir*, ce prince voyoit la tempête qui s'approchoit. La chambre des communes s'arrogea une puiſſance & des priviléges inconnus à leurs ancêtres. Provoqués par leurs monarques, ils finirent par diriger leurs coups vers la monarchie; & les princes de la maiſon Stuart, qui voyoient l'abaiſſement des ſeuls ordres qui avoient été dans l'uſage de contenir l'autorité royale, ne s'apperçurent point qu'un autre

Digitized by Google

ordre avoit pris leur place; & ils regardérent les efforts des communes pour défendre l'ancienne liberté, comme des innovations dont elles étoient les auteurs.

Circonstance dans la constitution, qui amena les choses à toute extrêmité entre la maison Stuart & les communes.

Une circonstance accidentelle dans la constitution d'Angleterre précipita la secousse, & porta les choses à toute extrêmité entre la famille Stuart & la chambre des communes. De tout tems, le pouvoir d'établir des impositions avoit été confié aux représentans du peuple, parce que c'étoit principalement le peuple qui devoit les payer. Ce privilége fut peu de chose tant que la couronne tira ses revenus des possessions & des redevances féodales, parce que les impositions étoient rares, légéres & passagéres. Il ne fit pas grande sensation non plus tant qu'elle put se soutenir en pillant la France, l'église, tous ceux qui se laissoient piller, & en se ruinant elle-même. Mais il devint de la derniére conséquence, lorsque ces ressources étant épuisées, le gouvernement n'eut plus d'autre expédient pour se soutenir que de lever des taxes. Les communes qui savoient cela, demandérent pour prix de l'argent qu'elles fournissoient à la maison Stuart, que les brêches faites par la maison de Tudor aux anciennes libertés, fussent réparées. Mais la couronne & les communes, évaluans leurs demandes trop bas & leurs concessions trop haut, il s'éleva des disputes, & l'animosité ferma la scéne.

Naissance des partis

Durant ces débats, la nation se divisa en deux partis, connus sous le régne de Charles I,

Digitized by Google

par les noms de *cavaliers* & de *têtes rondes*, & ensuite par ceux de Whigs & de Torys. La chambre des communes fut appuyée & fortifiée par la nouvelle noblesse, les commerçans, les villes & la populace, mais sur-tout par les Puritains, espèce d'hommes qui se soulevoient contre l'église Anglicane par le même esprit d'indépendance qui avoit soulevé celle-ci contre l'église de Rome; qui, nés dans le peuple, & conservant l'égalité, la simplicité & la rusticité du peuple dans leurs ministres & la forme de leur culte, étoient ennemis de l'autorité civile même, & plus à craindre que toutes les autres, parce qu'à l'esprit républicain ils joignoient celui de l'enthousiasme. Leurs frères avoient déja excité des guerres civiles d'abord en Allemagne, ensuite en France, & en dernier lieu dans les Pays-Bas; & ils étoient prêts à s'y plonger eux-mêmes en Angleterre & dans l'Ecosse. D'un autre côté, les pairs & les prélats se rangérent derrière ce trône qu'ils avoient tant de fois ébranlé. Ceux-ci, parce que les Puritains leur en vouloient autant qu'à la couronne; & les uns & les autres, parce qu'ils voyoient que leurs honneurs ne pouvoient manquer d'être ensevelis sous les ruines du trône. La plus grande partie des possesseurs des terres suivit leur exemple, tant par la crainte du danger qui menace la propriété dans les innovations populaires, que par le mépris auquel leur ordre d'hommes se livre toujours pour la populace, & la liaison qu'ils entretiennent

appellés Whigs & Torys.

avec les rangs supérieurs auxquels ils aspirent naturellement. Les catholiques-romains, qui n'avoient pas de plus grands ennemis que les Puritains, se déclarérent contr'eux ; mais avec tout leur zéle, ils ne firent qu'un poids très-léger dans la balance. L'ancienne noblesse, dans ses querelles avec ses souverains, se contentoit de les déposer ; mais les communes puritaines & républicaines, animées d'un esprit plus démocratique, traitérent leur souverain comme un membre ordinaire de la communauté ; elles le soumirent aux formes de la justice, à un jugement & à une exécution publics. De cette main, qui mettoit tout de niveau, ils ensévelirent la pairie, l'église, le parlement & la loi même dans la poussiére. Ou bien : la pairie, l'église, le parlement & la loi même, tout fut réduit en poudre par cette main qui mettoit tout de niveau.

Les guerres civiles qui accompagnérent & suivirent ces derniers outrages, nous montrent cet état de maladie où tombent les nations courageuses avant qu'elles puissent completter un systême régulier de liberté, ou être soumises à un systême régulier d'autorité.

Réflexion sur ce qui précéde.

Une des choses qui caractérisent la providence, mais que la sagesse humaine doit se garder de vouloir imiter, c'est d'employer des maux apparens pour procurer un bien réel, & de rendre la discorde, aussi-bien que l'union, profitables aux hommes. La nation Britannique s'est ouvert un chemin à travers beaucoup de dangers & de troubles ;

Digitized by Google

les partis qui l'ont agitée, peuvent avoir poussé, chacun à leur tour, les choses à l'extrêmité; mais le tout a produit une constitution qui, par la maniére dont elle assure les droits de la nature à tous les ordres d'hommes, n'a point eu d'égale dans aucun siécle, ni chez aucun peuple du monde. Et cet avantage si estimable, ne l'est pas plus en lui-même, que par rapport à la vigueur & au caractére national, acquis dans l'emploi des moyens qui l'ont fait obtenir. Les hommes se forment généralement par leurs occupations, & par les peines & les démarches dans lesquelles ils s'engagent, pour arriver à ce qu'ils desirent. Accoutumés aux grandes & périlleuses occasions, & livrés à la poursuite des plus dignes objets, ceux de la justice égale & de la liberté, ils prennent, comme les sujets de la Grande-Bretagne, une noble fierté; ils deviennent capables & braves. L'attention continuelle aux affaires publiques, a inspiré au peuple Anglois de la grandeur d'ame & l'amour de la patrie. C'est encore à la vigueur & à la confiance que donnent l'habitude des affaires & la sûreté de ses droits, qu'il est redevable de ses succès dans toutes les branches de la science & dans tous les arts libéraux & méchaniques; succès qui ont mis dans le plus grand jour cette vérité si propre à encourager, que le génie des nations est toujours en proportion de la noblesse & de l'élévation de leurs sentimens. Nous avons trop de penchant à regretter, & nous regardons trop légérement comme un mal, qu'il

Digitized by Google

y ait des disputes & des agitations dans un peuple libre. Nous oublions que l'homme est un être actif par sa nature, & qu'il faut qu'il continue d'agir ou qu'il cesse d'exister ; ou, pour me servir des paroles d'un des plus grands philosophes *, nous oublions » que » l'éclat qu'il jette autour de lui, semblable » à la flamme d'un météore, brille seulement » pendant qu'il est en mouvement, & que » les instans du repos & de l'obscurité sont » les mêmes. «

* Fergusson. Essai sur la Société civile. Part. V. c. 2.

PRÉCIS

Des événemens arrivés après la restauration, & liés avec les mémoires suivans.

LA joie de la nation, au rétabliſſement de Charles II ſur le trône de ſes ancêtres, fut plutôt une effuſion de cœur de chaque particulier, qu'un effet de la diſpoſition ordinaire à ſe conformer aux ſentimens publics. On croyoit ne pouvoir jamais faire aſſez en faveur du fils pour réparer le meurtre du pére ; & le prince, dans ſa ſenſibilité pour tant d'affection, ſembloit avoir oublié les outrages faits à tous deux. Ce fut un ſpectacle ſingulier que de voir un parlement, compoſé de pluſieurs de ces membres qui avoient arraché la couronne à leur dernier ſouverain, ſe proſterner devant le nouveau prince, lui demandant pardon au nom de la nation, & la délibération pour cette cérémonie préſentée par Denzil Holles, un des cinq membres que le pére du roi étoit venu ſaiſir de ſa propre main dans la chambre des communes. Diverſes perſonnes du parti populaire furent miſes dans le conſeil privé, & beaucoup dans les emplois. Trois des plus notés eurent la pairie, ſavoir, Anneſley, Holles & Ashley Cooper, dont le dernier

Conduite populaire de Charles II.

reconnut bien mal cet honneur. Parmi les ministres presbytériens, on en prit deux pour être chapelains du roi, & on offrit des évêchés à trois autres, dont cependant un seul accepta. Les forts furent démantelés, & l'armée licenciée par la plus populaire de toutes les raisons; car on motiva ce dernier acte, en alléguant » que la meilleure » garde pour un roi d'Angleterre, étoit les » cœurs de son peuple. « Sans Clarendon, qui fit échouer le projet, on alloit assigner au roi un revenu si considérable, qu'il l'auroit rendu pour jamais indépendant du parlement. Charles & ses ministres, adoptérent ce qu'il y avoit de sage dans les dispositions faites par leurs ennemis même & leurs vainqueurs. Ils ne tentérent pas de rétablir la chambre de l'étoile & la commission ecclésiastique, cours abolies par le long parlement; & à l'imitation de la république, ils supprimérent la cour des pupilles. Charles contribua secrettement au succès du bill d'abolition dans la chambre des communes, & il arrêta publiquement la sévérité des procédures qui se faisoient sur cet objet dans la chambre des lords. Son ministre, le vertueux Southampton, ayant proposé d'accorder aux prisonniers qui s'étoient rendus par obéissance à la proclamation du roi, le même nombre de jours pour se sauver par la fuite qui leur avoit été accordé par la proclamation pour se rendre, la nation respecta sa candeur & sa pitié, & le roi son courage. La sentence de mort ne fut exécutée que sur un petit nombre,

Digitized by Google

qui avoient porté la même sentence contre le feu roi, ou dont le crime étoit équivalent. La plus cruelle circonstance de leurs jugemens étoit, de voir plusieurs de ceux qui avoient animé le parti populaire, entr'autres Ashley Cooper, assis au nombre de leurs juges, & les condamnant à mourir pour cette rebellion à laquelle ils les avoient excités : on eut même l'attention de ménager jusqu'aux préjugés de la populace. Car ce fut pour s'y prêter, que l'entrée publique du roi dans Londres fut fixée au jour de sa naissance, & que son couronnement fut différé près d'un an, pour être célébré le jour de la fête de St. George, patron de l'Angleterre. Le roi & sa cour calculoient leurs expressions sur le dessein de remettre le peuple en bonne humeur, & de réconcilier les partis presque épuisés par la violence de leurs débats. Charles dit au clergé presbytérien, qui étoit venu le voir en corps : » je vous rendrai aussi » heureux que je le suis moi-même « : & à son parlement ; » il m'arrivera aussi-tôt de » brûler la grande charte que d'oublier l'acte » d'amnistie. « Clarendon disoit aux communes avec cette familiarité d'expressions, introduite par les mœurs d'un tems où tous les rangs venoient d'être égalisés, que quand le roi entendoit parler de quelque membre mécontent, il avoit coutume de dire : » qu'ai-je » fait pour déplaire à ce gentilhomme ? je » voudrois faire connoissance avec lui pour » lui donner satisfaction. « Le même ministre rapportoit aux deux chambres : » qu'étant

Digitized by Google

» ambaſſadeur en Eſpagne, il avoit reçu des » ordres ſtricts de ſon maitre, pour rejetter » le meurtre du feu roi ſur quelques-uns » des plus méchans de la nation, mais de » juſtifier la nation elle-même. « Lorſque Charles dit aux communes, pour s'excuſer de ce qu'il leur demandoit de l'argent, » qu'il » auroit bonne envie de ne tenir d'autre table » que la ſienne; mais qu'il étoit fâché que » tant d'entr'eux, qui venoient le voir à » Whitehall, fuſſent obligés de s'en retourner » ſans diner. « Cette plaiſanterie, convenable à un jeune homme, fut reçue avec le ſourire de l'indulgence; mais quand il ajouta: » qu'il » étoit honteux de n'avoir pas le moyen de » pourvoir à la ſubſiſtance de ces cavaliers, » qui s'étoient ruinés pour ſon pére, « il s'éleva un ſentiment plus noble dans les cœurs de tous les aſſiſtans.

Des actions & des paroles ſi engageantes eurent, de la part des deux prémiers parlemens de Charles, & durant les cinq prémiéres années de ſon régne, tout le retour qu'on en pouvoit attendre. Ils lui aſſignérent un revenu annuel de 1,200,000 livres. Jamais parlement n'en avoit tant fait pour aucun roi d'Angleterre, quoiqu'on trouva dans la ſuite que ce n'étoit pas encore aſſez pour les dépenſes du gouvernement. On renonça ſolemnellement, dans les deux chambres réunies, à tout pouvoir coërcitif ſur la perſonne du roi. Avec le commandement des troupes, le pouvoir militaire fut rendu à la couronne. L'acte triennal, qui avoit ſtatué

Digitized by Google

au détriment du ſouverain, que le parlement ſeroit aſſemblé, même ſans ſon conſentement, fut révoqué. L'on en paſſa un autre, qui autoriſa le roi pendant un tems limité, à purger les communautés des magiſtrats dont les principes étoient ſuſpects. La hiérarchie, ce grand arcboutant de la monarchie, fut remiſe dans toute ſa ſplendeur; & la doctrine de la non réſiſtance, principe ſi dangereux pour la liberté, & en même-tems ſi ſouvent funeſte à ſes auteurs même, fut renvoyé parmi les dogmes de l'égliſe, & confirmé par un ſerment qu'on exigea de chacun de ſes membres. Ainſi, tous les avantages que Charles pouvoit raiſonnablement deſirer du côté du revenu, des armes, de la religion & de la puiſſance politique, lui furent accordés. La ſeule choſe que ſon parlement ne voulut pas lui paſſer, lors même qu'il lui marquoit le plus d'attachement, fut le pouvoir de diſpenſer des loix. Lorſqu'il ſe l'attribua, ſous différentes réſerves, dans une déclaration d'indulgence pour les non-conformiſtes, qu'il publia en 1662, & dans laquelle il montra ſes diſpoſitions à relâcher quelque choſe de la trop grande ſévérité des loix pénales, portées contre ceux qui n'étoient pas de la religion établie; la chambre des communes lui fit connoître qu'il n'avoit pas ce droit; elle le preſſa de révoquer ſa déclaration; & tout ce qu'il put obtenir de la chambre des lords, fut un bill qui l'autoriſoit à donner les diſpenſes dont il avoit beſoin; bill qui ſuppoſoit que ſans l'aveu du parle-

Digitized by Google

ment, il n'avoit pas le pouvoir diſpenſatif auquel il prétendoit.

Renaiſſance des partis.

Toutes ces belles apparences cachoient cependant encore les fruits des diſſentions paſſées, & les ſemences de nouvelles diviſions entre le roi & ſon peuple.

Première cauſe. L'union des partis populaires.

L'eſprit de liberté tenu en reſpect par le ſentiment du danger, & qui avoit paru étouffé dans les réjouiſſances publiques, tiroit ſecrettement de ſon repos même une vigueur nouvelle. Il étoit convenu au rétabliſſement de la royauté, que les prétentions politiques des deux puiſſances légiſlative & exécutrice ſeroient paſſées ſous ſilence. La porte demeuroit donc toujours ouverte, comme elle l'avoit été preſque depuis le tems de la conquête, aux querelles entre ces deux puiſſances dont les mouvemens n'étoient ſuſpendus que par leurs propres craintes, & parce qu'elles redoutoient les ſentimens du peuple, auquel elles étoient obligées d'en appeller, quand elles ne pouvoient mettre leurs différends en compromis. Auſſi les bons patriotes, voyant ſi peu d'amendement dans la conſtitution, trembloient qu'elle n'empirât.

Pluſieurs des républicains ne pouvoient, par le fonds du caractére, abandonner leurs anciens principes; d'autres, par motif de conſcience, ne le vouloient point; & quand ils virent que le gouvernement républicain dont ils étoient idolâtres ne pouvoit plus s'établir, leur haine pour la monarchie ſe tourna en méfiance & en ſoupçons contre le monarque.

Les non-conformistes, leurs anciens alliés, se joignirent à eux encore plus par un nouveau mécontentement que par attachement pour les principes de leur secte. Car les presbytériens se plaignoient que le roi avoit violé la foi solemnellement promise à Bréda, en donnant à l'instigation de l'église son consentement à l'acte d'uniformité, à l'expulsion de deux mille hommes de leur clergé en un seul jour, & à d'autres actes contraires à sa parole.

Seconde cause. Désunion des royalistes.

Plusieurs même de ceux que des liaisons naturelles devoient unir au trône, l'abandonnérent ou ne purent lui être utiles. Les plus hauts rangs de la nation étoient éclaircis par la guerre ou appauvris par les confiscations. Une partie avoit marié leurs filles, dans des tems de détresse, aux officiers de Cromwell ou au clergé, qui avoit alors le dessus. Nombre de leurs enfans mâles s'étoient engagés dans le commerce; & tous avoient oublié les anciens sentimens de leurs familles pour en adopter de nouveaux, auxquels ils donnoient du poids & de la dignité. Une résidence constante en Angleterre, mettant le même parti dans les provinces en état de connoître le mérite de chaque prétendant à l'honneur de s'y distinguer; ils se laissoient diriger, & leurs opérations dans le parlement étoient celles d'un corps bien uni; tandis que les *cavaliers*, dispersés dans les trois royaumes & dans toute l'Europe, ne connoissant pas le caractére les uns des autres, se fioient chacun à lui-même, & ne vouloient

ſoumettre leurs idées ou leur conduite à perſonne. Les prétentions à la faveur & à la reconnoiſſance du roi, ſur leſquelles chacun de ſes ſerviteurs croyoit avoir le plus de droit, formérent entre les anciens & les nouveaux ſervices, & entre les différens degrés de ſouffrances pour ſa cauſe, une rivalité qui tendoit encore plus à jetter la diſſention dans ſon parti; les ſuccès des particuliers à la cour diviſant ceux que le malheur avoit unis. Quelques-uns même des royaliſtes étoient alarmés de la ſoumiſſion de la nation; ils craignoient que l'eſprit populaire du roi, à qui rien ne réſiſtoit, n'entraînât la perte des juſtes droits du peuple. Charles, par le peu d'attention qu'il eut pour la plupart des cavaliers qui avoient ſouffert dans ſa cauſe, perdit lui-même une partie de cette troupe fidelle. On peut attribuer ſa négligence à cet égard, au défaut de moyens pour les récompenſer, & peut-être auſſi à la peine qu'il reſſentoit de leur avoir tant d'obligation. Quoi qu'il en ſoit, on a dit ſpirituellement, que » l'acte d'amniſtie étoit un acte de pardon » pour ſes ennemis & d'oubli pour ſes amis. «

Troiſiéme cauſe. Jalouſie dans le gouvernement.

Le ſouvenir du paſſé & la crainte des maux à venir, inſpirérent au gouvernement de Charles une défiance qui augmenta parmi ſes ſujets les diviſions qu'une conduite plus franche & plus généreuſe eût étouffées.

L'armée s'étoit ſoumiſe avec répugnance à l'ordre de ſe ſéparer. L'agitation violente & l'irréſolution, ſe manifeſtoient viſiblement dans l'air chagrin & les fréquens attroupemens

Digitized by Google

des soldats avant qu'ils fussent rendus à l'endroit où ils furent licenciés ; & à cet endroit même dans les regards farouches qu'ils jettoient alternativement sur le roi & leurs propres rangs. Les officiers qui, en les renvoyant, avoient consenti à perdre leur propre indépendance pour assurer celle de leur souverain, crurent que cette générosité demandoit quelque retour de confiance. D'une profession qui veut être gagnée par les témoignages de cet honorable sentiment, ils furent blessés à l'endroit le plus sensible, quand à l'occasion d'une légére émeute d'une soixantaine de millenaires, il leur fut enjoint quelques mois après par une proclamation, de s'éloigner de Londres à la distance de cinq milles. Ce qui les irrita encore davantage, c'est que dans toutes les rélations de soulévemens que l'autorité faisoit publier, leur corps étoit traduit comme en étant la cause. Lorsque ces officiers coururent avant tous les autres à la défense des côtes d'Angleterre, menacées par les flottes Hollandoise & Françoise, on reconnut leur fidélité aux loix qu'ils auroient pu renverser; mais on l'oublia dès que le danger fut passé. Les soldats ressentoient aussi les injures faites à leurs officiers. Il y en avoit 50,000, & parmi eux beaucoup de cadets de familles de gentilshommes & de commerçans, que la haute paye que donna Cromwell fit entrer dans le service ; de sorte que les mécontens de l'armée infectérent toute la masse du peuple.

A force de suspecter ceux des sectaires qui étoient plus rigides, on parvint à leur faire

Digitized by Google

mériter d'être ſuſpects. Tandis que les mécontens attribuoient l'incendie de Londres aux catholiques-romains, la cour, par une baſſe vengeance, l'imputoit aux ſectaires. Ceux-ci étoient déſeſpérés de voir que non-ſeulement dans les expreſſions des proclamations du roi, mais dans celles des loix même qui doivent être les dépôts ſacrés de la vérité, ils étoient confondus avec les mécontens, comme ſi perſonne ne pouvoit s'écarter de la doctrine de l'égliſe ſans être traître à la patrie.

Clarendon, avec un eſprit rétréci par ſa profeſſion, & une ame affoiblie par ſes craintes, répandoit continuellement dans le parlement & dans la nation des bruits de conjurations & de révoltes. Il troubloit ainſi la tranquilité publique par un excès d'attention à la conſerver, & il entretenoit dans ſa force l'idée de diviſions dont la mémoire n'auroit dû être rappellée que par le récit de leurs effets. Le ſilence même d'un parti étoit pour lui une preuve de ſédition; » nouveau genre » de ſédition, (diſoit-il d'après Tite-Live) » le ſilence & la tranquillité qui régnent parmi » les citoyens. « Dans ſon imagination, qui groſſiſſoit tout le bruit que fait la canaille raſſemblée, ſe changeoit en émeute, & les émeutes en rebellions concertées. Dans ces tems ſoupçonneux, toutes les priſons du royaume étoient remplies de priſonniers d'état; & en pleine paix, la cour fourmilloit de délateurs, & la province d'eſpions. Un langage & des meſures ſi étranges, aliénérent pluſieurs perſonnes bien intentionnées. Elles

Digitized by Google

quittérent le juste milieu qu'elles avoient tenu jusqu'alors, quand elles virent que l'amour de la liberté n'étoit plus qualifié que de haine pour la cour.

Quatriéme cause. La nonchalance du caractére personnel du roi.

La vie que menoit le roi & ses entretiens familiers, qui, en mettant ses défauts à découvert devant ceux qui l'entouroient, faisoient qu'ils s'autorisoient dans les leurs, choquoient au loin ceux qui ne savoient pas comment les foiblesses des grands sont agréables aux petits. Ses amours paroissoient des crimes à des sujets accoutumés à ne faire aucune distinction entre le crime & le vice. Son peu d'économie révoltoit des gens qui, suivans les mœurs du siécle, regardoient l'esprit d'épargne comme une vertu. Dans une assemblée de Whigs, il fut proposé d'intenter une accusation contre quelques-unes de ses maîtresses, sur la pauvreté où leurs extravageances l'avoient réduit ; mais le vieux lord Mordaunt répondit : » qu'il faudroit plutôt ériger des » statues à ces dames pour l'avoir mis dans la » dépendance du parlement par rapport à » sa subsistance. « On trouvoit encore qu'il faisoit trop peu de cas du gouvernement même. Le propos » qu'il suivoit les débats du parle» ment, parce qu'ils le divertissoient autant » qu'une comédie, « déplut à beaucoup d'Anglois qui ne pouvoient entendre prononcer le nom du parlement qu'avec respect.

Derniére cause. Les soupçons du catholicisme de

Les sentimens du peuple, par rapport au catholicisme, furent cependant la principale cause du mécontentement général & de la défiance conçue, à l'égard du souverain. Les

la famille royale.

efforts déja faits par les catholiques-romains pour rétablir leur pouvoir & leur religion proſcrite ; les ſoupçons qu'ils en faiſoient continuellement de nouveaux, les aſſaſſinats & les maſſacres encouragés par des membres même de leur clergé, tout cela répandit l'alarme parmi tous les proteſtans de l'Europe durant plus d'un ſiécle après la réformation, & remplit leurs eſprits de terreurs qui les aſſiégeoient jour & nuit. Eliſabeth, à qui le pape avoit refuſé de teconnoître ſon droit à la couronne, dont la vie étoit expoſée à de perpétuels dangers de la part des catholiques, & qui fut redevable de ſa grandeur au-dedans & au-dehors aux circonſtances qui la faiſoient regarder comme le chef des proteſtans ; Eliſabeth preſſa ſes parlemens pour des loix rigoureuſes contre le papiſme ; & ſans employer la perſécution, elle les maintint avec fermeté. Jaques I qui n'avoit ni la même ambition, ni les mêmes dangers à craindre, lâcha la main d'abord par une façon de penſer moins rigide, qui étoit le fruit de la lecture ; enſuite par humeur contre les Puritains, & par un penchant à favoriſer tout ce qu'ils haïſſoient, & enfin par la vanité de marier ſon fils à une fille de France ou d'Eſpagne. Charles I eut de grandes obligations aux catholiques, & ſouffrit de s'y être montré ſenſible ; circonſtances qui, dans l'eſprit de bien des gens, unirent ſa cauſe avec la leur, & firent prendre pour un penchant au papiſme le zéle qu'il avoit pour l'égliſe. Ces ſoupçons ſur la famille s'accumulérent ſur la tête de Charles II ; l'éduca-

Digitized by Google

tion étrangére qu'il avoit reçue, les inquiétudes même de sa mére, alarmoient l'église, & lui faisoient craindre que le roi & son frére ne fussent catholiques dans le cœur.

Les effets de ces causes paroissent à la fin de la prémiére guerre d'Hollande,

Dans cette disposition des esprits, la guerre, le feu & la peste, les trois plus terribles fléaux de la vie s'étant réunis à la fin de la prémiére guerre de Hollande, il se répandit dans le peuple une mélancolie générale qui affecta son humeur. Le parlement pria le roi de licencier son armée, & lui refusa plus d'une fois les subsides qu'il demandoit.

Et éclatent à la conversion du duc d'Yorck & à la seconde guerre d'Hollande.

Mais les effets de toutes ces passions éclatérent surtout à la conversion du frére du roi, & à la seconde guerre de Hollande qui la suivit.

Aversion de Charles pour les Hollandois.

Le grand mobile de la politique de Charles II étoit son animosité contre les Hollandois. Elle venoit de plusieurs causes. Les mœurs de ce peuple, si opposées aux siennes, & la forme de leur gouvernement semblable à celle qui venoit de détruire la monarchie en Angleterre, lui donnoient pour eux une aversion personnelle; sa fierté se trouvoit blessée par les affronts qu'ils avoient fait à la jeunesse de son neveu le prince d'Orange, & par le ton de hauteur qu'ils prenoient; ton naturel à toutes les puissances maritimes, parce qu'elles peuvent insulter partout avec impunité. Il envioit la gloire de Cromwell qui avoit humilié ces maîtres de l'Océan. Dans l'indigence où le laissoit le parlement, il espéroit trouver de quoi fournir à ses besoins dans le pillage d'un peuple qui possédoit alors la plus grande par-

Digitized by Google

tie des richeſſes de l'Europe ; & en élevant le commerce de l'Angleterre ſur les ruines de celui de la Hollande, il ſe flattoit de plaire à la nation ; & d'augmenter en même tems ſes revenus par la douane. Quelques années après qu'il eut recouvré ſon trône, il profita des jalouſies nationales des Anglois pour changer de ſimples piques de marchands en querelles de nations, & engager ſes ſujets dans une guerre contre la Hollande. Il offrit à la France de lui abandonner tout ce qui s'appelle Flandres, ſi elle vouloit ne rien faire pour ſouſtraire les Hollandois au pouvoir de ſes armes. Il fut forcé de renoncer à cette guerre par la mauvaiſe humeur du parlement, la diſgrace de Chatham, & la jonction de la France & du Dannemarck avec la Hollande, qui donna lieu à cette remarque de Louis XIV : » que depuis Bergues juſqu'à Bayonne, les Anglois » ne voyoient de côtes que celles de leurs ennemis. « S'il entra bientôt après dans la triple alliance avec la Suede & la Hollande pour protéger la Flandre contre la France, ce fut uniquement l'effet de l'alarme que Louis XIV avoit donnée à toute l'Europe, lorſqu'il prétendit tout-à-coup à la ſucceſſion de la monarchie d'Eſpagne. Au milieu des réjouiſſances pour cette triple alliance, le cher Thomas Chifford, le plus intime confident que Charles ait eu parmi ſes miniſtres, laiſſa échapper un mot qui découvroit les ſecrettes intentions de ſon maître : » Malgré toute cette joie, dit-il, » il faut que nous ayons encore une guerre » contre la Hollande. «

Digitized by Google

Le duc d'Yorck son frére, s'étant converti, manifesta bientôt par ses actions ses sentimens secrets.

Conversion du duc.

La passion dominante de ce prince étoit le zéle pour la religion. Cette passion l'enflammoit déja lorsque jeune encore, & tout exilé qu'il étoit, il passa par-dessus les loix de la discrétion & de la nature, en insistant pour que le duc de Glocester fût enlevé des bras de sa mére, de peur qu'il ne fût entiché du papisme. Son attachement pour la religion catholique-romaine étoit d'autant plus fort, qu'il le regardoit comme un effet de sa raison; car il avoit étudié long-tems la controverse avant de se décider, & il ne se convertit qu'en 1669. Le jésuite Symons fut l'auteur du changement de Jaques & de la ruine de sa famille.

Le même zéle qui porta le duc à déclarer sa conversion aussi-tôt qu'elle fut achevée, lui persuada qu'il ne pouvoit expier ses anciennes erreurs sans étendre les effets de cette conversion à tout le genre-humain. Dès le 25 janvier 1669-70, il y eut à ce sujet un plan de formé dans son cabinet pour un traité avec la France, entre lui, le lord Chifford & le lord Arundel de Wardour, tous les deux de la religion catholique, & le lord Arlington qui la favorisoit. Dans un mauvais moment pour Charles II, & dès les prémiéres années de son régne, Clarendon avoit appris à ce prince à recevoir de l'argent de la France à l'insu de son peuple. Le duc & ses trois associés comptant sur la même ressource, formérent le pro-

Traité secret avec la France en 1670.

Digitized by Google

jet d'un traité entre les rois de France & d'Angleterre. Selon ce traité, Louis XIV devoit fournir à Charles 200,000 liv. par an pour le mettre en état de rétablir la religion catholique en Angleterre, & de se rendre indépendant du parlement; il devoit envoyer des troupes à son secours, en cas de soulévemens dans le royaume; & après qu'on auroit pourvu aux intérêts de la religion, les deux monarques devoient joindre leurs forces par mer & par terre, pour détruire la république de Hollande, dont ils partageroient les domaines entr'eux, & le jeune prince d'Orange qui étoit neveu de Charles. Ce plan fut mis sous les yeux de Charles qui l'adopta, & le lord Arundel fut dépêché à Paris pour le présenter. Louis XIV consentit aux conditions proposées, mais avec l'intention d'amener ensuite Charles à renverser l'ordre du projet, & à commencer par l'attaque de la Hollande; le traité fut rédigé sur le plan original par sir Richard Bealing, & agréé par les deux princes au commencement de l'année 1670; mais on garda de part & d'autre le plus grand secret sur des conventions si dangereuses au reste de l'Europe.

Buking-ham fait le projet d'un autre traité.

Tandis que Charles & son frére prenoient des mesures à l'insçu de la plupart des ministres, un de ceux-ci en prénoit de même à l'insçu de Charles. On connoissoit bien à la cour l'aversion de ce prince pour la Hollande: Buckingham étoit un favori de la duchesse d'Orléans sœur du roi. Pour qu'elle jouât un grand rôle en France, & pour le jouer lui-

même en Angleterre, il concerta avec elle une alliance entre ces deux puissances pour une nouvelle guerre contre la Hollande. Il en fit la prémiére ouverture à Roupégny l'ainé; & envoya ensuite le cher Elisec Leigthon à Paris vers la duchesse. Ils vouloient l'une & l'autre que leurs deux souverains s'en rapportassent à eux pour dresser les articles du traité. Louis XIV saisit avec empressement une intrigue favorable aux vues qu'il avoit lorsqu'il étoit entré dans le traité secret; mais comme il étoit bien informé du crédit de la duchesse sur l'esprit de son frére, laissant Buckingham à l'écart, il envoya cette princesse à Douvres, sous prétexte de voir Charles, mais dans le vrai pour lui persuader d'entreprendre sans délai de détruire la Hollande; & pendant cette entrevue, il affecta de se tenir lui-même sur les côtes de France opposées.

Le roi & le duc devoient aller ensemble à Douvres; mais par une cause accidentelle, Charles y vint seul, son frére étant resté à Londres pour prévenir les désordres qu'on craignoit à l'occasion des assemblées illicites, qui toutes devoient être fermées le dimanche suivant. Avant que le duc s'y rendît, la duchesse d'Orléans, qui n'avoit aucune connoissance du traité secret, proposa à Charles d'en faire un avec la France pour la guerre contre la Hollande, & le payement d'un subside qu'il auroit de la France tant que cette guerre dureroit; à quoi Charles consentit sur le champ. Lorsque le duc arriva, il pressa en vain son frére de s'en tenir aux termes du précédent

Accident qui le fait réussir.

Digitized by Google

traité, & de pourvoir aux intérêts de la religion & à l'établissement de son propre pouvoir au-dedans, avant de s'engager dans les difficultés d'une guerre qui alloit le rendre dépendant du parlement.

Cette entrevue jointe à la pompeuse ambassade de Buckingham à Paris, dont elle fut bientôt suivie, répandit l'alarme en Angleterre & en Hollande, & de-là dans tout le reste de l'Europe. La mort sinistre de la duchesse d'Orléans, arrivée peu de tems après cette nouvelle alliance, frappa même les imaginations d'un peuple qui lioit alors tous les événemens à la religion ; & cette fâcheuse impression fut confirmée par la réunion de Charles avec une dame françoise (*) qui étoit sa maîtresse, & que la cour de France envoya à Douvres avec la duchesse. » Il ne falloit, » disoit-on, rien attendre que de funeste de » ces conseils qui avoient été scellés par l'adul- » tére du roi, suivis d'un empoisonnement, » & où la perte d'une illustre république pro- » testante avoit été concertée au milieu des » fêtes & des réjouissances. Le ciel avoit » marqué son indignation pour ce fatal projet, » en frappant celle qui en avoit été la pré- » miére conductrice, avant qu'elle pût voir le » succès des piéges qu'elle avoit tendus ; mais » elle laissoit après elle une femme encore » plus dangereuse dans la maîtresse du roi, qui » tiendroit à jamais son amant enchaîné par

(*) Mlle. de Queroualle, créée depuis duchesse de Portsmouth. Elle remplaça la duchesse de Cléveland.

Digitized by Google

» les enchantemens d'un peuple naturellement
» ennemi du ſien. «

Quelque tems avant celui dont nous venons de parler, Charles rebuté des oppoſitions que ſes miniſtres & ſes deſſeins trouvoient dans le parlement, crut qu'il falloit diviſer le parti populaire. En conſéquence il avoit retiré ſa confiance à ſes miniſtres de l'ancien parti des royaliſtes, pour la donner à un nouveau miniſtére, pris dans le parti contraire. Southampton étoit mort. Clarendon avoit fini par être la victime de la vengeance de la ducheſſe de Cléveland, des intrigues de ſes rivaux, du reſſentiment des parlemens & de ſes propres imprudences. Le prince Rupert, le duc d'Ormond, le lord garde-des-ſceaux Bridgeman, le ſecretaire Trévor, le cher Guillaume Coventry, n'étoient plus des conſeils. Tout le pouvoir en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande étoit entre les mains de ſix hommes, ſavoir, Chifford, Arlington, Buckingham, Ashley Cooper, depuis comte de Shaftesbury, Lauderdale & Hoberts, dont les trois derniers avoient tiré l'épée contre le pére du roi. Chifford s'étoit élevé lui-même par la grande influence qu'il avoit dans la chambre des communes. Ashley Cooper en avoit encore plus dans celle des lords. Arlington, malgré ſon inclination ſecrette pour le catholiciſme, avoit conſervé des liaiſons avec les non-conformiſtes. Buckingham étoit leur favori, quoiqu'il fût l'ami de toutes les ſectes parce qu'il n'étoit d'aucune. Lauderdale étoit fort lié d'intérêt avec les presbytériens d'Ecoſſe; Cabale.

Digitized by Google

& Shaftesbury & Buckingham étoient portés par le peuple, parce qu'ils affectoient de respecter ses droits. Il n'y eut jamais de ministére si extraordinairement composé. Car le roi avoit une répugnance invincible à se fier à Shaftesbury: quoique Buckingham le divertît par ses saillies, il avoit été choqué du conseil que lui avoit donné ce duc, de s'adresser au parlement pour s'en faire autoriser à un divorce avec la reine; & il l'avoit envoyé une fois à la tour pour des offenses personnelles qu'il en avoit reçues. Arlington & Buckingham étoient ennemis mortels: & Buckingham, Shaftesbury & Lauderdale voyoient avec peine le crédit du duc d'Yorck sur son frére, s'imaginant qu'il traversoit le leur, ou du moins c'étoit les sentimens que ce duc leur supposoit. Mais à l'entrevue de Douvres, la duchesse d'Orléans réconcilia Arlington & Buckingham, remit ce dernier dans les bonnes graces du roi; & par des nœuds étroits, elle attacha fermement la fameuse cabale aux intérêts de la nouvelle alliance.

Mesures anti-populaires qui s'ensuivent.

Divers événemens qui se passérent environ dans le même tems, excitérent les craintes & donnérent de l'ombrage à la nation. Le duc d'Yorck déclara sa communion avec l'église de Rome. Le roi rompit la foi avec son peuple, en obtenant du parlement de grandes sommes pour défendre la Hollande, tandis qu'il avoit des engagemens secrets avec la France pour détruire cette république. Lorsqu'il lui fallut encore plus d'argent pour remplir ces engagemens, au-lieu de s'adresser au parlement, il

s'empara

s'empara par le conseil de Shaftesbury des revenus de l'échiquier; entreprise qui marquoit le mépris des loix, le dessein de régner sans dépendre des parlemens, & la persuasion où il étoit, que la guerre, qu'il alloit entreprendre, déplaisoit à son peuple. Il avança dans sa seconde déclaration d'indulgence, que le pouvoir de suspendre & de dispenser, appartenoit à la couronne. En vain publia-t-il que c'étoit simplement un arrangement politique, fait dans l'intention de mettre fin aux divisions qui partagoient ses sujets protestans, & attirer les commerçans de Hollande en Angleterre par la tolérance d'une religion semblable à celle de leur pays; sa déclaration irrita l'église parce qu'elle favorisoit les non-conformistes; elle mécontenta ceux-ci, parce qu'ils supposoient qu'on avoit eu en vue de favoriser les catholiques-romains; enfin, elle révolta les amis de la liberté & de la constitution qui s'écrioient: » que c'étoit renverser d'un seul » coup toutes les loix, pour lesquelles le » peuple Anglois avoit lutté durant onze cent » ans; attendu que si le souverain pouvoit » dispenser d'une seule loi sans le consente» ment du parlement, il pouvoit dispenser de » toutes. « Il y eut plusieurs actes de ce pouvoir de suspendre & de dispenser *. La vue d'une armée sur pied levée & entretenue sans l'aveu du parlement, faisoit trembler les sujets, & leur rappelloit que jamais leurs libertés

* On les trouvera dans Ralph, vol. I. pag. 213 &c. & pag. 223.

Digitized by Google

n'avoient été détruites que par une armée sur pied sous la direction de Cromwell. Ils croyoient voir leurs libertés & leur religion dépérir de jour en jour. Louis XIV mit le comble à leurs terreurs, en faisant déclarer à la cour impériale par son ministre, qu'il étoit résolu de détruire les Hollandois parce qu'ils étoient hérétiques.

Courage des Hollandois & du prince d'Orange.

Attaqués par les troupes de Cologne, d'Angleterre & de France, & par les vaisseaux de ces deux derniéres puissances, abandonnés par la Suéde qui menaçoit même de tomber sur l'empire, si quelqu'un de ses membres s'avançoit pour secourir la Hollande. Les Hollandois apprirent combien l'industrie est foible quand on a perdu l'usage des armes; & une triste expérience leur montra que les richesses peuvent bien tenter, mais non repousser un usurpateur. La destinée de quatre millions d'hommes libres dépendoit de la vertu d'un jeune homme de 22 ans. Charles lui offrit la souveraineté d'une partie des sept provinces, s'il vouloit abandonner leur défense; mais il refusa cette offre avec une juste hauteur d'ame. Comme on lui disoit qu'il vivroit donc pour être témoin de la ruine de son pays, il répondit: » non, je mourrai sur le dernier fossé: « son courage fut secondé par celui de ses compatriotes. Au défaut de toute autre ressource, ils se préparérent à transporter deux cent mille d'entr'eux avec leurs effets & leur liberté dans les lieux du globe le plus éloigné du séjour de leur ancienne indépendance. La vertu du prince gagna les cœurs des Anglois; ce que

Ils gagnent l'affection des Anglois.

souffroient les Hollandois attira leur commisération; leur générosité fut indignée de l'inégalité des forces entre les parties belligérantes; & une alliance avec la France, réveilla les anciennes antipathies & enflamma les nouvelles. Le spectacle qu'on vit alors, est un des plus remarquables que nous présente l'histoire du genre humain; deux des plus braves nations portant le fer dans le sein l'une de l'autre, & déplorant les blessures qu'elles se faisoient. Lorsque les députés Hollandois vinrent demander la paix à Charles, une foule d'Anglois suivoit leurs carrosses en pleurs; & la cour fut obligée de les faire venir à Hamptoncourt pour les éloigner de la vue du peuple, ce qui ne fit qu'augmenter la compassion publique. Les ambassadeurs d'Angleterre passant par la Hollande pour se rendre auprès de Louis XIV, les Hollandois les reçurent en criant: » Dieu garde les Anglois & le prince d'Orange. « De-là se formérent des liens d'affection réciproque entre les deux nations. Et de-là leur aversion pour ces princes qui s'efforçoient de les rendre ennemies. Les Anglois allérent même jusqu'à déprimer la valeur que le duc avoit montré dans les actions navales de la derniére guerre, & pour laquelle ils l'avoient honoré.

De tous les sujets de la Grande-Bretagne qui vivent à présent, il n'en est aucun qui ne doive peut-être toute la liberté dont il jouit, à la session du parlement qui s'assembla l'an 1672, immédiatement après ces événemens. Charles ouvrit la session en signifiant Courage du parlement en 1672.

à son parlement dans des termes altiers, qu'il ne vouloit point être contredit dans sa résolution de maintenir la tolérance qu'il avoit accordée, & qu'il entendoit augmenter son armée au-lieu de la diminuer. Il découvroit par-là qu'il se croyoit en droit de faire dépendre les loix de sa volonté, & de faire exécuter sa volonté par une armée établie sans le consentement du parlement. Mais la chambre des communes, animée d'un esprit vraiment Anglois, lui remontra que le pouvoir de dispenser qu'il s'attribuoit dans sa déclaration, n'appartenoit point à sa couronne; & Charles ayant fait une réponse ambiguë, ils insistérent dans une seconde adresse, pour en avoir une plus claire. Ils le pressérent dans une troisiéme, de renvoyer les officiers catholiques de son armée; & dans une quatriéme, de licencier l'armée elle-même dès que la paix seroit conclue. On passa contre les catholiques le fameux acte du Test, qui fit tomber le bâton de lord grand-trésorier des mains du lord Clifford, & celui de lord grand-amiral des mains du frére du roi. Charles déclina un conflit avec son parlement. Il renonça à ses prétentions au pouvoir dispensatif, rompant de ses propres mains le sceau attaché à la déclaration d'indulgence où il étoit énoncé; il déclara qu'il étoit disposé à donner satisfaction à son peuple, & laissa ses nouveaux ministres exposés à leur vengeance.

La cabale rompue. Pour échapper à cette vengeance, la cabale revira de bord subitement comme avoit fait

le maître. Shaftesbury disant tout haut : » qu'un prince qui s'abandonnoit lui-même, » méritoit d'être abandonné «, se mit à la tête du parti contraire à la cour, & fit grand bruit contre ces mesures anti-constitutionnelles qui avoient été prises par ses conseils. Buckingham se prépara à suivre son exemple. Arlington, qui avoit été piqué quelque tems auparavant de la préférence donnée à Clifford pour la charge de grand-trésorier par le crédit du duc, & qui d'ailleurs avoit épousé une femme hollandoise, fit sa cour secrétement au prince d'Orange & aux Etats de Hollande, & se joignit dans le parlement au parti populaire. Clifford se retira furieux dans la province. Lauderdale seul, avec l'impétuosité de caractére commune aux gens de son pays & celle qui lui étoit personnelle, pressa Charles, mais en vain, de faire marcher en Angleterre l'armée d'Ecosse ; & voyant qu'il ne pouvoit l'y engager, il épousa les plaintes nationales contre le duc, espérant détourner par ce moyen l'orage qui le menaçoit lui-même.

Cependant le parlement témoignant fortement son mécontentement de la continuation de la guerre, bientôt après Charles fit la paix avec les Hollandois. L'opposition du parlement à la guerre, lui servit à se justifier auprès des François de ce qu'il se détachoit d'eux ; mais en récompense il offrit sa médiation pour la paix entr'eux & les Hollandois.* Durant Paix.

* Mémoires de Guillaume Temple, depuis 1672 jusqu'en 1673, p. 378.

Digitized by Google

cette médiation, les deux nations le presserent d'être leur arbitre, & elles se soumettoient aux conditions qu'il voudroit leur prescrire; * mais il évita de prendre aucun parti. La guerre continua quatre ans, pendant lesquels il laissa six mille hommes de troupes angloises au service de France, & permit aux Hollandois d'en lever dans la Grande-Bretagne. ** Il est très-probable, que tandis que les négociations tiroient à leur fin, il reçut de grandes sommes d'argent des deux côtés, savoir de la France d'une part, *** & de l'autre, de la Hollande & de l'Espagne; † ce qui ne l'empêcha pas de traverser toujours la paix. Lors même qu'elle fut conclue, il fit tout ce qu'il put pour la rompre; & ce fut dans cette intention qu'il envoya le duc de Monmouth avec une armée en Flandres pour s'opposer à la France. Mais soit que les Hollandois ne comptassent pas sur son amitié, soit plutôt qu'ils eussent envie de l'attirer dans une guerre avec la France, § & d'en être les simples spectateurs, ils évitérent de se joindre à lui, & la guerre fut terminée.

Réflexion. Supposons que Charles II, profitant des foibles de son frére pour le pouvoir arbi-

* Mémoires de Guillaume Temple, depuis 1672 jusqu'en 1673, p. 418, 428, 434, & dans ses lettres.

** Ibid. p. 377; & gazette du 9 avril 1688.

*** Lettres du lord Danby.

† Voyez les deux lettres de Temple, datées du 17 & du 24 Juin 1676.

§ C'est ce que Fagel laisse entrevoir à Temple. Voyez ses mémoires. Comparez aussi le passage des mémoires du lord North qui se trouve dans le North's-Examen pag. 474.

Digitized by Google

traire & la religion catholique-romaine, ſoit entré dans le traité ſecret de 1670, uniquement pour ſubvenir à ſes beſoins aux dépens de la France; qu'il ſe départit de ce premier traité en ce qui concernoit la religion & le parlement d'Angleterre, dès que par celui de 1671 il trouva l'occaſion d'animer la France & la Hollande l'une contre l'autre; qu'il entra dans la guerre avec l'intention d'affoiblir la Hollande, de faire rendre juſtice à ſon neveu le prince d'Orange, * & de s'en retirer † lorſqu'il verroit la partie bien en-

* Le traité ſecret de 1670 montre que Charles avoit à cœur les intérêts du prince d'Orange dans la guerre projettée. Il paroît par un paſſage des mémoires du lord North, qu'on trouvera dans le *North's-Examen* p. 484 & 485, qu'il ſe propoſoit auſſi l'intérêt de ſon neveu lorſqu'il entra dans la ſeconde guerre de Hollande. L'autorité du lord North eſt d'un grand poids, non-ſeulement parce que c'étoit un homme de probité que ſon rang mettoit à portée d'être mieux inſtruit que les autres, mais parce que ſes mémoires n'ont pas été faits pour être publiés. Il eſt certain que le maſſacre de De Wit & l'élévation du prince d'Orange, furent la ſuite de l'opinion répandue en Hollande, que les affronts faits au prince d'Orange étoient la cauſe du reſſentiment de Charles.

† Il y a dans les œuvres de Temple, vol. 1 p. 83, un morceau remarquable, par lequel on voit qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que l'intention de Charles, en s'engageant dans la ſeconde guerre de Hollande, étoit de la mettre aux priſes avec la France & de ſe retirer enſuite en Angleterre. C'eſt un mémoire préſenté l'an 1671 au lord garde-des-ſceaux Coventry. Dans ce mémoire, Temple examine trois queſtions: la prémiére, ſi l'Angleterre devoit reſter dans l'inaction, & laiſſer croître le commerce & la puiſſance maritime de la Hollande. La ſeconde, ſi l'Angleterre devoit ſuſciter une guerre entre la France

Digitized by Google

gagée entre la France & la Hollande, afin que l'Angleterre se saisît pendant ce tems-là de tout le commerce du monde ; qu'il se

& la Hollande, & se tenir elle-même tranquille. La troisiéme, si elle devoit s'unir avec la France pour la destruction de la Hollande. Il rejette également le prémier & le dernier projet, & penche pour le second s'il pouvoit être effectué.

On peut s'appercevoir dans tout le reste des ouvrages de Temple, qu'il étoit grand ennemi de la seconde guerre de Hollande. Mais les passions des hommes confondent souvent un objet avec les circonstances qui l'accompagnent. Temple, comme tous ceux qui aimoient la patrie, fut révolté de la conduite de la cabale dans les prémiéres années de cette guerre. D'ailleurs, comme les hommes jugent souvent des actions par les événemens qui en sont la suite, il peut avoir pensé en 1670, qu'il étoit bon de mettre les Hollandois & les François en train de se faire la guerre; & avoir trouvé mauvais en 1678, qu'on eût souffert que la France prît dans le cours de cette guerre trop d'agrandissement.

La plus légére critique en fait d'histoire, peut découvrir dans les deux parties des mémoires de Temple, qu'il n'étoit pas initié dans bien des secrets de son maître. Lors de la négociation en Hollande, le lord Arington, le chevalier Gabriel Sylvius & De Cros, y furent envoyés en divers tems avec des pouvoirs dont il n'avoit aucune connoissance. Aucun roi d'Angleterre n'a poussé la dissimulation aussi loin que Charles II. Les mauvais procédés qu'il avoit essuyés au-dehors dans sa jeunesse, & ceux qu'il essuya depuis au-dedans de la part d'une partie de ses sujets, lui inspirérent une méfiance générale de tous les hommes; & il étoit d'autant moins possible de lui échapper, que par la facilité naturelle de ses maniéres il gagnoit la confiance de chacun. La duchesse de Portsmouth fut la seule personne de son royaume à laquelle il se fia; & encore la trompa-t-il quelquefois pour tromper les autres. Ceci peut être regardé comme la clef de son régne, qui est le plus embarrassant de l'histoire d'Angleterre.

Digitized by Google

retira en effet dès que ces objets furent remplis ; qu'il fit de ses ennemis ses ministres, pour qu'on leur imputât l'odieux d'une guerre désagréable au peuple, & des mesures qu'il fallut prendre en conséquence contre le gré de ce même peuple ; qu'il se prêta ensuite au mécontentement de la nation pour exposer ses ministres, se sauver lui-même, & avoir une excuse auprès de la France de ce qu'il l'abandonnoit ; qu'il prolongea & traversa les négociations de la paix, * & qu'il tâcha de rallumer la guerre dans la seule vue de donner à l'Angleterre le moyen de s'assurer la possession du commerce exclusif dont elle s'étoit emparé ; qu'il fournit des troupes aux deux puissances, pour empêcher que les Anglois

* Le prince d'Orange ne fit point de difficulté de dire à Temple, que la prolongation de la guerre étoit l'ouvrage de Charles. Mém. de Temple p. 434. Ses propres termes furent : » que la paix depuis deux ans étoit entre » les mains du roi ; qu'il n'avoit tenu qu'à lui de la faire » à telles conditions qu'il auroit jugé convenables pour » la justice & la sûreté, tant de lui-même que de ses » voisins ; que personne n'ignoroit que la France n'étoit » pas en situation de refuser celles qu'il proposeroit, ou » de risquer une guerre avec l'Angleterre, unie avec le » reste des alliés ; que la moindre démonstration qu'il » en feroit, si elle étoit crue en France, amêneroit la » paix ; que toutes ces choses avoient été représentées » en Angleterre par M. van Beuninghen ; qu'on avoit » offert à S. M. d'être l'arbitre, & d'en passer par-tout » où elle voudroit ; qu'elle n'avoit pas fait un mot de » réponse, & avoit reçu toutes ces avances avec une » froideur sans égale, quoique bien des gens fussent » persuadés qu'elles méritoient plus d'attention ; & » que c'étoit cette conduite qui, plus que toute autre » chose, l'avoit mis dans le cas de songer à faire une » paix séparée. «

Digitized by Google

de perdissent l'esprit guerrier, pendant que leur pays jouissoit de tous les avantages de la paix ; & que ne pouvant faire durer la guerre plus long-tems, il prit de l'argent des deux côtés, parce qu'il les considéroit les uns & les autres comme ses ennemis. Supposons, dis-je, que Charles ait dirigé sa conduite sur ce plan, & nous y trouverons une combinaison politique aussi profonde qu'il y en ait jamais eu.

Mais dans cette hypothèse, il faudroit avouer que le systême de Charles eut le sort de la plupart de ceux que forme la profondeur de la politique, parce qu'il tourna contre lui-même. Ses ministres firent tomber sur lui la haine à laquelle il comptoit les exposer : ses offres furent réjettées par le prince d'Orange ; il ne pouvoit se faire un mérite d'une politique qui animoit la France & la Hollande l'une contre l'autre, sans la rendre vaine ; il ne pouvoit ni avouer la permission secrette qu'il donna de lever des troupes dans son royaume, sans alarmer la jalousie de la nation par la crainte qu'il ne rappellât ces troupes pour s'en servir contr'elle ; ni avouer qu'il avoit dupé la France & la Hollande en prenant de l'argent de toutes les deux, sans acheter la réputation d'un grand politique par la honte personnelle dont il se couvroit. Enfin, la 2e. guerre de Hollande fut blâmée en Angleterre de tous les partis ; des Torys qui crurent qu'on ne les éloignoit du pouvoir que pour s'en frayer le chemin, & des Whigs qui crurent qu'on n'avoit choisi leurs chefs pour en

Digitized by Google

être d'abord les instrumens, qu'afin de les en rendre à la fin les victimes.

D'un autre côté, si on suppose que Charles II avoit sérieusement envie d'ensevelir dans le même tombeau la religion protestante, les libertés de l'Angleterre & la république de Hollande, il peut être regardé comme le plus coupable des princes anglois : & si nous imputons à la légéreté ou à l'influence de l'or étranger, l'indécision & les tergiversations qui caractérisérent sa conduite, après qu'il se fut retiré de la guerre, il nous paroîtra pour lors un prince bien méprisable. Mais que ses motifs ayent été réellement aussi bas & aussi criminels qu'on le suppose généralement, les suites en ont été heureuses pour les Anglois ; & cet exemple doit être mis au nombre de plusieurs autres de leur histoire, qui prouvent que le bien de cette nation est souvent résulté du mal qu'on prétendoit lui faire. Car c'est de l'époque de cette guerre qu'il faut dater cette supériorité dans le commerce, & les forces navales que l'Angleterre a établis sur les ruines du commerce de la France & de la Hollande, & ces soupçons contre Charles & son frére qui ont fait échouer dans la suite toutes les entreprises de l'un & de l'autre sur les libertés de leurs sujets.

Démêlés entre le roi & le parlement cinq ans durant.

Quoique Charles vers la fin de la guerre de Hollande eût quitté les erremens qui avoient aliéné les esprits à son peuple, conserva le sentiment du danger qu'il avoit couru. Les cinq anniées suivantes se passérent en débats continuels entre les communes & leur sou-

Digitized by Google

verain. Charles reçut deux adresses de leur part contre le mariage du duc avec la princesse de Modène, quoique déja célébré par procureur. Et quoique la négociation de son mariage avec une autre princesse catholique eût été vue avec assez d'indifférence quelques années auparavant, lorsque les terreurs du papisme étoient moins fortes; il y eut des délibérations & des adresses contre les armées sur pied, contre les sujets du mécontentement national, contre les ministres du roi; ils portérent des plaintes réitérées contre Lauderdale; ils interrogérent Buckingham & Arlington à leur barre, profitant de l'ancienne inimitié qu'il y avoit entre ces lords, & qui éclata par des accusations réciproques. Ils se préparérent à attaquer Danby. Chaque assemblée populaire ne négligeoit rien pour entretenir le cri du papisme dans le peuple; & les subsides furent refusés presqu'aussi souvent que demandés. Le roi d'un autre côté arrêta, par une prorogation, le bill d'*habeas corpus*, le grand palladium de la liberté angloise; il tâcha d'éteindre le sentiment d'opposition à son pouvoir, en mettant sur le tapis dans la chambre des lords un bill pour imposer le serment de non-résistance aux membres des deux chambres, & à tous ceux qui étoient en place. Mais cette chambre qui, dans le prémier enthousiasme du peuple pour le roi, avoit imposé, même sans délibération, le même serment aux ecclésiastiques & à ceux qui avoient quelque charge ou quelque emploi dans les bourgs, prit dix-sept jours pour délibérer sur

Digitized by Google

l'extension qu'on vouloit lui donner; & cet intervalle fut cruel pour la nation qui croyoit qu'il y alloit du sort de ses libertés & de celles de sa postérité. Après que le bill eut passé dans la chambre des lords, Charles trouva qu'il ne pouvoit le risquer dans celle des communes. Quand celles-ci le pressérent d'entrer dans une guerre contre la France, il leur demanda de lui avancer l'argent nécessaire pour la pousser; & lorsqu'il spécifia la somme, on vit le souverain & les sujets marchander ensemble comme de simples trafiquans pour une affaire de négoce. La méfiance à l'égard de Charles & la haine contre le duc qui passoit pour un homme dur, augmentérent de jour en jour; & ces deux princes attendoient l'exclusion ou quelque chose d'approchant, avant qu'il en fût question dans le parlement.

Charles espére vainement de terminer les divisions par le mariage du prince d'Orange.

Charles se flatta en vain, qu'en mariant la fille de son frére au prince d'Orange l'an 1677, il regâgneroit la faveur du peuple que lui & son frére avoient perdue pendant la premiére guerre de Hollande. Le pensionnaire de Wit risqua tout pour faire sa cour aux mécontens en Angleterre * pendant la seconde. † Le prince d'Orange y forma un parti régulier, sans avoir presque aucun besoin de faire la sienne à des gens qui, dans la cause commune, lui tendoient les bras. Depuis la conclusion de la paix jusqu'à son mariage §, il

* D'Estrades 1665.
† Lettre du lord Offory, dans Ormond de Carte, 447. Et Guillaume Temple.
§ Temple. Lettre du lord Offory.

Digitized by Google

conserva les mêmes liaisons, quoiqu'il eût fait espérer à Charles qu'il les romproit. Le prince devoit son élévation, non à la noblesse ni aux ordres de l'état, mais au peuple * : de-là la conformité de sentimens & de situation entre son parti en Hollande & le parti populaire en Angleterre. Les intérêts de la religion auxquels on faisoit alors plus d'attention qu'on n'en fait à présent, nouérent aussi entre les particuliers des deux contrées une étroite amitié. Une partie des officiers, après que l'armée fut licenciée, & plusieurs membres du clergé des non-conformistes après qu'il fut supprimé, se retirérent en Hollande, où ils se formérent eux mêmes en assemblées politiques, & entretinrent des correspondances avec de pareilles assemblées de leurs amis établis en Angleterre. C'est aux intrigues de ce parti qu'il faut attribuer en quelque sorte les derniers différends entre Charles & son parlement. Le prince d'Orange avoit éludé en 1674 le mariage avec la fille du duc, qu'on lui avoit offerte dans ce tems où les contestations entre Charles & la chambre des communes n'étoient pas encore échauffées; mais voyant actuellement la bréche bien ouverte, il pressa pour la conclusion de cette affaire, soit qu'il voulût étouffer par-là les divisions en Angleterre, soit qu'il voulût les tourner à son propre avantage. Il y eut dans le cours de cette négociation certaines choses qui sembloient présager l'avenir; car le prince qui étoit alors en Angleterre, ne

* D'Avaux, premier vol. p. 1 & seq.

recevant pas la réponse à sa proposition aussitôt qu'il l'attendoit, il pria le cher Guillaume Temple de dire au roi » qu'ils en étoient au » point de vivre désormais comme les plus » grands amis ou comme les plus grands en» nemis «; & le duc qui avoit une répugnance extrême pour cette alliance, n'y consentit que par complaisance pour son frére.

Les conséquences de ce mariage furent des alternatives de craintes, d'espérances, de soupçons, de confiance, de complimens & d'apologies entre le prince d'une part, & le roi & son frére de l'autre. Mais comme le cœur humain s'attache naturellement à ce qui est contraire à l'objet de son aversion, l'affection du peuple que Charles & son frére avoient perdue, parce qu'ils s'étoient liés d'intérêt avec la France & la religion catholique, se tourna vers le prince d'Orange, parce qu'il étoit regardé comme le boulevard contre l'une & l'autre. Il profita très-habilement de cet avantage. Sa résidence étant à portée de l'Angleterre, une foule d'Anglois venoit lui faire leur cour, quelques-uns par égard pour le roi, d'autres par la raison qu'il succéderoit un jour à la couronne; & peut-être y en avoit-il quelques-uns d'un génie plus hardi, qui étoient amenés par le motif de lui faire anticiper cette succession. Il témoignoit au parti populaire dans le particulier les mêmes égards qu'il montroit au parti du roi en public. Après son mariage, il y eut ordre aux secretaires d'état de correspondre d'office

avec lui. * Sa position par rapport aux affaires d'Angleterre, lui fournit d'ailleurs bien des occasions de gagner successivement les ministres du roi. Il les traitoit avec le ton de l'égalité, de la simplicité & de l'amitié. Les louanges qu'il donnoit aux honnêtes & aux habiles gens, lui firent des amis; & comme il n'avoit pas le droit de reprendre, il ne se fit point d'ennemis. †

Shaftesbury forge la conspiration des catholiques.

Un ami offensé est de tous les ennemis le plus désespéré. Shaftesbury qui s'étoit joint avec le roi & le duc pour élever le pouvoir de la couronne, parce qu'en étendant ce pouvoir il étendoit le sien; mais qui, abandonné par le roi, s'étoit mis à la tête du peuple pour satisfaire sa vengeance, pourvoir à sa propre sûreté & ouvrir une nouvelle carrière à son ambition; cet homme insinuant & imposant dans le particulier, éloquent & hardi en public, plein de ressources dans l'une & l'autre circonstance; cet homme qui, formé dans les

* On trouve dans le dépôt des papiers à Londres un grand nombre de copies de lettres d'office, écrites à ce prince, qui apprennent bien des circonstances curieuses de ces tems-là.

L'établissement pour le dépôt des papiers, fait grand honneur au régne de sa majesté, & à la mémoire de feu M. Grenville. Durant l'administration de celui-ci, trois gentilshommes distingués par leurs connoissances & leur industrie, ont été chargés de mettre en ordre les papiers d'état d'Angleterre qui étoient un vrai chaos; & ils remplissent très-fidélement ce qu'ils doivent au public.

† Les lettres du roi Guillaume sont les mieux écrites que nous ayons de son tems.

Digitized by Google

les écoles des troubles civils, dans le long parlement, dans les révolutions de Cromwell & celles qui suivirent sa mort, connoissoit la force des rumeurs populaires, quand les passions du peuple sont en fermentation; Shaftesbury forgea le conte de la conspiration des catholiques en 1678, afin d'écraser le duc & peut-être le roi sous le poids de la haine & de la terreur que la religion romaine inspiroit à la nation. * Il étoit de plus animé par des injures personnelles faites & reçues. Car le roi lui ayant dit : » Shaftesbury, vous êtes le » plus grand coquin du royaume; « » coquin de sujet, SIRE, « lui dit-il en faisant une profonde révérence. Et le duc l'ayant attaqué fort vivement sur un de ses discours au par-

* On a douté beaucoup si Shaftesbury fut l'auteur de cette fiction, ou s'il ne fit que s'en servir, lorsqu'elle fut annoncée comme une réalité. Quelques papiers que j'ai vus, m'ont convaincu qu'elle étoit son ouvrage, quoique ceux qu'il employe comme dénonciateurs outre-passérent leurs instructions. L'objection ordinaire contre cette opinion, est l'absurdité des circonstances imaginées. Shaftesbury, pressé lui-même par rapport à cet article, fit une réponse qui montre également l'irrégularité & la profondeur de son génie. Elle est rapportée dans le North's-Examen p. 95. Un lord, qui étoit un de ses confidens dans le parlement, lui demanda un jour » ce qu'il entendoit faire » avec cette conspiration si contraire au sens commun, » qu'à peine pouvoit-elle prendre parmi d'autres » que des imbécilles; & pourquoi il s'obstinoit à » vouloir que les gens sensés y ajoutassent foi, spécia» lement dans le parlement: « » N'importe, répondit-il, » plus elle est absurde, meilleure elle est. Si nous » ne pouvons leur faire avaler quelque chose de plus » ridicule que cela, nous n'en ferons jamais rien de » bien. «

lement : » Je suis bien aise, lui dit-il, que » votre altesse royale m'ait épargné les noms » de lâche & de papiste. « Le plan de cette conjuration renfermoit l'assassinat de Charles & de son frére, une invasion, l'incendie de la ville & un massacre des protestans. Elle étoit calculée dans ses grands traits pour attirer l'attention des prémiers rangs du royaume, & dans le détail des circonstances, pour gagner la crédulité du plus bas peuple. En faisant du duc un des objets de l'assassinat, elle prévenoit le soupçon que ce fût une invention dirigée contre lui ; & en accusant la reine que le roi n'aimoit pas, elle donnoit jour à séparer les intérêts des deux fréres. Dès la prémiére dénonciation qui en fut faite, elle se répandit par-tout en un instant. Le merveilleux même de l'histoire lui donnoit de la vraisemblance, parce qu'il étoit presque impossible de croire qu'elle fût une fiction de l'esprit humain. Un concours d'accidens qui n'a point d'exemple dans l'histoire, vint d'ailleurs à l'appui de l'erreur. On saisit les lettres de Coleman, qui dévoilérent une correspondance établie entre le duc & la France contre les intérêts & la religion de son pays. Celle que Danby entretenoit avec la même puissance, pour l'argent qu'en tiroit le roi, fut aussi découverte ; ce qui enveloppa Charles dans la disgrace de son frére. Mais rien ne fit tant d'impression que le meurtre de Godefroy qui, en qualité de magistrat, avoit rendu la conspiration publique. Chaque protestant s'imagina sentir un poignard dans son sein. Shaf-

Digitized by Google

tesbury connoissoit trop bien la nature de l'esprit humain, pour ne pas tirer parti de ce dernier accident. Il suggéra aux gens de sa faction d'appeller les yeux au secours de l'imagination, afin de mettre le comble à l'effroi du peuple. On exposa publiquement dans les rues pendant trois jours le corps du mort dans un état hideux, couché dans une biére avec l'épée qui le perçoit. On le porta ainsi processionnellement par la ville jusqu'au lieu de sa sépulture, comme les reliques d'un martyr de la religion protestante. Il étoit précédé par soixante & douze ecclésiastiques; près de mille personnes de condition le suivoient avec une multitude innombrable, formant une longue file & marchant dans un morne silence, qui étoit une annonce plus dangereuse que les clameurs & la confusion de ceux qui fermoient la marche. Shaftesbury, qui en politique n'avoit pas le moindre sentiment d'honneur, inventoit des bruits convenables à ses desseins; il avoit des gens dans son parti pour les répandre de vive voix, & d'autres pour les faire circuler par des écrits dans tout le royaume: aussi dépourvu d'humanité que d'honneur, il autorisoit ce qu'il avoit imaginé par des procédures juridiques; & il vit sans remords, conduire des prisonniers à l'échafaud sur des charges qu'il avoit controuvées, intéressant ainsi jusqu'aux passions de l'honneur & de l'étonnement publics, pour rendre croyables des choses que le sang froid n'auroit pas manqué de rejetter comme absurdes. Cette trame eut d'abord un succès que rien n'arrêta. Les avo-

cats & les juges de la couronne, & la plupart de ceux qui étoient au service du roi, n'y furent pas moins trompés que les derniers du peuple. Le lord Danby, celui des ministres du roi qui avoit le plus de pouvoir, fut le prémier à donner du crédit à l'imposture, pour se soustraire lui même aux poursuites du parlement, en leur substituant un autre objet à sa place. Les lords Essex, Halifax, Sunderland & Roussel, qui étoient du parti populaire, secondérent le zéle des derniers ministres du roi, Buckingham, Lauderdale & Shaftesbury contre ce complot chimérique; & le roi, pour éviter l'imputation de papisme, entra dans la poursuite d'une conjuration qu'il savoit être une fable.

L'exclusion du duc d'Yorck fondée sur cette conjuration.

La dénonciation n'en fut pas plutôt faite qu'on la fit servir au dessein de donner au duc d'Yorck l'exclusion du trône: & jamais ressort politique ne fut manié plus habilement. Avant même qu'il s'agit de la conspiration, l'on avoit eu soin de préparer les esprits dans le public par un nombre de brochures qui adjugeoient au parlement le droit de changer la succession à la couronne dans le cas où le successeur professeroit les principes de la religion romaine; la prémiére de ces brochures fut écrite par un homme à qui Buckingham, Shaftesbury, & le lord Wharton en avoient donné la commission. Le duc leur en fit de sanglans reproches; ils reconnurent cet écrit; mais ils s'excusérent, en disant que l'auteur avoit été plus loin qu'ils ne vouloient. Au bruit de la conspiration, la

Comment on y avoit préparé les esprits.

Digitized by Google

terreur avoit été si grande & si générale, que tout le monde s'étoit muni d'armes dans la capitale & dans les provinces ; le parti populaire charmé de l'occasion d'affoiblir la puissance du roi sur la milice, imagina de laisser par l'autorité de la loi ces armes entre les mains de ceux qui s'en étoient pourvûs ; & fit passer dans les deux chambres un bill qui les y autorisoit. Les communes craignant l'interposition de l'armée, suppliérent le roi de la congédier, & lui fournirent de l'argent en conséquence. Pour renverser le ministére, elles accusérent le prémier ministre Danby, pour s'assurer de la pluralité des voix dans la chambre des lords : elles firent si bien, que le roi donna son consentement à un bill qui en excluoit les catholiques-romains. Afin de flatter l'ambition des différens partis qui avoient des vues sur la succession à la couronne, & de les engager par cet artifice à concourir au succès du projet de l'exclusion, il fut résolu qu'on laisseroit le nom du successeur indéterminé dans le projet du bill ; & la proposition faite par le lord Roussel à la chambre, de décider que l'opinion que les catholiques avoient de la religion du duc, étoit la cause de la conspiration, fut comme le prémier pas pour lier cette conspiration avec l'exclusion. Le roi aigri dans ce moyen, ou par un parlement qui lui avoit été si fidéle dans sa jeunesse, prit le parti de le dissoudre au bout de seize ans de séance : démarche imprudente qui mettoit une nouvelle élection entre les mains du peuple, dans un tems où tous les esprits étoient en feu.

Le roi, pour rompre ce projet, dissout son prémier parlement.

Mais il envoye son frére en exil.

Charles s'apperçut trop tard de son erreur. Il voulut la réparer avant que le nouveau parlement s'assemblât. Il pressa son frére, & le fit presser par quelques évêques de se conformer à l'église anglicane; mais ce fut en vain. Alors il engagea secrettement Lady Pawis à prier le duc au nom de son mari & de quatre autres lords, enfermés dans la tour pour la conspiration, de sortir du royaume afin de conjurer la fureur du public contre les lords; mais le duc fut sourd à ses priéres. Enfin, le roi lui ordonna de partir, & il obéit avec répugnance. Il demanda permission d'emmener avec lui la princesse Anne sa fille; elle lui fut refusée; mais ayant demandé à son frére une déclaration par laquelle il reconnût que la mére de Montmouth n'avoit jamais été sa femme, cet article lui fut accordé. L'exil du duc fut en partie l'ouvrage de Danby, qui soutenoit que le roi n'avoit pas d'autre moyen d'écarter l'imputation de se laisser gouverner par le conseil des catholiques. Mais rien n'y contribua tant que les sollicitations de la duchesse de Portsmouth, que Shaftesbury flattoit de l'espérance de faire tomber la couronne sur la tête de son fils le duc de Richmond.

Les prétentions du duc de Monmouth se déclarent.

Cependant il s'éleva un nouvel objet propre à augmenter la fermentation des esprits, & à mêler dans le cœur du roi les chagrins d'un pére à ceux d'un frére. Le duc de Monmouth son fils naturel, jeune, beau par excellence, brave, généreux, populaire & tendrement aimé de son pére, avoit reçu son édu-

cation à Oxford, avec une partie de la fleur de la jeunesse Angloise, & servit avec l'autre dans l'armée; de sorte qu'il joignoit tous les avantages des liaisons d'amitié que peut former un particulier à ceux qui accompagnent une extraction royale. Un certain Ross Ecossois, son tuteur, soit par attachement pour son pupille, soit pour devenir lui-même un personnage, alluma le premier dans ce jeune cœur une ambition sans bornes, en lui faisant accroire, ou en lui persuadant de faire croire aux autres que le roi avoit contracté secrettement un mariage avec sa mére. Ross alla plus loin; il conseilla à Cosins évêque de Durham, de faire de sa main un certificat de ce mariage, & de le déposer dans un coffre fort, disant que, si le duc d'Yorck abjuroit la religion catholique, on ne produiroit pas l'attestation, mais que s'il ne se convertissoit pas, tous les moyens d'exclure un papiste du trône étoient bons. Cosins avertit le roi sur le champ de ce qui se passoit, mais ce prince n'y fit pas d'attention, ne soupçonnant rien de la part de Monmouth, & attribuant le tout à la pétulance de son tuteur. Cependant après la mort de Ross, Cosins publia que ce prélat avoit laissé un tel certificat. Le roi, à la mort du duc d'Albemarle, avoit supprimé la charge de lord général de l'armée, qu'il regardoit comme trop considérable pour un sujet. Mais en 1674, tems où l'on appréhendoit que les mécontens de la nation n'en vinssent à des violences, le duc de Monmouth représenta que les officiers de l'armée avoient scrupule de

faire feu sur les mutins sans un ordre du général qui les y autorisât ; & sous ce prétexte, il obtint du roi le rétablissement de cette charge en sa faveur. Il donna des instructions sur la forme de sa commission pour y être appellé simplement *fils du roi*, sans ajouter le mot de *naturel* selon l'usage. Le duc d'Yorck, qui s'étoit opposé vainement à sa promotion, ayant appris cette circonstance, envoya ordre à l'officier d'expédier la commission dans la forme ordinaire. Celui-ci obéit, & remit la commission à Vernon secrétaire du duc de Monmouth. Mais Vernon raya le mot de *naturel* par ordre de son maître. Le duc d'Yorck eut soin de se trouver avec le roi lorsqu'elle lui fut présentée, & se plaignit de l'interpolation.

Le roi, sans rien répondre, prit une paire de ciseaux, coupa la commission par le milieu, & demanda qu'on lui en apportât une autre. C'est ainsi que se manifestérent pour la premiére fois la rivalité entre les deux ducs, & les hauts projets que Monmouth nourrissoit en secret. Depuis ce moment la duchesse de Portsmouth & le lord Danby, soutinrent Monmouth dans la faveur du roi, afin de contre-balancer l'influence du duc qu'ils jugeoient incompatible avec la leur. L'animosité entre l'oncle & le neveu se fortifia par un soupçon que le duc d'Yorck ne cacha point sur la naissance de Monmouth ; il prétendit qu'il étoit fils de Robert Sidney, le plus bel homme de son tems, qui avoit coutume de se vanter des faveurs de la mére

Digitized by Google

de Monmouth, & à qui le duc imaginoit que le duc ressembloit par sa beauté. * Lorsque le bill pour exclure les catholiques du parlement fut porté à la chambre des lords, le duc d'Yorck demanda, les larmes aux yeux, d'être excepté, & ne fut sauvé que par deux voix; le duc de Monmouth sortit de la chambre, & se contenta de s'absenter durant la délibération; mais actuellement il se déclaroit ouvertement pour l'exclusion; & ses partisans assurant sa légitimité, soutenoient par-tout qu'il étoit le plus proche héritier de la couronne.

Apparences qui promettent l'exclusion dans le second parlement.

Au commencement de 1679, la nouvelle chambre des communes reprit l'affaire de l'exclusion. Elle suivit les traces de ses prédécesseurs, mais avec plus de force qu'ils n'en avoient eu. Car le clergé & les non-conformistes s'étant réunis d'intérêts, ils avoient formé une chambre des communes plus ardente que l'autre. Ils arrêtérent que la perspective de la succession du duc à la couronne étoit cause de la conspiration des catholiques. Immédiatement après ils passérent un bill pour l'exclusion du duc d'Yorck, & l'envoyérent aux lords par le lord Roussel. Et pour tranquiliser le peuple, en mêlant ses intérêts avec ceux de la chambre des communes, ils proposérent en même-tems différens bills en sa faveur. En vain le roi avoit offert, pour prévenir le coup, de mettre au pouvoir d'un successeur catholique de si grandes limita-

* Il étoit frére des fameux Henri & Algernon Sidney.

tions, qu'elles ne lui auroient guéres laissé que le titre de roi. Le duc dans son exil se plaignit de ce projet de son frére, encore plus que de celui de la chambre des communes; & le prince d'Orange le combattit par des remontrances, soit qu'il crût que la monarchie une fois avilie dans son beau-pére, ne reprendroit pas son éclat dans son épouse, ou qu'il ne souhaitât pas de voir terminer des divisions dont il pouvoit tirer avantage pour lui-même. Le roi n'avoit pas été plus heureux dans ses efforts pour désunir le parti qui lui étoit opposé. Il avoit pris les chefs de ce parti, Sunderland, Essex & Halifax pour ses ministres; il leur avoit donné pour adjoints Hyde & Godolphin, qui n'étoient que de froids amis de son frere; il avoit nommé un nouveau conseil, où il entroit encore un plus grand nombre de gens du parti populaire, & avoit mis Shaftesbury à leur tête; mais toutes ces précautions lui furent inutiles. Quelques-uns de ses nouveaux ministres lui conseillérent l'exclusion; d'autres le bannissement du duc. Le lord Roussel, dans le tems même qu'il étoit membre du nouveau conseil, avoit proposé aux lords l'arrêté préparatoire du bill de l'exclusion. Et Sunderland, Essex, Halifax avec la duchesse de Portsmouth, sollicitérent Charles de s'engager publiquement à ne jamais rappeller le duc sans le consentement de son conseil. Plusieurs autres circonstances promettoient le succès du bill. Dans les bouillons d'une effervescence forte & générale de la passion

Digitized by Google

pour le bien public, les hommes sont aussi touchés des dangers de la postérité que des leurs. La haine & la terreur du papisme s'étoient portés naturellement sur un prince qui le professoit publiquement. Le roi qui ne s'attachoit solidement qu'à très-peu de monde, passoit pour n'avoir que très-peu de gens qui lui fussent attachés. Son frére qu'on savoit être l'ennemi d'un grand nombre de personnes, étoit connu pour avoir beaucoup d'ennemis. Danby, à la chûte de la cabale, avoit bien ramené derrière le trône, à leur ancien poste, le clergé que la déclaration d'indulgence avoit effarouché ; mais la découverte de la conspiration des catholiques rompit de nouveau cette union ; car, dès qu'ils vinrent considérer que le duc professoit le catholicisme, & que les deux princes étoient mariés à des catholiques, leur zéle pour le trône se trouva suspendu par les inquiétudes pour leur propre religion. Le parti du roi se divisa encore par la persécution que firent à Danby la duchesse de Portsmouth & les partisans de la France, qui n'étoient pas peu considérables, dans un tems où les deux grandes factions qui partageoient l'état, étoient l'une Françoise & l'autre Hollandoise ; & où la maîtresse & la favorite du roi étoit une femme Françoise. Danby étoit le rival de la duchesse, par rapport à l'influence qu'elle avoit sur l'esprit du roi, & en même-tems ennemi de la France. De-là cette persécution à laquelle concoururent aussi les nouveaux ministres pour affoiblir le

prince qu'ils devoient ſervir. D'un autre côté le crédit de la France étoit inutile au duc, parce que la ducheſſe de Portſmouth ne l'aimoit pas; & que la France voyoit, comme elle voit toujours, avec tranſport les troubles de l'Angleterre. Les dénonciateurs de la conſpiration prétendue, en accuſant pluſieurs membres des deux chambres, firent perdre à beaucoup d'autres l'envie de s'oppoſer aux ennemis du duc, tandis qu'ils avoient à commandement des témoins qui portoient la mort par-tout où ils vouloient. Shaftesbury jetta le flambeau de la diſcorde dans la famille après l'avoir allumé dans la nation. Car dans l'excluſion du duc d'Yorck, il montroit alternativement une couronne imaginaire à la ducheſſe de Portſmouth pour ſon fils, & au duc de Monmouth pour lui-même. Ceux qui étoient attachés au prince d'Orange, avoient une perſpective plus réelle, qui s'ouvroit d'elle-même dans les troubles que d'autres excitoient, mais dont on prévoyoit que le profit pourroit bien lui revenir à la fin.

Le duc de Monmouth command. del'armée contre les rebelles d'Ecoſſe.

Outre les reſſources de parti, Shaftesbury ſe ménagea celles de la guerre. Il avoit entretenu long-tems correſpondance avec les mécontens d'Ecoſſe. Il leur apprit d'abord à ſe récrier contre la tyrannie qu'ils avoient eſſuyée ſous Lauderdale; ce cri pénétra enſuite par ſes ſoins dans toute l'Angleterre; & en montrant les ſouffrances des Ecoſſois comme les avant-coureurs des mêmes malheurs pour les Anglois, il excita la pitié,

Digitized by Google

l'indignation & la terreur dans ses concitoyens. Au dernier parlement il fit un discours pour animer les Ecossois à l'opposition. il y disoit, » qu'après avoir fait précéder le papisme en Ecosse par la servitude, on vouloit établir en Angleterre la servitude par le papisme; « & le jour même que ce discours fut prononcé, il en partit soixante exemplaires manuscrits pour Edimbourg. Ce fut le coup de trompette pour les Ecossois. Huit mille coururent aux armes, & cette troupe étoit d'autant plus dangereuse que n'y ayant point de gens de condition parmi eux, on craignoit davantage que ce ne fût une trahison cachée, plutôt qu'une trahison ouverte. Charles prit une résolution généreuse : il s'en reposa sur la nature, & envoya son fils à la tête d'une armée pour dissiper une rebellion qu'on savoit être fomentée par ceux qui appuyoient ses prétentions à la couronne. Shaftesbury leva une objection, prétendant qu'on ne pouvoit envoyer des troupes Angloises en Ecosse sans violer les traités entre les deux nations. Plusieurs du parti des Whigs refusérent de servir, entr'autres le lord Grey destiné au commandement de la cavalerie, le lord Cavendish & le lord Brandon; & la ville présenta une adresse au roi contre l'expédition. Monmouth n'abusa point de la confiance qui lui étoit donnée. Il réduisit pour le roi ces révoltés, avec lesquels il pouvoit composer pour lui-même. Sa clémence, à leur égard, lui gagna leur affection pour jamais ; & il revint

triomphant à Londres, pour obtenir l'exclusion de son oncle de la tendresse & de la reconnoissance de son pére.

Il déchéoit de ses hautes espérances.

Mais le triomphe de Monmouth ne fut pas de longue durée. Le duc d'Yorck, qui avoit sondé le prince d'Orange, & qui croyoit connoître ses sentimens, écrivit une lettre à son frére, où il lui mettoit sous les yeux les conséquences des projets de Monmouth par rapport à son gendre & à lui-même, & où il le pressoit de dissoudre le parlement, de ne point licencier l'armée, de régler les dépenses de sa cour & de punir Monmouth, l'assurant que bien loin d'avoir sujet de craindre le prince d'Orange, il trouveroit en lui l'ami le plus solide. Sur cet avis, Charles cassa son parlement au mois de mai 1679; & en motivant ce coup d'éclat, par la crainte d'une remontrance que la chambre des communes préparoit contre lui & ses ministres, il eut l'adresse de mettre Sunderland, Essex & Halifax de son côté. Shaftesbury déconcerté & fort en colére, déclara tout haut, qu'il feroit payer de leurs têtes à ses collégues le conseil qu'ils avoient donné.

Accident qui détermine le sort des deux ducs.

Enflé de ce succès, le duc d'Yorck demanda son rappel avec instance; Charles ne l'accordoit point, & demeuroit dans l'irrésolution s'il dépouilleroit Monmouth de son pouvoir. Mais le sort des deux ducs fut déterminé bientôt après par un de ces accidens que la sagesse humaine ne peut prévoir, & qui décident souvent de la destinée des empires. Le roi tomba tout-à-coup malade à

Digitized by Google

Windsor, Essex, Sunderland & Halifax se souvinrent des menaces de Shaftesbury contre eux par rapport à la dissolution du parlement, & craignirent qu'elles n'eussent leur effet, si Monmouth, qui étoit son ami, parvenoit au trône. Sunderland, qui avoit formé une liaison secrette avec le prince d'Orange, par le moyen de son oncle Henry Sidney l'envoyé du roi, vit que les intérêts de ce prince seroient également lézés par le succès de Monmouth, & par le retour du duc d'Yorck. Ces ministres, avec Hyde & Godolphin, se consultérent ensemble. Chacun d'eux cachant ses motifs particuliers, tous raisonnérent sur l'imprudence qu'il y auroit à laisser l'héritier présomptif de la couronne chez les étrangers, qui pourroient s'emparer de la personne du roi d'Angleterre, si Charles venoit à mourir ; & il fut à la fin résolu entr'eux que la duchesse de Portsmouth proposeroit au roi de mander son frére. Elle y consentit volontiers, persuadée que ce n'étoit pas encore le tems de l'accomplissement des vues qu'elle avoit pour son fils. Charles goûta le projet : le duc se rendit en diligence auprès de son frére ; mais le trouvant hors de danger, il offrit sur le champ de repasser la mer. Cette entrevue toucha le roi, qui voyoit que dans un grand royaume il n'avoit que peu d'amis. La foiblesse où il étoit ne le disposoit que mieux à la tendresse. Il se souvint des malheurs qui leur avoient été communs dans leur jeunesse. Le duc de Monmouth chassoit dans le parc lorsqu'il fut la premiére nou-

velle du retour du duc. Il revint précipitamment au palais ; & dans un tranſport indiſcret, il reprocha au roi de ne l'en avoir point prévenu. Charles fut frappé du contraſte entre la ſoumiſſion d'un frére qu'il avoit maltraité par le banniſſement, & la préſomption d'un fils qui s'étoit ligué avec les ennemis de la famille royale. Dans un mouvevent de colére il ordonna au duc de Monmouth de ſortir du royaume, où il ſembloit avoir eu tant de peine à rappeller ſon oncle. Monmouth refuſa d'obéir avec hauteur, & ſe retira. Mais le lendemain, les deux ducs s'étant accordés à vuider tous les deux le royaume pour prévenir la diſcorde à la cour & dans la nation ; Monmouth fit ſa ſoumiſſion au roi, & quitta la cour. Dès qu'il fut parti, Charles preſſa publiquement le duc d'Yorck de reſter en Angleterre ; mais celui-ci s'en excuſoit, ſur la foi donnée à Monmouth ; réſiſtance qui le rendit encore plus reſpectable aux yeux de ſon frére. Il fut décidé entr'eux ſecrettement, que le duc après avoir ſéjourné peu de tems hors du royaume, enverroit une adreſſe au roi, pour lui demander la permiſſion de faire ſa réſidence en Ecoſſe, ce qui lui ſeroit accordé. Cet arrangement convenoit à l'état incertain des partis en ce tems-là, parce qu'il ne mettoit le duc ni trop près, ni trop loin. Monmouth fixa ſa demeure en Hollande, où il fit profeſſion de s'attacher au prince d'Orange. Le duc d'Yorck retourna à Bruxelles, & revint quelques mois après en Angleterre, d'où il

Exil du duc de Monmouth, & retraite du duc d'Yorck en Ecoſſe.

Digitized by Google

il se transporta en Ecosse avec sa cour.

Charles passa ensuite dix-huit mois sans assembler un nouveau parlement. Il employa ce tems à s'assurer une grande partie de la nation pour la défense de son frére & la sienne, à se défaire de ses ministres Essex, Halifax & Shaftesbury qu'il avoit pris dans le parti populaire, à casser son conseil composé de gens du même parti, à rappeller son frere à la cour, & à grossir son armée selon ses avis. Essex & Sunderland s'opposérent en vain à la derniére de ces mesures; & l'opposition d'Essex produisit sur le champ une rupture entre lui & son maître. Plusieurs choses contribuérent à fortifier le parti du roi. En se déclarant ouvertement en faveur de son frére, il décida les esprits chancelans. Le danger d'une guerre civile dans une succession disputée alarmoit les ames timides. Les gens clairvoyans remarquoient la scélératesse de Shaftesbury, l'ambition désordonnée de Monmouth, & la réserve du prince d'Orange. Quelques-uns du parti populaire croyant qu'on pouvoit punir légitimement les rois dans leurs personnes, regardoient comme une imprudence de rompre la ligne de la succession, parce qu'en la rompant, c'étoit ouvrir une barriére à l'ambition de tout sujet agréable au peuple. La crainte du danger de la part d'un prince catholique, s'affoiblit à mesure que le monde se détrompa sur la prétendue conjuration. Charles eut recours dans ses embarras au parti fidéle qu'il avoit négligé dans sa prospérité; & il y retrouva le

Le roi employe 18 mois à fortifier son parti & celui de son frére.

Digitized by Google

même attachement & la même ſoumiſſion ; car oubliant ce qui s'étoit paſſé, ils accoururent en foule pour ſoutenir l'étendart de la couronne. L'étroite union du parti populaire & des non-conformiſtes réveille l'égliſe par la conſidération de ſon propre intérêt, & par ſes anciennes antipathies. Mais la derniére révolte en Ecoſſe, fut ce qui alarma le plus les gens zélés pour la conſtitution, tant dans l'égliſe que dans l'état ; car les Ecoſſois, quoique pouſſés, non conduits par Shaftesbury, au-lieu de faire de l'excluſion du duc l'objet de leur ſoulévement, adoptérent les maximes de la ligue ſolemnelle, ou de la cabale presbytérienne, & firent de l'abolition de la prélature le principe de leur union. L'on ſe ſouvint d'un parti en Ecoſſe, que celui-ci ſembloit copier dans ſes mouvemens, qui de concert avec les mécontens d'Angleterre, & ſous le prétexte du zéle contre le papiſme, avoit donné naiſſance à ces troubles qui avoient abouti à la ruine de l'égliſe & de la monarchie.

Critiques du parti populaire durant cet intervalle.

Cependant la politique de Charles étoit contre-quarrée par celle de ſes adverſaires. Monmouth qui étoit l'idole du peuple, en partie par l'attachement qu'on avoit pour ſa perſonne, & beaucoup plus par la haine qu'on portoit à ſon oncle, repaſſa la mer ſans permiſſion, & revint auſſi-tôt après le retour du duc à la cour. Il fut reçu avec ces acclamations qui ne ſe faiſoient plus pour le roi. Il traverſa une grande partie du royaume comme un homme deſtiné à la ſouve-

Digitized by Google

raineté, & fut traité par-tout comme s'il l'eût déja possédée. Près de trente mille personnes, la plupart à cheval, vinrent le joindre à Taunton, place dont les honneurs ont toujours été pour lui d'un mauvais augure. Pour tenir le peuple en haleine pendant l'interruption du parlement, & lui montrer que le parti populaire, en tirant l'épée, avoit jetté le fourreau; Shaftesbury à la tête d'une troupe de grande & petite noblesse, présenta le duc d'Yorck au banc du roi comme un papiste *recusant*, & forma le projet de l'accuser. Dix-sept pairs en corps présentérent une adresse au roi pour la convocation d'un parlement. Leur exemple fut suivi par un grand nombre de comtés, de bourgs, & des différens corps de citoyens. Charles fit le contrepoids en se procurant des adresses de ses partisans, qui exprimoient l'horreur qu'ils avoient des procédés du parti contraire. Ce conflit divisa toute la nation sous les noms odieux de pétitionnaires & de déteftateurs, de Whigs & de Torys; car, lorsqu'on en appel'a au peuple des deux côtés, la flamme qui s'étoit tenue jusques-là principalement dans la ville & le parlement, gagna tous les coins du royaume, & les anciens partis de la cour & de la province reprirent leur place exactement comme sous le dernier régne.

Le roi alarmé envoye son frére en exil avant

Alarmé des apparences d'un prochain soulévement, le duc, pour rompre l'accusation qu'on vouloit intenter contre lui, demanda un pardon à son frére. Essex s'y opposa dans le

Digitized by Google

l'assemblée du troisiéme parlement.

conseil, disant » que s'il étoit conseiller du » duc, il seroit de cet avis; mais qu'étant » celui du roi, il ne pouvoit l'adopter «. Charles par égard pour sa propre dignité & celle du duc, refusa le pardon demandé. Mais la veille même de l'assemblée du parlement, il envoya pour la troisiéme fois son frére en exil. On lui assigna l'Ecosse pour sa résidence. Le roi prit ce parti dans le conseil, par l'avis de Sunderland, Godolphin, Essex & Halifax contre l'opinion des autres conseillers. Il y fut déterminé, sur-tout, par les secrettes sollicitations de la duchesse de Portsmouth, qui étoit poussée elle-même par ses craintes pour son amant, sa haine contre le duc & sa tendresse pour son fils.

Les communes dans ce parlement, procédent directement à l'exclusion.

Le roi dans de grands embarras.

La nouvelle chambre des communes fut à peine assemblée, qu'elle passa le bill d'exclusion, & l'envoya aux lords par le lord Roussel. Charles vit grossir en ce moment l'orage qui le menaçoit. Le prince d'Orange, qui jusques-là s'étoit tenu à l'écart pour profiter des troubles excités par d'autres, ou qui s'étoit contenté de les fomenter en secret, appuya publiquement l'exclusion; car Fagel, pensionnaire de Hollande, qu'on savoit n'agir que par sa direction, envoya un mémoire à Charles, au nom des Hollandois, où l'on le pressoit, en termes presque menaçans, de consentir à l'exclusion. Sidney l'envoyé du roi, fut la personne qui le fit parvenir de concert avec Sunderland son oncle; & aussi-tôt après sir Gabriel Sylvius un des amis du prince, qui avoit passé par la Hollande en revenant de son am-

Digitized by Google

bassade d'Allemagne, dit par-tout en Angleterre que ce prince avouoit le mémoire. Le ministre d'Espagne en donna un dans la même intention, quoiqu'en termes plus décens. Tous deux étoient calculés pour enflammer la nation à laquelle on représentoit l'intérêt de la France comme ne faisant qu'un avec celui du duc d'Yorck, & l'exclusion comme absolument nécessaire à la sûreté de l'Angleterre & de l'Europe contre la France. La duchesse de Portsmouth, qui, au milieu de compétiteurs si puissans avoit abandonné ses prétentions pour son fils, s'étoit liée récemment d'une maniére très-intime avec le parti des Whigs, par le moyen du lord Howard. Comme ce parti lui offroit cent mille livres sterl. si elle mettoit le roi de leur côté, & la menaçoit en même-tems de la porter sur la *liste* des griefs si elle ne vouloit pas le faire, elle alla se jetter aux pieds du roi, versa un torrent de larmes, & le conjura pour sa propre sûreté de céder à cette chambre du parlement qui avoit causé la ruine de son pére, parce qu'il s'étoit opposé à ses desirs. Son ancien ministre Essex, & deux de ses nouveaux, Sunderland & Godolphin, pressoient pour l'exclusion; le prémier par ce penchant à dégrader la monarchie, qui ne l'avoit pas quitté lors-même qu'il étoit au service de la couronne; le second, pour remplir ses engagemens secrets avec le prince d'Orange; & le troisiéme, par un secret attachement aux intérêts de ce prince. Halifax combattit d'abord l'exclusion, mais immédiatement après

Digitized by Google

il proposa de laisser le duc en exil pendant la vie du roi ; conduite qui répondoit à sa politique ordinaire ; car il cherchoit toujours à s'accommoder aux partis contraires, ce qui lui fit donner le nom de *trimmer*, c'est-à-dire, d'homme qui nage entre deux eaux.

Le roi tient bon. Causes de sa fermeté

Charles continua de tenir ferme contre l'exclusion. Sa fermeté venoit du concours de plusieurs causes ; il avoit désavoué publiquement son mariage avec la mére de Monmouth ; plusieurs du parti populaire attaquant publiquement la sincérité de ce désaveu, son honneur se trouva compromis en même-tems que les intérêts de son frére. Le même parti ayant proposé dans le parlement une association générale de la nation pour la défense de la religion protestante, & contre la succession du duc d'Yorck à la couronne ; ce projet lui retraça dans l'esprit les suites de la ligue en France, & de celle qui s'étoit formée en Ecosse & en Angleterre. Le lord Essex avoit proposé dans la chambre des lords de mettre quelques villes en ôtage entre les mains du parlement, pendant que le roi vivroit, pour assurer l'exclusion de son frére après sa mort. Quelques-uns avoient mis différens bills en avant pour brider le pouvoir du roi, & d'autres pour punir ses ministres. Ces circonstances lui persuadérent que, quoiqu'on attaquât son frére, c'étoit à lui qu'on en vouloit, & que la ruine de l'un ne feroit que servir de prélude à celle de l'autre. L'union qui s'étoit établie entre les non-conformistes, le parti populaire & la ville de Londres, lui rappelloit

Digitized by Google

la destinée de son pére. L'acte même *d'habeas corpus* qu'il avoit passé, & qu'un prince mieux instruit des droits de l'humanité & de ses propres intérêts eût regardé comme un moyen de sûreté pour lui-même & pour ses sujets, remplissoit son esprit de trouble & d'inquiétude. Cet acte sollicité par Shaftesbury, avoit été obtenu durant le ministére d'Essex; & Charles s'imaginoit que le but en étoit d'encourager les révoltes en l'obligeant de contenir ses sujets, & de le rendre odieux en le mettant dans le cas de tenir des forces sur pied pour se défendre contre des ennemis qui ne dépendroient plus de lui. L'artifice d'employer une femme pour abuser de sa foiblesse, ne fit que l'attacher davantage à son frére, parce que sa fierté en fut révoltée, & qu'il en conçut de la méfiance pour tous ceux qui l'entouroient.

Lorsque les deux partis qui s'étoient formés pendant l'interruption du parlement déployérent chacun leur force, on trouva que si l'intérêt populaire prévaloit dans la chambre des communes, celui du roi l'emportoit parmi les lords, qui dans la plupart des derniers démêlés avoient, selon leur usage, soutenu la couronne contre cette chambre. Ils rejettérent le bill à la pluralité de trente voix. L'exclusion manquée.

Les communes déshonorérent le courage qu'elles avoient montré dans l'affaire de l'exclusion, en répandant le sang d'un vieillard & d'un innocent, le lord Stafford, qu'elles firent mourir pour la conjuration des catho-

Digitized by Google

liques. Il fut sacrifié en partie à la vengeance d'avoir manqué leur coup, & plus encore à l'envie d'imprimer la terreur à ceux qui seroient tentés désormais de leur résister. Ce qu'il y eut de plus triste dans son sort, ce fut de périr, abandonné de son souverain, & victime de la maîtresse de ce prince, qui savoient tous deux qu'il n'étoit pas coupable. La duchesse de Portsmouth furieuse d'avoir échoué dans l'exclusion, assista à son jugement, distribuant des confitures séches & des sourires aux persécuteurs de ce malheureux. Il y eut ensuite plusieurs autres démarches de la chambre des communes & de la ville, qui découvrirent non-seulement leur mécontentement, mais leur intention d'attaquer le gouvernement, & d'engager le reste de la nation dans leur cause.

Le roi convoque un parlement sur l'idée qu'il avoit conçue de faire la princesse d'Orange régente.

Pour prévenir la ruine de ces différens intérêts, Charles cassa le parlement, & en convoqua aussi-tôt après un nouveau à Oxford, place aussi remarquable par sa fidélité à la couronne, que la ville de Londres l'avoit été depuis la conquête par son opposition à la puissance royale; suite naturelle de son opulence, de son amour, de la liberté & même de la licence. Mais le changement de lieu ne put changer les dispositions des esprits. L'innovation même fournit de nouveaux objets à la passion: car l'aversion du roi pour sa capitale, fut interprétée comme une aversion pour son peuple; & le parti Whig répandit au loin qu'il n'y avoit point de sûreté pour eux à s'assembler dans un endroit si éloigné.

Digitized by Google

du grand boulevard de la religion protestante, & où ils pourroient être massacrés par les soldats même de cette religion qui étoient dans les gardes de sa majesté. Pour que cette derniére insinuation prît mieux dans le public, seize pairs présentérent une requête au roi contre le lieu de l'assemblée; le reste du parti populaire prétextant ou craignant réellement le danger, vint à Oxford avec un grand nombre, non de domestiques, mais d'amis & de braves armés. Cet appareil frappa d'une terreur panique ceux qui environnoient le roi, & le roi lui-même, qui entra dans une ville habitée par des gens de robe avec un nombre extraordinaire de gardes à sa suite. Shaftesbury seul, auteur de tous ces desordres, vint à Oxford dans un carrosse d'emprunt, n'ayant derriére que deux valets de pied qui appartenoient à une autre personne. Charles en convoquant ce parlement vouloit faire tomber le gouvernement après sa mort, & pendant la vie de son frére, sur la princesse d'Orange en qualité de régente. Il venoit de communiquer cette idée au prince d'Orange qui n'en fit point d'état, peut-être parce qu'il n'y étoit pas question de lui. * Elle

Le prince d'Orange & le parlement désapprouvent cette idée & le parlement est dissous.

* Ce projet est rapporté dans deux lettres dans le dépôt des papiers. M. Leonine Jenkins écrivoit au prince le 18 janvier 1681 » qu'il avoit ordre du roi » de lui dire, qu'il comptoit faire à son nouveau » parlement une proposition qui ne déplairoit pas à » lui prince d'Orange, & qui seroit agréable à tous » les gens honnêtes & sensés. « Le prince dit dans sa réponse, écrite en françois & datée du 11 février 1681 : » l'on est ici fort en doute si le parlement

Digitized by Google

fut proposée dans cette occasion par le chevalier Jean Emly chancelier de l'échiquier, & portée par d'autres serviteurs du roi. Mais rien ne pouvoit satisfaire la chambre des communes que l'exclusion. C'est pourquoi Charles cassa le parlement peu de jours après qu'il se fut assemblé, publia un appel au peuple contre les procédés du dernier parlement, & renvoya Sunderland de son service. Ce fut le quatriéme parlement que la colére lui fit dissoudre en l'espace de deux ans.

Tel étoit l'état des choses en Angleterre à l'époque où commencent les mémoires suivans.

» s'assemblera à Oxford au têms prescrit ; ou s'il » s'assemble, on est entiérement persuadé qu'ils seront » des mêmes sentimens, puisque ce seront la plupart » les mêmes personnes. La proposition que vous me » mandez que S. M. leur fera & qui ne me peut » déplaire, j'avoue que je ne puis comprendre ce » que cela pourroit être ; & si vous me le pouvez » faire savoir, vous obligerez beaucoup celui qui » sera toujours à vous. «

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE LA
GRANDE-BRETAGNE ET DE L'IRLANDE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE I.

Disposition du peuple au sujet de la dissolution du parlement. — Poursuites intentées par la cour. — Administration du duc en Ecosse. — Visite du prince d'Orange. — Traité secret avec la France. — Intrigue du retour du duc. — Sa situation. — Voyages de Monmouth dans les comtés de l'ouest. — Le roi s'empare des chartes. — Conspiration. — Caractéres des conspirateurs & leurs objets. — Mesures concertées. — Conspiration d'un ordre inférieur pour assassinat. — Manquée par un accident. — Retraite & fuite de Shaftesbury. — Conspiration différée. — Renouvellée. — Découverte. — Mort du

Digitized by Google

lord Essex. — Jugement du lord Roussel. — Sa dernière entrevue avec sa femme & le lord Cavendish. — Autres anecdotes de ses derniers momens. — Jugement de Sidney. — Anecdotes de ses derniers momens. — Irrésolution du roi par rapport à Monmouth. — Grand pouvoir du roi & du duc. — Projet d'une armée catholique en Irlande. — Changemens dans le gouvernement d'Ecosse. — Intrigues de Sunderland contre le duc. — Mort du roi.

PART. I. *Liv. I.*

1681.

MON dessein est de donner une relation des affaires de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, à commencer depuis le tems où Charles II voulant gouverner sans parlement, mit entre lui & les amis de la liberté une barriére insurmontable. Ce récit s'étendra jusqu'à la bataille navale de la Hogue, qui ôtant à Jaques toute espérance de recouvrer sa couronne, détermina le succès de la révolution; c'est-à-dire, jusqu'au tems où les loix, tout près d'être anéanties en conséquence des efforts même qu'on faisoit pour les conserver, reprirent enfin leur empire, & portérent l'édifice de la liberté à une perfection que 600 ans de rudes travaux n'avoient pu lui donner.

Ce période est rempli d'événemens considérables en eux-mêmes, & les plus intéressans qu'il y ait pour la nation britannique. On y voit les tentatives insidieuses d'un prince pour détruire la liberté avec l'audace désespérée des derniers de ses sujets pour s'en venger sur lui, les nobles efforts d'un petit nombre du

1681.

plus haut rang punis par une application des loix même dont ils prenoient la défense; les violentes entreprises d'un autre prince contre les droits de son peuple échouées par son détrônement au milieu de sa prospérité, & l'établissement d'un troisiéme prince qui, quoique tourmenté par des factions & trahi par de faux amis, fut assez généreux pour protéger une liberté qui étoit son ouvrage. Tout ce qui peut intéresser le cœur & élever l'ame, se réunit ici; la mort touchante du lord Roussel, la fin héroïque de Sidney, le fils chéri d'un roi envoyé à l'échafaud par son successeur, la nature humaine outragée par les supplices odieux des partisans de ce malheureux prince; un grand monarque cherchant un asyle chez les anciens ennemis de son royaume, un neveu armé contre son oncle, deux gendres contre leur pére, & le royaume devenu comme un théatre où deux rois contendans se disputoient la supériorité; des factions & des rebellions, une invasion menaçant les trois royaumes, la France jouissant de nos troubles & insultant aux malheurs dont elle étoit cause, mais dont elle eut enfin sa part; & une nation courageuse marchant droit à l'indépendance & à la gloire dans des agitations continuelles qui étoient des symptomes non de sa foiblesse, mais de sa vigueur.

La dissolution du dernier parlement en avril 1681, & l'opinion générale que Charles n'en convoqueroit pas d'autre, firent dans la nation des impressions bien différentes. Les

Digitized by Google

PART. I. Liv. I.

1681. Torys étoient enflés & les Whigs humiliés à proportion, les uns des craintes, & les autres des espérances qu'ils venoient d'avoir. Car l'ardeur que l'union, & plus encore la contradiction inspirent aux hommes dans les affaires politiques, étoit si grande, que l'affection pour le bien public étoit devenue, pour ainsi dire, une passion personnelle dans les deux partis. Mais les Torys donnoient bien plus de carriére à leurs sentimens sur cet événement, parce que la joie se dilate, au-lieu que le chagrin se resserre; & parce que les hommes tiennent plus fortement à une cause pour laquelle ils ont souffert, qu'à celle où il n'y a simplement qu'à gagner pour eux. En réponse à son appel au peuple, Charles reçut de toutes les parties du royaume des adresses portant désapprobation de la conduite des derniers parlemens, & où les parlemens même étoient traités avec irrévérence. Les Whigs n'opposérent rien à ces adresses, soit que leur silence vînt d'un découragement subit, ou d'un mouvement de dépit & de vengeance, ou de ce qu'ils savoient que ces adresses en Angleterre sont généralement un ouvrage de parti & l'effet de l'exemple, & rarement la voix de la nation ou de la raison.* Ceux qui pensoient modérément étoient mécontens des deux partis; des Whigs, parce

* Quand le jeune Cromwell se mettoit à boire, il s'asseyoit sur un coffre où étoient enfermées les adresses de seize cent mille personnes, & il avoit coutume de dire qu'il étoit assis sur les vies & les fortunes de tout le peuple Anglois.

Digitized by Google

que dans la chaleur de leur zéle pour la liberté, ils avoient rejetté les limitations offertes par le roi pour tenir en bride un successeur catholique; & des Torys, parce que dans l'excès de leur attachement à la couronne, ils triomphoient de la résolution que le roi avoit prise de ne plus assembler de parlement.

Pourfuites intentées par la cour.

Le calme actuel produisit d'abord des poursuites contre ceux qui avoient mis le roi dans l'embarras. Ces moyens de vengeance inquiétent plus l'esprit des sujets, quand ils sont employés par le souverain, que quand ils servent aux passions du peuple; parce qu'ils sont regardés comme des suites de la tyrannie; & qu'il paroît plus terrible de dépendre de la volonté d'un seul que de celle de plusieurs. Shaftesbury fut envoyé à la tour comme instigateur de soulévemens. Colledge, un menuisier de Londres, un autre artisan nommé Rouse & divers autres furent saisis comme s'étant livrés à ses suggestions, & le lord Howard pour avoir écrit un libelle contre le roi. Le courage de Shaftesbury l'abandonna dans la solitude de sa prison. Il pria Charles de lui permettre de se retirer pour toujours en Amérique, promettant de découvrir tout ce qu'il savoit si cette grace lui étoit accordée; mais lorsqu'on offrit le pardon aux artisans, à condition qu'ils déposeroient par serment contre leur chef, ils rejettérent la proposition avec dédain. La plupart des témoins que la cour employa contre les prisonniers, étoient les mêmes que le parti de ceux-ci

Digitized by Google

Part. I. Liv. I.

1681.

avoit employés contre la cour dans la conſpiration des catholiques ; eſpéce de repréſailles qui déshonoroit également les deux partis. Les jurés de Londres qui étoient du parti populaire, ne voulurent point recevoir les accuſations contre Colledge, Rouſe, Howard, Shaftesbury & les autres de leur parti. Mais ſous prétexte que Colledge avoit commis ſa trahiſon à Oxford, il y fut envoyé pour ſubir un ſecond jugement dans cette ville, dont on ſavoit que les habitans étoient plus portés pour les intérêts de la cour. Les jurés d'Oxford le condamnérent à la mort pour le même crime & ſur les mêmes preuves que ceux de Londres n'avoient pas trouvé dignes de leur attention contre Shaftesbury ; & les acclamations du peuple à Oxford pour la condamnation d'un priſonnier, furent rendues à Londres pour la décharge de l'autre. Colledge allant à ſon jugement, avoit ſes moyens de défenſe par écrit dans ſa poche ; on les ſaiſit ſous prétexte qu'ils contenoient des choſes ſéditieuſes ; l'avocat qui étoit contre lui en fit lecture, & ils furent délivrés au banc. La ſeule apologie pour ces irrégularités fut qu'on en avoit donné l'exemple au procès d'un priſonnier accuſé d'avoir trempé dans la conjuration des catholiques ; excuſe qui montroit la cruelle injuſtice de parti des deux côtés. Shaftesbury intenta une action contre Graham le ſolliciteur du tréſor & contre d'autres, qu'il accuſa d'avoir ſuborné des témoins pour le perdre. Les juges déclarérent du banc que les priſonniers ne pouvoient attendre de juſtice

des

Digitized by Google

des jurés de Londres, & opinérent à renvoyer le jugement dans un autre comté. Shaftesbury répondit de la barre, que hors de Londres, il ne falloit pas espérer de justice contre la cour, & se désista de son action : de maniére qu'il étoit reconnu par un des partis qu'il n'y avoit point d'intégrité dans la capitale, & par l'autre qu'il n'y en avoit point dans la province. La couronne commença une procédure contre Wilmon pour fait de haute trahison. Il avoit présidé à l'assemblée des jurés de Londres qui avoit renvoyé Colledge absous. La cour voyant que cette manœuvre ne réussiroit point, lui chercha une autre chicane sur une bagatelle, & le fit condamner à 10,000 liv. sterl. d'amende. La sentence fut publiée dans la gazette, comme si le gouvernement avoit mis de la gloire à faire d'une injustice particuliére l'instrument d'une vengeance publique. Charles pressa lui-même le capitaine Wilkinson vieux officier républicain, alors détenu pour dettes, de donner des informations contre son bienfaicteur & son ami le lord Shaftesbury; mais le capitaine refusa, formant par la dignité de sa conduite un contraste frappant avec la conduite du roi. Avant la dissolution du dernier parlement, Fitzharris gentilhomme irlandois avoit communiqué un libelle qu'il écrivoit contre la famille royale à un certain Everard, qui trahissant son ami, révéla le secret au chevalier Guillaume Waller. Celui-ci oubliant son rang, se plaça derriére une tapisserie pour entendre lire cet écrit : Fitzharris

Part. I. Liv. I.

1681.

traduit par la couronne au tribunal du droit coutumier pour ce libelle, informa les chefs du parti populaire, que le roi l'avoit chargé de l'écrire & de le répandre dans ce même parti, & de jetter ensuite le crime sur eux. La chambre des communes, pour vérifier cette déclaration & sauver Fitzharris de la poursuite à la cour des coutumes, l'accusa par devant la chambre des lords; mais les lords dédaignant de se faire eux-mêmes des instrumens de parti, ne voulurent pas recevoir l'accusation. A la dissolution du parlement, Fitzharris se trouvant à la merci du roi, se tourna contre ses anciens amis & déposa que le parti populaire l'avoit engagé à forger la prémiére histoire pour noircir le roi. Fitzharris ayant été cependant exécuté, la cour imprima une déclaration qu'il avoit faite la veille de sa mort, en confirmation de son odieuse imputation contre les Whigs. Les Whigs de leur côté, pour faire retomber cette imputation sur leurs ennemis, publiérent la déclaration qu'il avoit faite dans sa prison. Elle étoit certifiée par Bethel, Cornish, Clayton & Treby magistrats de la ville, & l'autre par un ecclésiastique de l'église anglicane. A l'heure même de son exécution, les deux partis se disputoient sur ses derniéres paroles, que chacun d'eux prétendoit lui être favorables. C'est ainsi que des hommes préposés pour maintenir la religion, la tranquillité publique & la justice, se laisserent emporter, dans les circonstances même qui en imposent le plus, jusqu'à se rendre les ministres de l'animosité & de la diffamation. La

Digitized by Google

mort de ce mauvais sujet fut suivie par celle du plus innocent des hommes. Je veux dire Olivier Plunket, primat catholique titulaire d'Irlande. Condamné pour un prétendu complot d'Irlande tout pareil à celui des catholiques, il fut la victime de la fausseté de Charles, qui avoit toujours fait semblant de croire la conspiration imaginée par Shaftesbury; & qui pour soutenir son affectation, donna les mains à cette injustice. Cependant quelque révoltante que fût cette exécution, les Whigs & les Torys ne sentirent pas comme ils devoient, les uns l'innocence de Plunket, & les autres combien le roi étoit coupable. Au milieu de cette corruption générale des principes, la nation angloise apprit pour la premiére fois que l'abus des loix peut être si criant, qu'il vaudroit mieux n'en point avoir. Mais ceux qui réfléchissoient plus profondément, virent que les mœurs politiques du peuple ne pouvoient être rétablies que par une révolution totale du gouvernement.

Les nouvelles de l'administration du duc en Ecosse donnérent lieu à de semblables réflexions. Il avoit donné au parlement le modéle d'un serment à exiger de tous ceux qui étoient en place. Dans les termes de ce serment ils devoient maintenir la suprématie du roi dans les matiéres ecclésiastiques avec la doctrine de l'obéissance passive; & déclarer leur résolution de ne rien changer dans l'église ou dans l'état. M. Fletcher de Salton après avoir longtems combattu le bill avec tout le feu de l'ancienne éloquence & de son propre cou-

Digitized by Google

PART. I. Liv. I.

1681.

rage, ouvrit un avis auquel le parti de la cour ne pouvoit décemment s'oppoſer ; ſavoir, que la ſûreté de la religion proteſtante fît partie du teſt. Le lord Stair, comme préſident de la cour de ſeſſion, fut chargé de rédiger la clauſe. Dans une harangue publique ce lord avoit averti le duc à ſon arrivée en Ecoſſe de prendre garde de rien faire qui tendît à l'affoibliſſement de la religion proteſtante. Il gliſſa légérement dans l'énoncé de la clauſe, que la religion proteſtante étoit ce que contenoit l'ancienne confeſſion de foi Ecoſſoiſe qui non-ſeulement rejettoit la prélature, mais admettoit la légitimité de la réſiſtance. La clauſe paſſa ſans que perſonne y fît attention, parce que tout le monde avoit la plus grande confiance dans la capacité de celui qui l'avoit dreſſée. Le teſt ainſi conçu n'étoit qu'un tiſſu de contradictions ; car il impoſoit à ceux qui s'y ſoumettroient l'obligation de ſe conformer à telle religion que le roi voudroit, & en même-tems de profeſſer la religion preſbytérienne ; de s'oppoſer à la prélature, & de maintenir la conſtitution actuelle de l'égliſe qui étoit la prélature ; d'abjurer, & néanmoins d'affirmer la doctrine de la non-réſiſtance. Pour ſouſtraire le duc à la partie du teſt qui regardoit la ſûreté de la religion proteſtante, on propoſa, lorſque le bill étoit en débat, que les princes de la famille royale fuſſent diſpenſés du teſt. Le lord Belhaven ayant dit dans ſon diſcours que le principal but du teſt étoit de lier un ſucceſſeur catholique, fut envoyé ſur le champ priſonnier au

Digitized by Google

château par le parlement ; & le lord avocat déclara qu'il se porteroit son accusateur pour ce propos. Le comte d'Argyle que cet emprisonnement & ces menaces n'intimidérent point, avoua que ses sentimens étoient ceux de Belhaven ; & on crut que le duc en fut d'autant plus blessé intérieurement, que dans le moment il ne permit pas qu'on donnât aucun témoignage de désapprobation. Aussitôt après, le duc retira au lord Stair sa place de juge, & le fit poursuivre criminellement dans la cour du chef-justice, du conseil-privé & du parlement, ce qui le força de prendre la fuite pout mettre sa personne en sûreté. Fletcher fut obligé de prendre le même parti ; cependant le duc ayant su qu'Argyle avoit des scrupules sur le test, il le somma de prêter le serment publiquement dans le conseil. A son serment le comte ajouta en forme d'explication » qu'il l'avoit prêté autant que ses » diverses parties étoient compatibles, & » qu'il n'entendoit pas s'interdire légalement » la liberté de travailler à faire dans l'église » & dans l'état les changemens qui s'accorde- » roient avec sa religion & sa fidélité «. Cette interprétation passa sans que personne en dît rien. Le duc l'invita d'un air riant à prendre sa place à la table du conseil, s'assit à côté de lui ; & dans le cours de la séance, lui parla à l'oreille. Ce même jour le conseil délibéra sur une explication générale, que chacun seroit le maître d'ajouter au test ; délibération qui prouvoit combien les scrupules d'Argyle étoient excusables ; & aussi-tôt après l'expli-

Digitized by Google

PART. I. Liv. I.

1681. cation fut autorisée par une proclamation du roi qui permettoit à tous ses sujets d'en faire usage. Cela n'empêcha pas qu'Argyle, quelques jours après la prestation de son serment ne fut exclu de la table du conseil, envoyé au château d'Edimbourg, & accusé de haute trahison pour celle qu'il avoit donnée. Il écrivit au duc d'une maniére pressante, lui offrant satisfaction. Sa requête fut rejettée. Une assemblée d'onze pairs & quatre gentilshommes, où le marquis de Montrose, petit-fils du grand Montrose, étoit chancelier, déclara unanimement qu'il étoit coupable. Au milieu de l'affliction générale sur le sort d'Argyle, on étoit indigné de voir les plus nobles familles s'abaisser jusqu'à devenir les plus vils instrumens d'oppression contre un des leurs. Les jurés ayant fait leur déclaration, le duc arrêta le jugement qui devoit s'ensuivre jusqu'à-ce qu'il eût reçu des ordres de la cour. Charles voulut qu'on procédât au jugement, mais que l'exécution en fût suspendue jusqu'à nouvel ordre ; & cependant Argyle s'échappa de sa prison en changeant d'habillement avec sa sœur. La sentence de mort & de confiscation fut prononcée contre lui en son absence. Pour justifier ces rigueurs, le roi & le duc alléguérent que leur intention étoit seulement de forcer le duc à céder certaines jurisdictions de sa famille qui étoient incompatibles avec celles du roi ; apologie qui montre combien l'élévation d'ame est inutile pour former le projet du pouvoir absolu. Effrayé par le sort d'Argyle, le reste des grandes familles con-

Digitized by Google

1681.

sentit à un acte du parlement qui mit toutes leurs jurisdictions au pied du trône. Mais le duc obtint du parlement d'Ecosse un acte plus important pour lui-même ; car il y fut décidé que soutenir qu'on pourroit légitimement l'exclure de la succession du trône étoit un crime de haute trahison. Cet acte renversa les espérances des exclusionistes en Angleterre, parce qu'il leur faisoit voir une guerre civile inévitable entre les deux royaumes, si le duc venant à être reconnu roi dans l'un, ne l'étoit pas dans l'autre. Fletcher, Stair, Argyle & plusieurs autres qui avoient résisté au duc, se réfugiérent en Hollande, & remplirent la cour du prince d'Orange de leurs plaintes sur les injustices faites à leur patrie, & celles qu'ils souffroient eux-mêmes.

La nouvelle de la punition d'Argyle portée en Angleterre, jetta tous les exclusionistes dans la plus grande perplexité sur le sort qui les attendoit. Comme Argyle s'étoit distingué par son attachement & ses souffrances pour le parti du roi, plusieurs d'entre les royalistes même voyoient avec peine que les services passés n'étoient plus comptés pour rien dès qu'on n'avoit pas la soumission la plus aveugle aux volontés du duc. Ce qui se passoit en Ecosse à l'égard des non-conformistes & de ceux qui étoient accusés d'avoir trempé dans la derniére conspiration, n'étoit qu'une continuation des rigueurs de Lauderdale, qui par la violence de son caractére avoit tellement effarouché la plus grande partie de ses compatriotes, qu'on ne pouvoit plus les gouverner

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1681.

ni par la clémence, ni par la ſévérité. La grande étendue d'autorité que donnoient les loix d'Ecoſſe à ceux qui étoient employés contre les ennemis du gouvernement, & l'extrême animoſité des Torys contre les Whigs, qu'ils regardoient tous comme des enthouſiaſtes, des aſſaſſins & des rebelles, firent tomber ſur le duc des imputations de cruauté qui peut-être auroient dû ſe reſtraindre à ceux qui étoient chargés de l'exécution des loix. On débita qu'il aſſiſtoit curieuſement à la torture des priſonniers d'état, & qu'il regardoit leurs tourmens avec indifférence. Ces bruits, quoique probablement faux, excitérent une horreur générale par la ſeule raiſon qu'ils pouvoient être vrais.

Viſite du prince d'Orange, en juillet.

Tels étoient l'état & la diſpoſition des partis lorſque le prince d'Orange propoſa de venir en Angleterre voir ſon oncle. Son intention, à ce que croyoient le roi & le duc, étoit d'examiner par lui-même quelle étoit la force réelle du parti populaire, afin d'en faire uſage pour ſes propres intérêts. Il dit à ſes concitoyens que le roi l'avoit invité à ce voyage, & qu'il le faiſoit pour porter l'Angleterre à entrer en guerre avec la France. Le duc conſeilla fort à ſon frére d'éluder cette viſite, & le roi marqua en effet peu d'envie de la recevoir; mais le prince étoit déterminé. Il s'excuſa du mémoire de Fagel, en diſant,

* Woddrow, pour autoriſer ces faits, renvoye au regiſtre du conſeil-privé dans l'affaire d'un certain Sprewll. J'ai conſulté ce regiſtre & n'y ai rien trouvé d'approchant.

que les Hollandois & lui avoient pensé qu'un acte d'exclusion tranquilliseroit la nation en attendant, mais demeureroit à la fin sans effet. Il pressa inutilement Charles de déclarer la guerre à la France, & de convoquer un nouveau parlement. Il fit aussi quelques tentatives pour se rendre médiateur entre ce prince & le parti populaire, désapprouvant toute limitation pour un successeur catholique; mais insinuant, sous prétexte de représenter les demandes de ce parti, qu'il faudroit mettre la milice dans la dépendance du parlement. Dans le cours de la conversation, ce prince ayant observé à Charles que le parti populaire étoit le plus nombreux; » Oui, » répondit Charles, parce que vous ne par- » lez jamais à d'autres. « Charles exprima encore plus fortement ses soupçons sur le prince quand il fut parti. » Je m'étonne, dit-il, » que le prince d'Orange & le duc de Mon- » mouth soient si bons amis, tandis qu'ils en » veulent tous deux à la même maîtresse. « Le prince voyant qu'il ne réussiroit pas auprès du roi, fit sa cour au parti populaire. Il alla voir le lord Roussel. Il dîna avec la ville, quoique Charles souhaitât qu'il n'y dinât point & qu'il en fût détourné par le conseil de Hyde & d'Halifax. Enfin, au bout de dix jours, Charles & lui se quittérent également mécontens l'un de l'autre.

PART. I. Liv. I. 1681.

Quelque tems avant cette visite le roi de France s'étoit emparé de la principauté d'Orange. Sur ce qui s'étoit passé durant son séjour en Angleterre, le prince présumoit que

Digitized by Google

PART. I. Liv. I.

1681.

Charles s'intéresseroit à la lui faire recouvrer. Mais lorsque l'ambassadeur de Hollande à Paris pria le lord Preston, ambassadeur d'Angleterre, de le seconder & de parler en faveur du prince, Preston répondit qu'il n'avoit point d'instruction à ce sujet; & lorsque les Hollandois agirent en Angleterre pour que le roi s'en mêlât, ils n'eurent pas une réponse plus satisfaisante. Ces défauts d'attention ajoutérent au mécontentement que le prince avoit déja.

Traité secret avec la France.

Ces marques de froideur ne l'auroient pas surpris s'il eût su les mesures secrettes que Charles venoit de prendre avec la France. Le duc d'Yorck absent de son frére, étoit dans l'usage de lui écrire de longues lettres, qui contenoient des projets de gouvernement méthodiquement digérés. Dans ceux qu'il lui avoit derniérement envoyés d'Ecosse, il lui donnoit & lui fit goûter les conseils de s'assurer des amis, en distribuant des pairies; * de retrancher les dépenses de sa cour afin d'épargner de l'argent, & de faire en sorte de retirer la garnison de Tanger pour en grossir l'armée. Mais le point capital fut que Jaques se servant de ses liaisons avec le roi de France, fit à son frére l'ouverture d'un traité de subside avec ce monarque, & dépêcha le colonel Churchill à Londres, pour l'assurer que la chose pouvoit réussir. Ces affaires d'argent avoient été commencées par Clarendon immédiatement après la restauration, renouvellées

* Il y eut cinq patentes de pairies accordées en 1681.

par Alington & Clifford, en 1670 ; tentées par Coleman depuis 1674 jusqu'en 1676, recommandées par Charles au chevalier Guillaume Temple en 1678, & suivies aussi-tôt après par le lord Danby. Charles étoit pressé d'argent quand il reçut cet avis de son frére, & il ne sentit jamais la vérité qu'il importe le plus à un monarque Anglois de sentir, savoir, que les intérêts du peuple & ceux du roi sont inséparables. Il approuva donc cet expédient, & le lord Churchill fut envoyé secrettement à Paris pour faire la proposition. Le roi de France l'accepta : les termes du traité furent que Charles se détacheroit de son alliance avec l'Espagne, qu'il recevroit annuellement de Louis deux millions pour fournir à ses besoins, & que ce monarque s'engageroit à ne point attaquer les Pays-Bas ; * du reste, on avoit marché sur le même plan qu'au traité secret de 1670 ; car une des conditions portoit que Charles se rendroit lui-même indépendant de son parlement † ;

* Mr. Hume a obligé le public d'une partie de ce traité du côté de la France ; elle vient du dépôt des affaires étrangéres à Versailles, & fait voir que Louis XIV. comptoit ne s'être engagé lui-même à rien du tout. Il paroît cependant par des papiers que j'ai vus, que Charles & le duc d'Yorck entendoient que Louis s'étoit engagé à ne point attaquer les Pays-Bas. Comme le traité n'étoit que verbal, il est possible que les deux cours ayent interprêté les mêmes mots différemment, chacune à son avantage.

† Les termes sont : *à se dégager peu-à-peu de l'alliance avec l'Espagne, & à se mettre en état de ne point être contraint par son parlement de faire quelque chose d'opposé aux nouveaux engagemens qu'il prenoit.*

PART. I. *Liv. I.*

1681.

condition plus flatteuſe que toute autre pour des lecteurs Anglois, parce qu'elle leur découvre à quel point la grandeur de la France tient, dans l'opinion même de cette puiſſance, à la perte de leur liberté.

Intrigue du retour du duc en Angleterre.

Le prince d'Orange parti, le duc d'Yorck fut rappellé incontinent à Londres par ſon frére. Ceux qui avoient conçu des craintes, ou fondé des eſpérances ſur ſon exil, crurent alors qu'on ne l'avoit fait revenir que pour remettre la direction des affaires d'Angleterre entre ſes mains. Mais les conſidérations publiques ne ſont pas toujours le principe des actions des rois. Avant la diſſolution du parlement, Sunderland avoit été deſtitué de ſon office de ſecretaire d'état, non ſur aucun ſoupçon de ſes liaiſons avec le prince d'Orange, mais parce que contre l'exprès commandement du roi il avoit appuyé le bill d'excluſion dans la chambre des lords. Pendant ſa diſgrace il fit ſa cour à la ducheſſe de Portſmouth, par laquelle il ſut que Charles étoit preſque entiérement guidé dans un pays où il croyoit avoir à peine un ſeul ami. Il fit voir à cette ducheſſe combien étoient chimériques les eſpérances dont Shaftesbury l'avoit flattée de faire tomber la couronne à ſon fils; & il lui ſuggéra de ſolliciter pour ce fils auprès du roi un établiſſement conſidérable ſur le revenu héréditaire de la couronne; mais comme cet arrangement ne pouvoit être ſolide ſans le conſentement de l'héritier du trône, il lui conſeilla de faire rap-

Digitized by Google

1681.

peller le duc afin de pouvoir obtenir son agrément, & il promit que s'il étoit remis en place il pousseroit l'affaire de tout son pouvoir. L'intrigue réussit. Sunderland par le moyen de la duchesse rentra dans les bonnes graces du roi; par l'entremise du roi il obtint son pardon du duc; & ayant été nommé aussi-tôt membre du conseil-privé, il reprit peu de tems après sa prémiére place dans le ministére. Le duc consentit à l'établissement demandé; mais il fit naître tant de difficultés du côté des loix, qu'il ne fut jamais effectué.

Cependant Sunderland par des flatteries, des promesses & des services, amena le duc à lui donner sa confiance. Pour lui prouver son attachement & gagner davantage sur son esprit, il persuada au roi de le faire demeurer près de lui, & conseilla même à ce monarque de lui redonner du pouvoir. Mais Charles convaincu qu'il n'étoit devenu lui-même désagréable au peuple que parce que son frére n'étoit pas populaire, n'écouta point ce dernier conseil. Il étoit bien éloigné de le suivre; car quand le duc, à son retour d'Ecosse, lui dit à Newmarket » qu'il n'ambitionnoit point de se mêler des affaires d'Angleterre, mais qu'il seroit bien aise de conduire celles d'Ecosse «, Charles reçut sa déclaration avec des remercîmens plus sincéres que polis; & avant l'intrigue de Sunderland & de la duchesse de Portsmouth, il avoit refusé au duc la permission de quitter l'Ecosse, à moins qu'il ne voulût se confor-

PART. I. *Liv. I.* mer extérieurement au culte de l'église anglicane, & lui avoit envoyé le lord Hyde son beau-frére pour lui faire accepter cette con-
1681. dition. En conséquence de ces dispositions du roi, le duc passa un an & demi en Angleterre dans une assez mauvaise posture, assuré de l'amitié de son frére, & chagrin de ce qu'il ne se fioit point à lui, sans pouvoir & honteux de convenir qu'il n'en avoit point, détesté de ses ennemis pour tous les maux qu'ils souffroient, & blâmé de ses amis parce qu'ils voyoient toutes leurs espérances frustrées.

Cependant le voyage du duc le fit parvenir à une de ses fins. Il lui fut permis de disposer à son gré de la puissance en Ecosse. Il usa de cette liberté dans un petit séjour qu'il y alla faire, en mettant l'administration dans les mains des lords Queensberry, Perth & Aberdeen qui lui étoient attachés. A son retour en Angleterre, le vaisseau sur lequel il étoit monté périt par un naufrage, & il eut le bonheur de se sauver dans une barque avec un petit nombre d'autres personnes. Cet accident fut remarquable par deux circonstances; l'une, que la personne pour le salut de laquelle il témoigna s'inquiéter davantage dans le danger où il étoit lui-même, fut le colonel Churchill, depuis duc de Marlborough; l'autre, que les mariniers restés pour périr dans le naufrage, voyant le duc en sûreté dans la barque, poussérent par trois fois un cri de joie tandis que leur vaisseau couloit à fond; acclamations généreuses qui peuvent fournir aux princes une belle occasion de réfléchir sur la tendresse qu'ils doivent à leurs sujets.

Digitized by Google

Lorsque le duc de Monmouth apprit que le duc d'Yorck avoit fixé sa résidence en Angleterre, il prit le parti d'y revenir, c'étoit l'an 1682. Non content du bon accueil ordinaire de la ville, il voyagea dans les comtés mécontens de Lancastre, Stafford, Worcester & Chester avec une suite de plus de cent personnes armées & magnifiquement équipées. Les lords Macclesfield, Brandon, Rivers, Colchester, Delamere, Roussel & Grey, le chevalier Gilbert Gerard & plusieurs autres de la haute noblesse & du parti Whig, vinrent à sa rencontre en différens endroits à la tête de leurs vassaux, la plupart en armes, selon les anciens usages d'Angleterre qui n'étoient pas encore abandonnés. Lorsqu'il approchoit d'une ville, il descendoit de voiture pour y faire son entrée à cheval. Il étoit précédé par la grande & la petite noblesse en troupe, & marchoit seul ensuite à quelque distance d'eux. Ceux qui le recevoient dans les villes se formoient en trois rangs. La grande & la petite noblesse, & la bourgeoisie se plaçoient au prémier; les vassaux tenoient le second, & les domestiques le troisiéme. Partout où il dînoit, il faisoit préparer une table de 200 couverts. Pendant le repas il y avoit deux portes ouvertes, afin que la populace entrée par l'une, pût sortir par l'autre, & laisser à tout le monde la liberté de faire successivement le tour de la table & de voir son favori. D'autres fois il dînoit en plein champ dans une tente à découvert, afin de mieux voir & d'être mieux vu. A Liverpool il osa même tou-

1682.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1682.

cher les écrouelles. Il entroit dans tous les divertissemens de la province. D'une agilité merveilleuse il fit des courses à pied, & après avoir vaincu les meilleurs coureurs il les recommençoit en bottes & devançoit encore ceux qui couroient avec leurs souliers. Les prix qu'il avoit gagnés le matin, il les donnoit le soir aux fêtes qui accompagnoient les baternes : dans quelqu'endroit qu'il allât, on sonnoit les cloches, on allumoit des feux de joie, & on faisoit des décharges de mousquetterie. La populace crioit en agitant leurs chapeaux dans l'air : *Vive Monmouth*, *vive Monmouth!* & tous lui promettoient leurs suffrages dans les futures élections au parlement. Des espions envoyés sur les lieux rendoient compte d'heure en heure à la cour de tout ce qui se passoit; & le roi & son frére étoient d'autant plus alarmés, qu'ils savoient que les royalistes avoient tenu leurs conseils pour la restauration de la famille royale, à des courses de chevaux & à des combats de coqs, ce qui porta Cromwell à défendre ces amusemens. Jeffreys étoit alors chef-justice de Chester, & ce fut la premiére occasion où il découvrit ce caractére violent qui se déploya ensuite avec tant de furie. Sur quelques troubles arrivés à Chester, il écrivit en cour, & demanda une commission particuliére de juge absolu pour certaines causes, prétextant qu'il y avoit des faux monnoyeurs & des rogneurs d'argent; & il s'en servit contre les partisans de Monmouth, se glorifiant de son invention, & se réjouissant des peines qu'il leur faisoit souffrir. Au

Digitized by Google

1682.

Au milieu des triomphes de Monmouth, Charles donna ordre de l'emprisonner. Le jour même qu'il fut arrêté, il devoit dîner publiquement dans les rues de Stafford avec les habitans qui l'avoient invité. Un simple messager entra dans la ville, montra son ordre & emmena Monmouth. Celui-ci dépêcha le chevalier Thomas Armstrong à Londres, pour un *habeas corpus* qui fut accordé sur le champ. Monmouth, au-lieu de retourner vers ses amis, continue sa route vers Londres. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer du respect du peuple pour les loix, quand il voit qu'on employe leur autorité, ou de la nature excellente de la loi concernant la liberté personnelle qui met en sûreté un perturbateur, même de l'état, jusqu'à-ce qu'il y ait des charges légales contre lui.

Cette année se signala par un projet calculé pour mettre la constitution & les ennemis du roi à sa discrétion. Comme c'est la grande circonstance du régne de Charles qui découvrit son intention de saper les libertés d'Angleterre, & qui fut la principale cause des malheurs arrivés depuis à sa famille, je crois qu'il est à propos d'en rendre ici un compte particulier.

Par la sympathie, ce grand principe de la nature humaine, qui fait que les passions de tous se communiquant à tous, elles augmentent leurs forces réunies ; les villes sont en général également le séjour de la liberté & de l'enthousiasme, quand l'enthousiasme s'empare d'une nation. Le parti populaire &

Digitized by Google

PART. I. *Liv.* I.

1682.

les non-conformistes s'étant réunis par cette cause, gagnérent durant l'opposition à Charles I, la supériorité dans les magistratures de la plupart des bourgs, & s'étendirent à presque tous lors de l'usurpation de Cromwell. A la restauration l'on fit véritablement une loi qui autorisoit le roi, pour un tems limité, à retirer des bourgs les magistrats notés; mais comme l'exécution en étoit odieuse, elle eut fort peu d'effet. Il arriva delà que Charles éprouva une résistance continuelle à ses desseins de la part de la ville de Londres & de quantité de bourgs du royaume; que les jurés de la ville qui étoient nommés par les magistrats populaires pour examiner les plaintes du roi sur les mutineries de ses sujets, déchargeoient la plupart des prisonniers; & que Charles ayant changé quatre fois le parlement dans le cours de deux ans, ne put jamais former une chambre des communes docile à ses volontés. En vertu d'une loi d'Angleterre, le roi peut ordonner des recherches sur la validité des chartes des communautés *: Le scélérat Jeffreys fit entendre au roi, qu'au moyen d'une pareille recherche, la plupart de ces chartes pouvoient être annullées; Charles commença par la charte de la ville, contre laquelle il ordonna une poursuite au banc du roi. Il est inutile d'exposer la frivolité des raisons sur lesquelles cette action fut poussée, parce que le roi la reconnut ensuite lorsqu'on vit dans un imprimé qu'il autorisoit, que son

* Cet ordre du roi s'appelle *Quo Warranto*.

1681.

intention en renversant les chartes de la ville, étoit d'ôter la nomination des jurés au parti populaire. Il mit en même-tems à Londres un maire & des shérifs de son choix, se servant du prétexte de la loi, mais y employant en effet une violence dont les détails autrefois importans n'intéresseroient plus aujourd'hui. La premiére attaque ayant réussi, les mêmes assauts furent livrés à presque tous les bourgs du royaume. Pour peu qu'ils se fussent éloignés de la lettre, ou que les officiers des communautés se fussent écartés des loix les plus hors d'usage, leurs chartes étoient confisquées. Par exemple, la charte de St. Yves fut attaquée parce que ce bourg avoit quatre connétables au-lieu de trois qu'il devoit avoir originairement, & trois sergens à Masse au-lieu de deux. Le grief contre Oxford, fut que cette ville avoit cinq aldermans, tandis que la charte n'en portoit que quatre; que la foire se tenoit dans un endroit pour un autre, & qu'Etienne Kibble, clerc de la ville, avoit signé clerc du roi sans la permission de sa majesté.

Pour assurer davantage & hâter l'effet de ces poursuites, le roi nomma un comité qu'il chargea de recevoir les informations, ce qui ne manqua pas d'irriter une moitié du peuple contre l'autre, & de dégrader la nation entiére. Les plus grands firent le métier de délateurs, & sous couleur de l'intérêt public chacun satisfaisoit ses sentimens particuliers. Lake, évêque de Chicester, prostitua la plus sainte des professions au plus vil des minis-

PART. I. *Liv. I.* téres : il n'y eut pas jusqu'à l'élégant lord Halifax & au vertueux duc d'Ormond, qui ne se confondissent avec les derniers des hom-
1682. mes, en travaillant à faire résigner ou confisquer les chartes. La confiscation fut prononcée contre plusieurs bourgs ; & un plus grand nombre, voyant l'inégalité du combat entr'eux & leur souverain, résignérent volontairement les leurs devant des juges qu'il avoit nommés ; juges faisant hautement profession des grands principes des Torys, & qui étoient amovibles à sa volonté. Le roi dressa les chartes sur un nouveau modéle & les rendit ; mais il réserva à la couronne la nomination à tous les offices qui donnoient du pouvoir dans les bourgs, & les remplit de gens qui lui étoient agréables. Si ces changemens n'avoient pas été anéantis par la révolution, comme ils mettoient les élections parlementaires dans les mains du souverain, ils auroient amené infailliblement une tyrannie d'autant plus dure pour les sujets, qu'au milieu de la servitude ils auroient eu continuellement les anciennes formes de la liberté devant leurs yeux.

1683. Complot de la maison de Rye.

Tandis que le duc en Ecosse, & le roi en Angleterre travailloient ainsi à mettre le peuple des deux royaumes sous le joug, une société d'amis qui s'étoient opposés long-tems par des voies légales aux entreprises du roi, se disposoit à tenter la ressource que la liberté montre toujours à ses amis lorsque les loix sont réduites au silence. Ils raisonnoient entre eux & disoient : » le roi s'étant assuré des » jurés dans la ville, a maintenant à sa dis-

» crétion la vie de tous ceux qui se sont ex-
» posés pour leur pays. Plus de parlement,
» plus de recours aux remédes constitution-
» nels. Quand le roi changeroit le systême
» où il est actuellement de gouverner sans
» cette assemblée de la nation, devenu maî-
» tre des élections parlementaires, il s'est mis
» à l'abri de toute opposition à ses volontés.
» Le duc en tournant l'esprit martial des
» Ecossois selon ses vues, en va faire les ins-
» trumens les plus dangereux de tyrannie
» contre les Anglois. Que reste-t-il donc à
» des hommes libres & enfans d'hommes
» libres pour conserver leur liberté, sinon la
» résistance ? Le principe de la défense de
« soi-même les convie, & le devoir envers
» la patrie leur commande de prévenir le coup
» fatal que des princes qui visent au pouvoir
» arbitraire méditent peut-être déja contr'eux
» & contre leur pays. Dussent-ils périr, l'en-
» treprise est glorieuse, mais leurs compa-
» triotes ne sont pas encore assez insensibles
» à la honte & à la vertu pour abandonner
» leurs libérateurs. S'ils sont abandonnés, les
» générations futures béniront leur mémoire
» & pleureront leur destinée «.

Caractére des conspirateurs & leur but.

Cette troupe d'amis étoit composée du lord Roussel, illustre par la noblesse de ses ancêtres, d'Hampden plus illustre par son grand-pére membre des communes, du lord Essex ami de Roussel, & d'Algernon Sidney qui tiroit son origine d'une longue suite de nobles & de héros Anglois, & ses sentimens des patriotes & des héros de l'antiquité. Dans

Digitized by Google

PART. I. Liv. I. 1683.

ses lettres toutes écrites d'un style mâle, on en voit quelques-unes qui respirent la touchante éloquence de Brutus, ce premier des Romains auquel il ressembloit par la fermeté & la simplicité de son caractère *; personne n'étoit aussi

* Il y a de l'inégalité dans les écrits de Sidney comme dans ceux de la plupart des auteurs qui ne sont pas gens de lettres de profession. Mais on peut juger si ma remarque est fondée par la lettre suivante qu'il écrivit à un de ses amis qui lui avoit conseillé de revenir en Angleterre après la restauration. » Je suis » fâché, lui dit-il, de ne pouvoir me régler en tout » sur les conseils de mes amis. Je sacrifierois volontiers » mes intérêts aux leurs, si les leurs se trouvoient » compromis en quelque chose avec les miens. Mais » lorsque je suis le seul intéressé & qu'ils m'exhortent » à repasser en Angleterre aussi-tôt après l'acte d'am- » nistie, uniquement parce qu'ils croyent que c'est le » parti le plus avantageux pour moi, je ne saurois » renoncer à mon propre choix & à mon propre » jugement. J'avoue que nous sommes naturellement » portés à aimer notre patrie, & j'ai un amour parti- » culier pour la mienne. Je me flatte d'en avoir donné » quelques preuves. Je regarde comme un grand mal » d'en être exilé; & je donnerois une grande partie » de mon sang pour me racheter de ce malheur; » mais quand cette patrie qui passoit pour un paradis, » est sur le point de devenir un théatre d'injustice; » que la liberté que nous espérions établir est opprimée; » que le luxe & la débauche montés à leur comble » y ont pris la place de la piété, de la vertu, de » la tempérance & de la modestie que nous espérions » que la providence introduiroit par nos mains; » quand j'y vois les plus honnêtes gens de notre nation » en proie aux plus méchans; le parlement, la cour » & l'armée corrompus; le peuple esclave; tout à » l'encan; nul homme en sûreté, si ce n'est par les » moyens lâches & infames de la flatterie & de la » corruption; quelle satisfaction puis-je avoir dans » ma patrie réduite à cette condition? est-ce un » plaisir que de voir tout ce que j'aime dans le » monde vendu & détruit? abandonnerai-je mes » anciens principes pour apprendre les viles pratiques

Digitized by Google

populaire que le lord Roussel. Quoiqu'héritier de la plus grande fortune qu'il y eût dans le royaume, le dernier des hommes libres lui paroissoit son égal. Il étoit si désintéressé, qu'il ne voulut jamais accepter ni charge, ni pro- PART. I. Liv. I. 1683.

» de cour; & ferai-je ma paix en gagnant quelques-» uns des courtisans? tiendrai-je ma sûreté de leur cor-» ruption & de leurs vices? ah! non. A ce prix » il vaut mieux vivre parmi les étrangers que dans » son propre pays. Tant que je serai sur la terre, » je tâcherai de conserver ma liberté, ou du moins » de ne pas consentir à la perdre. J'espére vivre dans » les mêmes principes où j'ai vécu, & ne pas vivre » au-delà du tems qu'ils pourront me soutenir. J'ai » bien des folies, mais point de bassesse à me repro-» cher. Je ne déshonorerai point le passé en cher-» chant à pourvoir à l'avenir. J'ai toujours eu dans » l'esprit que, si la providence me mettoit dans le » cas de ne pouvoir sauver ma vie que par quelque » chose d'indécent, elle me montreroit par-là que » c'étoit le moment de la résigner; & je pense » qu'elle m'avertit de me tenir hors de mon pays » quand je ne puis y vivre que par des moyens si » indignes, qu'il vaudroit mieux y mourir. Que » ceux-là se dévouent à la gloire du roi qui pensent » que tout un peuple peut être justement sacrifié à » l'intérêt & au plaisir d'un seul homme & d'un » petit nombre de ses favoris. Que ceux-là se réjouis-» sent de leur adresse qui, trahissant le gouvernement » précédent pour y gagner la faveur de celui-ci, ont » fait servir ces dangereuses révolutions non-seule-» ment à leur conservation, mais à leur avancement.
» Peut-être trouveront-ils cependant que la gloire » du roi est leur ignominie, que leur opulence est la » misére du peuple, & que l'acquisition d'une charge » ou de quelqu'argent est une pauvre récompense » pour avoir contribué à la ruine d'une nation, qui » seroit véritablement la plus glorieuse de l'univers » si elle étoit maintenue dans la liberté & dans la » vertu. Peut-être verront-ils que selon d'autres, » ils n'ont fait qu'acheter avec beaucoup de peines » leur propre honte & leur propre malheur; prix

PART. I. Liv. I.

1683.

fit, ni autorité dans le gouvernement; il prit le ton fier de l'opposition au pouvoir arbitraire, plutôt par raison & par principes que par une vigueur naturelle de sentiment, & il n'en mérita que plus d'éloges. Lorsque Charles fit manquer le bill d'exclusion, le lord Roussel dit: » si mon pére avoit conseillé cette démar» che, j'aurois été le prémier à l'accuser«. Mais ce qu'il se contentoit de dire, Essex & Sidney l'auroient fait. Essex avoit été lord lieutenant d'Irlande, & chef du trésor; mais il dédaigna tout honneur de gouverner, parce qu'il préféroit le peuple au roi. Sidney avoit montré une égale activité dans le parlement & à l'armée contre Charles I, tant que ce prince avoit été un objet de terreur; mais désigné pour être un de ses juges, il refusa d'écraser un ennemi qui ne pouvoit plus se défendre. Il arrêta & prévint quelques entreprises contre la vie de Charles II encore jeune. Il tint tête à Cromwell par la même haine du pouvoir arbitraire qui en avoit fait un rebelle à son souverain après la restauration; il se soumit à un exil volontaire durant seize ans, parce qu'il ne regardoit plus comme sa patrie

» fort cher pour des choses indignes de nos soins,
» & qui le seroit encore trop pour la vie même
» qu'elles accompagnent & qui peut si aisément se
» passer d'elles. —— Quant à ma façon de penser
» par rapport au roi, la voici. Il n'aura point de
» plus fidéle serviteur que moi s'il fait consister sa
» gloire dans le bonheur & la prospérité de son
» peuple; & il n'aura point de plus grand ennemi
» s'il fait le contraire. Je serai constant à l'égard
» de mes amis particuliers dans toutes les occasions,
» & toujours le plus affectionné de vos serviteurs.«

Digitized by Google

un pays d'où étoit bannie la liberté. * Il revint en Angleterre uniquement pour rendre les derniers devoirs à son pére le comte de Leicester qui s'en alloit mourant, & il comptoit bien la quitter ensuite pour n'y jamais rentrer. Mais respirant avec son air natal cet esprit de parti dont presque aucun Anglois ne peut se défendre, il changea de résolution, & se jetta dans toutes les cabales des chefs du parti populaire. Il avoit reçu de Charles II un pardon pour ses offenses contre le gouvernement; mais il pensoit, comme Brutus, qu'aucune obligation contractée pour lui-même ne pouvoit le dégager de ce qu'il

* Colbert, ambassadeur de France auprès de Charles en 1670, avertit ce prince que Sidney étoit pour lors à Paris, & lui demanda de quelle maniére il vouloit qu'il y fût traité. Arlington proposa de lui faire donner une pension par la France, parce qu'il étoit pauvre. Charles goûta l'avis & dit à Colbert: » qu'il » ne se soucioit pas que Sidney demeurât à Paris » ou en Languedoc, ou en tel autre lieu qu'il lui » plairoit, pourvû qu'il ne revînt pas en Angleterre, » où ses pernicieux sentimens, soutenus d'autant » d'esprit & de courage qu'il en avoit, pourroient » beaucoup nuire. « Il eut ensuite de l'inquiétude de le voir à Paris, & dit à Colbert: » qu'il étoit » à propos de le laisser retourner en Languedoc, & » qu'il ne pouvoit être trop loin de l'Angleterre. « Il paroît par d'autres lettres de Colbert, que toutes les fois que ce prince parloit de Sidney, il l'appelloit » un homme de cœur & d'esprit. « Rien de plus glorieux pour Sidney, que d'avoir été craint & respecté dans l'exil & la pauvreté par son souverain, qui étoit alors dans la plénitude de sa puissance; & rien ne prouve mieux que dans un pays libre, la grandeur & l'importance d'un individu dépend de ses qualités personnelles. Voyez l'appendix de la prémiére partie dans le tome II, p. 61 & 62.

Digitized by Google

Part. I. Liv. I.

1683. devoit à ſon pays. Ces hommes admirent dans leurs conſeils le duc de Monmouth comme un perſonnage conſidérable par le rang qu'il tenoit, & encore plus par l'affection que la nation lui portoit. C'étoit d'ailleurs juſtement le tems où il étoit fort irrité des derniers affronts qu'il venoit de recevoir. Eſſex y fit entrer auſſi le lord Howard qui, oubliant la nobleſſe de ſon ſang au milieu d'idées républicaines, avoit ſiégé en qualité de membre des communes dans un des parlemens de Cromwell. Rouſſel, quoique ſon proche parent, avoit eu long-tems de l'averſion pour lui, ſoit par une antipathie naturelle qui ſe voit quelquefois entre des gens de la même famille, ſoit par la répugnance ordinaire que les perſonnes d'une humeur taciturne ont pour les grands parleurs. Mais Howard tiroit un mérite de ſes derniéres ſouffrances, & les plaintes continuelles qu'il en faiſoit paſſoient pour des gages de ſa ſincérité.

Une longue ſociété de parti les avoit amenés à la même façon de penſer ſur la politique, &, comme il arrive ſouvent à ceux qui ſont du même avis, ils croyoient n'avoir tous qu'un même but quoiqu'ils en euſſent de fort différens. Tout ce que Rouſſel, Eſſex & Hampden ſe propoſoient par un ſoulévement, c'étoit d'exclure le duc d'Yorck, & de fixer avec préciſion les barriéres de la conſtitution. Sidney viſoit à la deſtruction de la monarchie, ſur les ruines de laquelle il vouloit fonder cette république qui étoit l'idole de ſon

Digitized by Google

imagination. Monmouth espéroit se frayer à lui-même le chemin au trône au milieu des troubles civils. Howard avec son esprit & son éloquence verbeuse adoptoit les vues de chacun des autres en particulier, & les excitoit tous à la vigueur & à l'action, sentant par momens ce que les autres sentoient toujours. 1683.

Quoiqu'ils n'aimassent pas Shaftesbury, tous, excepté Sidney qui ne daignoit pas avoir commerce avec un homme de cette espéce, lui communiquérent leurs projets, parce qu'ils avoient besoin du parti nombreux qu'il s'étoit fait dans la ville, & qui étoit composé de gens aussi hardis que lui. Shaftesbury ne cherchoit qu'à se venger. Il avoit annoncé depuis peu au duc d'Yorck que la duchesse de Portsmouth avoit gagné sur le roi de faire nommer son fils pour son successeur par le parlement, & s'étant offert de lui révéler d'autres secrets, s'il vouloit lui pardonner, le duc rompit la conversation, en disant froidement : » Mylord Shaftesbury, vous avez » plus besoin du pardon du roi que du mien «. A ces chefs se joignit le lord Grey, distingué par ses connoissances dans les arts & les belles-lettres, mais homme qui cachoit une ame dénuée de la vertu qui s'allie si bien avec ces connoissances; & homme dont la vie licencieuse ne promettoit rien de noble & de généreux. Une assemblée de jurés l'avoit déclaré coupable d'avoir débauché la femme de son frére, fille d'une famille noble : mais il espéroit que le bruit des troubles publics feroit

PART. I. Liv. I.

1683.

oublier ſes vices à lui-même & aux autres. Son exemple fut ſuivi par le chevalier Thomas Armſtrong, d'une conduite moins reprochable, mais auſſi peu propre à une grande entrepriſe. Il avoit été colonel des gardes, écuyer du roi, & ſon compagnon dans l'une & l'autre fortune, & dans ſes plaiſirs. La même diſpoſition ſociale qui l'avoit d'abord attaché au pére, l'attachoit alors au fils. A ceux-là ſe joignit encore Trenchard qui avoit ouvert l'avis du bill d'excluſion dans la chambre des communes, & dont le courage perſonnel ne répondoit pas au courage politique; exemple aſſez commun dans la vie publique. Les ſeules perſonnes de moindre conſidération qu'ils admirent dans leur intrigue, furent le major Wildman républicain violent, qui avoit été un de ceux qu'on appelloit *agitateurs* dans l'armée de Cromwell; Rumſey un des colonels de Cromwell, fort connu pour un ſoldat brave & déterminé; & Ferguſſon Ecoſſois, du clergé des non-conformiſtes, remarquable par les ſervices qu'il rendoit aux partis qu'il épouſoit, & par le bonheur d'échapper dans tous les complots. Ils s'aſſembloient principalement dans la maiſon d'un nommé Berger marchand de vin dans la cité, qu'on regardoit comme l'humble & diſcret ſerviteur de ſes chalands; caractére dangereux pour les ſecrets des grands dans les conſpirations. Les plus redoutables des conſpirateurs étoient Eſſex, Sidney, Hampden, tant parce qu'ils étoient déiſtes déterminés, que parce que les gens qui penſent avoir droit ſur leur propre vie ſont maî-

Digitized by Google

tres de celle des autres. * Hampden étoit plus propre au détail de l'oppoſition dans le parlement qu'aux grands coups d'une faction dans l'état ; & quoique d'un mérite éminent par comparaiſon avec d'autres, il n'avoit ni les talens ni les vertus des deux prémiers. Rouſſel invita le lord Cavendish le meilleur de ſes amis à ſe mettre de la partie ; Cavendish qui trouvoit le projet téméraire & prématuré, refuſa d'y entrer, & conſeilla à Rouſſel de s'en retirer, s'il pouvoit le faire ſans ſe déshonorer, & d'aller en avant s'il ne pouvoit plus reculer.

Sans s'expliquer enſemble ſur les vûes que chacun ſe propoſoit, les conſpirateurs convinrent d'un ſoulévement. Shaftesbury accoutumé aux ſéditions dès ſa plus grande jeuneſſe, opinoit à le commencer, ſans perdre de tems, dans la ville où » il avoit, ſelon ſon expreſſion, dix » mille gaillards de bonne volonté prêts à » ſe mettre en action au moindre ſigne qu'il » leur feroit. « Monmouth qui mépriſoit la milice bourgeoiſe parce qu'il étoit habitué aux troupes réglées, prétendit que la ſcène devoit plutôt s'ouvrir en province. Il donnoit pour raiſon » que ſi les troupes du roi qui » n'étoient que d'environ 5000 hommes, tous

* Hampden ſe tua lui-même après la révolution. La mort d'Eſſex & une lettre du lord Arran, fils du duc d'Ormond, au chevalier Leonine Jenkins du 24 juillet 1683 dans le dépôt des papiers, montrent que ce ſeigneur avoit les mêmes principes. On peut juger s'ils étoient ceux de Sidney par la lettre que nous en avons citée.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1683.

» en quartier dans Londres, venoient à marcher pour réprimer le soulévement, la capitale demeureroit sans défense; & que s'ils restoient dans la ville pour la contenir, le courage & le nombre des révoltés s'augmenteroient dans la province. « Il fut convenu à la fin que, pour causer plus d'embarras, on tenteroit en même-tems l'entreprise dans la ville & dans la province. En conséquence Shaftesbury se chargea d'exciter la révolte dans la ville, qu'il partagea en vingt parties, ayant choisi des commandans, qui de leur côté choisirent ceux qui devoient agir sous eux dans chaque division; mais partie par méfiance, partie par orgueil, il ne voulut point donner la liste de ses associés. Monmouth promit d'engager les lords Maulesfield, Brandon, Delamere, & le chevalier Gilbert Gerard à faire un soulévement dans le Cheshire; & le lord Roussel, à pratiquer le chevalier Guillaume Courteney qui lui étoit tendrement attaché. Le chevalier François Drake, & d'autres gentilshommes de l'ouest s'engagérent à remuer dans les comtés de l'occident. Trenchard assura que tous les habitans de la ville de Taunton étoient si mal-intentionnés pour le gouvernement, qu'ils prendroient les armes au prémier avertissement. On pria Shaftesbury de faire entrer dans le parti les mécontens d'Ecosse & le duc d'Argyle, avec lesquels il entretenoit déja des liaisons pour lui-même. Monmouth, Grey, Armstrong dans un tems, & Wildman dans un autre avoient les yeux sur les gardes pour observer comment

1683.

on pourroit s'en assurer. L'alarme générale qui devoit être donnée le jour de St. Michel de l'an 1682, fut différée plusieurs fois par divers accidens. Elle fut fixée une fois au 15 novembre même année, jour de la naissance de la reine Elizabeth, par la raison, disoient-ils, qu'elle avoit autant élevé la gloire du nom Anglois, que Charles & son frére l'avoient rabaissée. Mais comme il y eut ce jour-là beaucoup de gardes en faction dans la ville pour prévenir les désordres qui accompagnent d'ordinaire cette fête, le coup fut renvoyé au dimanche suivant, attendu que le dimanche on n'auroit aucun soupçon de voir les rues pleines d'artisans. Fergusson rendoit une autre raison de ce changement; car il dit à quelques-uns de ses associés » que la » sainteté de l'œuvre étoit convenable à la » sainteté du jour. «

Conspiration d'un ordre inférieur pour assassiner le roi & le duc.

Mais comme il est impossible d'arrêter l'ardeur des conspirateurs, sur-tout dans un pays où chacun se pique de penser d'après soi, un grand nombre de ceux que Shaftesbury avoit destinés à donner l'alarme, ennuyés de ces délais, firent le complot d'assassiner le roi & le duc. Les plus zélés partisans de cette révolution étoient Rumsey, le lieutenant-colonel Waltot, un des officiers qui avoient gardé Charles I à l'échafaud; Rumbold, anciennement lieutenant au service de la république, & depuis marchand de dréche, que son intrépidité & la perte d'un œil faisoit appeller Annibal parmi ses camarades; Goodenacgh un des derniers sous-shérifs du parti popu-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1683.

laire à Londres ; Ayloffe homme de loi dont la tante avoit épousé le chancelier Clarendon ; un marchand nommé Halloway ; Rouse qui venoit d'échapper au supplice de Colledge ; & Fergusson qui se servit de l'autorité que lui donnoit sa profession pour lever certains scrupules qui restoient à ses compagnons, en les assurant qu'en vertu du sixiéme commandement il falloit ôter la vie à deux personnes pour la sauver à mille autres qui seroient tuées dans un soulévement. Par des idées sauvages de justice assez ordinaires dans les gens du bas peuple qui veulent réformer le gouvernement, ils résolurent de faire mourir le maire & les shérifs, de suspendre leurs peaux à la maison de ville pour servir d'exemple à leurs successeurs, & d'élever dans la salle de Westminster & dans la chambre des communes de semblables monumens de leur ressentiment contre certains juges & certains membres du parlement. Mais les avis étoient partagés sur les voies à prendre pour se défaire du roi & du duc. On auroit voulu conserver une apparence de justice dans la maniére d'exécuter le projet formé contr'eux ; & on n'avoit pu étouffer entiérement ce desir de l'impunité qui fait avorter les projets les plus désespérés. Delà la difficulté de s'accorder sur les moyens. Quelques-uns proposérent de faire le coup à la fête du lord maire en présence de la ville qu'ils avoient outragée ; d'autres, de les surprendre la nuit dans les rues lorsqu'ils iroient faire des *visites de débauche* (car c'est ainsi qu'ils en parloient) dans leurs chaises à porteurs. Le

prémier

Digitized by Google

prémier de ces projets fut estimé trop dangereux parce qu'il y avoit trop de publicité ; le second parut sujet à des méprises, parce qu'on pouvoit se tromper dans l'obscurité. Entr'autres avis, il y en eut un pour tirer en même-tems vingt pistolets de poche dans la loge du roi à la comédie : expédient auquel le lord Howard, le seul homme de distinction parmi les conspirateurs qui fût dans le secret, donna son approbation par ce lâche & mauvais sarcasme : » que les princes au- » roient ainsi une fin digne de leur vie. « Enfin Rumbold qui avoit pour l'usage de son commerce une ferme appellée la maison de Rye, entre Londres & Newmarket, fit observer que le chemin se trouvant étroit dans cet endroit, il étoit facile de le barrer par un chariot qui arrêteroit le carrosse dans lequel le roi & le duc avoient coutume de retourner de Newmarket à Londres ; & de poster dans les haies des gens qui profiteroient de l'embarras pour faire feu sur eux tandis que d'autres se jetteroient sur les gardes. Au milieu de la noirceur de ce projet, il parut cependant quelques étincelles de générosité ; car Waltot refusa de tirer sur les princes qui seroient sans défense ; mais il s'offrit d'attaquer les gardes qui seroient en état de se défendre ; & Rumbold témoigna du chagrin d'être obligé de décharger le prémier coup de fusil sur le postillon qui étoit innocent. Mais tandis que les associés de Rumbold se concertoient sur l'exécution, le feu prit à la maison du roi à Newmarket, ce qui l'ayant obligé de retourner à

PART. I. Liv. I.

1683.

Manquée par un accident.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1683.

Londres plutôt qu'on ne l'y attendoit, déconcerta toutes les mesures des conjurés. Frappés de l'accident, ils le tournérent en mauvais présage ; & Ferguſſon mit vainement en œuvre tout ce qu'il avoit d'éloquence & d'adreſſe pour effacer cette impreſſion de leur eſprit ; jamais il ne put les réchauffer pour une pareille entrepriſe.

Shaftesbury ſe caçhe dans la ville.

Cependant Shaftesbury autrefois le grand chef parlementaire, miniſtre d'état, lord grand chancelier d'Angleterre, & le démagogue du parti populaire contre le roi, s'eſquiva de ſa maiſon pour aller ſe cacher dans le fauxbourg obſcur de Wapping, en partie pour ſe ménager un aſyle, & en partie pour ſe mettre plus à portée de faire tout le mal qu'il méditoit. Tourmenté par ſes propres craintes, & donnant aux plus mépriſables des hommes la confiance qu'il refuſoit aux plus grands, il cacha ſa demeure aux plus généreux de ſes aſſociés, & ne communiqua plus avec eux que par des meſſages ou des viſites ſecrettes. Du lieu de ſa retraite il les preſſoit d'anticiper le tems fixé pour le ſoulévement ; remontrant continuellement » qu'ils comptoient mal » à propos trouver du ſilence & de la fidé» lité parmi un ſi grand nombre de confi» dens, dont quelques-uns par vanité ou par » impuiſſance de ſe taire, & d'autres par in» térêt pouvoient trahir un ſecret dont la dé» couverte ſeroit ſi bien récompenſée. Qu'on » n'avoit plus beſoin de tems pour délibérer ; » qu'ils devoient ſeulement décider s'ils atta» queroient leurs ennemis avec l'eſpérance de

Digitized by Google

1683.

» réussir, ou s'ils se laisseroient prévenir par » eux avec la certitude de périr. Que quand » même les apparences de vaincre seroient » moins belles qu'elles n'étoient, il valoit » mieux laisser leurs vies en tirant vengeance » de leurs adversaires, & en combattant pour » la liberté, que de les porter sur des écha- » fauds, où les formes même de la justice » employées par leurs ennemis feroient re- » garder ceux qui souffriroient en vertu des » procédures comme des violateurs, & non » comme des martyrs des loix; que les ci- » toyens étoient préparés, impatiens & déja » moitié en action; que si on s'assuroit une » fois du siége du gouvernement & de la ré- » sidence du roi, le reste du royaume sui- » vroit bientôt l'exemple de la capitale; que » pour des hommes déterminés les entre- » prises hardies étoient aisées; que les lâches » seuls rencontroient des difficultés; que ceux » qui attaquoient étoient les maîtres de leur » plan; qu'ils pouvoient tourner les accidens » même à leur avantage; mais que pour ceux » qui étoient obligés de se défendre à l'im- » proviste tout étoit nouveau, & toute nou- » veauté un objet d'épouvante; qu'il y avoit » donc tout à espérer de la diligence & tout » à craindre de la lenteur. « Ces raisons ne produisant point d'effet, il menaça de courir aux armes dans la ville avec son parti, disant » que s'il ne partageoit le danger avec per- » sonne, la gloire seroit entiére à lui seul, « & accusant Monmouth d'une correspondance secrette avec son pére; menaces & reproches

PART. I. *Liv. I.*

qui faillirent ſeulement de rompre les meſures du parti qu'elles dérangeoient.

1683. Irréſolution des principaux d'entre les conſpirateurs.

On eut bientôt après nouvelle de Trenchard que le peuple de Taunton ne ſe montroit pas comme on s'en étoit flatté ; & cet homme cachant ſa propre frayeur ſous celle des autres demanda un délai. Les Ecoſſois ne ſe déterminoient pas non plus, ſuſpectans la fermeté des Anglois ; & ils exigoient pour gage de leur ſincérité, qu'ils envoyaſſent Monmouth en Ecoſſe pour s'y mettre à la tête des révoltés. Des ſcrupules ſur le ſang qui alloit couler touchérent le cœur de Rouſſel ; celui de Monmouth fut attendri à la vue des dangers que la vie de ſon pére alloit courir ; & Shaftesbury ayant dépêché un nouveau courier très-preſſant, la réponſe que lui porta Ferguſſon fut qu'on étoit réſolu de différer.

Ils prennent le parti de différer. 19 novembre 1682. Fuite & mort de Shaftesbury.

Incapable de tenir plus long-tems contre l'incertitude, ce vieux chef ſe retira en Hollande le jour même qui avoit été déſigné pour le ſoulévement ; & plein de rage contre ſes amis encore plus que contre ſes ennemis, il y mourut de la violence de cette paſſion plutôt que de maladie entre les bras de Waltot & de Ferguſſon, les ſeuls qui lui reſtérent fidéles juſqu'à la fin parmi pluſieurs milliers d'hommes qui avoient juré de ne jamais l'abandonner. *

* Il y a dans le dépôt des papiers un récit de ſa mort, adreſſé de Hollande au chevalier Leonine Jenkins. Il étoit rongé de ſoupçons & d'inquiétudes. Il ne vouloit dormir que tout habillé pour être tout prêt en cas d'événement. Il faut que les paſſions qui l'agitoient ayent fait une impreſſion bien forte ſur

Digitized by Google

La retraite de Shaftesbury & de Ferguſſon qui fit d'abord plaiſir à la plupart des conſpirateurs d'un ordre ſupérieur, dérangea la conſpiration, parce qu'on ne connoiſſoit pas bien les lignes de communication de ces deux perſonnes avec la ville ; cet embarras donna le tems à la réflexion. Monmouth oüit parler de ſoupçons que quelques-uns des conſpirateurs du bas étage en vouloient à la vie du roi, & même que le lord Maccleſfield dont la naiſſance promettoit quelque choſe de meilleur, propoſoit d'aſſaſſiner le duc pour effrayer ſon frére. Hampden & Rouſſel s'apperçurent que les deſſeins de Sidney n'étoient pas les leurs. Ils demandérent que les chefs du parti s'aſſemblaſſent pour s'expliquer ſur le principe de la déclaration qu'ils publieroient lors du ſoulévement. Dans ces aſſemblées on convint de déclarer que leurs armes n'étoient que défenſives, & qu'ils ne les portoient pas contre leur ſouverain, mais ſeulement juſqu'à-ce qu'il eût convoqué un parlement libre, qui par les voies conſtitutionnelles & conformément aux exemples anciens, pût redreſſer les griefs de la nation & établir la ſucceſſion. La plupart ne doutérent point que ce ne fût le moyen de procurer bientôt un accommodement entre le

PART. I. *Liv. I.*

1683.

La conſpiration renouvellée.

ceux qui le voyoient ; car ils imaginérent qu'il dormoit les yeux ouverts. (Ce récit eſt d'un nommé Maſſal, homme indigne de toute créance ; & la famille du lord Shaftesbury s'étant plaint de ce que M. d'Alrymple y avoit ajouté foi, celui-ci leur en a fait des excuſes dans le ſecond volume des Appendix p. 324, qu'il a publié en 1773.)

Digitized by Google

Part. I. Liv. I.

1683.

roi & son peuple ; & les principes de fidélité & de liberté se trouvant conciliés par-là dans le cœur de Roussel, il se sentit soulagé de ses scrupules. Sidney qui n'en avoit point, se moqua seul du projet tout en se rendant à l'avis des autres. » Les gens, disoit-il, qui » tirent l'épée contre leur souverain ne doivent » pas commencer par songer à traiter avec » lui. « Depuis ce moment, ils procédérent lentement & avec précaution, comme s'ils avoient eu peur de choquer leurs concitoyens, & même pour sauver leur pays. Le plan du soulévement s'agrandit de plus en plus, & embrassa plus de terrain dans les comtés du royaume. Ils firent venir Fergusson de Hollande pour savoir de lui quelles étoient les liaisons de Shaftesbury dans la ville, & renouvellérent la division que le lord en avoit faite. Le concert & l'intelligence entr'eux & les Ecossois devinrent plus intimes. Sidney envoya en Ecosse Aaron Smith, qui ayant été puni pour avoir suivi son parti, ne lui en étoit que plus attaché. Le bailli de Jervieswood homme bien venu dans le monde & fort distingué par sa vertu & son courage, & M. Fletcher de Salton, vinrent l'un d'Ecosse & l'autre de Hollande, pour ménager la correspondance avec ces deux pays. Stuart & Carstairs tous deux Ecossois, le prémier de la robe, & l'autre du clergé, négociérent le traité avec Argyle ; & un grand nombre de fils de gentilshommes qui avoient servi chez l'étranger, vinrent en Angleterre ; où, déguisés en colporteurs, ils se répandirent dans les comtés

Digitized by Google

1683.

mal-intentionnés pour être tous à portée quand on auroit besoin de leurs services. Il fut arrêté qu'on enverroit dix mille livres en Hollande au duc d'Argyle, pour le mettre en état d'acheter des armes, de repasser en Ecosse, & de mettre les montagnards de l'ouest en mouvement. Afin que tout cela pût être exécuté sans confusion & dans le secret, six des conspirateurs, Monmouth, Roussel, Essex, Sidney, Hampton & Howard convinrent de s'assembler de tems en tems selon que les occurrences l'exigeroient. *

Le complot d'assassinat, découvert.

Il est étonnant que durant tout ce tems rien ne transpirât d'un secret connu non-seulement de plusieurs grands, mais de tant de gens de la lie du peuple livrés aux passions les plus déréglées & d'ailleurs les moins capables de s'observer à cause du fréquent usage de liqueurs fortes qui les avoit gagnés au parti. Enfin au commencement de juin 1683, un certain Keyling vendeur de sel, qui avoit eu l'audace d'arrêter la personne du lord maire dans les derniéres disputes touchant les élections de la ville; & qui craignoit d'être poursuivi en toute rigueur, avertit le chevalier

* Hampden, examiné après la révolution par la chambre des lords sur le complot de la maison de Rye, dit, qu'il croyoit » que l'arrivée du roi Guillaume en » Angleterre n'étoit que la continuation du conseil » des six. « Dans ce même examen il avoua & justifia l'entreprise. Voyez les journaux de la chambre des lords, 20 décembre 1689. Voyez aussi le journal de Clarendon, 27 mai 1689, par lequel il paroît qu'à la révolution Hampden, & Burnet même, reconnurent la vérité de la conspiration.

Digitized by Google

PART. I. *Liv.* I.

1683.

Leonine Jenkins ſecretaire d'état, du complot d'aſſaſſinat dans lequel il étoit engagé, prétextant, comme font tous les dénonciateurs, que ſa conſcience l'obligeoit à le faire; mais à peine fut-il écouté, parce que ces hiſtoires de complots étoient alors ſi communes qu'on n'y faiſoit guéres d'attention. Voyant ſon avis négligé, il mit ſon frére à portée d'entendre une converſation ſur la matiére entre lui & Goodenough, & lui perſuada d'en aller faire ſon rapport. Sur ces entrefaites quelques-uns de ſes aſſociés qui l'avoient vu tourner du côté de Whitehall, l'accuſérent dans une de leurs aſſemblées d'y avoir été. Rumbold ſe diſpoſoit à l'expédier ſur le champ, mais il fut retenu par les autres que touchérent les larmes & les ſermens de ce miſérable. Au ſortir de l'aſſemblée il courut au bureau du ſecretaire, où les marques de la terreur qui l'agitoit encore ne laiſſérent aucun doute ſur ſa ſincérité. En conſéquence on ſaiſit quelques malheureux de la derniére claſſe des aſſaſſins, & on publia des récompenſes pour en prendre davantage. Mais ceux-ci ne ſachant rien des menées de leurs ſupérieurs comme les ſupérieurs neſavoient rien des leurs, les perſonnes conſidérables du parti reſtérent chacun dans ſa maiſon plus accablées de leur embarras que de leurs craintes.

Découverte de la conſpiration.

Enfin le coup partit de deux hommes que leur état en devoit faire juger les moins capables. Le colonel Rumſey ſe livra lui-même & devint témoin; le lieutenant colonel Waltot écrivit du lieu où il s'étoit caché une lettre au ſecretaire d'état, par laquelle il offroit de

Digitized by Google

1683.

découvrir une conspiration dont il exagéroit l'importance ; offre qu'il rétracta ensuite lorsqu'ayant appris ce qu'avoit fait Rumsey, il vit l'infamie de sa propre conduite dans celle d'un autre. Rumsey dénonça les assemblées qui se tenoient chez Berger. Celui-ci mandé & menacé, dit tout ce qu'il savoit, comme on pouvoit s'y attendre, & confirma le témoignage de Rumsey.

Le lord Roussel fut le prémier des grands qu'on arrêta. Le messager d'état qui s'en saisit s'étoit promené avant fort long-tems devant sa porte ; on ne sait si c'étoit sans dessein, ou pour lui laisser le tems de s'échapper. Il fut trouvé ne songeant ni à fuir ni à se cacher, mais assis dans son cabinet. Dès le prémier moment de sa détention, il abandonna tout espoir de sauver sa vie, sachant combien il étoit en bute au duc d'Yorck ; & il s'appliqua seulement à mourir avec décence & dignité. Amené devant le conseil, il ne voulut rien répondre qui pût en inculper d'autres. Par rapport à lui-même, il avoua certaines choses avec candeur, & il en nia d'autres où il montra combien un homme d'honneur & d'une probité stricte est embarrassé de faire la distinction entre écrire une vérité & dire un mensonge. Le lord Grey qui le suivit fut bien éloigné de l'imiter. Il nia tout avec des imprécations, déclarant par ses clameurs & son insolence le crime & la peur qu'il vouloit couvrir. La vivacité de son esprit lui suggéra cependant des expédiens par lesquels il s'échappa la nuit même des mains de son garde. Essex étoit

Digitized by Google

PART. I. *Liv.* I.

1683.

à sa maison de campagne lorsqu'il apprit le sort de son ami ; & il ne tenoit qu'à lui de prendre le large. Mais pressé de le faire par ceux qui l'entouroient, il répondit » que ce n'étoit pas » la peine de sauver sa vie, s'il ne pouvoit le » faire sans donner des soupçons contre Rous- » sel qui mettroient celle de ce lord en dan- » ger. « Monmouth s'étoit caché ; mais poussé par le même généreux motif qu'Essex, dès qu'il sut que Roussel étoit arrêté, il lui fit dire par un exprès » qu'il iroit se livrer lui- » même, & partager sa destinée, si cette » démarche pouvoit lui être utile : « il n'y a, » répondit Roussel, aucun avantage pour » moi à ce que mes amis meurent avec moi. « Le trouble d'Howard qui couroit par-tout, faisant à tout venant des protestations de la fausseté de la conjuration & de son innocence, attira des soupçons sur lui. On le trouva caché dans une cheminée couvert de suye, ressource digne du personnage. Il trembla, sanglotta, & tomba en criant. Lorsqu'il fut devant le roi & le conseil, il garda quelque tems un silence qu'on prit d'abord pour une marque de courage, mais qui n'étoit que l'effet de la stupeur. Dès qu'il fut revenu à lui-même, il demanda à parler en particulier au roi & au duc, se mit à genoux devant eux, & déclara tout ce qu'il savoit. Sur ses informations, Essex, Sidney, Hampden, Armstrong & plusieurs autres furent arrêtés. Sidney parut devant le conseil avec une simplicité de conduite qui n'annonçoit ni le sentiment du crime, ni l'affectation d'être innocent. Il re-

Digitized by Google

fusa de répondre aux questions, & dit, que si on avoit besoin de preuves contre lui, c'étoit à d'autres que lui qu'il falloit s'adresser. On offrit la vie au bailli de Jerviesfwood, s'il consentoit à se portér pour témoin : il sourit, & dit : » ceux qui me font cette propo-» sition ne connoissent ni moi ni mon pays. «

On fit d'abord juger & condamner Rouse, Waltot & un autre du complot découvert par Keyling, afin d'exciter l'horreur du public par l'assassinat qu'on lui mettoit devant les yeux ; puis afin d'envelopper dans la même horreur le soulévement & le meurtre, on procéda tout de suite au jugement du lord Roussel. La patrie l'accompagnoit de ses soupirs. Le roi & le duc, par une curiosité indigne de leur rang, s'étoient rendus dès le matin à la tour pour le voir passer. Essex étoit alors enfermé dans la même chambre d'où le lord Capel son pére avoit été mené à l'échafaud ; & où le lord Northumberland, grand-pére de sa femme, s'étoit donné volontairement la mort. Quand il vit son ami conduit à ce qu'il regardoit comme une mort certaine, & leurs ennemis communs jouissans du spectacle ; venant à réfléchir que c'étoit lui qui à force de sollicitations avoit obligé Roussel de se fier à Howard, il se retira & finit ses malheurs en Romain.

Jugement de Roussel

Roussel arrivé devant la cour demanda que son jugement fût différé jusqu'au lendemain, parce que quelques-uns de ses témoins ne pouvoient arriver que le soir dans la ville. Sawyer l'avocat général, lui dit inhumainement :

Digitized by Google

1683.

» mais vous n'auriez pas accordé une heure » de délai au roi pour sauver sa vie, « & refusa de consentir à sa requête. Roussel ayant demandé l'agrément de la cour pour que les notes des dépositions qui seroient à sa décharge fussent tenues par une autre main; l'avocat général pour empêcher qu'il ne fût aidé par un conseil, lui dit, qu'il pouvoit y employer, s'il vouloit, la main d'un de ses domestiques: » Je n'en veux pas d'autre, répondit le pri- » sonnier, que celle de la dame qui est à » côté de moi. « Lorsque les yeux des spectateurs attirés par ces mots apperçurent la fille du vertueux Southampton qui se levoit pour assister son mari dans cette derniére extrémité, toute l'assemblée fut saisie d'un frissonnement d'angoisse; mais quand il dit dans sa défense: » il ne peut plus y avoir de rebel- » lion comme autrefois; car il ne reste plus » de grands hommes en Angleterre, « un mouvement douloureux d'une nature différente se fit sentir à ceux qui s'intéressoient au bien public. Howard étoit le principal témoin contre lui. Roussel respectant leur parent commun, l'entendit sans aucune marque d'émotion, quoiqu'il n'eût pu retenir ses larmes quand la nouvelle de la mort d'Essex apportée à la cour, & qu'on se disoit tout bas à l'oreille, étoit parvenue jusqu'à lui. Un moment après le lord Howard affectant de pleurer en prononçant le nom d'Essex, tandis qu'il plongeoit de sang froid le poignard dans le sein du meilleur ami de ce lord; on vit le contraste le plus frappant entre une douleur fausse & une dou-

Digitized by Google

1683.

leur vraie ; entre le déshonneur & la vertu. Jeffreys dans son discours aux jurés tourna la mort d'Essex en preuve de la conspiration. Pemberton qui présidoit en qualité de chef-justice, agit à l'égard du prisonnier avec une candeur & une décence rares dans les juges de ce régne ou du suivant. Roussel dans le cours de sa défense n'avoua point la rebellion projettée, de peur de nuire à ses amis, dont le procès restoit à faire ; & il ne la désavoua point de peur de blesser son honneur. Cette espéce de dissimulation, au jugement de bien des gens, ne répondoit point à l'éclat de sa vie passée ; mais ceux qui connoissoient sa situation virent bien qu'il aimoit mieux rendre ce qui lui restoit à vivre utile aux autres, que glorieux à lui-même. Quoique les preuves contre lui ne fussent pas aussi fortes qu'on s'y attendoit, les jurés ne laissérent pas de le déclarer coupable. Treby, juge-assesseur qui s'étoit embarqué fort avant avec Shaftesbury dans les pratiques qu'il faisoit à Londres, Treby au-lieu de se démettre de son office, eut la bassesse de prononcer la sentence de mort contre son associé, & de parler même contre le délai de son jugement. Roussel ne lui en fit point de reproches, de crainte de nuire à d'autres. Mais quand Rich le shérif, jadis ardent partisan de l'exclusion, & actuellement du parti contraire, lui apporta son arrêt de mort, il fut tenté de lui dire : » Nous ne » voterons donc plus désormais l'un comme » l'autre dans la même chambre ; « mais faisant réflexion qu'il pourroit chagriner Rich,

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1683. Sa séparation d'avec sa famille & son ami.

il ne se permit pas même cette innocente plaisanterie.

Roussel conserva la dignité de son rang & de son caractére pendant son procès, à sa mort & dans une épreuve encore plus rude pour son courage, qui fut sa séparation d'avec sa femme, ses enfans en bas âge, & son ami le lord Cavendish. Un noble & profond silence, des regards longs & fixes exprimans le respect & l'affection sans mêlange de passion ; tels furent les adieux de lord & lady Roussel se quittant pour jamais, l'un grand dans cette derniére action de sa vie, & l'autre plus grande encore. Lorsqu'elle sortit de la chambre, ses yeux la suivirent jusqu'à-ce qu'il l'eût perdu de vue ; & se tournant alors du côté du ministre qui l'assistoit, il dit : » A » présent l'amertume de la mort est passée ; « l'observation étoit juste : car le sort de sa femme fut bien plus à plaindre ; quoique la fierté du rang parût la soutenir en public, les larmes continuelles qu'elle versoit en particulier la privérent de la vue, & la mort qu'elle invoquoit souvent fut inexorable. Il fallut attendre qu'une extrême vieillesse la rejoignît à l'objet de sa tendresse & de sa douleur. * Le lord Cavendish offrit à Roussel de ménager son évasion en changeant d'habits avec lui dans sa prison, & en continuant, malgré tous les risques, d'y demeurer à sa place. Roussel refusa constamment, heureux

* Elle mourut à l'âge de 87 ans.

Digitized by Google

d'avoir non surpassé, mais égalé la générosité de son ami.

PART. I. Liv. I.

1683. Autres anecdotes sur ses derniers momens.

Flatté par quelques théologiens d'avoir sa grace s'il vouloit reconnoître devant le roi que les sujets n'avoient dans aucun cas le droit de résister au trône ; il répondit en ces termes : » Je ne puis concevoir une monarchie limitée » qui n'ait pas le droit de défendre ses pro- » pres limitations ; ma conscience ne me per- » mettra point de parler autrement au roi. « Le vieux comte de Bedford offrit de donner 100,000 liv. au roi pour sauver la vie de son fils ; Charles les refusa par l'avis de son frére, qui dans la suite eut sujet de se repentir d'avoir donné ce conseil, ainsi que nous le dirons en son lieu. Charles fut insensible à un objet beaucoup plus touchant, la fille du vertueux Southampton qui étoit à ses pieds sans mouvement. En vain, répéta-t-il souvent en parlant de la mort d'Essex ; » Mylord Essex » pouvoit recourir à ma clémence, je devois » une vie à sa famille, « faisant allusion au pére d'Essex, que son attachement au pére du roi avoit conduit à périr sur un échafaud. Comme il n'avoit pas témoigné la moindre envie de pardonner au vivant, ces sentimens à l'égard du mort étoient suspects. Lors des poursuites pour la conspiration des catholiques, Roussel fut un de ceux qui dans la chaleur de parti soutinrent que le roi ne pouvoit pas dispenser de la partie la plus ignominieuse de la sentence de trahison prononcée contre le lord Stafford. Charles signant l'arrêt de mort de Roussel, fit voir qu'il n'avoit pas ou-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1683.

blié cette injure : » Le lord Rouffel trouvera, » dit-il, que je posséde la prérogative qu'il a » jugé à propos de me contester dans l'affaire » du lord Stafford. « L'exécution ne se fit point dans la place où se fait ordinairement celle des criminels d'un rang distingué, mais dans les champs Lincolns'inn, afin d'humilier les citoyens par la vue de leur chef, autrefois triomphant, conduit maintenant à la mort dans son carrosse à travers la ville ; spectacle qui produisit un effet tout contraire à celui qu'on prétendoit ; car la multitude s'imagina voir la vertu & la liberté assises à ses côtés. Quand

* Le comte de Bedford présenta une requête au roi, conçue en ces termes : » Remontre humblement » le suppliant, que s'il avoit pu être admis à se pré- » senter devant V. M., il se seroit jetté à ses pieds » pour implorer en faveur de son malheureux fils, » de lui-même & d'une famille désolée, votre » clémence royale ; qu'il n'a jamais eu la présomp- » tion de croire qu'il pourroit obtenir par aucune » voie indirecte. Lui, sa femme & ses enfans, » s'estimeront beaucoup plus heureux d'être réduits » à vivre de pain & d'eau, que de perdre un fils » chéri pour un crime aussi odieux que celui de » trahison contre le meilleur des princes, à la conser- » vation duquel ils s'intéressent toujours plus ardem- » ment qu'à la leur propre. «

Dieu veuille incliner le cœur de V. M. à entendre aux priéres d'un pére vieux & affligé, & garder mes cheveux gris d'un chagrin qui me précipiteroit dans le tombeau.

Le jeune Rouvigny, qui étoit parent des Bedfords, & qui en avoit reçu les plus grandes honnêtetés en Angleterre, poussa le zéle pour cette famille jusqu'à intéresser Louis XIV au sort de Roussel, & à se charger de remettre lui-même la lettre par laquelle ce prince eut la générosité de demander au roi d'Angleterre

1683.

Quand il vit en passant la maison de Southampton, les larmes lui vinrent aux yeux ; mais il les sécha dans l'instant même. Il pria pour le roi ; mais prévoyant ce qui devoit arriver, il prédit : » que quoique la nation fût menacée » d'un orage, sa mort seroit plus utile que » sa vie n'auroit pu l'être. « L'honneur & l'amitié l'accompagnérent au-delà du tombeau. Le lord Cavendish donna son fils aîné en mariage à une des filles de son ami défunt. Nous quittons avec regret les anecdotes qui regardent ces illustres personnages. Le lord Cavendish fut condamné le régne suivant à une amende 30,000 liv. pour avoir chassé de la chambre de présence un gentilhomme qui

gleterre la grace des coupables. Barillon, ambassadeur de France, ayant dit à Charles qu'il verroit bientôt Rouvigny avec cette lettre ; Charles répondit avec plus de politesse que d'humanité : » je n'empêche pas que » Rouvigny vienne ici ; mais mylord Roussel aura » le cou coupé avant qu'il arrive. «

Le lord Darmouth, personnellement attaché à Charles & à Jaques, & plus intéressé que nul autre dans les malheurs qui pouvoient leur arriver, demanda aussi la vie de Roussel. Il représenta au roi, » qu'en » pardonnant à ce seigneur, il obligeroit une illustre » & nombreuse famille qui en conserveroit éternel- » lement de la reconnoissance ; au lieu que s'il le » faisoit mourir, elle se souviendroit à jamais de sa » rigueur : que le pére de Roussel étant encore vivant, » la mort de son fils ne produiroit guéres que du » ressentiment dans le reste de la famille ; & que » d'ailleurs il étoit dû certainement des égards à la » fille de Southampton & à ses enfans. « » Tout cela » est vrai, lui dit Charles ; mais il est également vrai, » que si je ne lui ôte pas la vie, il aura bientôt la » mienne. « Ce qui ne souffroit point de replique. Voyez l'appendix de la prémiére partie dans le second volume, pag. 59 & 60.

Digitized by Google

1683.

l'avoit insulté. Sa mére offrit de payer l'amende en donnant quittance de 60,000 liv. que la famille avoit avancé au pére de Jaques & à son frére lorsqu'ils se trouvoient réduits aux plus grandes extrémités ; mais son offre fut rejettée. *

Avant le jugement de Sidney, Pemberton qui étoit à la tête du banc du roi fut remercié, & même renvoyé du conseil-privé. On donna sa place à Jeffreys, qui à cause de la férocité de son caractére & de ses maniéres, étoit regardé comme propre à mettre aux prises avec un homme dont la vigueur & le génie étoient connus dans toute l'Europe. On choisit avec soin les jurés que l'on prit parmi les gens de basse condition pour être plus sûr de leurs voix. Sidney avoit alors 55 ans ; ses cheveux étoient tout blancs, & sa santé usée par les fatigues de sa jeunesse & les

* Quelqu'un pourroit trouver de la difficulté à concilier la sincérité du lord Roussel avec quelques expressions de son dernier discours, où il semble nier la vérité de la conspiration. Dans le tems, on regarda Burnet comme l'auteur de quelques passages de ce discours ; & en le comparant avec une des lettres du lord Roussel au roi qui se trouve dans le dépôt des papiers, & dans laquelle il nie l'assassinat & non la conspiration, l'on est porté à croire qu'en effet Burnet y a mis du sien. Il est vrai que lady Roussel le justifie dans sa lettre au roi (imprimée dans le dictionnaire général ;) mais elle y reconnoît qu'elle n'étoit point avec son mari la plus grande partie du tems qu'il mit à écrire ce discours, & que Burnet ne le quitta point. Il y a dans le dépôt des papiers, une lettre du lord Roussel au roi, du 19 juillet 1683, qui devoit être remise après sa mort, où il avoue qu'il avoit été des assemblées. Au bout de la lettre est une note de

Digitized by Google

1683.

études auxquelles il s'étoit appliqué depuis. Sa prémiére idée fut de ne pas se défendre afin d'épargner de l'embarras à lui-même & aux autres; mais considérant ensuite qu'il étoit nécessaire de faire sortir ses concitoyens de leur indolence pour venger les loix, & que le moyen de les réveiller de leur assoupissement étoit de leur montrer combien il étoit facile d'abuser de ces mêmes loix jusques dans leurs sanctuaires les plus saints lorsqu'il n'y avoit plus de parlement; il résolut de soutenir le choc, à quoi il se détermina peut-être aussi par l'aversion que les braves ont naturellement pour une mort obscure. Selon le statut de trahison il faut deux témoins pour convaincre un homme de ce crime, & il n'y en avoit qu'un. Comme on avoit trouvé dans les papiers de Sidney quelques discours sur le gouvernement écrits de sa main; Jeffreys déclara du banc aux jurés, que ces piéces suffi-

Burnet à lady Roussel, pour lui conseiller de ne pas envoyer l'original, mais seulement une copie au roi; preuve des libertés qu'il se croyoit en droit de prendre dans l'exécution des derniers ordres de son patron. Burnet produisit vraisemblablement cette lettre quand il fut appellé devant le conseil-privé.

Quoique les vivans qui critiquent les morts puissent être taxés d'un procédé peu généreux, la justice que je dois à la vérité historique m'oblige de dire, que je n'ai jamais vérifié les faits rapportés par Burnet sur les dates & les papiers originaux, sans le trouver en faute. C'est la raison pourquoi je n'en ai fait usage dans ces mémoires qu'autant qu'ils étoient appuyés par d'autres autorités. Son livre est d'autant plus répréhensible, qu'il est rempli de caractéres dont la plupart sont peints avec les couleurs de ses foiblesses & de ses passions.

Digitized by Google

Part. I. Liv. I.

1683.

foient pour fuppléer juridiquement au défaut d'un fecond témoin, quoiqu'elles n'euffent pas le moindre rapport à la moindre confpiration; & qu'elles ne continffent autre chofe que des fentimens de liberté dignes de Lycurgue. Les outrages faits aux loix durant tout ce procès, déshonorent les actes judiciaires d'un pays où la vie du fujet eft plus protégée que dans aucun autre lieu de la terre. Sidney ramaffa toutes les forces de fon ame. Il ne fit point une défenfe réguliére; mais fuivant ce que la paffion lui dictoit, ou que la mémoire lui fourniffoit, il preffoit de tems en tems fes ennemis par les argumens que le dédale des loix, & les grandes régles de la raifon & de la juftice peuvent fournir à une tête faine & un cœur inébranlable. Il répondit à la brutalité de Jeffreys par des farcafmes décens, mais très-vifs; & quelquefois il gardoit un filence encore plus piquant. Lorfque ce juge donnoit de fauffes couleurs à la loi, Sidney mettoit fon arrogance au grand jour par des queftions qui ne fouffroient pas de réponfe, ou par des propofitions fi évidentes que tout le monde pouvoit en juger. La cour voulant lui perfuader de prendre par rapport à la loi un biais qu'il foupçonnoit être dangereux pour lui, il dit avec une fimplicité peut-être affectée mais touchante, » je vous prie, ne me tentez point, ne me faites pas marcher dans » des fentiers obfcurs & gliffans: je ne vois » pas le chemin que je dois tenir. » Au fujet des écrits qu'on lui oppofoit, il avoit tiré parti d'une circonftance, favoir, que ce qu'on en

1683.

citoit contre lui n'étoit que des passages épars ; & en faisant l'apologie de ces écrits, il avoit même laissé voir quelque chaleur : Jeffreys en conçut l'espérance de l'amener à s'en avouer l'auteur. Dans cette vue il lui donna le manuscrit, & le pria d'atténuer la force de ces passages par d'autres du même livre. Sidney vit le piége, mais feignit de ne pas s'en appercevoir. Il feuilleta le manuscrit avec une attention très-sérieuse en apparence ; puis le rendant au banc, il dit : » que l'auteur de ces écrits les concilie entr'eux. « Après qu'Howard eut fini sa déposition, l'on demanda à Sidney quelles questions il avoit à lui faire ? aucune *à lui*, répondit-il avec une briéveté emphatique après s'être détourné de lui comme d'un objet qui ne méritoit pas qu'on lui parlât, ni même qu'on le regardât. Mais quand il vint à se défendre, il souleva des flots d'indignation & de mépris contre Howard comme étant un monstre d'ingratitude envers lui, un misérable abandonné de Dieu & des hommes, un scélérat, un banqueroutier, & qui lui devoit des sommes dont il comptoit s'acquitter par sa mort. Il rappella en passant qu'il avoit sauvé la vie à Charles ; mais il en parla, non pour s'en faire un mérite, mais comme d'un devoir tout simple & d'une action ordinaire.

Sa conduite le jour qu'il fut condamné.

Le sort de Roussel avoit été décidé en deux jours. Sidney plus tenace occupa la cour pendant trois semaines. Le jour même qu'il fut amené pour recevoir la sentence de mort, il reprit ses moyens, & insista sur presque tous

Digitized by Google

PART. I. Liv. I.

1683.

ceux qui avoient été rejettés. Durant tout le cours de son procès, il eut l'adresse de faire oublier l'odieux de son crime, en excitant la haine contre ses juges & ses persécuteurs par les refus injustes qu'il s'attiroit de leur part. Withens un de ses juges lui donna un démenti. Il parut négliger cette insulte comme ne regardant que lui seul ; mais quand Jeffreys l'interrompit au commencement d'une preuve qu'il alloit déduire pour sa justification, il partit de-là comme d'un outrage fait à la justice, & il s'écria : » J'en appelle à Dieu & » au monde ; on refuse de m'entendre ; « après quoi il ne voulut plus se défendre. Au prononcé de sa sentence il fit cette exclamation pathétique : » O Dieu ! ô mon Dieu ! » je vous prie de sanctifier en moi ces souf- » frances, & de ne pas imputer mon sang à » mon pays ni à cette ville, à travers la- » quelle je dois être conduit à la mort. Que » personne ne soit recherché pour cette ini- » quité ; mais si quelqu'un doit l'être, & s'il » faut que l'effusion du sang innocent soit » vengé, que la vengeance tombe unique- » ment sur ceux qui me persécutent mécham- » ment pour la cause de la justice. « Jeffreys se levant de son siége cria que le prisonnier perdoit la raison : mais Sidney avançant tranquillement son bras, pria Jeffreys de voir » si le mouvement de son pouls étoit plus » fort qu'à l'ordinaire. « Au-lieu de demander pardon au trône, il demanda justice : car il exposa dans une adresse au roi les outrages faits aux loix dans sa personne ; & s'expri-

Anecdotes de ses derniers momens.

Digitized by Google

1683.

mant comme un égal, il souhaitoit de paroître devant sa majesté afin de pouvoir montrer au roi combien son intérêt & son honneur étoient engagés à lui faire la justice que ses juges lui avoient refusée. Cette simplicité de conduite qui ne se démentit pas à la table du conseil, se convertit en un air de grandeur à sa mort qui l'exposoit à la vue de tout le peuple. Il vint à pied d'un pas ferme : il ne demanda aucun de ses amis pour l'accompagner, il emprunta seulement, pour la décence, deux laquais qui le suivirent. Il monta sur l'échafaud avec le visage, la démarche & la contenance haute d'un homme qui alloit, non souffrir, mais faire une harangue ou donner des loix : content de présenter à ses concitoyens un modéle à suivre ; & de leur montrer que la mort n'est pénible que pour les lâches & les coupables : il ne fit point verser de larmes aux Anglois comme avoit fait Roussel. Sa vue augmentoit en eux le cours du sang & des esprits, enfloit leurs cœurs, & leur inspiroit une grandeur & une élévation d'ame extraordinaires. Il dit aux shérifs qui avoient remercié les jurés corrompus qu'on lui avoit donnés, » qu'il les avertissoit pour » eux-mêmes & non pour lui, que son sang » étoit sur leurs têtes. « Comme on lui demanda s'il n'avoit rien à dire au peuple, il répondit : » J'ai fait ma paix avec Dieu, & je » n'ai plus rien à dire aux hommes ; « un moment après il dit : » Je suis prêt, & je » ne vous donnerai plus d'embarras, « & sur le champ il se précipita sur le bloc comme

Digitized by Google

PART. I. Liv. I. 1683.

s'il eût été indigné de vivre & impatient de mourir. Telles furent ses derniéres paroles & les seules qu'il proféra en public, à cause de la petitesse, & encore plus de l'affectation qu'il peut y avoir à parler sur un échafaud. Mais il laissa ses derniéres pensées par écrit à ses amis, parce qu'il savoit qu'elles seroient conservées. Les efforts du gouvernement pour les supprimer les firent rechercher plus avidement par le peuple. Elles avoient pour but d'entretenir après sa mort l'esprit de la liberté qu'il avoit maintenu pendant sa vie. Au-lieu de pardonner à ses ennemis selon l'usage de la plupart des mourans qui reconnoissent par-là le besoin qu'ils ont eux-mêmes d'être pardonnés, il les traitoit comme s'il eût été immortel. Sans se justifier de l'accusation, il réfutoit les témoignages sur lesquels on l'avoit condamné. Il disoit que pour le perdre, le banc avoit été rempli de gens qui déshonoroient le barreau, & que s'il regrettoit la mort c'étoit principalement parce qu'elle lui étoit infligée par des mains indignes, frappant ainsi tout à la fois les témoins, les juges & les jurés. Il faisoit de ses propres griefs & de ceux de son pays une cause commune, & il établissoit les grands & généreux principes de société politique qui devinrent peu d'années après les fondemens de la révolution. Au-lieu de prier pour le roi, il prioit pour son pays. Loin de tirer un voile sur la cause pour laquelle il souffroit, il parloit à la divinité comme y étant intéressée. » Bénissez votre » peuple & sauvez-le, concluoit-il, en s'a-

Digitized by Google

1683.

» dressant à Dieu ; défendez votre propre » cause & ceux qui la défendent ; animez » les foibles, dirigez les forts, & soutenez » ceux qui chancélent ; faites que dans mon » dernier moment je puisse vous rendre » graces de permettre que je meure pour cette » bonne vieille cause dans laquelle je suis en- » gagé dès ma jeunesse. «

Autres jugemens & prédictions.

L'indisposition du peuple à l'égard du gouvernement à l'occasion du jugement de Sidney, sauva probablement la vie à Hampden. Comme Howard n'eut contre lui qu'un seul témoin, son procès lui fut fait comme pour une simple offense, & non pas pour haute trahison ; & il fut condamné à 40,000 liv. d'amende. Armstrong après son évasion avoit été déclaré *ex-lex*. Mais il fut saisi hors du royaume & renvoyé en Angleterre avant l'expiration de l'année que la loi accorde pour se rendre. Holloway un des conspirateurs en sous-ordre, étoit dans le même cas ; mais l'épreuve accordée à celui-ci parce qu'il y avoit des preuves suffisantes contre lui, fut refusée à Armstrong parce qu'il n'y en avoit pas. Le prétexte dont se servit Jeffreys pour refuser à Armstrong un jugement légal, fut que sa comparution forcée devant la cour n'étoit point équivalente à l'action de se rendre volontairement ; raison qui étoit bonne pour tous les deux, ou qui n'étoit bonne pour aucun des deux. Armstrong demanda d'être entendu par le conseil sur le droit qu'il avoit à être jugé selon les loix. Cette requête même fut rejettée ; & quand il dit qu'il ne deman-

Digitized by Google

PART. I. Liv. I.

1683.

doit autre chose que le bénéfice commun de la loi, Jeffreys répondit: » Vous l'aurez, Dieu » merci, & vous en jouirez bientôt pleine» ment; car vous serez exécuté mardi pro» chain. « Il fut conduit à la mort par les gardes même qu'il avoit autrefois commandées.

Bailie fut envoyé en Ecosse, où contre les loix de ce pays on eut en la cour aux jurés des dépositions par écrit en partie extorquées par la question appliquée hors de la cour, & en partie puisées dans les regiſtres des procès criminels d'état d'Angleterre. Cassé par ses infirmités, il subit son supplice le jour même qu'il fut condamné, de peur qu'une mort naturelle ne le sauvât d'une exécution publique. Plusieurs autres furent mis à mort en Ecosse; mais la plupart des conspirateurs s'enfuirent en Hollande, & revinrent avec le prince d'Orange à la révolution. Les plus éminens de ceux qui s'échappérent ainsi furent le lord Melville, le lord Loudon & le chevalier Patrice Hume créé comte de Marchmont après la révolution. La constance des grands à souffrir la mort se communiqua à leurs inférieurs. Spence endura deux fois la question, & Carstairs y résista pendant une heure entiére. Mais ni l'un ni l'autre n'avoua rien jusqu'à-ce qu'on leur eût promis qu'ils ne seroient pas obligés de se porter pour témoins. Il y eut à cette occasion un exemple révoltant de cruauté de la part du conseil-privé d'Ecosse. M. Gordon d'Earlstone, homme riche & de bonne famille, fut condamné à mourir. On informa le conseil-privé qu'il étoit dépositaire

Digitized by Google

de secrets très-importans. Le conseil écrivit au secretaire d'état Ecossois à Londres, pour savoir s'il pouvoit mettre Gordon à la torture, tandis qu'il étoit sous la sentence de mort. Le lord avocat pour l'Ecosse décida qu'on pouvoit l'y mettre, & le roi donna ordre qu'on l'y mît. En effet, il fut amené devant le conseil-privé, & les instrumens de la question furent étalés. Mais à l'instant même l'horreur le fit tomber en démence. On préparoit un sort encore plus rigoureux à Fergusson si on avoit pu le trouver. On savoit qu'il s'étoit réfugié à Edimbourg. Les portes de la ville avoient été fermées, & on y faisoit les perquisitions les plus exactes pour le découvrir ; mais sous prétexte d'aller voir un prisonnier, il se cacha dans la geole destinée à le recevoir, sûr que c'étoit le seul endroit où personne ne s'aviseroit de le venir chercher.

1683.

Irrésolutions du roi & de Monmouth.

Au milieu d'un combat entre les sentimens du monarque & ceux de pére dans le cœur de Charles, Monmouth qui en éprouvoit un pareil entre les devoirs d'un fils & les considérations d'honneur pour ses amis souffrans, prit le parti de se livrer lui-même. Il confessa en particulier au roi & au duc la vérité du soulévement projetté, qu'il montra beaucoup plus considérable & plus dangereux qu'on ne l'avoit fait dans toutes les rélations imprimées ; & il reçut son pardon ; mais quand il vit ce fait publié dans la gazette, il nia publiquement qu'il eût rien avoué. Le roi le fit venir alors pour signer une déclaration, portant reconnoissance de la vérité du soulé-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1683.

vement ; il la ſigna & ſe rétracta immédiatement après, dès qu'il réfléchit à l'uſage qu'on en pouvoit faire contre ſes amis. Cette tergiverſation le fit bannir de la cour, & il ſe retira hors du royaume. Il s'étoit déterminé à ſe rendre & à faire ſa confeſſion par un rafinement du lord Halifax dans lequel il avoit confiance, & qui ſouhaitoit le tenir à la cour afin de balancer l'aſcendant qu'il prévoyoit que le duc d'Yorck prendroit dans le conſeil de Charles, dès que celui-ci ſeroit débarraſſé de toute oppoſition. Mais ce projet, ainſi que beaucoup d'autres idées rafinées, manqua dans l'exécution. Monmouth fixa une ſeconde fois ſa réſidence en Hollande, où il fut reçu non-ſeulement avec des marques d'affection & de reſpect, mais traité même avec une affectation de familiarité par le prince & la princeſſe d'Orange, tant parce que le prince vouloit gagner les bonnes graces du parti Whig en Angleterre, que parce qu'il ne doutoit pas que la tendreſſe de Charles ne démentît intérieurement le reſſentiment qu'il témoignoit au-dehors contre ſon fils. Depuis ce tems la cour du prince d'Orange devint un lieu d'aſyle pour toute perſonne qui ſeroit oppoſée à la ſucceſſion du duc, ou qui ſe diſoit attachée au duc de Monmouth. Le duc d'Yorck écrivit à ſa fille la princeſſe d'Orange pour ſe plaindre des égards qu'on avoit pour Monmouth, mais il en murmura inutilement. La plupart de ceux qui avoient ſuivi ou vouloient ſuivre la fortune de Monmouth, furent placés par le prince dans

Digitized by Google

les régimens Anglois qui étoient au service de la Hollande.

1683.

Témoignages outrés de fidélité de la part de la nation.

Les entreprises manquées contre le gouvernement fortifient toujours l'autorité qu'elles vouloient réprimer. Au milieu de ces jugemens & de ces supplices qui ne furent pas les seuls, mais les plus remarquables, il sembloit au son des cloches que tout le royaume retentît de joie, & que la dévotion remplissoit tous les temples ; ceux qui étoient suspectés d'avoir eu des liaisons avec les conspirateurs, faisoient éclater plus que tous les autres de l'horreur pour la conspiration. Les réjouissances pour le mariage de la fille du duc avec le prince George de Dannemarck, célébré dans le même tems, parurent ajouter au transport général. De tous les endroits du royaume on présenta au roi des adresses qui contenoient non-seulement les plus fortes assurances de fidélité, mais une rénonciation entiére à l'indépendance des sujets ; adresses auxquelles plusieurs concoururent de bonne foi, d'autres pour cacher des sentimens contraires, mais auxquelles personne n'osa s'opposer. L'université d'Oxford, dont les connoissances dans la littérature ancienne pouvoient faire attendre quelque chose de mieux, passa ce fameux decret qui porta la doctrine de l'obéissance passive & de la non-résistance à son dernier période. La cour, la chaire, les bancs, le barreau, tout adopta les mêmes principes en public. A juger de la nation par les apparences, c'en étoit fait de la liberté angloise, dont tous les honneurs étoient déposés aux pieds du trône.

Digitized by Google

Part. I. Liv. I.

1684.

Grande puissance du roi & du duc.

Après la déroute de l'exclusion, le bannissement de Monmouth, l'humiliation des Whigs & l'élévation des Torys, tous les yeux se tournérent vers le duc d'Yorck, dont la cause avoit été favorisée de tant de victoires. Les Whigs ne s'opposérent point à son crédit de peur d'en attirer le poids sur eux-mêmes : les Torys le souffroient naturellement parce qu'ils avoient des prétentions à sa reconnoissance ; & le roi étoit éclipsé par les attentions que les uns & les autres avoient pour son frére. Oates le dénonciateur de la conspiration des catholiques, fut condamné à 100000 liv. d'amende pour quelques paroles injurieuses lâchées contre le duc ; & la bassesse du personnage fit oublier au peuple que la punition étoit contraire à la clause de la grande charte, qui ne permet pas qu'on amende quelqu'un jusqu'à le ruiner entiérement. La même sentence pour le même crime fut prononcée contre Mr. Durton homme d'honneur, qui avoit été un membre des derniers parlemens. Quelques lettres du chevalier Samuel Bernardiston qui censuroient le gouvernement, ayant été interceptées à la porte, il y eut encore une amende de 10000 liv. décernée contre lui. Comme il s'étoit trouvé à la tête des jurés qui avoient déchargé Shaftesbury, on crut que la punition tomboit plutôt sur une ancienne faute que sur une nouvelle. On alla jusqu'à craindre de s'abandonner à ses propres pensées, quand les citoyens virent que les propos tenus dans des conversations, & les secrets des correspondances

Digitized by Google

1684.

particuliéres étoient convertis en instrumens de leur ruine : & une nation fiére fut révoltée par le grand nombre des châtimens que les individus ne pouvoient se résoudre à subir ni à voir subir aux autres. Jeffreys dans ses tournées de juge en Angleterre se fit donner une grande partie des chartes qui n'avoient pas encore été livrées. Lorsque la couronne eut presque toutes celles des bourgs entre ses mains, Charles publia une déclaration où il remercioit ses sujets de la confiance qu'ils avoient mise en lui, & promettoit de n'en point abuser ; remercimens & promesses que les sages regardérent comme de pures formalités, & que les gens de cœur prirent pour des insultes. Tout ce qui se passoit alors annonçoit à la nation le peu de cas qu'on faisoit des réglemens du parlement. Le duc, malgré l'acte du test, reprit sa charge de lord grand-amiral : au mépris de la chambre des communes il y eut ordre de poursuivre Williams son orateur dans les deux derniers parlemens, pour des ordres émanés de la chambre même. Les lords catholiques enfermés dans la tour par ordre de la chambre des pairs, furent admis à donner caution. L'on n'eut pas plus d'égard au second acte triennal, qui statuoit qu'au bout de trois ans révolus il seroit convoqué un nouveau parlement. Toutes ces choses étoient justement ou injustement imputées à l'influence du duc ; & on répétoit le mot du chevalier Guillaume Waller, qui avoit dit que, » puisque le parlement ne » vouloit pas permettre au duc de régner

PART. I. Liv. I.

» après la mort du roi, le roi vouloit qu'il » régnât auparavant. «

1684. Projet pour une armée catholique en Irlande

Charles, par l'avis de son frére, profita de la soumission actuelle à ses volontés pour former un projet qui, s'il n'eût pas été rompu par la révolution, eût détruit pour jamais les libertés britanniques. Le duc d'Ormond entretenoit en Irlande une armée réguliére de 10,000 hommes & une milice de 20,000, toutes deux aux frais de ce royaume. L'expérience de plusieurs siécles avoit montré en Angleterre que toutes les humiliations de la couronne étoient arrivées faute d'une armée mercenaire attachée à elle exclusivement. On résolut donc de régler l'armée d'Irlande sur un nouveau plan, & d'y mettre des officiers catholiques à la place des protestans pour former un corps de troupes attaché au roi par la dépendance militaire, & au duc son frére par les liens d'une même religion. Le duc d'Ormond fut rappellé d'Irlande, & le lord Rochester désigné pour lui succéder; mais afin de n'avoir rien à redouter du zéle qu'on connoissoit à Rochester pour l'église anglicane, on jetta les yeux sur le lord Talbot, depuis comte de Tyrconnel, catholique romain, aimant les projets hardis parce qu'il étoit hardi & peu scrupuleux sur les moyens, pour agir en qualité de général avec un pouvoir indépendant & absolu sur l'armée. Cependant soit crainte & hésitation, soit considération pour Ormond & Rochester, le roi & le duc honteux de découvrir quelles étoient leurs vues

se

se contentérent d'écrire à Ormond qu'il alloit se faire des changemens dans plusieurs départemens du gouvernement d'Irlande qui le mettoient dans le cas de quitter ; & ils dirent à Rochester que désormais la nomination aux offices militaires ne seroit plus partie des fonctions du lord lieutenant.

PART. I. *Liv. I.*

1684.

Le duc d'Yorck qui agissoit toujours systématiquement, conseilla à son frére de s'étayer de même en Ecosse ; & Charles lui confia le soin d'y faire les dispositions convenables. Une des opinions favorites du duc étoit que le royaume n'avoit point de meilleure ressource que les montagnards, tant contre les rébellions intestines que contre les invasions étrangéres. Il imagina donc différens moyens pour les incorporer & entretenir leur esprit martial ; & par les politesses & les faveurs qu'il fit à leurs chefs, il se concilia l'affection de plusieurs au point qu'ils lui demeurérent fidéles jusqu'à sa mort. Il priva aussi tous ceux qu'il soupçonnoit être dans les principes Whigs, des emplois auxquels on les avoit admis sur la fin de l'administration de Lauderdale ; & il mit à leurs places les plus ardens Torys qu'il put trouver.

Au milieu de ces mesures & de ces projets, Charles étoit malheureux. Sa gayeté ordinaire l'avoit abandonné. De l'homme le plus galant & le plus poli de l'Europe, il devenoit dur & brutal avec les personnes qui l'environnoient. La réflexion qu'il n'avoit point d'enfant pour lui succéder, la cour qu'il voyoit faire à son successeur, l'absence

Digitized by Google

PART. I. Liv. I. 1684.

de son fils chéri qu'il aimoit encore malgré tous ses égaremens, tout cela le tourmentoit. La connoissance qu'il avoit du caractére & des intentions du duc, & les conséquences qu'il en prévoyoit ajoutoient aux chagrins du présent des craintes pour l'avenir. On l'entendit un jour lui dire après quelque différend survenu entr'eux ; » je suis trop » vieux pour recommencer mes voyages ; » mais il ne tient qu'à vous, mon frére, de » voyager encore si vous voulez. « Son esprit étoit peut-être encore frappé du souvenir de l'affection populaire qu'il avoit goûtée dans sa jeunesse, & qui contrastoit avec la situation dans laquelle il étoit actuellement par rapport à une grande partie de son peuple ; en vain il tâchoit d'étouffer toute réflexion dans la compagnie de ses femmes. Ce reméde augmentoit son mal, parce qu'il ajoutoit le mésaise qui vient de fainéantise à celui qu'il sentoit déja.

Dans cette fâcheuse disposition de l'esprit du roi, Sunderland se servit de la tendresse que la duchesse de Portsmouth avoit pour son amant, pour persuader à cette dame que les seuls moyens de remettre la tranquillité dans l'ame de Charles étoient d'envoyer en Ecosse le duc d'Yorck, dont la conduite anti-populaire faisoit tort à son frére, & de rendre au roi la présence d'un fils qu'il aimoit. Charles reçut avec plaisir la derniére partie de la proposition, parce qu'il avoit eu par l'entremise du lord Halifax une correspondance secrette avec Monmouth : &

Digitized by Google

1684.

il consentit à l'éloignement de son frére, parce que la duchesse qui avoit toujours entretenu des liaisons avec le parti Whig, se flattoit que cette démarche réconcilieroit ce parti avec son gouvernement sans nuire aux droits de son successeur. Sunderland assit sur ces changemens le projet de ménager entre Charles & le prince d'Orange une réconciliation que négocioit le duc de Monmouth en Hollande ; & le prince en bâtit un autre dont Halifax eut la conduite en Angleterre, savoir, de détacher Charles de ses liaisons avec la France. Tandis qu'on agitoit ces grands intérêts, Monmouth repassa la mer & fut admis par son pére à une entrevue particuliére. Charles s'arrangeoit pour rappeller son fils & reléguer son frére en Ecosse lorsqu'il fut arrêté par une apoplexie subite. Il en revint : mais une seconde attaque l'emporta deux jours après. La derniére action de sa vie fut de se réconcilier avec l'église de Rome. Il courut aussi-tôt des soupçons qu'il avoit été empoisonné par le parti catholique ; soupçons destitués de toute apparence de vérité, & qui n'avoient d'autre fondement que la rencontre de sa mort avec les circonstances critiques où il se trouvoit, & l'intérêt des catholiques, à ce que le trône fût rempli par un prince professant leur religion. Charles fut plus regretté par la haine conçue pour son successeur que par l'amour qu'on lui portoit à lui-même.

Digitized by Google

EXTRAIT DES APPENDIX

Qui forment le second Volume.

La résidence que Charles fit en France, & l'analogie de son caractére naturellement gai avec celui des François, lui donnérent beaucoup de goût pour cette nation & pour son gouvernement. Cette sympathie & l'antipathie qu'il conçut en même-tems pour les Hollandois, furent les mobiles de sa politique pendant presque tout le cours de son régne. Il s'oublioit lui-même étrangement en parlant des Hollandois; & on ne peut rien imaginer de plus bas que les termes dont il se sert dans une lettre qu'il écrivoit à sa sœur la duchesse d'Orléans, pour marquer le mépris qu'il faisoit d'eux. On n'oseroit les traduire parce qu'ils sont indignes, je ne dis pas d'un roi, mais de tout autre qu'un crocheteur.

Premier Appendix pag. 2.

Les malheurs de son pére & les siens propres qui devoient lui ouvrir les yeux, ne servirent qu'à le jetter dans le préjugé fatal que ses intérêts étoient séparés de ceux de son peuple: & de-là ces liaisons contractées avec la France à l'insu de ses sujets, & souvent même de ses ministres.

Charles signa, le 23 janvier 1668, la triple alliance contre la France. Il paroît par une lettre qu'il écrivit à la duchesse d'Orléans l'année d'après, que ce fut contre son inclination; & celle qu'il écrivit à Louis XIV, en février 1668, donne assez à entendre qu'il n'avoit pu faire autrement. Dès le lendemain de cette signature, Buckingham entra en négociation avec la duchesse d'Orléans pour un traité secret avec la France; traité qui fut ensuite ménagé & conclu sans lui, parce qu'on ne voulut pas lui confier la partie du projet qui regardoit la religion, & pour laquelle seule le duc d'Yorck y étoit entré. Il se passa bien du tems avant que cette affaire s'arrangeât. Des deux côtés on protestoit qu'on avoit la plus grande envie de s'unir étroitement; mais c'étoit à qui ne feroit pas les avances. Enfin, Charles offrit de se joindre à Louis XIV, » pour lui faci-» liter l'acquisition des droits nouveaux qui » pourroient lui écheoir sur les états de la » monarchie d'Espagne, « à condition que Louis XIV l'aideroit dans le dessein de rétablir la religion catholique en Angleterre. Il dit à Colbert ambassadeur de France à Londres, » qu'il étoit pressé & par sa conscience & par » la confusion qu'il voyoit augmenter de jour » en jour, à la diminution de son autorité, » de se déclarer catholique; & qu'outre les » avantages qu'il en retireroit, il croyoit » aussi que c'étoit le seul moyen de rétablir » la monarchie. « Colbert lui remontra, que sa conversion seroit plus de saison quand

Ibid. p. 28.

Lettre de Charles à la duchesse d'Orléans. Ibid. p. 22. Ibid.

Lettre de Colbert à Louis XIV. Ibid. p. 31 & suiv.

Digitized by Google

il feroit en guerre avec les Hollandois, & insista pour commencer par la leur faire. Charles répondit, que » peut-être feroit-il
Ibid. » bon que le roi de France commençât » effectivement par les attaquer pour lui » fournir par-là un prétexte de s'armer; » & qu'aussi-tôt après il pourroit sans risque » déclarer sa catholicité, & la guerre aux » Hollandois; & que le premier réussissant, » comme il y avoit apparence, joindre, après » un mois ou deux, ses forces à celles de » la France contre leurs ennemis communs. « Le lord Arlington fut chargé de rédiger le traité; & pour écarter les soupçons que pouvoient donner les visites trop fréquentes entre ce ministre & l'ambassadeur de France,
Ibid. ils convinrent de s'écrire réciproquement, & de donner chacun leurs lettres en mains propres & sans que personne s'en apperçût à Charles & au duc d'Yorck son frére, qui les leurs remettroient.

Ibid. p. 44 & suiv. Le projet du traité remis par M. Belin à M. Colbert le 18 décembre 1669, portoit entr'autres articles : 1°. que le roi de la Grande-Bretagne étant convaincu de la vérité de la religion catholique, & résolu de se déclarer catholique & de se réconcilier avec l'église de Rome, S. M. T. C. pour faciliter l'exécution de ce dessein, lui fourniroit avant ladite déclaration la somme de deux cent mille livres sterling, moitié payable trois mois après la ratification du traité, & l'autre moitié au bout des trois autres mois; & qu'au cas que les sujets de S. M. B. n'acquiesçassent

point à sa déclaration & qu'ils se révoltassent, le roi T. C. l'assisteroit de troupes & d'argent selon qu'il en seroit besoin. A l'égard du jour où cette déclaration de catholicité se feroit, on le laissoit au choix de S. M. B.

2°. Que s'il échéoit dans la suite au roi T. C. de nouveaux titres & droits sur la monarchie d'Espagne, le roi d'Angleterre l'assisteroit de toutes ses forces dans l'acquisition desdits droits, le tout aux fraix de S. M. T. C. Que dans ce cas l'isle de Minorque appartiendroit au roi d'Angleterre & à ses successeurs à perpétuité; ainsi que le port & la ville d'Ostende, que S. M. T. C. se chargeroit de prendre pour les lui remettre; s'engageant de plus sadite M. T. C. tant en son nom qu'en celui de la reine T. C., ses héritiers, successeurs & ayans cause, (lesdits droits sur la monarchie d'Espagne lui étant échus) d'aider le roi de la Grande-Bretagne à se rendre maître des possessions espagnoles en Amérique.

3°. Que les deux princes feroient la guerre avec toutes leurs forces de terre & de mer aux Etats-Généraux des Provinces-Unies pour la dissolution de leur gouvernement; que la guerre seroit aussi déclarée au sénat & république de Hambourg, d'autant qu'ils étoient liés d'intérêts avec les Etats-Généraux; que tant que cette guerre dureroit, le roi T. C. payeroit annuellement au roi d'Angleterre la somme de huit cent mille livres sterling pour le défrayer en partie des grandes dépenses qu'il seroit obligé de faire en équipant toutes

Digitized by Google

ses forces navales ; que la moitié de cette somme seroit fournie trois mois avant la déclaration de la guerre, dont le tems restoit au choix du roi T. C., & l'autre six mois après ; que de la conquête de la Hollande, le roi d'Angleterre se contenteroit de l'isle de Walkren, l'Ecluse avec l'isle de Cassante ; que les deux rois feroient leur possible pour que le prince d'Orange, neveu du roi d'Angleterre, trouvât ses avantages dans la continuation & la fin de la guerre, ainsi qu'il seroit stipulé dans des articles à part ; qu'ils feroient tous leurs efforts, conjointement ou en particulier, pour persuader aux rois de Suéde & de Dannemarck de se joindre à eux ou du moins de rester neutres ; qu'ils tâcheroient d'attirer dans leur parti les électeurs de Cologne & de Brandebourg, la maison de Brunswick, le duc de Newbourg & l'évêque de Munster, & d'engager l'empereur & la couronne d'Espagne à ne point s'opposer à leur entreprise.

4°. Que l'un des deux rois ne feroit pas la paix sans l'autre ; & que s'il venoit à être engagé dans des guerres domestiques ou étrangéres à l'occasion de cet accord, celui des deux qui ne feroit point attaqué assisteroit l'autre de toutes ses forces.

Tel étoit en substance le traité secret, composé, y disoit-on, " „ d'articles d'une „ confiance grande, & d'ailleurs si avantageux „ aux deux rois, qu'à peine trouveroit-on „ que dans aucun siécle on en ait arrêté „ & conclu de plus importans.

Digitized by Google

La France ne voulut pas qu'on déclarât la Ibid.p.54.
guerre à la république de Hambourg ; elle
modéra la somme pour la conversion du roi
à cent cinquante mille livres sterling, &
modifia les termes trop cruds dans lesquels Ibid.p.55.
ce dernier article étoit conçu.

Il restoit encore un point de contestation
entre les deux cours, Charles voulant toujours
commencer par se déclarer catholique ;
& Louis XIV voulant qu'il commençât par
une déclaration de guerre contre la Hollande.
Ce fut probablement pour lever cette difficulté
que la duchesse d'Orléans qui avoit Ibid.p.57.
tout l'ascendant imaginable sur l'esprit de son
frére, fit le voyage de Douvres, où le traité
fut enfin conclu & signé le 22 mai (1 juin)
1670, par Colbert ambassadeur de France,
& par quatre commissaires de Charles, tous
catholiques. Louis XIV le ratifia le 10 juin Ibid.
par une lettre de sa main à Charles, & n'y
mit que les sceaux du secret, de crainte
que la chose ne devînt publique.

Charles demanda qu'on fit venir Turenne Ibid.
à Douvres pour dresser le plan de la guerre ;
mais Colbert l'en dissuada, parce que ce
voyage feroit trop de bruit.

Le prince d'Orange vint voir ses oncles
en 1670. „ Charles étoit fort satisfait de son Ibid.p.76.
„ esprit ; mais il le trouvoit si passionné
„ Hollandois & protestant, que quand Louis
„ XIV n'auroit pas trouvé mauvais qu'on
„ lui confiât quelque chose du traité, ces
„ deux raisons auroient empêché Charles de
„ le faire.“ Charles proposa cependant de Ibid.

le retenir en Angleterre, & de le tenter en lui offrant la souveraineté de la Hollande; mais Colbert combattit cette idée, & la cour de France fut de son avis.

Ibid. p. 61. Charles ne recevant point l'argent stipulé pour sa conversion, différoit les préparatifs de la guerre sous prétexte qu'il vouloit avant tout faire profession de la religion catholique. Mais la véritable raison qui le tenoit, c'est qu'il se sentoit mal appuyé par un traité secret qui n'avoit lui-même d'autre appui que ses ministres catholiques; & qu'il ne pouvoit se dissimuler combien cette espéce de liaison frauduleuse avec la France avoit d'inconvéniens. Ibid. p. 56. Il disoit un jour à Colbert: „ qu'il „ se trouvoit quasi le seul dans son royaume „ qui eût des inclinations pour la France; „ que tous ses sujets étoient beaucoup plus „ portés pour l'Espagne, & qu'il avoit bien „ des mesures à garder.“

En vain Louis XIV le fit solliciter de mettre le traité en exécution; persuadé que la besogne Ibid. p. 68. étoit mauvaise, il imagina de la rendre meilleure par une intrigue fort extraordinaire, qui étoit de la faire endosser par ses ministres protestans sans qu'ils s'en doutassent.

p. 69. Buckingham fut l'instrument dont il se servit. La duchesse d'Orléans étant morte, ce seigneur s'offrit pour aller en France faire le compliment de condoléance en qualité d'ambassadeur, & essayer de ménager une alliance entre les deux cours. Charles, son frére, Arlington & Colbert, saisirent cette ouverture avec empressement. Buckingham

Digitized by Google

en fit part à Lauderdale & à Ashley Cooper, depuis comte de Shaftesbury. Le prémier l'approuva, & l'autre demanda du tems pour délibérer.

Buckingham partit tout fier de son ambassade. Charles autorisa Louis XIV à flatter sa vanité par la promesse de lui donner le commandement des troupes qu'on enverroit contre la Hollande. Il ne doutoit pas qu'Ashley Cooper qui devoit son élévation à Buckingham, ne se conformât à ses vues; & il répondoit de Lauderdale comme d'un homme dont il connoissoit l'attachement.

Louis XIV tourna l'esprit de Buckingham comme il voulut. Charles le regardoit comme un ami de la religion catholique & un ennemi des Hollandois, mais en même-tems comme incapable de garder un secret. Aussi ne le mit-on jamais dans la confidence du traité fait à Douvres; & il croyoit avoir le mérite de traiter le prémier des articles qu'il proposoit, quoiqu'ils fussent les mêmes que ceux dont on étoit déja convenu, à la réserve de celui où il s'agissoit de la conversion du roi.

Lorsque Buckingham eut bien mis l'affaire en train, Charles lui fit écrire qu'il pouvoit revenir & qu'on achéveroit à Londres ce qu'il avoit si bien commencé à Versailles. A son retour il fut nommé un des commissaires de Charles pour traiter avec Colbert, les autres étoient le duc d'Yorck, Lauderdale & Ashley Cooper. Afin de l'enflammer davantage, Arlington & Colbert firent mine d'apporter des obstacles à la conclusion, ce qui leur réussit telle-

Voyez ses lettres. ment, que la tête lui en tournoit & qu'il en tomba malade.

Ibid. p.70 & suiv. Le traité fut signé par Charles le 2 janvier

Ibid. p.77. 1671. C'étoit le même que celui de Douvres, à ces différences près que l'argent accordé pour la catholicité du roi, fut rejetté sur la prémiére année du subside pour la guerre de Hollande, & qu'aux places que Charles s'étoit réservées dans le partage de la conquête, il fit ajouter les isles de Worne & de Gorée. Il l'appelloit lui-même *un traité simulé.*

Ibid. Quand on fut près de conclure, la France insista pour un article secret, où il seroit dit, que ce qui avoit rapport à la conversion du roi dans le traité de Douvres subsisteroit en son entier. Charles s'en défendit le plus qu'il put, mais enfin il y consentit. Il reconnut par un acte secret » que dans les cinq millions » dont il étoit fait mention dans ce dernier » traité pour la dépense de la prémiére année » d'une guerre contre la Hollande, étoient » compris les deux millions dont il étoit fait » mention dans le prémier traité de catho- » licité; promettant de donner quittance de » ces deux millions comme pour catholici- » té, & n'entendant rien changer aux arti- » cles du traité de Douvres, mais plutôt les » confirmer & corroborer. «

Cette affaire finie, on parla d'assembler le parlement pour en tirer de l'argent. Buckingham ne fut pas de cet avis, & le duc d'Yorck donna dans cette occasion les prémiéres marques d'un penchant décidé au gouvernement

Ibid. p. 80. arbitraire. Il dit à Colbert » que les affaires

» étoient à présent dans un état à faire croire
» qu'un roi & un parlement ne pouvoient plus
» subsister ensemble ; qu'il ne faloit plus songer
» qu'à faire seulement la guerre aux Hollandois
» & aux moyens qu'on en avoit sans le secours
» du parlement, auquel on ne devoit plus avoir
» recours qu'après un heureux succès de la
» guerre & de la catholicité, & lorsqu'on
» seroit en état d'obtenir par la force ce qu'on
» ne pourroit avoir par la douceur. «

Il en coûta de l'argent à la France pour ces deux traités, & les ministres de Charles ne se cachoient pas de lui pour en recevoir. Colbert fit des présens aux commissaires du traité secret, & Charles leur ordonna de les accepter. Il offrit une pension de 10,000 liv. à Arlington qui ne la refusa ni ne l'accepta ; mais quand madame Arlington dit à Colbert qu'elle l'acceptoit, le mari se contenta de faire un reproche très-obligeant. Pour mieux s'assurer de Buckingham, la France donna par le conseil d'Arlington une pension de 10,000 liv. à lady Shrewsbury, qui promit en conséquence de faire faire au duc tout ce que Charles voudroit. Ce duc dit à Colbert que les Espagnols lui avoient offert 200,000 liv. pour mettre Charles dans leurs intérêts ; sur quoi Colbert écrivit » qu'il n'en » croyoit rien, mais qu'il craignoit que les » nouveaux commissaires n'eussent grand ap- » pétit. « Il parle aussi d'un présent fait à Lauderdale, & d'autres qu'il alloit faire à Buckingham & à Ashley Cooper, sans spécifier en quoi consistoient ces présens.

Ibid. p. 81 & 82.

Digitized by Google

Ibid. pag. 83 & 84.

Après avoir signé le prémier traité, Charles mit tout en œuvre pour se dispenser de l'exécution; & sa conduite est une vraie comédie. Il fit valoir d'abord la difficulté de trouver quelqu'un de sûr & de capable qu'il pût envoyer à Rome pour ménager sa réconciliation avec le St. Siége. Il gagna dans ce retranchement un répit de plusieurs mois. En septembre 1670, la France lui proposa de charger de la négociation l'évêque de Laon, prélat d'une grande vertu & d'une haute réputation. Il y consentit, mais il se dédit bientôt après, sous prétexte qu'il y auroit de l'imprudence à confier son secret » à un pape mori- » bond, « & qu'il étoit de la décence qu'il envoyât un Anglois avec l'évêque de. Laon. Deux mois après il dit qu'il avoit trouvé l'homme qu'il cherchoit dans un Anglois qui n'étoit pas en Angleterre, mais au collége de Douay. Ensuite il se rejetta sur les instructions qu'il falloit donner à cet homme; puis il déclara qu'il vouloit confier toute cette affaire à un de ses sujets. L'article des instructions fit couler encore bien du tems; & quand elles furent finies, il répondit au lord Arlington, qui le lui apporta, qu'il ne pouvoit encore ni se déclarer catholique, ni envoyer personne à Rome. Dans l'intervalle, il ne laissoit pas ignorer à la France qu'il étoit pressé d'argent; & comme la France le pressoit toujours de son côté sur sa conversion, il demanda pour s'instruire dans les mystéres de la religion catholique un théologien de Paris qui fût bon chymiste. Enfin au mois de juin 1672, il renvoya sa

Digitized by Google

converſion à la fin de la campagne, & parla de faire avec Rome un traité par lequel ſa ſainteté lui accorderoit la communion ſous les deux eſpéces, & la célébration de la meſſe en langue vulgaire. Cette derniére circonſtance avec celle du théologien chymiſte, ouvrirent à la fin les yeux aux François, qui prirent le parti de le laiſſer en repos ſur la religion.

Il fit part à la reine d'Eſpagne, à l'inſu de la France, du deſſein de ſe déclarer catholique; & il y a grande apparence que c'étoit encore pour tirer de l'argent de ce côté-là. Louis XIV l'ayant appris lui en fit des plaintes; il répondit, qu'il l'avoit fait pour engager cette reine à prendre parti contre les Hollandois. Ce qu'il y a de certain, eſt qu'il toucha de grandes ſommes de la France durant la guerre de Hollande, & qu'il ne ſe plaignit pas qu'à cet égard elle eût manqué à ſes engagemens.

Lorſqu'il eut engagé ſes miniſtres proteſtans par le ſecond traité, il prit le haut ton avec eux. Il mépriſoit ſouverainement Buckingham; il diſoit du chancelier Shaftesbury » que c'étoit le plus foible & le plus méchant » de tous les hommes; « il leur donna des mortifications; & eux, ſuivans la politique tortueuſe de leur maître, formérent dans leur chagrin ces projets hardis qu'on vit éclore au commencement de la ſeconde guerre de Hollande. Ibid. pag. 88 & 89.

On attribue communément aux intrigues de la France la déclaration d'indulgence que Ibid. pag. 92 & ſuiv.

Charles donna, comme si la France avoit eu en vue de rendre par-là service aux catholiques ; mais les dépêches de Colbert montrent que c'étoit l'ouvrage de Buckingham & de Shaftesbury qui cherchoient à gagner les non-conformistes, & que non-seulement la France n'y eut aucune part, mais qu'elle la fit révoquer. Car dans l'alternative désespérante où se trouva Charles de la révoquer, ou de casser son parlement, ce fut par les conseils de Louis XIV qu'il prit le parti de céder à la nécessité & de satisfaire ses peuples.

Ibid. pag. 96 & 97. Tandis que Charles prêtoit l'oreille dans l'automne de 1673 aux propositions d'une paix avec la Hollande, il demanda pour l'entretien de sa flotte un million d'extraordinaire à la France qui le lui refusa. Mais à la fin de cette même année elle lui envoya M. de Rouvigny, pour le tenter par l'offre de lui avancer le subside qu'il en recevoit. Quoique le duc d'Yorck fût très-opposé à son avis, il ne laissa pas de se retirer de la guerre. Il s'excusa auprès de Louis XIV sur la nécessité des affaires qu'il avoit dans son royaume, & promit de le servir en qualité de médiateur.

Il n'est pas hors de vraisemblance qu'il prit cette qualité dans l'intention de tirer de l'argent des Hollandois aussi-bien que des François ; & qu'il souhaitoit de prolonger la guerre afin que l'Angleterre en profitât pour faire seule tout le commerce du monde. Il dit en 1677 à Courtin ambassadeur de France, » qu'au fond l'Angleterre jouissoit d'une pro- » fonde tranquillité, & qu'elle s'enrichissoit » pen-

Digitized by Google

» pendant que les états voisins étoient épuisés
» & ruinés par la guerre ; & que les Anglois
» le remercieroient un jour de ce qu'il les avoit
» maintenus dans un état si heureux & si
» avantageux pour leur commerce. «

Au mois de février 1674, Charles informa le parlement qu'il avoit fait sa paix avec la Hollande, & bientôt après il le prorogea jusqu'en novembre 1674. Ce terme étoit encore trop prochain au gré de la France qui appréhendoit que le parlement ne forçât Charles à lui déclarer la guerre, & ne mît tout en état de la faire dès le printems suivant. Le duc d'Yorck sur cela dit à Rouvigny, qu'un ecclésiastique lui avoit conseillé de demander 400,000 liv. pour son frére afin qu'il prorogeât encore le parlement ; & il le pria d'en parler à Louis XIV. La demande se réduisit après à 300,000 pistoles, & ensuite à 500,000 écus, moyennant lesquels Charles consentit à renvoyer l'assemblée du parlement au mois d'avril 1675, ou à le dissoudre, supposé qu'il l'assemblât au mois de novembre, & qu'il ne pût en obtenir de l'argent ; auquel cas la France lui feroit une pension de 100,000 liv. Charles prit le parti de la prorogation, toucha les 500,000 écus, & la France n'eut rien à craindre cette année-là du parlement d'Angleterre. *Ibid. pag. 98 & 99.*

Ce marché donna lieu à un nouveau traité entre les deux princes, par lequel ils s'obligeoient réciproquement à n'entrer dans aucun traité sans le consentement l'un de l'autre ; & Charles promettoit de proroger ou de dis-

Digitized by Google

foudre le parlement s'il vouloit le forcer à rompre cet accord. On ne peut dire au juste quel en fut le prix ; mais on trouve divers payemens faits à Charles en conséquence. Il fut conclu en 1676 ; les agens de Charles furent le duc d'Yorck, Lauderdale & le lord Danby grand trésorier, qui étoient les seuls dans le secret.

page 102 & suiv. Le grand trésorier qui craignoit beaucoup plus le parlement que son maître, & qui n'aimoit pas la France, y montra beaucoup de répugnance. D'abord il demanda du tems pour y réfléchir ; & ayant passé dix jours sans donner de réponse, il fut trouver Lauderdale, auquel il représenta le péril qu'il y avoit pour leurs têtes à délibérer sur le traité & à le signer. Charles les fit venir dans son cabinet avec le duc d'Yorck. Il fut proposé d'appeller à ce conseil le grand chancelier & tous les autres ministres ; Charles dit que sa qualité de médiateur & la conjoncture du tems ne permettoient pas qu'on eût la moindre connoissance qu'il eût conclu & signé un traité avec la France ; que par conséquent il ne falloit ni en parler aux autres ministres, ni se servir du grand sceau. Il copia même de sa propre main le projet du traité que l'ambassadeur de France lui avoit remis, ne voulant pas se fier à ses secretaires d'état ; & après l'avoir signé en présence de l'ambassadeur, il y mit un cachet particulier qui étoit celui de son chiffre. » On aura bien de la peine à

Ibid. pag. 104 & 105 » imaginer, dit Rouvigny écrivant sur ce » sujet à Louis XIV, qu'un roi soit telle-

Digitized by Google

» ment abandonné de ses sujets, que même
» parmi ses ministres il ne s'en trouve pas un
» en qui il puisse prendre une entière confiance.
» Cet exemple, ajoute-t-il, fera bien
» voir à V. M. que toute l'Angleterre est
» contraire au bien de ses intérêts ; & qu'il
» n'y a que le roi de la Grande-Bretagne seul
» & le duc d'Yorck qui les embrassent avec
» affection ; & par-là, V. M. connoîtra que
» ce traité est nécessaire pour la sûreté de
» votre service puisqu'il vous assure que l'Angleterre
» ne sera pas contre vous, & qu'il
» y avoit grand sujet de craindre que le roi
» d'Angleterre n'eût été enfin entraîné dans
» les sentimens de son peuple, sans ce nouveau
» lien qui l'engage plus que jamais dans
» vos intérêts.... les parlemens sont à craindre,
» & c'est une espéce de miracle de voir
» qu'un roi sans armes & sans argent leur
» ait résisté si long-tems. « Rien ne peint
mieux le misérable état où Charles s'étoit
réduit en suivant toujours le faux principe
que les intérêts de son peuple n'étoient pas
les siens.

Ce fut Blancard secretaire de Rouvigny qui porta » ce traité singulier, & peut-être
» sans exemple, en ce qu'il se fit sans l'entremise
» d'ambassadeurs ni de commissaires &
» sans ratification, parce que les deux rois
» agirent seuls, comme s'ils s'étoient rencontrés
» ensemble. « Dès que Louvois &
Pomponne le virent arriver, ils lui demandérent
s'il apportoit le traité ; il leur dit » qu'oui,
» & même écrit de la main du roi d'Angle-

Voyez son mémoire. Ibid. pag. 117 & suivans.

» terre au défaut de ſes miniſtres, ce qu'ils
» ne pouvoient croire, juſqu'à-ce qu'il le leur
» eût montré. Ils furent incontinent avec joie
» porter le traité avec les circonſtances au
» roi de France qui devoit, dans les régles,
» écrire auſſi de ſa propre main un autre
» original du même traité pour le roi d'An-
» gleterre; mais pour s'exempter de cette
» peine, on feignit une petite indiſpoſition,
» & que Blancard étoit fort preſſé de partir:
» & ainſi le roi de France ſe contenta de ſigner
» le traité écrit d'une autre main, de quoi il
» fallut que le roi d'Angleterre ſe contentât
» par les raiſons qu'on lui allégua. Il fut d'au-
» tant plus facile de les lui faire trouver bon-
» nes, qu'il toucha bientôt après de l'argent
» environ 400,000 écus. A meſure qu'on les
» payoit il faiſoit quittance ſignée de ſa main;
» & ſes miniſtres n'en avoient point de con-
» noiſſance, ſeulement M. Chiffins ſon valet
» de chambre & confident, chez qui on fai-
» ſoit porter l'argent, ou qui alloit le rece-
» voir chez des marchands.

Ibid. » Lorſque les deux rois s'unirent enſemble
» pour déclarer la guerre à la Hollande; ils
» avoient compté qu'ils ruineroient la répu-
» blique dans une campagne, & qu'ils y don-
» neroient un coup ſi mortel à la religion
» proteſtante, qu'enſuite ils l'abattroient par
» toute l'Europe. C'étoit leur principal but;
» & de partager les ſept Provinces-Unies ſans
» en faire part au prince d'Orange qu'on
» avoit deſſein d'établir ailleurs.

» Dans le tems même de cette grande

Digitized by Google

» union entre les deux rois, celui de France
» trompoit celui d'Angleterre; car on n'a-
» voit pas dessein de lui donner tout ce qu'on
» lui avoit promis lorsqu'ils partageoient par
» avance les sept provinces; on ne vouloit
» pas que lui ni ses successeurs fussent fort
» puissans sur les côtes de Hollande ni de Flan-
» dres, parce que le roi de France auroit
» pu trouver quelque jour un nouvel embar-
» ras dans le dessein qu'il avoit de réunir à
» sa couronne tous les Pays-Bas espagnols.
» Tant de grands projets ayant manqué, le
» roi de France & ses trois ministres en eu-
» rent un déplaisir mortel, d'autant plus que
» le prince d'Orange commençoit d'être puis-
» samment établi, & de faire changer la face
» des affaires des Hollandois. La prise de
» Naërden & de Bonn démontérent si fort
» la cour de France, même le prince de
» Condé & M. de Turenne, que dès-lors on
» changea entiérement de conseils; & on
» prit de nouvelles mesures, comme d'aban-
» donner Utrecht & les autres conquêtes,
» & de s'appliquer à la paix.

» On résolut aussi à la cour de France, Ibid.
» pour empêcher l'agrandissement du prince
» d'Orange, d'obtenir du roi d'Angleterre
» & du duc d'Yorck qu'il ne se marieroit pas
» avec la princesse sa fille, ou du moins que
» ce ne seroit qu'après la paix. Cela fut pro-
» mis si positivement, c'est-à-dire, de diffé-
» rer le mariage, qu'il fut retardé de trois
» ou quatre ans; & même pour empêcher
» d'y penser, M. de Croissy faisoit espérer

Digitized by Google

» en 1673, que cette princesse pourroit » épouser M. le Dauphin. Comme la cour » de France savoit que le duc d'Yorck s'at- » tendoit à cette alliance, elle s'imagina » qu'il seroit capable de donner la princesse » sa fille à un prince du sang de France. On » envoya sur cela ordre au marquis de Rou- » vigny de lui proposer le prince de Conty; » mais il n'eut garde d'en parler au duc » d'Yorck; car il savoit bien qu'il l'auroit » réfusé en colére, puisqu'il avoit l'espérance » du Dauphin. Il manda ses raisons au roi de » France qui approuva qu'on n'eût pas exé- » cuté son ordre, & on laissa encore le duc » d'Yorck dans son espérance. J'avois l'hon- » neur de lui parler quelquefois, ajoute Blan- » card, & je fus souvent sur le point de le » désabuser, parce qu'il aimoit le roi de » France, & qu'il usoit de bonne foi avec lui » pendant qu'il étoit trompé. «

Ibid. pag. 110 & suivans.

Les 500,000 écus que Charles reçut en 1674, & la pension qu'il eut en 1676, avoient mis jusques-là le gouvernement de France en repos du côté de l'Angleterre; mais au commencement de 1677 les cris du parlement & de la nation pour se joindre à la Hollande furent si violens, que pour faire le contrepoids sur l'esprit de Charles, il fallut que la France redoublât d'attentions pour lui. Elle lui donna de l'argent pour corrompre ses propres sujets, & il le distribua lui-même dans le parlement. Courtin ambassadeur de France, écrivoit à sa cour, » qu'il étoit d'autant plus im- » portant de lui envoyer des lettres de chan-

Digitized by Google

» ge, que M. de Bergick & l'envoyé de l'em-
» pereur avoient 250,000 liv. à répandre
» dans la chambre basse. » * Il fut autorisé à offrir à Charles 400,000 écus d'extraordinaire, & même jusqu'à 200,000 liv. sterl. pour ajourner ou dissoudre le parlement ; car les propositions de la France augmentoient à mesure que le parlement s'échauffoit. Courtin lui proposa 500,000 écus, & l'assura » que
» Louis XIV étant toujours prêt à employer
» toutes ses forces pour le soutenir, il seroit
» toujours le maître de ses sujets & ne dé-
» pendroit jamais d'eux. « Charles demandoit 800,000 écus, poussé par son grand trésorier, qui lui représentoit qu'il ne pouvoit subsister à moins durant le cours de cette année : sur quoi il y eut de grandes contestations. Elles aboutirent enfin à promettre deux millions de livres à Charles qui, de son côté, promit d'ajourner le parlement au mois de mai de l'année suivante.

A cette occasion Montaigu qui étoit ambassadeur en France, & le grand trésorier Danby firent jouer à leur maître le personnage d'un escroc. Ils lui mirent en tête de prétendre qu'il s'étoit trompé en évaluant les deux millions à 200,000 liv. sterl. & d'insister pour avoir en entier cette dernière somme. Lorsque Barillon qui remplaça Courtin voulut éclaircir cette étrange affaire & mar- Ibid. page 114 & 115.

* Comme Charles se chargea de répandre lui-même l'argent de la France, Courtin ne distribua de son côté que 3220 guinées, ainsi qu'on le voit dans son compte, pag. 314.

quer la surprise où en étoit le roi de France, Charles l'interrompit, & lui dit : » Au nom » de Dieu ne m'en parlez pas : j'en suis si » confus que je ne puis plus en entendre par- » ler. Voyez M. le trésorier, & faites comme » vous l'entendrez avec lui ; car pour moi je » suis au désespoir quand on m'en parle. « Barillon lui remontra qu'il n'auroit point de raison de Danby qui ne cherchoit que de mauvaises difficultés & qui avoit encore formé celle-là ; & que c'étoit une affaire bien désagréable pour Courtin qu'on accusoit à Versailles de n'avoir su ce qu'il faisoit. Charles que ce discours impatientoit beaucoup, répondit qu'il n'y avoit point de la faute à Courtin, mais à lui, de n'avoir pas bien compris la différence de la monnoie de France d'avec celle d'Angleterre ; & tout en disant cela, il conduisit Barillon à la porte de sa chambre qu'il ouvrit lui-même, en répétant : » je suis » si honteux que je ne vous en puis plus par- » ler. Voyez le trésorier ; car il me fait con- » noître de si grands besoins & une si grande „ nécessité de mes affaires, que je ne crois „ pas que le roi mon frére veuille me laisser „ dans cet embarras. «

Ibid. pag. 116. Charles fut payé réguliérement, & quelquefois ses demandes anticipoient sur l'échéance. Son valet de chambre Chiffins étoit fort soigneux de rendre des visites à Barillon, » & „ les prémiéres fonctions de son ambassade „ furent de signer des ordres pour payer les „ lettres de change. «

Ibid. pag. 124. Ce prince décida en un instant le mariage

de sa niéce avec le prince d'Orange ; il le fit malgré son frére même, & sans la participation de Louis XIV. Il dit seulement à l'ambassadeur de France, qu'il avoit pris ce parti là „ pour faire cesser les soupçons que ses „ sujets avoient pris, que la liaison qu'il conservoit avec la France n'eût pour fondement un changement dans la religion : « il ajouta que c'étoit la conduite de son frére qui avoit donné lieu à tous ces soupçons ainsi qu'à la jalousie & à l'emportement des Anglois contre les prospérités de la France ; qu'ils les avoient vues avec indifférence dans la guerre de 1667 ; mais que depuis que le duc d'Yorck avoit fait profession de la religion catholique, toute l'Angleterre s'étoit émue & étoit entrée dans de vives appréhensions qu'on ne prît des mesures pour changer le gouvernement & la religion du pays ; que ce mariage dissiperoit ces craintes, détruiroit les cabales & mettroit son neveu dans ses intérêts.

Voyez la lettre de Barillon au roi. Ibid. pag. 125.

Depuis ce mariage fait en 1677, jusqu'en 1679, il se passa des choses dont il paroît impossible de rendre raison par les principes ordinaires. D'abord il y eut entre le prince d'Orange & ses oncles des apparences d'amitié qui finirent par une véritable froideur. Charles dans cet intervalle fut trois fois à la veille de faire la guerre à la France & ne la fit point. La chambre des communes qui l'y poussoit, lui refusa de l'argent pour la soutenir ; elle lui fit contracter des alliances qu'elle désapprouva dans la suite, & lever une armée qu'elle l'obligea de licencier pres-

Ibid. pag. 124.

Digitized by Google

qu'aussi-tôt qu'elle fut levée. Il anima lui-même les puissances de l'Europe contre la France, parce que, contre ses promesses, elle refusoit de rendre ses conquêtes de Flandres jusqu'à-ce qu'on eût fait satisfaction à la Suéde; & il fit immédiatement après un traité avec la France pour appuyer la Suéde même. Enfin Danby son ministre & son favori, & l'ami de son pays autant que pouvoit l'être un ministre de Charles, Danby trahi par celui de ses amis auquel il avoit le plus de raisons de se fier, Danby fut précipité du faîte de la grandeur & du pouvoir dans la solitude d'une prison. Mais les intrigues & l'argent de la France donnent la clef de tous ces événemens.

Ibid. pag. 127. Aussi-tôt après le mariage du prince, Charles envoya le lord Duras en ambassade en France, pour la menacer de la guerre si elle n'acceptoit la paix aux conditions qu'il proposoit. Charles fit cette démarche de concert avec le prince, & redemanda en même-tems les troupes Angloises qui étoient au service de la France.

Pour garder cependant quelque ménagement avec elle, il prorogea le parlement par un édit jusqu'en avril 1678, ainsi qu'il l'avoit promis; il fit des excuses à Barillon sur l'ambassade de Duras; il permit à ce lord de traiter, nonobstant l'ordre qu'il lui avoit donné de revenir deux jours après sa commission faite, si la France ne se rendoit pas; & non-seulement il ne donna point d'édit pour rappeller ses troupes de France, mais il assura Barillon qu'il ne se presseroit pas de les rappeller & qu'il ne vouloit point la guerre.

Digitized by Google

Ces protestations n'empêchérent pas Louis XIV d'arrêter la pension accordée à Charles par le dernier traité secret. Il lui offrit en indemnité certaines villes de Flandres dans le cas où il n'entreroit point dans la guerre ; il rejetta net les propositions de paix présentées par le lord Duras, & se prépara à faire passer une armée en Flandres. Ibid. pag. 128.

Quand Charles se vit ainsi couper les vivres, il révoqua son édit de prorogation, donna des ordres pour assembler le parlement sur le champ, & se hâta de faire une alliance offensive & défensive avec la Hollande. Ibid.

Le duc d'Yorck sentant combien il étoit important pour lui que son frére ne se brouillât pas avec la France, conjura Barillon, les larmes aux yeux, de détourner Louis XIV de faire marcher ses troupes en Flandres. Ibid.

Pour mieux se venger du mariage du prince d'Orange, la France intrigua contre Charles dans le parlement. Ses objets politiques se trouvoient alors les mêmes que ceux du parti populaire. Il étoit de l'intérêt de Louis que Charles & le prince d'Orange ne fussent pas unis, que les 20,000 hommes de troupes Angloises qui, à l'étonnement de l'Europe avoient été levées en six semaines, fussent licenciées, le parlement dissous, & Danby éloigné du ministére, parce que l'un & l'autre traversoient les desseins de ce monarque. Le parti populaire de son côté appréhendoit que Charles se sentant appuyé du prince d'Orange & d'une armée, n'abusât de ses forces pour envahir les libertés de la nation ; il est Ibid. pag. 229.

Digitized by Google

péroit gagner du pouvoir dans un nouveau parlement dont les membres feroient élus dans un moment de fermentation, & ils avoient envie de chaffer Danby, parce qu'il eft dans l'oppofition d'en vouloir aux miniftres.

Ibid. Quelques membres du parlement ayant témoigné à Barillon qu'ils formeroient volontiers des liaifons avec la France, il ne voulut rien prendre fur lui; & fans les rebuter, il ne s'engagea point. Quelque tems après ils revinrent à la charge; & l'ambaffadeur ayant demandé des ordres à fa cour, elle envoya Rouvigny avec une groffe fomme d'argent en Angleterre, dont il connoiffoit mieux la carte que Barillon, parce qu'il y avoit réfidé plus long-tems.

Ibid. Barillon fe chargea de Buckingham & autres, & Rouvigny du vertueux Rouffel & du lord Hollis. Rouffel dit à Rouvigny que lui & fes amis » ne fouhaitoient rien autre chofe » que la caffation du parlement, & qu'ils » favoient qu'elle ne pouvoit venir que du » côté de la France; qu'il engageroit dans » cette affaire Shaftesbury, qui feroit le feul » homme auquel il en parleroit clairement; » qu'ils travailleroient fous main à empêcher » que le parlement n'allât au-delà du million » de livres qu'il avoit offert pour la guerre, » & à faire ajouter à cette offre des conditions fi défavantageufes pour le roi d'Angleterre, qu'ils efpéroient qu'il aimeroit » mieux fe réunir avec la France que d'y » confentir. « Il ne cacha point la crainte où il étoit qu'il n'y eût de la connivence entre

Voyez la lettre de Barillon au roi, pag. 131 & 132.

Louis & Charles ; & que le prémier ne consentît à ce que l'autre lui déclarât la guerre pour avoir de l'argent, avec promesse que dès qu'il en seroit le maître il concluroit la paix. Mais Rouvigny le rassura ; & pour ne lui laisser aucun doute là-dessus, il lui dit, qu'il étoit prêt à répandre une somme considérable d'argent dans le parlement pour l'engager à refuser absolument tout secours pour la guerre : à quoi Roussel répondit, » qu'il » seroit bien fâché d'avoir commerce avec » des gens capables de se laisser gagner par » argent ; « mais il fut fort aise de l'assurance qu'on lui donnoit qu'il n'y avoit entre les deux rois aucune intelligence qui pût préjudicier au gouvernement de son pays. Il ajouta qu'il avoit résolu de soutenir l'affaire contre le trésorier, & même d'attaquer le duc d'Yorck & tous les catholiques. Hollis fut plus retenu. Cependant Rouvigny le trouva si aigri contre la cour & les ministres, qu'il n'osa pas lui parler de l'envie que Charles montroit de faire la paix, de peur que par esprit de contradiction pour tous les desseins de la cour il ne fît agir sa cabale pour la guerre.

Hollis & Roussel ne pouvoient s'opposer ouvertement à ce qu'on donnât de l'argent au roi, parce qu'ils se seroient attirés la haine du peuple & les reproches de tout ce qui pouvoit arriver dans la suite ; mais ils cabalérent puissamment dans la chambre basse, & firent mettre dans le bill des clauses auxquelles ils comptoient bien que le roi ni ses ministres ne consentiroient pas. Cependant

Voyez la lettre de Barillon, pag. 134 & 135.

ils furent trompés dans leur attente. L'avidité d'avoir de l'argent & des troupes sur pied, dont on croyoit pouvoir disposer, fit passer par-dessus toute autre considération, ce qui redoubla les craintes du parti populaire sur les desseins de la cour. Barillon écrivit à son maître : » Je supplie V. M. de » croire que je n'omets rien de tout ce qui » me paroît propre à fortifier le parti op- » posé à la cour dans le parlement ; mais il » n'est pas aisé de réussir quand le roi d'An- » gleterre se conforme à tout ce que ses » sujets lui prescrivent de plus contraire à » son intérêt. «

Voyez la lettre de Barillon, pag. 136 & 137.

Les levées de troupes qui se firent alors alarmérent encore davantage les chefs de la cabale. Buckingham & Shaftesbury marquérent à Barillon les plus vives inquiétudes que la cour ne devînt assez forte pour tout entreprendre, & qu'elle ne fît arrêter les principaux de ceux qui s'opposoient à elle afin de mettre les autres dans l'impuissance de lui résister. Ils lui représentérent que quand le dedans seroit soumis, on feroit la guerre au dehors avec toute sorte de facilité, & que, toute la nation étant d'accord, Louis XIV auroit sur les bras des forces considérables qu'on enverroit en Flandres ; & que pour obvier à cela il n'y avoit rien de mieux que de presser la déclaration de guerre & d'obliger S. M. B. à se déterminer avant que toutes les mesures fussent prises pour la soutenir ; & que le roi de France se feroit un grand mérite auprès de la nation Angloise

Digitized by Google

s'il témoignoit que l'état d'incertitude ne lui convenoit point ; & qu'il vouloit savoir s'il auroit la paix ou la guerre. Hollis & Roussel parlérent dans le même sens à Rouvigny ; mais jusques-là Buckingham étoit le seul disposé à prendre des engagemens formels parce qu'il étoit plus hardi que les autres, & qu'il croyoit que leur sûreté dépendoit de ce que la France feroit pour eux. Les autres craignoient toujours que cette puissance ne songeât à opprimer la liberté des Anglois. Barillon faisoit cependant tous ses efforts pour leur ôter cette idée, & » les plus sensés „ d'entr'eux convenoient qu'il n'étoit pas de „ l'intérêt de la France qu'il y eût en An- „ gleterre un roi maître absolu, & qui pût „ disposer à son gré de toute la puissance de „ la nation. « Et en effet, » le roi de France „ auroit été bien fâché que Charles eût été „ absolu dans ses états ; l'une de ses plus „ constantes maximes depuis le rétablisse- „ ment de ce prince, ayant été de le diviser „ d'avec son parlement, & de se servir tan- „ tôt de l'un, tantôt de l'autre, toujours „ par argent, pour parvenir à ses fins. «

Passage d'un mémoire de Blancard, secretaire de Rouvigny, cité ibid. pag. 201.

Cette intrigue prit quelques mois après un cours plus régulier. Car une partie considérable du parti populaire envoya en France un nommé Falaiseau protestant & fils d'un avocat de Paris, pour traiter directement avec cette cour. Ils exigeoient une parole positive de Louis XIV, qu'ils ne seroient jamais découverts, & qu'on tiendroit exactement tout ce qui leur seroit promis.

Lettre de Barillon. Ibid. pag. 140

Ibid. pag. 142.

Lettre de Barillon. Ibid.

Louis XIV se sentant appuyé de cette faction puissante contre Charles & son frére, marcha lui-même en Flandres, où il prit les villes d'Ypres & de Gand. Ces nouvelles hostilités forcérent Charles à y faire passer des troupes; & le duc d'Yorck parut pendant quelque tems fort ardent pour la guerre, espérant regagner la faveur du peuple par les plaintes qu'il feroit de la France, & trouver sa propre sûreté dans l'armée dont il prendroit le commandement si la guerre se déclaroit. Selon l'ambassadeur de France » il „ se croyoit perdu pour sa religion si l'oc„ casion présente ne lui servoit à soumet„ tre l'Angleterre; on lui avoit persuadé que „ la guerre étoit plus propre à ses desseins „ que la paix; il se déchaînoit contre la „ France, comptant faire cesser par-là une „ partie de l'animosité qu'on avoit contre „ lui; mais cela n'appaisoit point ses enne„ mis; car il étoit plus appréhendé que ja„ mais sans être moins haï. Bien loin que „ son changement à l'égard du roi de France „ rétablît sa réputation, plusieurs personnes „ croyoient qu'il reprendroit ses prémiéres „ liaisons avec la même légéreté qu'il les avoit „ quittées. « A l'égard de Charles „ il balan„ çoit encore à se porter à l'extrémité; son „ humeur répugnoit fort à changer le gou„ vernement; & quoiqu'il se laissât entraîner „ par le duc d'Yorck & le grand trésorier, „ dans le fond il auroit mieux aimé que la „ paix le mît en état de demeurer en repos, „ & rétablir ses affaires, c'est-à-dire, un bon

„ revenu,

„ revenu, ne se souciant pas beaucoup d'être
„ plus absolu qu'il n'étoit. Le duc & le grand
„ trésorier savoient bien à qui ils avoient
„ à faire, & craignoient d'être abandonnés
„ par le roi aux prémiers obstacles considé-
„ rables qu'ils trouveroient au dessein de rele-
„ ver l'autorité royale en Angleterre. «

On voit par les lettres que le duc d'Yorck écrivit alors au prince d'Orange combien il étoit désolé par les mouvemens contradictoires qui animoient successivement la chambre des communes. Après avoir décidé qu'on fourniroit de l'argent pour la guerre, elle procéda sur ce sujet avec tant de lenteur & y apporta tant de difficultés que le duc en étoit désespéré. Cependant Charles renoua secrettement une négociation avec Louis XIV, & il entama le 16 mai 1678 un traité particulier qui fut conclu peu de jours après. L'objet en étoit que la France lui donneroit six millions, à condition qu'il observeroit la neutralité si les alliés refusoient les propositions de paix faites quelques semaines auparavant à Nimégue, qu'il n'assembleroit point son parlement de six mois, & qu'il licencieroit son armée.

Ibid. pag. 144. & suiv.

Ibid. pag. 5 & suiv.

Le grand trésorier Danby qui traitoit avec Barillon, & qui ne vouloit rien précipiter, prétexta qu'il n'avoit pas assez d'expérience dans les affaires de cette nature, & demanda au roi quelqu'un qui pût l'aider & l'empêcher de faire des fautes. Le roi lui donna M. Temple. Barillon à la veille de conclure fut surpris de cet incident, mais dissimula son

Lettre de Barillon. Ibid. pag. 165 & suiv.

étonnement. Il alla voir le lendemain M. Temple qu'il trouva au lit malade, ou feignant de l'être. Déterminé à vaincre cet obſtacle il preſſa fort vivement le roi d'Angleterre de conclure ou de rompre, apporta toutes les facilités qu'il pouvoit, & déclara que ſi l'on n'acceptoit ſes offres, il ne ſigneroit pas qu'il n'eût de nouveaux ordres. Le duc d'Yorck ſaiſiſſant l'occaſion de rentrer dans les bonnes graces de Louis XIV, prit l'affaire avec chaleur, & fit donner au roi d'Angleterre une parole poſitive qu'elle ſeroit terminée le lendemain. Elle le fut en effet, & Barillon crut rendre le plus grand ſervice à ſon maître en ne perdant point de tems pour la finir, „ parce „ que ce traité mettoit la France dans la „ ſûreté entiére de faire une paix plus glo- „ rieuſe de beaucoup dans toutes ſes circonſ- „ tances qu'aucune autre dont on eût jamais entendu parler ; » c'eſt ainſi qu'il en parloit lui-même à Louis XIV. Il conſentit que Charles gardât ſix mille hommes de troupes dont trois mille devoient former la garniſon d'Oſtende ; les trois autres étoient deſtinés pour l'Ecoſſe. Barillon eut bien de la peine à céder ce point ; mais une plus longue réſiſtance de ſa part eût fait ſoupçonner à Charles que Louis XIV vouloit l'empêcher de rétablir ſon autorité dans un pays qui étoit preſque ſoulevé. En revanche Charles lui laiſſa pleine liberté de flatter Louis XIV, en tournant la préface du traité de maniére qu'il paroiſſoit, non que Charles eût preſſé les Etats-Généraux d'accepter la paix, mais que c'étoit eux qui lui avoient

Digitized by Google

demandé ses bons offices & qui la recherchoient par son entremise. Aussi Barillon eut-il soin de faire observer au roi de France que cette tonrnure » étoit plus conforme à » sa gloire & à sa dignité. « Selon le calcul de cet ambassadeur la prorogation du parlement donneroit le tems de travailler à le faire casser dans la suite, & il disoit à Louis XIV » que désormais il seroit difficile aux Anglois » de se défendre de ce que S. M. T. C. desireroit. «

Quand les conditions furent mises par écrit, il fut impossible de faire résoudre Charles à signer un traité contenant un engagement de proroger son parlement & de licencier ses troupes. Barillon trouva un expédient : il proposa de retrancher ces articles & de lui donner une promesse conditionnelle, par laquelle son maître ne seroit tenu de payer les six millions qu'après que le parlement seroit prorogé & les troupes licenciées, ce qui fut accepté. Charles signa les articles restans le 27 mai 1678, & promit de les ratifier & de les sceller du grand sceau deux mois après. Ibid. pag. 167.
Cependant il recommanda d'observer le plus grand secret durant quelque tems, » pour » pouvoir faire paroître au parlement que » les Etats le mettoient dans la nécessité de » faire la paix, & essayer par-là de tirer de » l'argent pour le licenciement des troupes. «

Le prince d'Orange ne sut rien de cet arrangement. Ibid. pag. 171.
On s'excusa de ne pas faire la guerre sur ce que les préparatifs en étoient continuellement traversés par le parti populaire.

Digitized by Google

Ibid. pag. 176. Les Hollandois ennuyés de la lenteur & des délais de l'Angleterre, prirent des mesures pour faire leur paix particuliére avec la France; sur quoi le duc d'Yorck écrivit une lettre équivoque au prince d'Orange, lui faisant toujours mystére du traité conclu entre Louis XIV & son frére. Cette dissimulation jointe aux lettres qu'il écrivit au même prince tandis que l'Angleterre négocioit secrettement avec la France en faveur de la Suéde, pourroient faire naître des doutes sur la grande sincérité dont il se piquoit; car il y témoignoit toujours le même zéle pour faire la guerre à la France quoiqu'il ne se passât rien dans le conseil intime de Charles sans sa participation; & en 1679 le prince d'Orange ayant eu vent d'une nouvelle association qui se tramoit entre les deux rois, & en ayant parlé au duc d'Yorck, celui-ci lui répondit qu'il n'en croyoit rien.

pag. 181 & suiv.

Ibid. pag. 251.

Ibid. pag. 177. Quand Louis XIV vit qu'il tenoit Charles & que les Hollandois faisoient des démarches pour la paix, il se moqua des Espagnols. Au-lieu de leur rendre, comme il en étoit convenu, les villes de Flandres qu'il leur avoit prises, il insista pour les garder jusqu'à-ce qu'on eût fait satisfaction aux Suédois ses alliés. Cette infidélité souleva presque toute l'Europe contre lui, & Charles fut vivement sollicité de toute part d'entrer dans une guerre pour sauver les Pays-Bas.

Ibid. & pag. 178. Charles parut encore une fois se rendre aux vœux & aux cris des autres puissances. Il envoya M. Temple en Hollande pour faire un traité avec les Etats-Généraux. Temple s'ac-

Digitized by Google

quitta de sa commission avec autant de célérité, & peut-être avec aussi peu de satisfaction pour son maître, qu'il avoit formé auparavant la triple alliance. Il conclut en six jours un traité où le roi d'Angleterre & les Etats-Généraux s'engageoient à faire la guerre à la France, si dans deux mois elle n'évacuoit les villes Espagnoles sans aucun égard aux intérêts de la Suéde. Il est vraisemblable que l'intention de Charles en se montrant porté à cette guerre, étoit uniquement de conserver ses troupes sur pied, de tirer de l'argent du parlement, & de s'en faire donner par la France plus qu'elle ne lui en avoit promis. Les journaux du parlement de ce tems-là font foi des efforts qu'il fit pour obtenir de plus grands subsides, & on voit par les dépêches de Barillon qu'il étoit persuadé » que » toutes ces démonstrations de guerre se ter» mineroient par un traité, si Louis XIV » vouloit fournir aux appointemens pour » faire agir l'Angleterre en faveur de la » Suéde. «

Vers le même tems, c'est-à-dire, au milieu de l'été de 1678, Charles fit proposer à Louis par le lord St. Alban un nouveau traité, par lequel il promettoit de fournir 15 vaisseaux & dix mille hommes de pied pour joindre aux vaisseaux & aux troupes de France qui agiroient en faveur de la Suéde, à condition que les vaisseaux seroient armés & équipés, aux canons près, par S. M. T. C. que les dix mille hommes d'infanterie seroient à sa solde, & qu'elle donneroit à

Ibid. pag. 178 & suiv.

Digitized by Google

Charles trois années de ſubſide, dont la prémiére ſeroit de ſix millions & les deux autres de quatre chacune. Danby diſoit à Barillon „ que la guerre que l'Angleterre feroit pour „ les Suédois étoit entiérement opposée aux „ ſentimens de toute la nation, & qu'ainſi le „ roi ſon maître ne pouvoit l'entreprendre „ ſans de grands ſecours du roi de France. «

Ibid. pag. 180. Il y a grande apparence que la France profita de ces diſpoſitions de Charles pour anéantir le traité que Temple venoit de conclure avec la Hollande. Elle ſe ſervit pour cela d'un nommé Ducros, homme à ſes gages & envoyé du duc de Holſtein. Il paſſa d'Angleterre en Hollande, & y fit connoître les liaiſons qui ſe formoient entre l'Angleterre & la France en faveur de la Suéde. Charles en devint furieux contre lui; » ce coquin de Ducros nous a tous attrapé, « diſoit-il à Temple, qui ne comprénoit pas bien le motif de cette ſortie parce qu'il ignoroit le fait auquel ces mots faiſoient alluſion. Les Hollandois informés du manége de Charles, perdirent toute confiance en lui & ſe hâtérent de ſigner la paix de Nimégue. La France après l'avoir ainſi perdu de réputation dans l'eſprit de ſes alliés, le traita comme un homme qu'elle avoit mis hors d'état de lui nuire; elle ne voulut pas lui donner un ſol de la penſion ſtipulée dans le traité ſecret du 27 mai 1678. Déſeſpéré de ſe voir privé de cette reſſource par ſon imprudence, il rompit avec la France; tâcha, mais en vain, d'ameuter les Hollandois contr'elle; & fut pour la prémiére fois de ſa

Digitized by Google

vie sincérement ennemi des François pendant l'espace de quatre mois.

Tandis qu'il exhaloit son ressentiment en pure perte, la France préparoit sourdement une mine pour faire sauter Danby, & l'exposer lui-même en traduisant Danby devant le parlement pour ces pactes pécuniaires & secrets dans lesquels elle l'avoit engagé. Ibid. pag. 192.

Louis XIV avoit donné ordre à Barillon de faire son possible pour susciter des affaires au roi d'Angleterre, & il ne pouvoit en arriver à ce prince une plus fâcheuse que celle de voir accuser dans le parlement un homme sur lequel il s'étoit reposé du soin du gouvernement de son état depuis deux ans. Montaigu s'offrit pour être l'instrument de cette perfidie, prétendant qu'il avoit à se venger lui-même de la haine de ce ministre, qu'il disoit avoir encourue par le refus d'obéir à un ordre qu'il en avoit reçu de demander à Louis XIV une somme de 18 millions, & de dire à ce prince que c'étoit le seul moyen d'empêcher que Charles n'entrât dans la ligue contre la France & ne lui déclarât la guerre. Pour réussir dans cet odieux projet, Montaigu demandoit que Louis XIV fît à Londres un fonds de cent mille francs qui seroit employé à gagner des voix, & à s'assurer de sept à huit des principaux de la chambre basse qui appuyeroient l'accusation de haute trahison lorsqu'elle seroit intentée. Il comptoit chasser Danby dans six mois, & en cas de succès il laissoit à Louis XIV le choix de lui donner ou cent mille écus une fois payés, ou qua- Lettre de Barillon pag. 193 & suiv.

rante mille livres de rente sur l'hôtel-de-ville dont il pourroit disposer avec le consentement de S. M. ou cinquante mille livres de rente sa vie durant.

Ibid. pag. 198. Barillon ayant reçu les offres de Montaigu mit toute son industrie à grossir le parti des ennemis de Danby, qui en revanche accrédita la prétendue conjuration des catholiques pour rendre la France odieuse, & permit que les intrigues de Coleman fussent produites au grand jour pour faire piéce à Barillon lui-même. Ce Coleman étoit un pensionnaire de la France & une espéce d'incendiaire que Ibid. pag. 200. Barillon avoit lâché pour allumer le feu de la division dans le peuple. Il écrivoit en divers endroits des lettres de nouvelles où il ridiculisoit burlesquement les ordres du gouvernement, & il étoit en correspondance avec le P. la Chaise tandis qu'il répandoit parmi les fanatiques d'Angleterre des satyres contre les François & les jésuites, ce qui le fit chasser de chez le duc d'Yorck par ordre exprès du pag. 198. roi. Le lord Halifax qui prétendoit s'élever sur les ruines de Danby se joignit à l'ambassadeur de France, & c'étoit Algernon Sidney qui ménageoit la correspondance entr'eux. Il y eut beaucoup de variation dans les opinions sur le tems où l'on commenceroit l'attaque. Les chefs du parti populaire vouloient qu'on la différât jusqu'à-ce qu'on eût forcé le roi à se défaire de ses troupes ; mais le coup fut porté plutôt qu'on ne croyoit, parce que Danby qui soupçonnoit probablement ce qui se machinoit contre lui, donna subite-

Digitized by Google

ment un ordre de saisir les papiers de Montaigu.

Le duc d'Yorck qui menacé du bill d'exclusion voyoit l'orage prêt à fondre sur sa tête, avoit songé à s'en mettre à couvert par le secours de la France, avant même que Danby fût entrepris; car il se plaignit à Barillon de ce que ce ministre, pour se rendre populaire, avoit donné dans les idées du parlement au sujet de la France & des catholiques. Il proposoit en même-tems de conserver l'armée sur pied malgré la résolution du parlement, de la casser; & pour cet effet, de rétablir la bonne intelligence entre Louis & son frére. Cependant il prioit l'ambassadeur de faire en sorte que le roi & Danby ne soupçonnassent point que ces idées venoient de lui. Ibid. pag. 207.

Montaigu dans l'espérance de tirer meilleur parti des maux dont il étoit l'auteur, s'efforça de persuader à l'ambassadeur de réconcilier les deux rois; & de promettre à Charles que la France l'assisteroit s'il vouloit livrer Danby & renvoyer ses troupes. Ibid.

Mais Charles n'attendit pas que Barillon le prévînt. Dès qu'il vit son ministre accusé il pressa l'ambassadeur de plaider sa cause auprès de son maître, disant que c'étoit celle de la royauté. Barillon lui répondit qu'il ne devoit rien attendre de ce côté que préalablement il n'eût licencié son armée; & » que c'étoit le point essentiel. « Ibid.

Quelque dur que fût ce compliment, Charles renoua la conversation quelques jours après, témoignant les dispositions les plus humbles Lettre de Barillon au roi. pag. 208.

à se soumettre à toutes les conditions qu'il plairoit au roi de France de lui prescrire, & notamment de ne garder de troupes que ce que la France voudroit puisqu'elle jugeoit ce
pag. 210. sacrifice nécessaire à ses intérêts. Il alla jusqu'à dire, » qu'il aimoit mieux dépendre du » roi de France que de son peuple ; « & finit par mendier un secours de quatre millions, comme Barillon l'avoit prévu. Au-lieu d'envoyer Sunderland en France pour faire son raccommodement, comme il en avoit envie d'abord, il le fit son ministre, & donna pour raison de son choix à l'ambassadeur qu'il avoit toujours connu à Sunderland de l'attachement pour la France.

Ibid. Mais il avoit beau faire. La France ne l'écoutoit point. Elle soupçonnoit qu'il y avoit une intelligence secrette entre lui & le prince d'Orange, qu'il en avoit reçu 200000 liv. sterl. & que ce n'étoit pas à bonne intention pour elle qu'il avoit envoyé Henri Sidney ambassadeur à la Haye. D'ailleurs, quand elle pressoit Charles de congédier son armée, il s'en défendoit toujours sur ce qu'il n'avoit pas d'argent, & qu'il lui falloit ce prétexte d'en demander au parlement.

pag. 211. Enfin le parti populaire insistant vivement pour le même objet, c'est-à-dire, le licenciement des troupes, & l'autorité du roi se trouvant comme anéantie par la violence des factions, Barillon marqua positivement à sa cour qu'une alliance avec Charles devenoit inutile à la politique de la France par rapport aux affaires étrangéres ; & qu'il valoit

Digitized by Google

mieux continuer de ménager les chefs de parti pour continuer les embarras du roi.

Cependant il faut rendre cette justice à la Ibid.
politique de France, que toute malheureuse qu'elle étoit en ce tems-là pour les Anglois, on ne trouve dans les papiers de Versailles aucun vestige de la conjuration des catholiques qui étoit pourtant la grande machine que le parti populaire faisoit jouer alors en Angleterre.

Charles ainsi abandonné de la France fut Ibid.
obligé d'assembler un nouveau parlement, de licencier son armée nouvellement levée, d'exiler son frére en Flandres, & de confier les affaires à un conseil formé en partie de ses plus violens contradicteurs.

Barillon eut d'abord grand peur de l'éta- Ibid.
blissement de ce conseil, s'imaginant que tous les partis alloient se réunir & se tourner contre la France. Mais il fut bientôt rassuré par la duchesse de Portsmouth & Sunderland, qui lui apprirent que cette opération n'avoit d'autre but de la part de Charles que de tirer de l'argent du parlement, & de leur côté de se mettre hors du danger dont les menaçoit le parti populaire.

Charles tâcha d'adoucir l'exil de son frére pag. 212
par l'affection dont il remplit la lettre qui & suiv.
l'éloignoit, & par l'adresse même de cette lettre qui étoit : » A mon plus cher ami le duc » d'Yorck. « Il fit plus. Pour lui sauver cet affront après l'ordre donné, il lui envoya les évêques de Cantorbery & de Winchester afin de le ramener à la religion protestante que

Digitized by Google

lui-même avoit promis depuis si long-tems d'abjurer. Le duc ne soupçonnant pas que cette députation lui vînt de son frére, prit la conférence qu'ils lui proposérent » pour un piége » que lui tendoit la malignité de ses enne» mis, & comme un prémier pas qu'ils fai» soient pour aller plus avant contre lui, « c'est-à-dire, pour l'exclure du trône. Il se jetta entiérement dans les bras de la France, & fit son apologie auprès d'elle aux dépens de son frére, auquel il imputa le malheur qu'il avoit eu derniérement de déplaire à Louis. Il auroit même bien voulu se réfugier en France, mais il n'en fût pas le maître.

pag. 216 & suiv. On voit par les lettres qu'il écrivit de Bruxelles au prince d'Orange, les vives inquiétudes qu'il avoit de perdre la succession à la couronne, & que son frére ne l'abandonnât au ressentiment de la chambre des communes.

La situation de Charles en Angleterre étoit encore plus triste. Ce prince étoit dans une si grande misére, qu'il parloit de rappeller

pag. 229. tous ses ambassadeurs » faute d'argent « pour lui retirer la connoissance des affaires & lui ôter de la considération. Temple fit un réglement que les ministres étrangers ne pourroient pas lui parler sans avoir demandé audience auparavant. Il s'en plaignoit amérement à Barillon, & non-seulement il se cachoit pour lui parler, mais il paroissoit trembler qu'on ne les vît ensemble. Comme c'étoit le meilleur comédien de son tems, on peut douter si ce n'étoit pas un jeu de sa part.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, dans une de ces entrevues secrettes il fit à Barillon un long discours où il demandoit en toute humilité la protection de la France contre son parlement & son conseil ; & rejettoit sur son frére & le lord Danby ses brouilleries avec elle. Il finit par presser l'ambassadeur » de représenter à son » maître ce qui se passoit, & de le conjurer » de sa part de vouloir mettre pour toute » sa vie l'Angleterre dans sa dépendance. «

Forcé de licencier ses troupes, il vouloit du moins conserver 200 officiers sous le nom de compagnie de ses gardes afin d'en avoir de tout prêts en cas qu'il fît d'autres levées de soldats. Mais il en fut détourné par un de ses propres ministres le comte d'Essex, chez qui l'on trouva les remontrances les plus sages & les plus fortes contre ce dessein lorsqu'il fut arrêté quelques années après. pag. 231.

Tandis que Charles se mettoit, pour ainsi dire, à deux genoux devant la France, Montaigu & Buckingham se livroient aux imaginations les plus extravagantes, ne croyant rien d'impossible avec l'appui qu'elle leur donnoit. Montaigu vouloit faire déclarer Monmouth prince de Galles, & Monmouth approuva qu'il en parlât à Barillon. Celui-ci n'ayant pas goûté le projet, Montaigu résolut d'aller lui-même en faire part à Louis XIV, auquel il se flattoit de persuader qu'une succession disputée en Angleterre seroit fort avantageuse à ses intérêts, & que les catholiques-romains y seroient mieux traités dès que les uns n'espéreroient plus voir le prince pag. 230 & 231.

Digitized by Google

d'Orange fur le trône, & que les autres ne craindroient plus d'y voir le duc d'Yorck. Plein de cette chimére, il se mit en route pour passer en France, mais il fut arrêté à
pag. 258. Douvres.

pag. 231. Buckingham étoit encore plus fou. Il insinuoit à Barillon qu'il avoit des prétentions à la couronne comme étant Plantagenet par sa mére, qui descendoit d'Edouard IV. Il se vantoit à cet ambassadeur de n'être d'aucun parti, excepté de celui du roi de France; & il lui conseilloit de ne pas s'embarrasser des prétendans à la couronne, mais de se tourner du côté de la ville qui étoit à sa disposition & qui pouvoit décider du sort du gouvernement. Il écrivit à Louis XIV en 1678, que le duc d'Yorck & le lord Danby avoient formé le projet de le détrôner en excitant une révolte en France. Il l'avertissoit de se garder de certains Irlandois qui devoient l'assassiner, & lui demandoit par la même lettre un secours d'argent. L'année suivante il fit un voyage en France pour communiquer à Louis un projet sur lequel il ne voulut point s'ouvrir à Barillon. Cet homme si vain & si méprisable n'osa se trouver dans la chambre des lords au procès du lord Danby, parce que Danby le menaçoit de le poursuivre pour sodomie.

pag. 233 & suiv. Après avoir fait languir Charles pendant quelques mois, la France prêta enfin l'oreille à ses plaintes; & il fut question d'un nouveau traité secret de la même espéce que les autres. La conduite en fut confiée à Me. de

Portſmouth & à Sunderland. La France exigeoit d'abord que Charles qui venoit de diſſoudre le parlement, promît que dorénavant il n'en aſſembleroit plus ; ſur quoi ayant repréſenté qu'il n'eſpéroit pas que S. M. T. C. voulût lui fournir les ſommes dont il auroit beſoin pour s'en paſſer abſolument & ſubvenir cependant aux dépenſes néceſſaires de ſon état, l'ambaſſadeur ſe retrancha à ſtipuler qu'il n'y en eût pas de trois ans. Pour cela Sunderland lui demandoit ſix millions la prémiére année & quatre millions chacune des deux autres, prétendant que ce n'étoit pas trop payer » les avantages que Louis XIV » pouvoit tirer d'avoir toujours l'Angleterre » dans ſa dépendance. « La ducheſſe de Portſmouth faiſoit meilleur marché, & diſoit que » ſi la France vouloit donner quatre millions » par an, le roi d'Angleterre prendroit tous » les engagemens qu'elle deſireroit. « Charles ſe relâcha encore d'un million par an. Il tenoit le même propos que Sunderland ſur la dépendance où Louis XIV tiendroit l'Angleterre pour toujours, & il ajoutoit » qu'en » la mettant pour jamais hors du pouvoir de » lui nuire, il pouvoit demeurer dans l'état » le plus glorieux où aucun roi ſe fût trouvé » depuis pluſieurs ſiécles. « Le duc d'Yorck ayant appris de ſon frére qu'il projettoit ce traité, envoya le colonel Churchill de Bruxelles à Paris afin d'y pouſſer la négociation ; il offrit même de prêter de ſon argent à la France pour le payement de la prémiére année, & la France engagea ſon frére à le

Lettre de Barillon pag. 234. — pag. 237. — pag. 338.

Digitized by Google

rappeller afin que sa présence fît diligenter l'affaire. Barillon voyoit par tout ce qu'on lui disoit, » que si on eût été d'accord sur la „ somme, il n'y auroit eu aucune difficulté „ sur le reste : c'est-à-dire, qu'on auroit „ donné carte blanche au roi de France sur „ tout ce qu'il pouvoit souhaiter, & qu'on „ auroit pris toutes sortes d'engagemens de „ ne faire aucun traité avec les princes étran- „ gers sans son consentement ; & qu'on se „ seroit obligé même à entrer dans tous ses inté- „ rêts & à favoriser tous ses desseins. « Avant d'entamer la négociation, Charles avoit demandé quatre millions pour le moment ; & l'ambassadeur avoit écrit en France qu'il craignoit fort que ce prince ne manquât de parole après les avoir touchés. Avec cette méfiance elle n'avoit garde de s'avanturer pour beaucoup d'argent. Aussi après avoir marchandé long-tems, Barillon proposa 500,000 écus pour que le parlement ne fût point assemblé avant le mois de mars de l'année suivante 1680. Mais Charles outré de se voir rejetté si loin de son but, menaça d'assembler sur le champ le parlement & de se remettre entre ses mains. Enfin les deux parties s'accordérent à un million par an pendant trois ans.

Lettre de Barillon pag. 338.

Lettre de Barillon pag. 235.

pag. 237.

pag. 242. Le lord Hyde ayant été appellé, la négociation se refroidit & traîna en longueur ; Charles eut des scrupules sur ce qui regardoit le parlement ; les ministres tremblans de se rendre parties dans une affaire si scabreuse vouloient que tout se passât verbalement ou que le roi signât seul ; & ils furent charmés de

de trouver l'occasion de la rompre entiérement dans un changement que l'ambassadeur de France prétendoit faire à un artiele du projet du traité. Cet article portoit » que S. M. T. C. ne feroit aucun traité pendant „ le tems de trois ans, avec quelque prince „ ou état que ce fût, au préjudice de S. M. B. « L'ambassadeur vouloit ajouter en interprétation, » c'est-à-dire, de ne faire aucune ligue „ offensive contre S. M. B. « Limitation qui rendoit la partie fort inégale, attendu que l'engagement correspondant du roi d'Angleterre étoit général & absolu. Ses ministres alléguérent que sur ce pied-là il ne tiendroit qu'à la France de garantir le droit de pêche qui étoit en dispute entre les Anglois & les Hollandois, & de les engager ensuite dans une guerre; où bien loin de se mettre du côté de l'Angleterre, elle seroit obligée de prendre parti contr'elle. Ils représentérent aussi qu'il y alloit de leurs têtes si on découvroit qu'ils eussent passé une pareille inégalité; mais leurs remontrances furent inutiles, & la cour de France ne voulut pas en démordre.

pag. 243.

pag. 242.

La négociation rompue, (en novembre 1679), Louis XIV donna ordre à Barillon de renouveller ses intrigues avec le parti populaire que le gouvernement françois avoit un peu négligé pendant qu'il traitoit avec le roi; car Montaigu se plaignoit fort de n'être pas payé. Barillon plus prévoyant avoit toujours entretenu des liaisons avec les principaux du parti pour s'en servir au besoin. On sera bien aise de voir le détail qu'il fait de ces liaisons

p. 255.

Lettre de Montaigu. pag. 252.

Digitized by Google

à Louis XIV qui lui en avoit demandé compte; le voici.

Lettre de Barillon, du 14 novembre 1679. Ibid

» Conformément aux ordres que V. M. m'a donnés, je suis rentré en commerce avec les gens du parlement que j'ai cru devoir être utiles à son service à l'avenir ; je rendrai compte à présent du détail, comme S. M. me le prescrit par sa derniére dépêche.

J'ai pris en tous les tems fort grand soin de ménager l'esprit de mylord Hollis ; & je crois l'avoir maintenu dans des sentimens fort favorables aux intérêts de V. M. C'est l'homme d'Angleterre pour qui toutes les différentes cabales ont le plus de considération. Il est généralement respecté de tous les partis, mais principalement des presbytériens. Rien ne m'a tant servi auprès de lui que l'offre que je lui ai faite de la part de V. M. d'une boëte de portrait de diamans. Il a témoigné beaucoup de reconnoissance pour cette marque de l'estime que V. M. fait de lui ; mais il n'a point accepté le présent, & je l'ai encore entre les mains. Je l'ai pressé plusieurs fois de le prendre ; il s'en est toujours défendu, & m'a dit qu'il serviroit V. M. avec moins de scrupule & plus utilement, s'il ne l'acceptoit pas, & qu'il ne pouvoit s'y résoudre sans la permission du roi de la Grande-Bretagne, étant présentement de son conseil. J'ai combattu par de bonnes raisons la proposition qu'il m'a faite de dire à S. M. B. que V. M. voulût lui faire un présent sous un prétexte aussi peu apparent que celui de n'en avoir point reçu au sortir de son ambassade en France. Cepen-

Digitized by Google

dant je puis assurer V. M. que dans l'affaire du grand trésorier & du licenciement de l'armée, personne n'a été plus utile à V. M. que mylord Hollis.

Quoi qu'il n'aille pas souvent au parlement, il est consulté par beaucoup de gens, & ses avis sont d'un grand poids. Il est fort modéré sur le sujet du duc d'Yorck, & se déclare qu'il ne peut consentir à son exclusion; mais en même-tems il seroit d'avis que le pouvoir d'un roi catholique fût limité. Il appréhende que la cour ne conserve toujours le dessein de gouverner plus absolument que les loix d'Angleterre ne le permettent; & il connoît que V. M. seule peut faciliter le succès d'un tel dessein. C'est pourquoi il voudroit que la nation ne s'emportât pas contre la France, & croit que ce seroit une grande imprudence que de donner quelque sujet de mécontentement à un prince si puissant & qui peut si aisément nuire. Je vois quelquefois mylord Hollis; mais pour ne pas rendre suspectes des visites trop fréquentes, nous avons commerce ensemble par le sieur Beber; c'est un homme qui a un grand crédit sur l'esprit de mylord Hollis, & qui est fort considéré parmi les presbytériens. Il m'a été fort utile en beaucoup d'occasions, & c'est par lui que j'ai été averti à tems de ce qui se passe dans les différentes cabales: j'ai eu par la même personne une étroite liaison avec le sieur Lidleyton, qui est un des plus considérables de la chambre basse, & dont les avis ont été toujours les plus suivis. J'ai conservé aussi

Digitized by Google

une correſpondance particuliére avec le ſieur Poücle. Il a été mis dans le conſeil lorſqu'on y mit des gens oppoſés à la cour. Il s'eſt ménagé depuis ce tems-là ; en ſorte qu'il peut toujours être utile quand le parlement s'aſſemblera. C'eſt un homme propre à remplir les prémiéres charges d'Angleterre. Il eſt très-éloquent & très-habile. Notre prémier commerce eſt venu par le moyen de M. de Montaigu ; mais je l'ai entretenu depuis cela de mon chef & fort ſecrettement.

Le Sr. Harbord eſt encore de ceux de qui je me ſuis ſervi, & qui a beaucoup agi dans l'affaire du grand tréſorier & du licenciement des troupes ; mais il ſeroit difficile de l'employer préſentement. C'eſt un homme qui a aſſez de crédit parmi les gens des provinces ; il ſeroit plus propre ſi on vouloit attaquer un miniſtre, qu'il ne le ſera pour parler dans un parlement contre une alliance que la cour voudroit faire & qu'on voudroit empêcher.

Ces quatre perſonnes ont touché ce qui leur avoit été promis quand le licenciement des troupes ſeroit fait, & que M. le grand tréſorier ſeroit hors des affaires.

J'envoye un mémoire à part, par lequel V. M. verra ce qui a été donné pour cela & pour quelques autres dépenſes faites par ſes ordres.

M. de Sidney m'a été d'une grande utilité dans bien des occaſions. C'eſt un homme qui a été dans les prémiéres guerres, & qui naturellement eſt ennemi de la cour. On l'a

Digitized by Google

ſoupçonné depuis quelque tems de s'être laiſſé gagner par mylord Sunderland ; mais il me paroît toujours dans les mêmes ſentimens & n'avoir point changé de maximes. Il a beaucoup de crédit parmi les indépendans, & eſt ami intime de ceux qui ſont le plus oppoſés à la cour dans le parlement. Il a été élu pour celui-ci. Je ne lui ai donné que ce que V. M. m'a permis. Il auroit bien voulu avoir davantage ; & ſi on lui faiſoit quelque gratification nouvelle, il ſeroit aiſé de l'engager entiérement. Cependant il eſt dans des diſpoſitions fort favorables pour ce que V. M. peut deſirer, & ne voudroit pas que l'Angleterre & les Etats-Généraux fiſſent une ligue. Il eſt fort mal avec ſon frére qui eſt en Hollande, & ſe moque de ce que la cour s'en ſert comme d'un négociateur. Je crois que c'eſt un homme qui ſeroit fort utile, ſi les affaires d'Angleterre ſe portoient à l'extrémité.

Depuis le tems qu'on a parlé d'une alliance entre les Etats-Généraux & l'Angleterre, j'ai pris beaucoup de ſoin d'entretenir les défiances que quelques gens des plus conſidérables du parlement ont contre M. le prince d'Orange : ils appréhendent que ſon union avec la cour ne rende le gouvernement plus ferme & plus autoriſé ; mais à dire la vérité, comme elle me paroît, je ne crois pas qu'il fût poſſible d'empêcher que le parlement n'approuvât une ligue qui ſeroit faite avec les Etats-Généraux pour garantir la paix. Tout ce qui pourroit ſe pratiquer dans la ſuite, (ſi cela arrivoit) ce ſeroit d'empêcher le parle-

Digitized by Google

ment de donner des ſommes conſidérables ; ainſi je ne crois pas devoir propoſer à V. M. de faire préſentement de nouvelles dépenſes dont le ſuccès ſeroit fort douteux. Il ſera toujours tems de faire des gratifications, & d'en promettre à ceux dont on voudra ſe ſervir, lorſqu'on verra que le parlement ſe doit aſſembler.

Si V. M. croit que je doive encore preſſer mylord Hollis d'accepter la boëte de diamans ; je pourrois, par le moyen de Me. Hollis, la faire accepter ; & je ne préſume pas qu'elle fût ſi difficile qu'il l'a été. J'attendrai auſſi les ordres de V. M. pour offrir quelque choſe aux autres dont j'ai fait mention, & je ne me ſervirai de la permiſſion qu'elle me donnera qu'en des occaſions que je croirai eſſentielles pour ſon ſervice.

Je dois rendre compte à V. M. de ce qui regarde M. de Montaigu ſéparément des autres, étant engagé, comme il eſt, dans les intérêts de V. M. par des conſidérations particuliéres. J'ai eu aſſez de peine à me défendre depuis ſix mois des inſtances qu'il m'a faites pour le payement de la ſomme qui lui a été promiſe pour la perte de M. le grand tréſorier. Il prétend que la condition eſt accomplie de ſa part. J'ai toujours eſſayé de lui faire connoître que ce n'étoit pas une affaire entiérement finie ; & qu'étant pleinement aſſuré de ce qui lui a été promis, il ne devoit pas s'inquiéter que le payement ſe fît un peu plus tôt ou un peu plus tard. Il ne ſe rend point à mes raiſons. Les deux voyages

Digitized by Google

que le Sr. Falaiſeau a faits inutilement le feroient réſoudre d'aller lui-même ſolliciter le payement de la ſomme qu'il prétend, s'il avoit pu quitter l'Angleterre dans un tems où les affaires ſont dans un ſi grand mouvement & auxquelles il a une très-grande part. V. M. ſe ſouviendra, s'il lui plaît, que M. de Montaigu me parla au mois de janvier paſſé pour eſſayer de faire en ſorte qu'elle voulût favoriſer la prétention de M. de Monmouth. C'étoit le principal motif de ſon voyage en France quand il fut arrêté à Douvres. M. de Montaigu connut bien dans la ſuite par la retenue avec laquelle je lui parlai ſur cette affaire, que V. M. n'étoit pas diſpoſée à ſoutenir un deſſein ſi injuſte & qui paroiſſoit alors fort chimérique. Nous n'avons pas laiſſé d'avoir un grand commerce enſemble, & de conſerver beaucoup de liaiſon pour les autres affaires. Il m'a ſouvent parlé de mettre mylord Shafbery dans les intérêts de V. M., & prétend que ce ne feroit pas une choſe impoſſible, ſi on vouloit y employer une ſomme conſidérable. Je ne ſais ſi V. M. jugera utile à ſon ſervice d'y travailler préſentement. Ce ſeroit un moyen fort propre pour ſuſciter de nouveaux embarras au roi d'Angleterre; & mylord Shafbery ſeroit encore plus hardi, s'il ſe ſentoit appuyé ſecrettement de V. M. Mais il ſeroit difficile de le détourner des engagemens qu'il a contre M. le duc d'Yorck, & de l'empêcher de travailler pour l'élévation de M. le duc de Monmouth, ou pour celle de M. le prince d'O-

Digitized by Google

range ; car ses desseins sont assez difficiles à pénétrer, & peut-être a-t-il pour but principal de travailler à l'établissement d'une république dont il essayeroit d'être le chef.

Si V. M. me permet de dire ce que je pense qui se doit faire présentement à l'égard de M. de Montaigu, je crois qu'elle me commandera de lui donner encore des assurances positives du payement de ce qui lui a été promis, & qu'elle marquera un tems certain dans lequel ce payement sera actuellement fait. Si après cela V. M. veut, par son moyen & par le moyen de M^e. Hervey sa sœur, gagner des membres du parlement, je puis répondre qu'on ne peut trouver deux personnes plus propres à traverser tous les desseins de la cour. C'est par une intrigue de M^e. Hervey que j'ai fait conserver à Bruxelles un nommé Bulstrode que M. de Louvois me manda en ce tems-là être utile au service de V. M. Ma principale application a été avec tous ceux dont j'ai fait présentement mention, de leur ôter le soupçon que V. M. veuille faire un traité avec le roi d'Angleterre. J'ai néanmoins observé de ne point donner sur cela de paroles positives, principalement à mylord Hollis : je lui ai seulement dit en général que V. M. ne prendroit jamais d'engagement avec S. M. B. qui puisse être préjudiciable à la liberté & aux priviléges des Anglois.

Je ne dirai rien à V. M. sur le sujet de M. le duc de Bouquingham, parce qu'il n'est pas ici présentement, & que V. M. connoît par elle-même de quel usage il peut être pour

Digitized by Google

son service. Je ne doute pas qu'il n'ait été mal satisfait du refus que je fis cet été de lui donner les 20000 écus dont il croyoit pouvoir disposer. J'aime mieux lui laisser croire que je faisois cette épargne de mon chef; que de lui faire connoître que j'en avois l'ordre. Comme je le vis dans le dessein d'aller en France, & que je ne doute pas qu'il n'y ait été, je crois que lorsqu'il paroîtra ici, je le trouverai disposé à servir V. M. quand les occasions s'en présenteront. Il ne me paroît pas qu'il ait un grand crédit dans le parlement, mais il pourroit être plus utile à l'égard du peuple & dans les tems de troubles. Ce ne sont pas les esprits réglés qui font les coups les plus considérables. «

La duchesse de Portsmouth & le lord Sunderland qui songeoient à réconcilier le roi avec le parlement, quittérent les intérêts du duc d'Yorck, à qui ce moyen de raccommoder les affaires de son frére déplaisoit souverainement & qui auroit préferé une guerre civile ; car il étoit persuadé qu'il en falloit une pour rétablir l'autorité royale en Angleterre & prévenir le malheur dont il étoit menacé lui-même. Avant d'assembler le parlement, Charles fort en peine de savoir s'il éloigneroit son frére, mit la chose en délibération dans le conseil, où il y eut onze voix pour qu'il restât & sept pour qu'il sortît du royaume : sur quoi le roi dit : „ il faut qu'il sorte „ puisqu'il a tant de gens pour lui. « Seymour dit dans ce conseil que ceux qui opinoient si facilement à la sortie du duc d'Yorck, opine-

pag. 264 & 265.

Lettre de Barillon, pag. 272.

Digitized by Google

roient une autrefois avec la même facilité pour faire sortir le roi de la Grande-Bretagne, si le peuple le vouloit. Godolphin prit la parole, & dit : „ si le duc ne sort pas présentement, „ il faudra qu'il sorte dans quinze jours & „ le roi avec lui. «

pag. 269. Le duc ayant eu ordre de se retirer en Ecosse, craignit que le parlement ne l'attaquât personnellement en son absence; & pour se mettre à couvert, il insista pour avoir avant son départ un pardon du roi. L'affaire fut débattue au conseil & le pardon refusé. Le duc au désespoir fit refus à son tour de se rendre en Ecosse, & mit son frére dans la plus grande perplexité, parce qu'il étoit contre la loi de le forcer de quitter le royaume & qu'on avoit besoin de son consentement. Le duc partit néanmoins, mais avec le cœur très-ulceré malgré les belles paroles que son frére lui donna en le conduisant lui & sa femme jusqu'au Lich. Il se plaignit à l'ambassadeur de France en termes fort véhémens du traitement qu'il recevoit pour n'avoir fait qu'obéir & se conformer aux ordres de son frére; & disoit avec colére que, si on le poussoit à bout, il trouveroit le moyen de faire repentir ses ennemis, &, en se vengeant, de venger aussi Louis XIV de la conduite qu'on avoit tenue à son égard; par où il faisoit entendre qu'il exciteroit des troubles en Ecosse & en Irlande, & qu'il avoit en Angleterre un parti bien plus considérable qu'on ne l'imaginoit.

Lettre de Barillon. Ibid.

Même lettre. Le duc de Monmouth qui s'étoit repatrié secrettement avec le roi, & qui étoit d'ac-

cor davec Me. de Portsmouth & Sunderland, ne témoignoit alors d'autre dessein que de procurer le bien & l'avantage de toute la nation par l'exclusion du duc d'Yorck ; mais il étoit bien résolu de pousser sa pointe & de tout hazarder plutôt que de se soumettre volontairement au prince d'Orange. La France se tint dans la réserve au sujet de ses prétentions, ne voulant ni les appuyer ni mécontenter ceux de ses amis qui étoient partisans de ce prince. Barillon se contentoit de leur dire » qu'elle étoit fort éloignée de fa-„ vorifer le parti du prince d'Orange, & „ qu'elle jugeoit même fort important pour » elle qu'il ne s'établît point sur les ruines » du duc d'Yorck; en quoi le duc de Mon-» mouth trouvoit un grand avantage, parce » qu'il auroit le même ennemi qu'elle tant » que le prince d'Orange tiendroit la con-» duite qu'il avoit tenue depuis quelques an-» nées, & que vraisemblablement il n'a-» voit pas dessein de changer. «

D'un autre côté les ministres étoient fort portés pour le prince d'Orange, & le roi disposé à faire généralement tout ce qu'il faudroit pour plaire au parlement. Le prince d'Orange lui promit de l'assister d'hommes & d'argent, si les affaires en venoient au point d'être décidées par la force. Barillon qui sut cela par un de ses espions, ne manqua pas de le dire à ceux qui ne redoutoient rien tant que l'union de Charles avec ce prince. Il écrivoit à sa cour „ que les intérêts étant „ trop opposés & trop difficiles pour prendre Ibid.

„ des mesures entiérement sûres, il n'avoit „ pas cru devoir employer des sommes con- „ sidérables avant de voir par les prémiéres „ séances du parlement quel chemin pren- „ droient les affaires : « il joignoit à cette lettre un mémoire de la dépense qu'il avoit faite jusqu'alors.

pag. 276 & 277. Louis XIV informé des dispositions du duc d'Yorck à une guerre civile donna sur le champ des instructions à son ambassadeur pour l'y encourager par des promesses de l'assister secrettement. Il envoya même un homme de confiance en Ecosse pour offrir ses services au duc, d'autant plus irrité alors que Charles le pressoit de nouveau de prendre les sermens des protestans. Mais tout le ressentiment du duc ne tint pas contre les raisons du colonel Churchill qui lui montra qu'il n'étoit pas en état de se maintenir en Ecosse si son frére ne le soutenoit en Angleterre.

pag. 278. Tandis que Louis XIV travailloit à exciter des soulévemens en Ecosse & en Irlande par le moyen du duc d'Yorck, il cherchoit à souffler le feu de la discorde en Angleterre entre le roi & ses sujets. Craignant la séance du nouveau parlement, il donna ordre à Barillon de tenter le roi, avant qu'il s'assemblât par l'offre d'un traité qui lui vaudroit de l'argent, & de flatter en même-tems le parti populaire de sa protection. La même lettre qui portoit l'ordre de pousser le duc d'Yorck à la guerre civile, contenoit celui d'assurer le parti républicain que le roi de France maintiendroit les priviléges de la nation. D'un

Digitized by Google

côté il animoit Charles à tenir une conduite ferme & hardie avec ses sujets, & de l'autre il animoit les sujets de Charles contre lui. Telle étoit la politique versatile de la France qui, se pliant à la variété des circonstances, se faisoit un jeu de mettre aux prises le roi d'Angleterre & son parlement, & les trompoit tous deux en feignant séparément de prendre les intérêts de l'un contre l'autre. Mais rien ne fait mieux connoître ce dédale d'une politique artificieuse, ainsi que les violentes agitations qui travailloient l'Angleterre, que l'extrait suivant d'une dépêche de Barillon datée du 5 décembre 1680.

» J'envoye à V. M. dans un mémoire à pag. 289 & suiv.
part les noms des membres du parlement que j'ai engagés dans ses intérêts. Le fondement de tous ces engagemens est que le parlement n'entrera point dans l'alliance faite avec l'Espagne, ni dans celles qui se pourroient proposer avec les Etats-Généraux, ou avec l'empereur & d'autres princes de l'Empire, & ne donnera point d'argent à S. M. B. pour les soutenir. La plus grande partie de ces liaisons n'a pu se faire par moi-même; il se trouveroit peu de gens qui voulussent traiter directement avec moi, ni avoir un commerce par lequel ils exposeroient leur fortune & leur vie. Je me suis servi de M. de Montaigu & de Me. Hervey sa sœur, du Sr. Herbert, du Sr. Algernon de Sidney & du Sr. Beber, de tous lesquels j'ai reçu de grands secours dans l'affaire du comte de Danby. Les intérêts de ceux avec qui j'ai commerce sont fort diffé-

rens & fort opposés. M. de Montaigu voudroit rentrer à la cour, & avoir, s'il étoit possible, une grande charge ; il seroit bien aise auparavant d'aller ambassadeur extraordinaire en France pour quelque tems. Il s'est déclaré ouvertement contre M. le duc d'Yorck, & est entré avec M. de Monmouth dans une confidence intime. Il s'est lié aussi avec mylord Roussel & mylord Shafbery. Quoique M. de Montaigu soit dans les intérêts de V. M. depuis long-tems, & que la somme dont il attend le payement soit seule suffisante pour l'empêcher de faire aucune démarche contraire, il auroit bien voulu que je fusse entré plus avant dans l'affaire de M. le duc de Monmouth ; & la retenue qu'il m'a vu avoir sur cela lui fait quelquefois soupçonner que S. M. soutient le duc d'Yorck, & qu'elle veut le protéger à l'avenir. Je le rassure en lui disant que la résolution de soutenir une prétention telle qu'est celle de M. le duc de Monmouth, ne se prend pas légérement ; qu'il lui doit suffire que M. le prince d'Orange est son plus grand ennemi, qu'il l'est aussi de la France ; que V. M. se déterminera selon qu'elle le trouvera plus à propos quand la couronne d'Angleterre sera disputée entre plusieurs prétendans, mais que cependant elle ne doit point se mêler dans les affaires du dedans de l'Angleterre, si ce n'est pour empêcher qu'il ne se fasse rien à l'égard du dehors qui soit opposé à ses intérêts : que pour ce qui regarde M. le duc d'Yorck, sa conduite passée dispense V. M. de tout ce qu'elle auroit fait s'il

Digitized by Google

avoit persisté dans les prémiers engagemens qu'il avoit pris. Que présentement V. M. a trop de prudence pour se charger de protéger un prince contre lequel toute l'Angleterre paroît unie ; qu'à l'égard du roi de la Grande-Bretagne tout ce qui s'est fait depuis quelques années détourneroit V. M. de le soutenir pour augmenter son autorité & gouverner plus absolument, quand même le véritable intérêt de V. M. ne se trouveroit pas à maintenir le gouvernement d'Angleterre dans la forme qu'il est établi. Tout ce que je dis ne persuade pas M. de Montaigu ; mais l'argent que je lui ai payé par ordre de V. M. le rassure fort. Je crois qu'il seroit nécessaire de lui faire un second payement de 50 mille francs ; car l'excuse des lettres de change qui ne viennent pas assez vîte n'est pas suffisante, & dans les conjonctures présentes il peut m'être d'une grande utilité pour les affaires de V. M. Me. Hervey sa sœur est aussi avant que lui dans toutes les intrigues. C'est une femme d'un esprit hardi & entreprenant, & qui a des liaisons & des commerces avec un grand nombre de gens de la cour & du parlement ; c'est par elle que j'ai engagé le Sr. Hamden & le Sr. Harbord qui sont deux des plus considérables membres du parlement.

Le Sr. Algernon Sidney est un homme de grandes vues & de desseins fort élevés qui tendent tous à l'établissement d'une république : * il est dans le parti des indépendans

* C'étoit le motif de ses liaisons avec la France dont il croyoit avoir besoin pour l'établir, & à la-

& des autres sectaires, & ce parti-là fut le maître dans les désordres passés: ils ne sont pas fort puissans présentement dans le parlement, mais ils le sont fort dans Londres, & c'est par l'intrigue du Sr. Algernon Sidney que l'un des deux échevins nommé Bethel a été élu. M. le duc Bocquingham est dans ce même parti & croit être à la tête. Il y est en effet quant à l'apparence; mais dans le fond, c'est le docteur Hoes qui est comme le patriarche des sectaires, & le Sr. Pen est le chef des trembleurs. Ce dernier est un homme de beaucoup d'esprit, fils d'un vice-amiral d'Angleterre, & est fort riche: il est assurément à la tête d'un fort grand parti quoiqu'il ne paroisse pas dans les assemblées publiques dont ils sont exclus. Il s'agit présentement de modérer les loix générales à leur égard. C'est la chose la plus importante qui puisse être agitée pour le dedans de l'Angleterre, & qui va à la destruction entiére de l'épiscopat & de la religion anglicane.

Le service que je puis tirer de M. de Sidney ne paroît pas; car son commerce est avec des gens obscurs & cachés. Mais il est intime ami

quelle il s'efforçoit de persuader qu'elle y trouveroit mieux son compte, & pour ses intérêts politiques & pour ceux de la religion catholique qui pourroit s'établir plus aisément en Angleterre, si l'on n'y craignoit plus qu'un prince catholique fût en état de changer le gouvernement & les loix. Ce n'est pas qu'il fût porté pour les catholiques, mais il étoit grand partisan de la tolérance universelle des religions. Lettre de Barillon, pag. 312.

Digitized by Google

ami du Sr. Jonnes qui est l'homme le plus savant dans les loix d'Angleterre. Il sera chancelier si le parti opposé à la cour est supérieur, & que le comte de Shafbery se contente de quelqu'autre place.

M. Harbord est le même que j'engageai dans l'affaire du grand trésorier. Il est ami de M. de Montaigu, mais ils n'ont pas les mêmes liaisons avec M. le duc de Monmouth. Au contraire, celui-ci a paru être dans les intérêts du prince d'Orange. J'ai engagé par lui beaucoup de gens fort accrédités dans le parlement & dans Londres. C'est un homme actif & vigilant par qui j'ai de fort bons avis, & qui a fort envie de faire sa fortune par le moyen de la France. M. de Montaigu ne fait qu'une partie des liaisons que nous avons.

Le chevalier Beber est celui par qui j'ai commerce avec les presbytériens. C'est un homme riche & qui craint les désordres. Il est dans le fond attaché à M. le duc d'Yorck. Je vois bien que les soins qu'il a pris n'ont pas été inutiles; car les presbytériens sont entiérement opposés à M. le prince d'Orange; & je crois qu'il seroit fort difficile de raccommoder ce qui a été fait contre lui.

Il y a d'autres gens dont je tire quelques services. Le baron de Wites en est un. Je l'ai connu à Cologne, & il m'a donné d'assez bons avis depuis que je suis ici. Le roi de la Grande-Bretagne & M. le duc d'Yorck ont de la confiance en lui; il paroît mécontent des Espagnols dont il prétend avoir été fort maltraité. Je ne voudrois pas me fier à cela;

mais je m'en sers sans lui rien confier d'important.

Le Sr. Ducros résident du duc de Holstein me donne aussi de fort bons avis. Il est fort ami de mylord Cavendish, & a pouvoir sur son esprit. Il a fait l'écrit que j'envoye à V. M. Je l'ai fait traduire en anglois pour en distribuer des copies. Ces sortes de libelles sont d'une grande utilité en ce pays-ci. C'est ce même Ducros qui fit cet été les remarques sur l'alliance avec l'Espagne dont les ministres furent fort fâchés, & auroient fort souhaité en découvrir l'auteur.

J'ai gagné un commis de mylord Sunderland nommé le Pin, qui me donne quelquefois de bons avis. Je conserve toujours un bon commerce avec M. le duc de Bokinghan. Il a été assez malade, il se porte mieux à présent. Si les affaires s'aigrissent, comme il pourra bien arriver, il aura beaucoup de crédit dans Londres, il fera plus de figure qu'on ne l'imagine. Il a été à la chambre haute une fois. Il est ennemi de M. le duc de Monmouth, & par-là il est en quelque façon pour M. le duc d'Yorck.

Mon principal soin & ma première application ont été d'engager des gens accrédités dans le parlement pour empêcher que les alliances ne fussent approuvées, & qu'on ne donnât de l'argent pour les soutenir. C'est l'intérêt présent de V. M. Mais à l'égard de l'avenir, je vois que ce que V. M. a le plus à cœur est d'empêcher qu'il ne se fasse une réunion de l'Angleterre par un raccommode-

ment de S. M. B. & de son parlement.

V. M. croit avec fondement que l'élévation de M. le duc de Monmouth y peut contribuer beaucoup; ainsi j'ai cherché les moyens de le traverser & de reculer ses prétentions sans m'exposer à être soupçonné de favoriser M. le duc d'York. Il fut averti, il y a deux jours, par M. Herbert, qu'il étoit venu un courier exprès de M. le prince d'Orange pour offrir à S. M. B. son secours & tout ce qui est en son pouvoir, en cas que les affaires se brouillent ici. C'est ce qui a fondé le bruit que les Etats-Généraux offroient d'entrer dans tous les intérêts de S. M. B. Cela est assez répandu dans le parlement & produit un mauvais effet pour eux. J'ai cru que je devois prendre ce tems-là pour fortifier encore le roi de la Grande-Bretagne, en cas qu'il soit capable de prendre une bonne résolution, & lui ôter le scrupule que V. M. soit refroidie de l'aider s'il étoit en une trop étroite liaison avec le prince d'Orange. Pour cela j'ai chargé mylord St. Alban de lui dire que le desir sincére que V. M. a de la conservation de S. M. B. ne sera point retardé par la considération des intérêts de M. le prince d'Orange; & que V. M. consentira que les mesures qui seront prises entr'elle & S. M. B. ne soient point contraires aux intentions de M. le prince d'Orange; en un mot, que l'union de la maison royale d'Angleterre ne sera point traversée par V. M.; & que s'il y a des expédiens qui puissent faire subsister S. M. B. sans se soumettre entiérement à ses sujets, V. M. les

facilitera de sa part autant qu'il sera en son pouvoir. J'ai bien chargé mylord St. Alban de faire valoir au roi de la Grande-Bretagne la considération que V. M. a en cela pour ses intérêts, préférablement à toutes les raisons qu'elle pourroit avoir de s'opposer à la grandeur de M. le prince d'Orange. Mylord St. Alban m'a dit que le roi de la Grande-Bretagne avoit reçu cette ouverture avec beaucoup de joie, & qu'il l'avoit chargé de m'en remercier ; mais ce prince ne s'est point encore ouvert sur la conclusion d'un traité, & par-là il paroît qu'il n'est pas encore déterminé à casser le parlement.

J'ai cru, SIRE, que l'avance que j'ai faite à S. M. B. ne pouvoit produire qu'un bon effet. V. M. m'a donné ordre de favoriser plutôt la prétention de M. le prince d'Orange que celle de M. le duc de Monmouth. Je ne le pourrois faire dans le parlement sans me discréditer entiérement & perdre le fruit de toutes les liaisons que j'y ai faites ; mais les intentions de V. M. auroient leur effet si M. le prince d'Orange emportoit la balance dans l'esprit de S. M. B. sur M. le duc de Monmouth.

Après ce que V. M. m'a mandé sur cela, je ne me donne plus la liberté de penser que l'élévation de M. le duc de Monmouth seroit une occasion de trouble pour long-tems en Angleterre entre deux familles qui prétendroient à la couronne. Je me renferme à ce que V. M. m'a prescrit, & je ne perdrai point d'occasion de traverser les prétentions de M.

Digitized by Google

le duc de Monmouth quand je le pourrai faire avec succès. Je reconnois que V. M. doit empêcher qu'il ne serve de prétexte à une réunion; & qu'il ne s'établisse en sa personne une royauté si foible que ce seroit dans le fond une république. C'est sur cela que je dirigerai ma conduite. Cependant je crois qu'il est de la prudence de ne rien faire paroître d'une telle intention, & de laisser toujours cette cabale se flatter que V. M. est plus disposée à favoriser M. le duc de Monmouth que M. le prince d'Orange. «

Mais le prince d'Orange étoit trop avisé pour compter sur les faveurs de la France: il s'en rapportoit au bon sens des Anglois qui, s'ils excluoient le duc d'Yorck comme catholique, étoient trop conséquens pour ne pas admettre ses filles comme protestantes. Il connoissoit d'ailleurs l'étendue de son crédit en Angleterre, & même à la cour où Godolphin & Sunderland, malgré leur liaison avec la duchesse de Portsmouth, étoient entiérement dans ses intérêts. Probablement il n'ignoroit pas non plus quels étoient les sentimens du roi par rapport à l'ambition désordonnée de son fils, puisque Charles ne s'en cachoit pas. Car Monmouth ayant plaidé pour l'exclusion dans la chambre des lords, & ayant dit dans son discours qu'il votoit pour ce parti-là parce qu'il y croyoit la sûreté du roi intéressée; Charles, qui étoit présent, dit tout haut: » C'est un baiser de » Judas qu'il me donne. «

Cependant Charles prêtoit l'oreille, quoi- pag. 291.

que sans beaucoup d'avidité, à la proposition que Barillon lui fit faire par le lord St. Alban d'un nouveau traité avec la France. Le duc d'Yorck n'eut pas plutôt appris que l'ouverture en étoit faite qu'il dépêcha le colonel Churchill à Londres pour avancer la négociation. Il brûloit d'envie qu'elle réussît ; mais son frére lui donna le tems de s'impatienter ;
pag. 297. car il la tint en suspens depuis le mois de décembre jusqu'au 16 mars, soit qu'il trouvât trop dures les conditions que la France vouloit lui faire, soit qu'il espérât de l'argent des deux parlemens assemblés dans cet in-
pag. 301. tervalle. Il essaya de les gagner d'abord par l'offre de limiter le pouvoir d'un successeur catholique: offre peu sincére, puisqu'il assuroit sous main le prince d'Orange qu'il ne
pag. 305. consentiroit jamais à cette limitation ; il pro-
pag. 301. posa ensuite que la princesse d'Orange fût déclarée régente pendant la vie de son pére. Mais quand il vit que tout étoit rejetté, & que non-seulement les communes lui refusoient tout secours d'argent, mais qu'elles avoient empêché des particuliers de lui en prêter, il conclut en hâte son traité avec la France le 24 mars 1681, & cassa quelques jours après son parlement, avec la résolution de ne jamais en assembler d'autre. Le
pag. 301. marché fut que la France lui donneroit deux millions la prémiére année, & cinq cent mille écus chacune des deux suivantes ; à condition qu'il se détacheroit peu-à-peu de l'alliance d'Espagne, & qu'il prendroit des mesures pour que le parlement ne fît rien de

contraire à ses engagemens. Barillon sentoit » que ce prince n'oseroit jamais rendre public un traité dans lequel il s'engageoit à » ne point assembler le parlement, parce » que ce seroit une chose fort périlleuse pour » sa personne, & entiérement contraire aux » loix d'Angleterre. « Il pressa cependant, mais inutilement, pour qu'il fût couché par écrit. La convention demeura verbale & fort secrette; car excepté le lord Hyde, personne n'en eut connoissance, pas même le lord St. Alban qui en avoit été le prémier entremetteur, ni la duchesse de Portsmouth à qui le roi affecta de n'en rien dire, afin que si la chose venoit à transpirer elle pût affirmer en sûreté de conscience qu'elle en étoit innocente. Dans le compte que Barillon rendit de ce traité à la cour de France, il y avoit quelques expressions générales qui emportoient que la France n'attaqueroit point les Pays-Bas ni Strasbourg; ce qui fut ensuite matiére à contestation aussi-bien que le *quantum* de la pension accordée à Charles. Et véritablement il y auroit de quoi s'étonner si ce traité n'avoit pas produit des chicanes comme toutes les autres conventions verbales.

Le lord St. Alban ayant fait entendre à l'ambassadeur de France qu'il s'attendoit à une récompense pour le service qu'il avoit rendu à son maître dans cette occasion, Louis XIV lui fit donner la boëte enrichie de diamans que le lord Hollis avoit refusée, & qui étoit estimée 1500 liv. sterl. Le même prince écrivit à Barillon au commencement pag. 318 & 319.

de 1680 d'offrir dix mille pistoles à Sunderland, & cinq mille à Me. de Portsmouth, avec promesse de renouveller ces présens s'ils retenoient Charles dans les intérêts de la France. Il paroît que Montaigu ne toucha pas plus de cinquante mille écus sur les cent mille qu'on lui avoit promis. Me. Hervey sa sœur & quelques autres de ses amis ne furent point oubliés dans ces largesses. En comparant les états de gratifications que Barillon envoyoit à Versailles avec les journaux de la chambre des communes, on voit que les personnes soudoyées par la France étoient les plus remuantes dans le parlement. Ce brigandage étoit tel que M. Herbert devant aller chez les Suisses en qualité d'ambassadeur pour former avec eux une ligue protestante contre la France où devoient entrer les Hollandois, ne rougit pas de proposer à Barillon de servir la France dans son ambassade si elle vouloit lui donner 5000 liv. sterl. pour ses peines. Il faut cependant rendre cette justice à Shaftesbury qu'il ne reçut jamais d'argent de cette puissance, quoique plusieurs de ses amis ne fissent aucun scrupule de cet infame commerce.

pag. 314 & suiv.

pag. 319.

Louis XIV crut encore que par ce dernier traité la cour d'Angleterre s'étoit asservie entiérement à ses volontés ; & que par conséquent il pouvoit se dispenser de cultiver dorénavant le parti populaire. Il en écrivit à Barillon, qui lui représenta » que rien n'étoit » plus utile que les cabales opposées à la » cour pour maintenir les affaires d'Angle-

Lettre de Barillon, pag. 22 & suiv.

» terre dans l'état qu'il convenoit à la France ;
» que le commerce qu'il avoit avec les mé-
» contens les rendoit plus difficiles à l'égard
» de la cour ; que c'étoit peut-être le meil-
» leur moyen d'empêcher que le roi ne chan-
» geât de conduite avec la France ; que tant
» que les chefs des cabales tiendroient ferme,
» l'accommodement ne seroit pas aisé ; mais
» que s'ils s'apperçevoient d'une liaison en-
» tre les deux rois & qu'ils jugeassent que
» la France croyoit n'avoir plus besoin d'eux,
» la réunion seroit possible, pour peu que
» Charles voulût se relâcher : qu'il ne falloit
» pas douter que le prince d'Orange ne fît
» tous ses efforts pour établir une étroite
» alliance entre l'Angleterre & les Etats-
» Généraux qui serviroit ensuite de fonde-
» ment à une ligue avec les autres princes
» jaloux de la grandeur de Louis XIV ; qu'il
» tâcheroit de persuader au roi d'Angleterre
» qu'il n'avoit rien de mieux à faire pour se
» raccommoder avec le parlement que d'entrer
» dans une ligue qui seroit agréable à toute
» la nation : que c'étoit-là ce qu'il falloit
» empêcher ; que les gens avec lesquels il
» étoit en commerce y pouvoient beaucoup ;
» & qu'il seroit toujours bien venu à pren-
» dre avec eux des mesures conformes à ce
» qu'ils desiroient ; la chose qu'ils craignoient
» le plus étant que le roi de France ne sou-
» tînt le roi d'Angleterre. « Fondé sur ces raisonnemens, il conseilloit à son maître de payer à Montaigu ce qu'il lui devoit.

Barillon connoissoit fort bien les intentions

Digitized by Google

du prince d'Orange qui avoit fait un voyage en Angleterre après la cassation du dernier parlement, pour engager Charles à en convoquer un autre, & à se lier avec l'Espagne, l'empereur & d'autres princes de l'Europe contre la France. Quoi qu'il en fût parti sans
p.13&14. rien obtenir, les ambassadeurs d'Espagne & de Hollande ne laissérent pas de presser Charles très-vivement sur les mêmes objets. La réponse qu'il vouloit leur faire fut communiquée à l'ambassadeur de France; le lord Hyde lui dit, » que le roi d'Angleterre ne pouvoit » s'empêcher de s'expliquer avec eux comme » s'il avoit le dessein d'entrer dans la ligue; » & que pour cela il se croyoit obligé de » répondre que quand l'empereur, le roi de » Dannemarck & les principaux princes de » l'Empire seroient entrés dans la ligue d'as» sociation, il seroit prêt à y entrer lui-mê» me. « Barillon vouloit qu'au-lieu *des principaux princes de l'Empire* on mît » que quand » *l'empereur & l'Empire conjointement* au» roient entré dans la ligue, le roi d'Angle» terre seroit aussi *disposé* à faire la même » chose. « Mais le lord Hyde insista pour que les termes ne fussent pas changés; & alléguoit pour raison » qu'il ne falloit pas faire » connoître clairement l'éloignement où étoit » le roi d'écouter de pareilles propositions; » & que ce qu'il disoit le laissoit en liberté » de faire ce qu'il voudroit. »

pag. 15. A l'égard du parlement, Charles ne dissimula point à Barillon qu'il avoit promis à l'Espagne de l'assembler; mais il ajoutoit qu'il n'avoit

Digitized by Google

aucune intention de le faire : « ce sont des » diables, disoit-il, qui veulent ma ruine. «

Les nouvelles usurpations de Louis XIV du côté de l'Allemagne & des Pays-Bas dans la campagne de 1681, mirent Charles & le lord Hyde dans la plus cruelle détresse. Persécutés par les Espagnols pour le secours qu'ils étoient en droit d'exiger en vertu du traité fait avec Charles, la France les menaçoit de retirer son subside si les Espagnols étoient secourus. Charles fit des plaintes vives & fréquentes de ce que Louis XIV violoit l'engagement qu'il avoit pris avec lui de ne point attaquer les Pays-Bas. Il lui représenta qu'il ne pouvoit demeurer dans l'inaction sans s'exposer au mépris & à la haine de son peuple & de ses ministres ; non-seulement la France n'eut aucun égard à ses remontrances, mais elle osa encore lui proposer de ne point traverser le dessein qu'elle avoit sur la ville de Luxembourg qui étoit la clef de l'Allemagne & des Pays-Bas ; & qu'elle demandoit comme l'équivalent de toutes ses prétentions sur la Flandre. Elle y rencontra d'abord de grandes difficultés dont elle ne fut cependant pas fort effrayée, parce qu'elle espéroit les applanir par le moyen de son secret ordinaire. Barillon eut pouvoir d'offrir un million de plus à Charles pour l'année suivante ; & il ne doutoit pas que si on faisoit courir le prémier payement de cette augmentation du mois d'octobre précédent, la négociation ne fût bientôt terminée.

Ibid.

Lettre de Barillon, du 17 novembre 1681, pag. 15 & suiv.

Dans le même tems Montaigu vint trouver

Lettre de Barillon, pag. 29 & suiv. Barillon pour lui offrir ses services touchant l'acquisition de Luxembourg, se faisant fort avec ses amis d'empêcher que le parlement n'agît contre Louis XIV, & ne donnât un sol pour secourir les Espagnols. Selon son calcul il ne s'agissoit que de gagner les principaux du parlement ; c'est-à-dire, de s'entendre avec cinq ou six personnes des plus accréditées de la chambre basse, & d'engager les clefs de meute à traverser les desseins de la cour. Quelle que fût la perte des Anglois contre la France & la difficulté de retenir leur chaleur sur ce point, il répondoit presque de détourner l'effet de tout ce qui seroit proposé contr'elle. Il avoit pour cela des voies presque sûres. C'étoit, disoit-il, d'accuser d'abord le duc d'Yorck & les trois ministres, de faire résoudre le parlement à ne point donner d'argent qu'il n'eût été satisfait sur cela, de demander la condamnation de mylord Danby, & de mettre le roi d'Angleterre dans la nécessité de casser le parlement, ce qui rendroit inutiles toutes les déclarations qu'il auroit faites. Barillon n'eut garde de rejetter ces offres qui étoient un pis aller pour la France, en cas qu'elle ne pût amener le roi d'Angleterre à ce qu'elle desiroit de lui.

Pag. 33. Après plusieurs conférences, Charles acquiesça au million d'augmentation qu'on lui proposoit & consentit à laisser prendre Luxembourg. Le secret de cette affaire demeura
Pag. 21. entre lui & le lord Hyde. Comme il falloit en imposer au public, il se porta pour arbitre. Si les Espagnols avoient accepté sa mé-

diation, il auroit adjugé Luxembourg à Louis XIV ; mais ils la refusérent, & leur refus lui servit de prétexte pour ne pas troubler le monarque François dans le dessein de s'en emparer.

En 1680 la France avoit laissé à la discrétion de Barillon de menacer Charles de révéler le traité fait à Douvres avec la duchesse d'Orleans. » Elle regardoit cet expédient » comme un foudre qu'il étoit bon de faire » appréhender dans l'extrême nécessité. « Une imprudence découvrit en 1682 les mesures qu'elle avoit prises pour faire forger ce foudre & le tenir tout prêt à écraser Charles s'il s'avisoit d'assembler son parlement comme il s'y étoit formellement engagé avec Rouquillos ambassadeur d'Espagne & Vanbeuning ambassadeur de Hollande. Le Vulcain qu'elle employa fut un abbé Italien nommé Primi, venu depuis quelques années à Paris comme diseur de bonne aventure, faufilé en cette qualité avec des dames de la cour, & protégé particuliérement de la comtesse de Soissons. Ce charlatan s'imagina que s'il écrivoit l'histoire des grandes actions de Louis XIV, il feroit mieux sa cour & sa fortune qu'avec la métoposcopie & la chiromancie ; & qu'il pourroit succéder à l'abbé Syri dans l'emploi d'historiographe italien qui valoit mille écus d'appointemens. Comme il manquoit de savoir & qu'il n'étoit pas même habile dans sa propre langue, son intrigue y suppléa par les liaisons qu'elle lui fit faire avec Rose secretaire du cabinet, Dangeau & l'abbé de

pag. 80 & suiv.

Digitized by Google

Choisy qui se chargea d'être son traducteur. On lui fournit des mémoires, & ces messieurs lui obtinrent diverses gratifications qui le mirent en état de composer & faire imprimer son ouvrage : il en donna des exemplaires aux ministres. M. de Croissy jettant les yeux sur le sien tomba par hazard sur un endroit où il étoit parlé des négociations avec l'Angleterre & du traité secret fait à Douvres. Il porta le livre au conseil & en fit son rapport à Louis XIV qui en témoigna beaucoup de surprise, & ordonna que l'auteur fût mis à la bastille, ses papiers saisis & son livre supprimé. Mais il parut bien qu'on ne le punissoit que pour l'avoir publié hors de saison ; car il eut sa liberté quelques mois après avec de l'argent comptant & une pension. D'ailleurs il disoit lui-même que les ministres avoient eu ordre de lui communiquer des mémoires ; & le privilége qu'il obtint pour l'impression étoit si extraordinaire qu'il annonçoit assez la connivence du gouvernement, puisque le chancelier le fit expédier *à la requête des amis de l'auteur*, se réservant ainsi le droit de pouvoir dire qu'il n'avoit jamais lu l'ouvrage. Aussi malgré le désaveu de la France, on fut persuadé que l'abbé Primi n'avoit fait que lui prêter ou plutôt lui vendre sa plume ; les exemplaires ayant été enlevés sur le champ, il fut très-difficile d'en avoir : & le lord Preston ambassadeur de Charles en France ne put envoyer en Angleterre que la traduction françoise où il manquoit bien des choses qui se trouvoient dans l'original italien.

Digitized by Google

Ce ne fut pas la ſeule mortification de cette eſpèce que Charles eſſuya de la part de Louis XIV. Deux ans avant ſa mort il apprit les intrigues actuelles de Montaigu & de Burnet à la cour de France ; & les liaiſons que cette cour entretenoit depuis long-tems avec le parti de l'oppoſition dans le parlement. Pour comble de diſgrace la France ceſſa de lui payer le ſubſide promis en 1681, ſoit qu'elle crût n'avoir plus beſoin de lui parce qu'elle jugeoit ſa réconciliation avec le prince d'Orange impoſſible ; ſoit que le dérangement de ſes propres finances lui fournît une raiſon de manquer à ſes engagemens. Charles ſentit pour lors dans quel abyme il s'étoit jetté, & il eſt probable que, frappé du déſordre qui régnoit dans ſes affaires, de la perte qu'il avoit faite de l'affection de ſes ſujets & de l'eſtime des étrangers, & ſur-tout de la trahiſon d'un prince pour lequel il avoit tout fait, il tomba dans cette mélancolie qui empoiſonna le reſte de ſa vie, & qui peut-être abrégea ſes jours. pag. 74 & ſuiv.

Ce qui ſe paſſa lorſqu'il étoit au lit de la mort mérite d'être rapporté. Lorſque ſa maladie fut déſeſpérée, le duc d'Yorck dit à l'ambaſſadeur de France : » les médecins croyent » que le roi eſt en un extrême danger. Je » vous prie d'aſſurer votre maître qu'il aura » toujours en moi un ſerviteur fidéle & re- » connoiſſant. « L'ambaſſadeur que ceux qui gardoient l'antichambre avoient ordre de laiſſer paſſer à toute heure, alla de la chambre du roi dans l'appartement de Me. de Portſ- Dépêche de Barillon au roi, pag. 90 & ſuiv.

Digitized by Google

mouth qu'il trouva dans une douleur amére. Cependant, au-lieu de lui parler de la perte qu'elle étoit ſur le point de faire, elle le prit en particulier dans un cabinet, & lui dit : » M. l'ambaſſadeur, je vais vous dire le plus » grand ſecret du monde, & il iroit de ma » tête ſi on le ſavoit. Le roi d'Angleterre » dans le fond de ſon cœur eſt catholique ; » mais il eſt environné des évêques proteſ- » tans, & perſonne ne lui dit l'état où il eſt » ni ne lui parle de Dieu. Je ne puis plus avec » bienſéance rentrer dans la chambre, outre » que la reine y eſt preſque toujours. M. le » duc d'Yorck ſonge à ſes affaires, & en a » trop pour prendre le ſoin qu'il devroit de » la conſcience du roi. Il eſt le maître dans » la chambre, il peut faire ſortir qui il vou- » dra. Ne perdez point de tems, car ſi on » différe tant ſoit peu, il ſera trop tard. «

L'ambaſſadeur retourna chez le roi & pria le duc d'Yorck de paſſer chez la reine, où il lui rendit ce que Me. de Portſmouth venoit de lui dire. Le duc revint comme d'une profonde léthargie, & lui dit, que la ducheſſe avoit raiſon, & » qu'il hazarderoit tout plutôt que » de ne pas faire ſon devoir en cette occa- » ſion. « Cependant l'embarras étoit de ſavoir comment s'y prendre pour ne rien hazarder. Le duc alla chez le roi, & revint dire à l'ambaſſadeur qu'il l'avoit trouvé reſolu de ne pas prendre la cène que les évêques proteſtans le preſſoient de recevoir. Après avoir propoſé & rejetté divers prétextes pour faire ſortir tout le monde afin de parler au roi en liberté

Digitized by Google

liberté & de le disposer à mourir en catholique, le duc prit le parti de faire comme s'il avoit à lui parler d'affaires d'état; & ayant ordonné que personne n'approchât du malade, il se pencha à son oreille & lui parla pendant près d'un quart-d'heure. Le roi disoit de tems en tems : » oui de tout mon » cœur, & faisoit quelquefois répéter son » frére parce qu'il n'entendoit pas bien. « Le duc sortit ensuite comme pour aller chez la reine, & pria l'ambassadeur d'envoyer vite chercher un prêtre catholique : ceux de la duchesse étoient trop connus pour s'en servir. Ceux de la reine étoient dans un cabinet proche de sa chambre. Le comte de Castelmelhor qui survint dans ce moment, se chargea d'en aller parler à la reine, dût-il lui en coûter la tête; mais il n'en connoissoit point parmi eux qui sût l'anglois. L'ambassadeur proposa d'envoyer chez le résident de Venise pour avoir un prêtre Anglois. Heureusement il s'en trouva un Ecossois parmi ceux de la reine. C'étoit un nommé Hudelston qui avoit sauvé la vie au roi après la bataille de Worcester, & que le parlement avoit excepté de toutes les loix faites contre les catholiques & contre les prêtres. On lui donna une perruque & une casaque pour le déguiser; on le fit instruire par un carme déchaussé de ce qu'il avoit à dire au roi, parce que de lui-même il n'étoit pas grand docteur; & on le conduisit à un appartement qui répondoit par un petit degré à la chambre du roi. Le duc d'Yorck annonça que le roi vouloit que tout

le monde sortît à la reserve du comte de Baths & du comte de Feversham, dont l'un étoit le prémier des gentilshommes de la chambre, & l'autre dans sa semaine de service. Les médecins même se retirérent dans une chambre dont on ferma la porte ; & Hudelston fut introduit. Le duc en le présentant au roi, dit : » SIRE, voici un homme qui vous a » sauvé la vie, & qui vient actuellement pour » sauver votre ame. « Hudelston s'acquitta de sa commission mieux qu'on ne l'espéroit. Il confessa le roi, lui fit prometre de se déclarer ouvertement catholique s'il revenoit en santé, sans l'obliger à le faire actuellement ; après quoi il lui donna l'absolution, la communion & l'extrême-onction. Tout cela dura environ trois quarts-d'heure. Tout le monde se regardoit pendant ce tems-là dans l'antichambre, & on ne se parloit que des yeux. La présence de mylord Baths & de mylord Feversham tous deux protestans, rassuroit un peu les évêques ; mais les femmes de la reine & les autres prêtres avoient vu tant d'allées & de venues que le secret ne pouvoit être gardé long-tems.

Comme le roi se trouva mieux, ceux qui avoient eu part à sa conversion commencérent à croire que Dieu vouloit faire un miracle en le guérissant. Mais les médecins jugérent qu'il ne passeroit pas la nuit, & ils ne se trompérent pas de beaucoup ; car il mourut le lendemain à midi.

pag. 98 & 99. Quoiqu'il eût agi contre le vœu général de ses sujets pendant les deux tiers de son régne,

il fut extrêmement regretté. Il avoit suivi constamment une maxime qui peut avoir contribué à faire pleurer sa perte, & dont il disoit qu'il s'étoit bien trouvé toute sa vie. C'étoit de ne jamais se brouiller avec personne quelque sujet qu'il en eût. Il en donnoit pour raison qu'il ignoroit s'il n'auroit pas bientôt besoin que ceux qui l'avoient offensé redevinssent les meilleurs de ses amis.

La meilleure politique est la probité. Rien n'est plus vrai pour les princes comme pour les particuliers ; & c'est peut-être la meilleure leçon qu'on puisse tirer de la conduite de Charles, telle que la présentent les dépêches de Barillon.

Digitized by Google

LIVRE II.

Disposition de la nation. — Déclaration du roi. — Sa situation à l'égard de ses anciens opposans. — Prémiers pas de son régne. — Nouveau ministére. — Couronnement. — Situation du roi par rapport au prince d'Orange. — Préparatifs d'Argyle & de Monmouth en Hollande. — Expédition d'Argyle. — Manifeste de Monmouth. — Ses prémiers mouvemens. — Il est déclaré roi. — Ses délais & sa retraite. — Sa défaite. — Extrait de ses lettres au roi. — Son exécution. — Affaires du parlement. — Celles du parlement d'Ecosse. — Dispositions de l'Ecosse. — Cruautés de Kirk & de Jeffreys.

PART. I. *Liv. II.*

1684.

DE tous les princes qui ont monté sur le trône d'Angleterre, il n'en est aucun dont les prémiers pas dans le gouvernement ayent plus fixé l'attention publique que ceux de Jaques II. L'autorité qu'on supposoit qu'il avoit eue sur l'esprit du feu roi ; sa pratique continuelle dans les affaires qui étoit moins l'effet de son naturel que de sa situation ; l'animosité des partis dont il étoit l'objet, & les alternatives de sa fortune l'avoient placé, durant les derniéres années du régne de son frére, dans un plus grand jour que le souverain lui-même. Les exclusionistes n'attendoient guéres de grace d'un

roi auquel ils n'en avoient point fait tandis qu'il étoit sujet. Les non-conformistes avoient éprouvé la sévérité des conseils qu'on lui avoit attribués. Quelques-uns même des Torys ouvroient des yeux inquiets sur ses prémiéres démarches dans l'ordre civil : & un plus grand nombre sur celles qu'il feroit dans l'ordre de la religion. Les plaintes mutuelles du parti royal & du parti populaire sur les atteintes données à la constitution & les humeurs semées continuellement sur des conjurations tramées par des catholiques & des protestans, ayant éveillé, sous le dernier régne, la curiosité ; & mis en fermentation les passions de ceux qui n'ont point de principes à eux, & qui dans les nations les plus vouées à la politique composent une grande partie du peuple : ils étoient impatiens de voir, d'entendre & de raconter les prémiéres opérations du nouveau régne.

PART. I. *Liv. II.*

1684.

Déclaration de Jaques.

Celles de Jaques après la mort de son frére furent dirigées à modérer la fermentation qui travailloit l'esprit de ses sujets. Ayant assemblé le conseil-privé, il fit ce discours magnanime par les sentimens &, simple dans l'expression.
» Mylords, avant d'entrer dans aucune autre
» affaire, j'ai quelque chose à vous dire : puis-
» qu'il a plu au Dieu tout-puissant de me
» mettre dans cette place, & que je vais suc-
» céder à un roi si gracieux & si débonnaire
» en même-tems qu'à un si bon frére, il con-
» vient que je vous déclare que je tâcherai
» de suivre son exemple & de l'imiter parti-
» culiérement dans sa grande clémence &

Digitized by Google

1684.

» son grand amour pour son peuple. On m'a » fait passer pour un homme qui aime le » pouvoir absolu. Mais ce n'est pas la seule » fausseté qui ait couru sur mon compte ; & » je ferai mon possible pour conserver ce gou» vernement tel qu'il est actuellement établi » par les loix dans l'église & dans l'état. Je » sais que les principes de l'église anglicane » sont favorables à la monarchie, & que ses » membres se sont montrés bons & fidéles » sujets. C'est pourquoi j'aurai toujours soin » de la défendre & de l'appuyer ; je sais aussi » que les loix d'Angleterre suffisent pour éle» ver un roi à toute la grandeur que je puis » desirer ; & comme je ne me départirai » jamais des légitimes droits & prérogatives » de la couronne, de même je n'attenterai » jamais à la propriété de personne. J'ai sou» vent hazardé ma vie pour la défense de » cette nation, & j'irai aussi loin qu'aucun » autre pour la maintenir dans ses justes » droits & libertés. « Ce discours populaire fut suivi d'une action qui l'étoit encore davantage. Jaques donna ordre de convoquer un nouveau parlement : * il donna aussi pru-

* Cet ordre étoit nécessaire au dessein qu'il avoit de se mettre en possession du revenu accordé au feu roi sa vie durant. Car il falloit persuader à la nation qu'il ne s'en emparoit que pour peu de tems, par nécessité & seulement jusqu'à l'assemblée du parlement, sans quoi il eût révolté tous les esprits. Il agissoit donc en cela non pour le peuple, mais pour parvenir au but de se rendre absolu & de rétablir la religion catholique. Voyez ci-après la note de la page 252. Il pria l'ambassadeur de France de

demment celui de continuer leurs fonctions aux employés de toute espéce ; en sorte que le changement de gouvernement fut imperceptible ; & que le sien ne parut être autre chose que la continuation du précédent.

PART. I. Liv. II.

1684.

Cordialité apparente entre Jaques & ses sujets.

La déclaration du roi à son conseil eut tout l'effet qu'il s'en étoit proposé. Le conseil demanda la permission de la publier. Elle fut distribuée dans toute la nation. Les communautés marquérent leur satisfaction par des adresses, & les individus par des félicitations réciproques. De la force avec laquelle Jaques tenoit à ses principes religieux, on concluoit qu'il seroit également constant à tenir ses promesses. Dans ce moment les cœurs s'épanouirent d'autant plus dans l'amour & la confiance, qu'ils avoient été resserrés par les craintes & les soupçons. Les exclusionistes même couroient en foule au palais mélant mal-adroitement les regrets de la perte du feu roi, avec la joie de l'avénement de son successeur. Plus chacun d'eux réfléchissoit sur l'ardeur qu'ils avoient montrée dans leur opposition, plus il s'empressoit de faire sa cour afin d'en effacer le souvenir dans l'esprit de Jaques.

l'excuser auprès de Louis XIV, » de ce qu'il avoit » pris si promptement une résolution si importante » sans consulter ce prince comme il devoit & vouloit » le faire en tout ; « ajoutant : » que sans son appui » & sa protection, il ne pouvoit rien entreprendre » de ce qu'il avoit dans l'esprit en faveur des catho- » liques ; & qu'il savoit assez qu'il ne seroit jamais en » sûreté que la liberté de conscience ne fût établie » pour eux en Angleterre. « Lettre de Barillon. Appendix du L. I. pag. 100.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1684.

Les hommages ordinaires rendus à chaque nouveau souverain par ses sujets d'une condition distinguée, & l'accueil gracieux qu'il est d'usage de faire à ces complimens, répandirent une apparence de satisfaction à la cour, tandis que l'attention aux pompeuses bagatelles qu'on préparoit pour le couronnement donnoit à la ville un air de sécurité & d'allégresse.

Symptomes d'une défiance naturelle.

Cependant au milieu de ces témoignages extérieurs d'un contentement universel, Jaques ne put s'empêcher de marquer un mécontentement visible à la plupart des exclusionistes qui vinrent pour lui rendre leurs devoirs. Il y en eut qu'il ne voulut pas voir, & quelques-uns avec répugnance; annonces de disgraces impuissantes sur des hommes d'une fortune indépendante, d'une haute naissance & d'une ame encore plus haute. Il ôta au duc de Richmond fils de la duchesse de Portsmouth la place de grand-écuyer qui lui avoit été donnée par son pére dès sa plus tendre jeunesse, Chacun parla diversement selon son humeur de la réception qu'il fit au lord Halifax qui avoit combattu l'exclusion avec beaucoup d'éloquence, mais qui s'étoit opposé à l'influence du duc sur la fin du dernier régne. Lorsqu'il s'excusoit auprès de Jaques sur cette derniére partie de sa conduite, le duc l'interrompant, lui dit: » J'oublierai tout, excepté ce que » vous avez fait dans l'affaire de l'exclusion; « compliment qui prouvoit de la délicatesse & de la reconnoissance; mais dont certaines personnes étoient alarmées, parce qu'elles y

Digitized by Google

1684.

obſervoient l'impreſſion encore ſubſiſtante de l'événement auquel il faiſoit alluſion. Mais la ſenſibilité de Jaques aux injures paſſées devint moins équivoque lorſqu'il donna ordre à Sprat, évêque de Rocheſter, de publier ſous l'autorité royale une rélation de la conſpiration de la maiſon de Rye. Cette rélation remplie d'expreſſions envenimées ſur les conteſtations paſſées, avançoit comme une choſe certaine que Jaques connoiſſoit 20000 perſonnes qui avoient été engagées dans le complot; menace indirecte, qui, par l'ambiguité de ſon objet, fit penſer à chacun des Whigs que c'étoit lui qu'elle regardoit. Immédiatement après, Jaques dans ſa lettre au parlement d'Ecoſſe, & dans une réponſe à l'adreſſe de la chambre des lords en Angleterre, parla des offenſes paſſées d'une maniére à laiſſer voir que le roi d'Angleterre n'avoit pas oublié les injures faites au duc d'Yorck.

Jaques ſe conduiſit dès les prémiers jours de ſon régne avec encore moins de ménagement par rapport à la religion. Il donna ordre à Hudelſton, le prêtre qui avoit aſſiſté le feu roi dans ſes derniers momens, de publier une rélation pour inſtruire le monde que ce prince avoit reçu ſes derniers ſacremens ſelon les rits de l'égliſe romaine. Jaques publia lui-même en ſon propre nom deux écrits de la main de ſon frére en faveur des dogmes catholiques-romains; & il étoit embarraſſé de déclarer qu'il les avoit trouvés dans le coffre-fort du roi. Il les fit voir à Sancroft archevêque de Cantorbery, qui lui dit,

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1684.

» qu'il ne croyoit pas le feu roi si habile » dans la controverse, mais que ces argu- » mens étoient aisés à réfuter. « Jaques lui dit de les réfuter par écrit s'il pouvoit; mais Sancroft répondit en politique, » il ne me » convient pas de disputer avec mon souve- » rain. « Jaques changea son usage ordinaire d'aller privément à la messe, & dès le prémier dimanche qui suivit son avénement, il alla publiquement & avec toutes les marques de la royauté à une cérémonie que les loix du royaume déclaroient criminelle. Cette affectation du roi à mettre sa religion en spectacle, choqua beaucoup de gens qui avoient entendu parler jusques-là de ses principes avec indifférence. Le duc de Norfolk qui portoit l'épée de l'état, s'arrêta à la porte de la chapelle. Le roi le dépassant lui dit : » Mylord, » votre pére auroit été plus loin ; « le duc répondit : » Le pére de V. M., SIRE, n'au- » roit pas été si loin. « Le roi se plaignit dans le même-tems à Kenne évêque de Bath & de Vels d'une réflexion qu'on lui avoit dit que ce prélat avoit faite contre le catholicisme dans un sermon prêché à la chapelle royale : » SIRE, répondit Kenne, si » vous aviez été vous-même occupé de votre » devoir dans l'église, mes ennemis auroient » manqué l'occasion de m'accuser fausse- » ment. «

Les mécontentemens que tout cela produisit furent augmentés par la prémiére opération d'état publique. Les branches de revenu formées des droits de douane & d'une

Digitized by Google

1684.

partie de l'excise ayant été accordées par le parlement pour la vie du feu roi seulement, expiroient à sa mort. Il y avoit peu de doute que le prochain parlement ne renouvellât cette concession au successeur; mais jusqu'à-ce qu'elle fût renouvellée, il étoit contre la loi de lever ces impôts. Plusieurs marchands de Londres qui avoient des marchandises à vendre, furent trouver les commis de la douane & les priérent de continuer la perception, de peur que le prix des marchandises ne fût baissé par ceux qui feroient des importations avant que le parlement pût être assemblé. Les commis qui sentirent le danger qu'ils courroient en levant des impôts sans l'aveu de la loi, se transportérent en corps à la chambre du trésor pour savoir la conduite qu'ils devoient tenir. La chambre qui vit le même danger à prendre la chose sur elle, répondit aux commis; » que les » loix étoient devant eux, & qu'ils pouvoient » juger de l'affaire eux-mêmes. « La difficulté fut portée au conseil-privé. Le lord chef-justice Jeffreys dit avec la précipitation & la violence naturelles à son caractére, » qu'il » falloit que le roi donnât sur le champ une » proclamation portant commandement de » lever & d'employer le revenu comme dans » le régne précédent. « Le lord garde des sceaux North conseilla de faire payer les droits à l'échiquier, & de les y tenir en sequestre jusqu'à-ce que le prochain parlement en disposât. D'autres furent d'avis qu'au-lieu d'argent on prît des billets ou obligations qui auroient force jusqu'à-ce tems-là. Le roi suivit

PART. I. Liv. II.

1684.

l'opinion de Jeffreys. * Les vieillards se rappellérent les guerres civiles & les malheurs où la nation avoit été plongée par les entreprises du pére du roi pour lever simplement une partie des mêmes impôts sans le consentement du parlement. Les jeunes avoient entendu raconter ces malheurs aux anciens. Les hommes de réflexion voyoient dans cette affaire un avantage pour le commerce, mais en même-tems une usurpation sur la liberté publique.

Pour sauver cette opération de la censure de la nation, la cour se procura des adresses de plusieurs corps du royaume qui l'approuvoient. Les avocats plaidans, & les étudians de Middle-Temple faits pour connoître la constitution, mais dépendans par leur profession, remerciérent le roi » de ce qu'il » avoit eu la bonté d'étendre la sollicitude » royale du gouvernement jusqu'à conserver » les douanes; « & ils prioient à la fin de leur adresse „ qu'il eût toujours des millions » de sujets aussi fidéles qu'eux, aussi prêts à » sacrifier leurs vies & leurs fortunes pour » défendre la personne sacrée de S. M. & ses » prérogatives dans toute leur étendue. « L'université d'Oxford déclaroit » qu'elle ne

* » Il regardoit, dit Barillon, comme un coup » décisif d'entrer d'abord en possession & en jouis- » sance, comptant bien empêcher dans la suite que » le parlement ne se mêlât des affaires étrangéres, » ou le séparer dès qu'il feroit paroître de la mauvaise » volonté & se maintenir par des voies qui lui » paroissoient plus convenables. « Lettre de Barillon, du 19 février 1685. Appendix du Liv. II. de la prémiére partie, pag. 100.

Digitized by Google

1684.

» pouvoit s'écarter des principes de son institution & de la religion établie par les loix dans l'église d'Angleterre : principes qui les » obligeoient indispensablement à rendre à » leur souverain toute obéissance & toute » soumission *sans aucune restriction ni limi-* » *tation.* « Ces complimens faits au souverain par des corps entiers sur la violation des loix, ne servirent qu'à mieux faire sentir à la nation que les loix étoient violées.

Les soupçons des sujets protestans de Jaques sur la partialité de ce prince en faveur des catholiques-romains, donnérent lieu à Sunderland de déployer ses talens pour l'intrigue dans l'établissement du ministére. Jaques se souvenant de ses anciens griefs contre lui, & se méfiant de ses nouveaux services, résolut de l'éloigner par une ambassade. Sunderland en fut instruit, & il sut aussi que le roi vouloit donner la place de grand-trésorier à Hyde créé depuis peu comte de Rochester, en partie pour obliger le parti de l'église dont ce lord étoit regardé comme le chef, & en partie pour la décence, parce qu'il étoit oncle des princesses. Sunderland cachant à Rochester ce qu'il avoit découvert, lui fit accroire qu'il travailloit auprès du roi pour lui ménager cet honneur ; & en même-tems il s'alarma sur le danger qu'il y avoit pour leurs communs intérêts à laisser prendre l'ascendant aux catholiques-romains. Rochester en revanche obtint du roi que Sunderland garderoit les sceaux. Rochester que ses grandes idées en matiére d'hiérarchie conduisoient à des principes d'une égale

Part. I. Liv. II.

1684. hauteur en fait de gouvernement, insistoit pour qu'on n'admît dans le service du roi que des Torys rigides. On rapporte à ce sujet une conversation entre lui & le lord North garde du grand sceau. Celui-ci avoit dit qu'il croyoit qu'il falloit mettre les gens dans les emplois plutôt pour leur capacité & leur expérience que pour leur attachement à leur parti. » Vive » Dieu, répondit Rochester en élevant la » voix ; pensez-vous, mylord, qu'en un mois » de tems je ne pourrois pas me mettre au » fait de toutes les affaires d'Angleterre. « » Non, mylord, repliqua l'autre séchement, » mais je pense que vous vous y mettriez » beaucoup mieux en deux mois. « Sunderland resté en pied conseilla au roi de composer son conseil de gens d'humeurs différentes. Ormond revint d'Irlande plutôt que ne le portoit l'ordre du feu roi ; & Clarendon frére de Rochester fut nommé lord lieutenant à sa place. Halifax que Rochester haïssoit mortellement parce qu'il l'avoit accusé de voler le trésor public, devint président de la table du conseil. Le lord Godolphin fut dégradé de ses postes de secretaire d'état & de chef de trésor pour être chambellan de la reine. Arlington malgré la cour qu'il faisoit depuis long-tems ouvertement au prince d'Orange, fut continué lord chambellan. Les autres grands officiers conservérent leurs places : de sorte que le conseil fut formé principalement de gens qui étoient les ennemis les uns des autres, qui suspectoient le roi, qui lui étoient suspects, & dont quelques-uns favo-

Digitized by Google

1684.

risoient les vues du prince d'Orange & d'autres sa personne. Et véritablement le feu roi avoit changé si souvent de ministres, qu'on auroit eu bien de la peine à trouver un nombre de personnes de marque liées entr'elles & attachées en même-tems à son successeur.

Couronnement.

Au couronnement de Jaques, la couronne chancela sur sa tête, parce qu'on l'y avoit mal ajustée. Henri Sidney grand-maître de la garde-robe, depuis si fameux par le mal qu'il fit à Jaques, l'empêcha de tomber & lui dit en plaisantant: » ce n'est pas la » prémiére fois que notre famille a soutenu » la couronne. « Cette circonstance qui ne signifioit rien, fut remarquée, & l'on en parla dans le tems; preuve certaine de l'agitation qu'il y avoit dans les esprits.

Froideur entre le roi & le prince d'Orange.

Le prémier soin de la nouvelle administration fut de ménager une réconciliation entre Jaques & le prince d'Orange.* On fit aisément

* Jaques écrivit deux lignes de sa main au prince d'Orange pour lui annoncer la mort de Charles. Mais il eut soin de dire à l'ambassadeur de France qu'il s'étoit contenté de lui faire part de cette nouvelle » sans y ajouter aucun autre témoignage d'amitié ni » de bienveillance. « Appendix du second Liv. p. 114. Le prince envoya Ouekerque en Angleterre pour faire extérieurement sa paix avec Jaques qui fut bien-aise » de voir son gendre réduit à se soumettre. « Selon le compte que Jaques rendit à Barillon, le prince lui fit témoigner par Ouekerque » son repentir » de la conduite qu'il avoit tenue avec le feu roi » d'Angleterre & envers lui, promettant de faire » tout ce qui seroit en son pouvoir pour réparer ses » fautes & mériter ses bonnes graces. « A quoi Jaques répondit: » qu'il ne pouvoit croire ses protestations » sincéres, si sa soumission n'étoit entiére & sans

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.* 1684.

les avances des deux côtés. Car il étoit de l'intérêt du roi que ses sujets mécontens crussent que le prince d'Orange lui étoit attaché, & le prince n'en avoit pas moins à ce qu'on le crût bien avec le roi, parce que c'étoit le moyen de soutenir en Hollande la réputation de son pouvoir & de faire naître des soupçons dans l'esprit du roi de France. Le prince se rendit sans difficulté aux desirs de son beau-pére pour faire sortir Monmouth de la Hollande ; pour concourir à persuader aux Espagnols de lui refuser un asyle en Flandres ; & pour renvoyer ceux de ses adhérens qui étoient employés dans les régimens Anglois au service des Hollandois : quoiqu'en même tems il prît soin de pourvoir au sort de la plupart d'entr'eux chez différens princes d'Allemagne. Jaques d'un autre côté prit le haut ton avec les François sur quelques points d'honneur, parlant publiquement de l'élever encore davantage par rapport à des objets encore plus essentiels * ; & il proposa de faire alliance avec les

» exception ; que le feu roi d'Angleterre & lui avoient » établi une liaison entr'eux & le roi de France, à » laquelle le prince avoit toujours été opposé ; & » que s'il vouloit changer de sentimens à l'égard du » dedans de l'Angleterre, il falloit le faire aussi à » l'égard de Louis XIV.... & que ce premier pas » étoit d'une absolue nécessité s'il vouloit en être cru » sur les assurances qu'il donnoit.« Ibid p. 115. Lettre de Barillon, du 1 Mars 1685.

* Charles mort, Louis XIV envoya de son propre mouvement 500,000 livres pour subvenir aux besoins du nouveau roi qui reçut ce bienfait avec des transports de joie & de reconnoissance. Il dit les larmes aux

Digitized by Google

les Hollandois & d'unir ses intérêts à ceux du prince. Mais comme l'objet de Jaques dans ces avances étoit de maintenir la paix afin de pouvoir être indépendant du parlement pour les subsides, d'encourager le commerce qu'il favorisoit d'inclination, & sur-tout de se ménager le loisir de travailler à la conversion de ses sujets qu'il étoit resolu d'entrepren-

PART. I. Liv. II.

1684.

aux yeux à Barillon : » il n'appartient qu'au roi votre » maître d'agir d'une maniére si noble & si pleine » de bonté pour moi. Je vous avoue que je suis » plus sensible à ce qu'il fait en cela qu'à tout ce » qui peut arriver dans la suite de ma vie ; car je » vois clairement le fond de son cœur, & combien » il a envie que mes affaires prospérent.... Je ne » saurois jamais assez reconnoître un tel procédé. » Témoignez-lui ma reconnoissance, & soyez garant » de l'attachement que j'aurai toute ma vie pour lui.« Sa surprise fut d'autant plus agréable, que ses ministres avoient déja pressé Barillon pour avoir un puissant secours d'argent, & que la veille ils avoient eu des discussions avec lui sur le *quantum* & la continuation du subside promis au feu roi. Mais après ce trait de générosité, honteux d'avoir douté de la bonne volonté du monarque françois, ils ne songérent plus à capituler ni à disputer sur les intérêts de leur maître ; & le lord Churchill qui devoit demander un secours présent & considérable à Louis XIV, fut chargé de le remercier simplement & de s'en rapporter à tout ce qu'il feroit. Lettre de Barillon, du 26 février 1685. Appendix du second livre, pag. 106 & suiv.

Cependant la joie de cette bonne fortune & la confiance qu'elle inspira dans la bonté de Louis XIV, firent bientôt place au sentiment de la soif & du besoin d'argent. Dès le mois de mars 1685, Barillon fut vivement sollicité de représenter à son maître la nécessité d'une somme considérable pour mettre le roi d'Angleterre en état de se soutenir contre les efforts du parlement, qui ne manqueroit pas de vouloir le soumettre à des conditions préjudiciables à son autorité s'il faisoit tant que de lui accorder, sa vie durant, le

Digitized by Google

1684. dre ; comme le prince avoit de ſon côté pour unique objet d'exciter la guerre contre la France, la propoſition de Jaques n'aboutit à rien. Dans les aſſurances que le prince leur donnoit de ſon attachement, il mettoit ſouvent des exceptions par rapport à la religion, ſoit par un ſentiment d'honneur, ſoit qu'il prévît l'uſage qu'il en feroit un jour. Jaques

revenu dont ſon prédéceſſeur jouiſſoit, ou qui même ne lui aſſigneroit peut-être du revenu que pour un tems limité, ce qui le mettroit dans la néceſſité de recourir à cette aſſemblée & de dépendre d'elle. Plutôt que de tomber dans cet inconvénient, Jaques étoit réſolu d'en venir aux remédes extrêmes, de caſſer le parlement & de ſe maintenir à force ouverte dans la jouiſſance de ce qu'il touchoit déja ſans l'aveu de la loi ; ce qui ne pouvoit ſe faire ſans oppoſition & ſans troubles. Or il n'y avoit pas moyen de réduire les mécontens ni par des troupes nationales, parce qu'il n'étoit pas poſſible de faire de nouvelles levées en Angleterre avant la ſéance du parlement, ni par des troupes étrangéres qui exciteroient une révolte générale. Reſtoit donc pour unique expédient une groſſe ſomme d'argent qui le rendît capable de faire la loi, & de travailler enſuite efficacement pour la religion catholique, au rétabliſſement de laquelle tendoient toutes ſes vues, mais dont il ne pourroit jamais venir à bout ſans l'aide du roi de France. Lettre de Barillon. Ibid. pag. 141 & ſuiv.

Sur ce fondement, les miniſtres de Jaques demandérent à la France un fonds de deux millions, outre un million qu'ils diſoient être dû de l'ancien ſubſide. Barillon trouva la ſomme exorbitante, & leur conſeilla ainſi qu'au roi, de s'en tenir à leur prémiére démarche à l'égard de Louis XIV, c'eſt-à-dire, de ne point ſe renfermer dans aucune demande préciſe, mais de s'en rapporter à ce prince. Ibid.

Barillon reçut quelque tems après 1500,000 livres & dit à Jaques, que c'étoit pour ſon ſervice quand il en auroit beſoin ; mais il avoit des ordres particuliers de ne donner tout ce qui étoit entre ſes mains

Digitized by Google

trouva que ces conseils avoient un air insidieux. Les vieilles inimitiés croissent souvent par les tentatives qu'on fait pour les déraciner; & tandis que les sujets du roi d'Angleterre se flattoient d'une alliance de l'Angleterre & de la Hollande contre la France, le roi découvroit tous ses soupçons sur le compte du

PART. I. Liv. II.

1684.

» que quand il verroit le parlement cassé & le roi » d'Angleterre réduit à contraindre ses sujets par la » force.« Ibid. pag. 154. A la fin d'octobre 1685, il ne lui avoit délivré en tout que 890,000 livres. Ibid. pag. 157.

Jaques avoit offert de prêter de l'argent à Louis XIV pour faciliter la conclusion d'un traité secret de subside entre les deux rois. Ibid. pag. 138. Cet argent ayant été prêté à l'hôtel de ville de Paris sous le nom de Courtin, & Jaques l'ayant redemandé environ cette époque à Courtin, celui-ci parla d'en déduire dix à douze mille francs parce que le fonds étoit baissé. Jaques eut la petitesse de s'en fâcher, & de témoigner » qu'il regarderoit cette perte, quoique » modique, avec chagrin, & comme un manque » de considération pour lui.« Mais ce qui le mit véritablement de mauvaise humeur contre la France, c'est que vers le même tems elle lui fit dire par Barillon, qu'elle ne lui donneroit point de subside pour le présent, parce qu'il n'en avoit pas besoin; & c'est en conséquence de ce refus qu'il renouvella l'alliance défensive avec les Hollandois, & qu'il parloit de tenir en ses mains la balance du pouvoir. Ibid. pag. 157 & 158. Il eut encore un nouveau sujet de chagrin de la part de Louis XIV, dans la hauteur avec laquelle ce monarque répondit aux démarches qu'il fit inutilement en faveur de son gendre pour la principauté d'Orange; mais son ressentiment s'appaisa bientôt malgré tous les efforts de son gendre pour l'entretenir & l'amener au point de se lier avec les ennemis de la France. » Elevé en France, « comme il le disoit un jour à Barillon, » & nourri » du pain de Louis XIV, son cœur étoit françois.« Ibid. pag. 176.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1685.

Le comte d'Argyle échauffe Monmouth.

prince d'Orange à Barillon l'ambassadeur de France.

Mais les apparences d'une invasion du côté de la Hollande augmentérent bientôt les soupçons de Jaques. Argyle étoit resté dans les Pays-Bas depuis la sentence de proscription que le roi & le duc avoient obtenue contre lui. Monmouth y avoit fait aussi résidence depuis la découverte du complot de la maison de Rye. La ressemblance du sort forma une liaison entre ces deux hommes, qui d'ailleurs ne se ressembloient guéres par le caractére. Argyle occupé continuellement de ses propres griefs, s'efforçoit d'échauffer Monmouth en lui inspirant les mêmes sentimens. Il le pressoit de faire une invasion en Angleterre, & s'offroit d'en faire une en même-tems en Ecosse. » Il l'assuroit qu'étant lui-même à la » tête d'une nombreuse tribu de montagnards » & son pére ayant été chef des ligueurs » presbytériens, il seroit joint par une multitude de ses compatriotes; que la clémence » que Monmouth avoit montrée aux ligueurs » après la bataille du pont de Bothwell, avoit » rendu son nom aussi cher en Ecosse que » celui de Jaques leur persécuteur y étoit » abhorré; qu'en Angleterre le même corps » considérable d'exclusionistes qui s'étoient » unis pour empêcher le roi de monter sur » le trône, se réuniroit à lui pour l'en chasser; » & que si la voix de ce parti ne s'étoit pas » fait entendre les derniéres années du feu » roi faute de parlement, il en éclateroit » maintenant avec plus de violence; que le

Digitized by Google

1685.

» congé donné à ceux de ſes partiſans qui » étoient au ſervice de la Hollande, lui aſſu» roit un corps d'officiers animés par les deux » plus puiſſans motifs, ceux de la vengeance » & de la néceſſité ; qu'un prince à peine aſſis » ſur le trône, dont les ſujets étoient diviſés » & qui ſeroit obligé de ſéparer ſes forces » pour s'oppoſer à différens ſoulévemens, ne » pourroit réſiſter à une double attaque faite » en même-tems en Angleterre & en Ecoſſe.« Il mettoit devant les yeux du duc amoureux de la gloire les exemples des anciens héros & l'honneur de tranſmettre ſon nom à la poſtérité ſous le titre de libérateur de ſon pays. Comme il étoit jeune & vif dans ſes amitiés & ſes reſſentimens, il le tentoit par les douceurs de la vengeance & le pouvoir de récompenſer ceux qui avoient ſouffert pour lui. Il tiroit parti de la haine & de la rivalité ordinaires entre parens qui ont ceſſé de s'aimer pour faire revivre d'anciennes animoſités & en créer de nouvelles. Il le preſſoit par la conſidération de ſa ſûreté perſonnelle, en lui remontrant » que Jaques implacable dans ſa » vengeance, & cruel parce qu'il avoit peur, » ne s'étoit pas contenté de le chaſſer de » l'Angleterre, mais avoit obtenu du prince » d'Orange & de la cour d'Eſpagne qu'on lui » refuſeroit un aſyle en Hollande & en Flan» dres, & qu'il ne ſeroit jamais en repos qu'il » ne l'eût dépouillé de ſa fortune, de ſon » rang & peut-être de la vie ; & qu'enfin à » chaque moment qu'il différoit, il fortifioit » ſon ennemi & s'affoibliſſoit lui-même. «

PART. I. *Liv. II.*

1685.

Le duc demeura long-tems irréſolu : on voit par une de ſes lettres à Spence ſecretaire du comte d'Argyle, qu'il s'étoit décidé à la retraite. Sa tendre paſſion pour lady Henriette Wentwhort, paſſion qu'il croyoit pouvoir ſuivre honorablement, parce que cette dame avoit tout ſacrifié pour lui, s'accordoit mal avec ce qui l'appelloit au champ des périls & de la gloire. Mais à la fin cédant aux importunités & à cette éloquence qui dans un eſprit mâle & pénétré de ce qu'il dit, manque rarement de perſuader, Monmouth, plus propre toute ſa vie à s'en rapporter au jugement des autres qu'au ſien propre, ſe rendit aux inſtances d'Argyle. Celui-ci trouva une veuve en Hollande qui lui prêta 10,000 liv. pour ſon expédition. Monmouth qui n'avoit pas les mêmes talens pour perſuader, fut obligé de mettre ſes diamans en gage. Ils achetérent chacun trois vaiſſeaux & une quantité d'armes. Ils rappellérent vers eux quelques-uns de leurs amis que le prince d'Orange avoit placés dans des régimens Allemands, & ils furent joints par d'autres officiers congédiés qui étoient reſtés ſans emploi. Autant que la briéveté du tems put le permettre, ils établirent une correſpondance en Angleterre avec les plus conſidérables de ceux qui s'étoient engagés dans la derniére conſpiration. C'eſt à quoi ſe bornérent tous leurs préparatifs pour la conquête de trois royaumes. On ne ſait pas bien s'ils étoient convenus entr'eux de la qualité que prendroit le duc, ſi ce feroit celle de roi ou de ſujet.

Digitized by Google

1685.

Monmouth comptoit probablement se gouverner selon les occurrences, & Argyle avoit trop à cœur son propre intérêt & celui de sa patrie pour songer à aucun autre. Argyle mit le premier à la voile pour l'Ecosse avec cent compagnons, dont les plus remarquables étoient l'avocat Agloff & le marchand de drêche Rumbold, fameux par le rôle qu'ils avoient joué dans la conjuration de la maison de Rye. Monmouth se préparoit à le suivre & à gagner l'ouest de l'Angleterre avec 82 officiers & 150 autres personnes. Les plus distingués parmi ceux qui l'accompagnoient, étoient le lord Grey, le chevalier Patrice Hume & Mr. Fletcher de Salton : Trenchard, Wildman, & le capitaine Mathews gendre de l'infortuné Thomas Armstrong, devoient le joindre au moment de son débarquement. Mais le duc mettoit sa confiance principalement dans Mr. Fletcher de Salton qui avoit tous les talens d'un soldat, d'un orateur & d'un homme de lettres, * & qui dans l'ancienne Rome eût été le rival & l'ami de Caton. Fletcher dissuada le duc de l'entreprise; mais le lord Grey l'y poussa.

Indifférence du prince d'Orange.

Ces préparatifs firent beaucoup de bruit en Hollande même; & comme ces sortes de rumeurs grossissent en raison de la distance qu'elles ont à parcourir, elles firent une sensation bien plus considérable en Angleterre. Jaques

2

* Le petit volume des œuvres de M. Fletcher, quoique la collection n'en ait pas été bien faite, est du petit nombre des livres classiques dans la langue angloise.

PART. I. *Liv. II.*

1685.

s'adressa en conséquence par Skelton son ambassadeur aux magistrats d'Amsterdam, & ensuite aux Etats-Généraux pour arrêter l'embarquement de Monmouth. Mais sous prétexte de formes d'office, les uns & les autres contribuérent à son évasion, soit aversion pour Jaques dont ils redoutoient la liaison avec la France, soit respect pour l'asyle qu'ils faisoient profession d'accorder aux malheureux de toutes les autres nations.

Le prince ne se remua point, s'excusant sur ce qu'on n'avoit pas demandé son assistance. Et peut-être n'étoit-il pas fâché de voir que le duc autrefois son rival pour la succession, s'exposât lui-même à sa ruine *; que les Anglois s'essayassent dans une cause qui avoit été donnée pour icelle de la religion & de la liberté; & qu'il s'élevât des troubles qui pourroient les faire appeller pour les appaiser. Il alla jusqu'à dire à Skelton qu'il n'avoit point ajouté foi aux bruits des projets d'Argyle & de Monmouth, quoiqu'il sût que le prémier étoit parti & que l'autre étoit sur le point de le suivre. Jaques insista auprès des Hollandois pour faire saisir tous les Anglois rebelles qui s'étoient réfugiés sur leurs territoires en quelque tems que ce fût; mais Fagel & le prince s'opposérent, l'un publiquement, &

* Fletcher, homme très à portée de savoir ce qui se passoit, & incapable de mentir, dit un jour au lord Darmouth; qu'il avoit de grandes raisons de soupçonner que le prince avoit encouragé sous main l'expédition pour conduire le duc de Monmouth à sa perte. Appendix du second livre, pag. 136.

Digitized by Google

l'autre en secret au succès de cette demande. Jaques s'adressa au prince en dernier lieu, pour qu'il renvoyât à son secours les régimens Anglois qui étoient au service des Hollandois: le prince, sans refuser positivement, fit naître des obstacles & des délais, & aussi-tôt après il offrit d'aller en Angleterre avec ses gardes. Il reçut cette réponse ambiguë : » qu'il » étoit plus de l'intérêt du roi qu'il restât » où il étoit. « Les représentations faites à Jaques sur tout cela par Skelton personnellement ennemi du prince d'Orange & encore plus par la cour de France, achevérent la rupture entre lui & son gendre.

1685.

Cependant Argyle abordé en Ecosse en mai 1685, avoit publié deux manifestes. Dans le prémier qui étoit en son nom, il se plaignoit des injures qu'il avoit essuyées & tâchoit d'engager sa tribu dans sa cause. Le second qui étoit en son nom & au nom de ceux qui le suivirent, fut dressé pour attirer les presbytériens ligueurs sous ses drapeaux. Car il imputoit les malheurs de la nation à ce que leur ligue avoit été rompue ; il soutenoit que le roi ne s'y étant pas conformé, avoit perdu son droit à la couronne ; & il déclaroit que le principal but de son expédition, étoit d'abolir la prélature aussi-bien que le papisme. Cette entreprise fut malheureuse dans presque toutes ses circonstances. Orkneys le prémier endroit où il toucha, étoit la partie la plus éloignée du pays par rapport à celle où il se proposoit de faire sa descente. Ceux qu'il mit à terre pour reconnoître, furent saisis & don-

Digitized by Google

1685.

nérent l'alerte sur son arrivée avant qu'il pût débarquer. En faisant route autour des montagnes de l'ouest, il consuma du tems, quoique les marées & les vents fussent favorables. Le gouvernement eut le loisir de se préparer; & comme on savoit qu'il aborderoit sur la côte occidentale où les forces de sa famille & des ligueurs étoient rassemblées, on y envoya croiser deux vaisseaux pour observer ses mouvemens. Toute la milice du royaume qui consistoit en 22,000 hommes fut mise en armes, & on en fit marcher le tiers avec 3000 hommes de troupes réguliéres de ce côté-là. Autant on put trouver de ses amis suspects, autant on en prit par ordre du conseil. Le roi par ses proclamations & plus encore par la sévérité connue de son caractére, & le parlement par l'autorité de ses déclarations, en imposérent aux ligueurs, qui tout portés qu'ils étoient à la rebellion, n'osoient encore se révolter. Cependant le comte fut joint dans son propre pays par environ deux mille de ses vassaux & de ses dépendans qui prévirent leur ruine; mais qui, selon les mœurs du pays, auroient été honteux que leur chef périt seul. A ceux-là se joignirent encore environ 500 autres personnes. Argyle ignorant l'emprisonnement de ses amis & les terreurs qui retenoient les ligueurs, séjourna pendant quelques semaines après son arrivée dans le comté d'Argyle & sur ses confins plutôt agité qu'en action. Mais s'appercevant par les mouvemens que faisoient & les postes que prenoient ses ennemis, qu'ils se proposoient de le resserrer

1685.

où il étoit, impatient d'ailleurs de faire sa jonction avec les ligueurs, il pénétra en face de l'ennemi dans le bas pays de l'ouest. Mais ses vaisseaux avoient été pris & avec eux toutes ses munitions qui y étoient enfermées. Ses convois étoient enlevés par de nombreux partis qui l'environnoient. Ceux d'entre ses soldats qui étoient venus à lui par l'espérance du pillage & par le desir du changement, désertant successivement, découragérent les autres; & en une de ses marches dans le comté de Renfrew, son guide ayant pris un chemin pour un autre, conduisit son armée dans une fondriére où elle perdit ses chevaux & son bagage. Plus d'ordre dans cette détresse; tout le monde commandoit, personne n'obéissoit; chacun prit conseil de lui-même & pourvut à sa sûreté. L'armée se dispersa. Le comte se sauva seul pour cacher sa qualité, résolu de mourir les armes à la main s'il étoit reconnu. Il fut rencontré par deux paysans qui le sommérent de se rendre. Il lâcha son pistolet sur un d'eux, l'autre lui fit une blessure à la tête qui le fit tomber de son cheval. Il se remit de sa chûte & courut à la riviére de Clyde pour la passer à la nage. Il trouva là un troisiéme paysan qui l'attaqua. Il voulut faire feu sur lui; mais l'amorce de son pistolet ne prit point: le paysan lui donne un grand coup sur la tête; il tombe & crie en tombant: » malheureux Argyle! « Un des paysans frappé de cet étrange revers de fortune, se mit à pleurer & à demander instamment qu'on lui permît de s'échapper. Mais les au-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1685.

tres épouvantés par les menaces publiées contre ceux qui lui donneroient gîte, refusérent d'y consentir. Il fut décapité suivant sa premiére sentence, & il mourut avec un courage qu'il a laissé à sa postérité.

Le duc étoit abordé à Lyme dans le comté de Dorset peu de jours avant le désastre de l'armée d'Argyle. Son manifeste portoit que les motifs de son entreprise étoient que le parlement fût annuel, & ne pût être prorogé par la couronne qu'après le redressement des griefs ; que les shérifs fussent élus tous les ans par les propriétaires des francs-fiefs, qu'on établît une milice nationale pour être sous les ordres des shérifs, qu'il n'y eût point de troupes réglées sans le consentement du parlement, & que les chartes des communautés fussent rendues. Ainsi tandis que le manifeste écossois se bornoit à l'établissement d'une maniére de culte dans la religion protestante, le manifeste anglois étoit dirigé vers les grands intérêts de la liberté civile. Mais ces vues même, toutes généreuses qu'elles étoient, déplurent aux amis de la monarchie, parce qu'elles sembloient la dégrader. Le manifeste étoit imprudent à d'autres égards. En se plaignant à l'excès des procédés du parlement qui siégeoit alors, il offensoit les membres de cette assemblée; en insinuant les droits de Monmouth à la couronne, il refroidissoit les républicains pour sa cause. En promettant de tolérer tous les protestans dans un tems où l'église & les non-conformistes n'étoient pas réconciliés ensemble, comme ils le furent

Digitized by Google

ensuite à la révolution, c'étoit désobliger l'église. Monmouth en employant des invectives outrageantes, sembloit avoir oublié la dignité royale & la sienne propre ; & l'union de ses intérêts avec ceux d'Argyle qui avoit pris la ligue presbytérienne pour base de sa réussite, alarmoit tous ceux qui tenoient à la constitution de l'église & de l'état.

De toute la haute noblesse & des gens les plus distingués de la petite, aucun ne se mêla de favoriser les opérations de Monmouth en Angleterre. Quelques-uns de ses amis que la derniére conspiration faisoit aisément remarquer, furent arrêtés par le gouvernement. Le reste s'enfuit à Londres, comme si leur présence dans les lieux de révolte pouvoit être censée une rebellion. Trenchard même se retira en France. Ils trouvoient tous ou prétendoient trouver l'excuse de leur défection dans les termes du manifeste de Monmouth. Mais le commun peuple dont il avoit toujours été le favori, vint en si grande foule se ranger en un instant sous ses étendards, qu'il fut obligé d'en renvoyer une partie faute d'armes & de paye. Il fut court dans les commencemens pour les vivres ; mais Ferguson l'ayant assuré qu'il trouveroit le moyen de faire subsister l'armée pendant un jour, s'il vouloit lui en laisser le commandement pour une minute ; & le duc y ayant consenti, Ferguson ordonna aux soldats un jeûne solemnel pour le lendemain, afin d'intéresser le ciel au succès. Cependant le colonel d'Anvers officier républicain, se préparoit à faire un

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.* soulévement dans la ville. Le brigadier Hook, l'auteur des mémoires, qui l'avoit suivi en France où il étoit devenu son secretaire, &

1685. à qui Jaques pardonna depuis, avoua devant ce prince même, lorsqu'il fut pris pendant la rébellion de Monmouth, que d'Anvers & Rey s'étoient engagés à Monmouth de l'assassiner s'ils ne pouvoient venir à bout d'exécuter le soulévement qu'ils méditoient.

Il perd Fletcher. Monmouth se réservant le commandement de l'infanterie, donna celui de la cavalerie à Fletcher & au lord Grey. Le troisiéme jour après son arrivée, il détacha le lord Grey avec 300 hommes pour emporter Bridport, & envoya Fletcher avec un autre parti faire une autre expédition. Le détachement du lord Grey attaqua la ville avec courage; mais le lord Grey abandonnant lui-même ses gens, revint à toute bride vers le duc & rapporta qu'ils avoient été défaits. Arriva bientôt la nouvelle qu'ils étoient victorieux. Le duc confondu dit au capitaine Mathews: » que lui ferai-je? « Mathews répondit: » il n'y a que vous de général en Europe qui » puissiez faire une pareille question. « Nonobstant cela, le duc d'un naturel doux & qui craignoit de faire de la peine, laissa Grey dans son commandement. Fletcher qui ne croyoit pas que les tems de péril fussent des tems de cérémonie, avoit pris pour lui dans son expédition le cheval d'un gentilhomme qu'il avoit trouvé tout apprêté pour son maître. Le maître l'apprenant courut tout en colére à Fletcher, lui tint des propos

Digitized by Google

1685.

outrageans, leva la canne & fit mine de le frapper. Fletcher, quoique rigide sur les devoirs de la morale, avoit pris chez l'étranger où il avoit servi long-tems par mer & par terre, des idées orgueilleuses de l'honneur d'un soldat & d'un gentilhomme, & de l'affront d'un coup de canne. Plein de ce préjugé il lâcha son pistolet sur cet homme & l'étendit par terre. L'action étoit révoltante dans un pays où l'on n'entendoit point ces sortes de raffinemens. Il n'y eut qu'un cri dans le peuple qui vint en corps en porter ses plaintes au duc, & le duc fut forcé de se défaire du seul soldat & presque du seul homme d'esprit qu'il y eût dans son armée. Il le pria de se retirer; & il perdit avec lui toute probabilité pour le succès.

Ses délais. Il est proclamé roi.

Monmouth plus accoutumé aux formalités qu'observent les troupes régulières en tems de paix qu'à une guerre effective, & n'ayant pas le génie de voir que dans les entreprises désespérées les mouvemens soudains impriment la terreur, mais que les délais donnent le loisir de se reconnoître, & que si on les multiplie les hommes viennent à mépriser le danger qu'ils redoutoient d'abord; Monmouth ne voulut pas permettre aux siens, qui étoient au nombre de 6000 & qui étoient passionnés pour lui, de se battre avec 4000 hommes de milice commandés par le duc d'Albemarle, & marchans à contre-cœur pour la cause à la défense de laquelle ils étoient appellés. Avec le projet de former son monde à la discipline, ses marches étoient lentes,

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1685.

ses revers fréquens, il ne laissoit pas de grossir son armée à mesure qu'il avançoit. Nombre de gens du peuple venoient lui offrir leurs services. Quelques personnes de la petite noblesse inférieure en firent autant. Les rues de Taunton furent jonchées de verdure & de fleurs sur son chemin. Le peuple le suivoit avec des acclamations & des bénédictions. Ils tapissérent leurs murailles avec des branches d'arbres & ouvrirent les portes de leurs maisons à son armée. Vingt-six jeunes filles au nom de la ville se présentérent à lui à genoux avec une bible & une banniére. Monmouth, dont le cœur sensible étoit trop susceptible des impressions d'une joie triomphante ou de l'abattement, fut touché de ces démonstrations. Il regarda le présent de la bible, comme un heureux présage de sa haute fortune. Il baisa le livre & s'écria: « je suis venu pour défendre les vérités qu'il » contient & les sceller de mon sang: » & dans cette ivresse de sympathie il céda aux instances de plusieurs des siens, qui crioient qu'il falloit le proclamer roi. L'argument dont on se servit, & par lequel on dit qu'il se laissa persuader, fut que la partie ne seroit pas égale si, tandis que l'un employoit les proclamations royales pour déclarer ses ennemis coupables de rebellion, l'autre ne pouvoit pas opposer les mêmes armes à ses adversaires. Les prémiers exercices de sa royauté furent imprudens. Il proclama le duc d'Albemarle traître s'il ne mettoit bas les armes, & tous les membres du parlement

traîtres

Digitized by Google

traîtres s'ils ne rompoient leur assemblée ; menace que sa généralité rendoit absolument vaine en ce qu'elle assuroit l'impunité à ceux qu'il prétendoit intimider.

Jaques profite des délais de Monmouth.

Tandis que Monmouth s'occupoit de ces niaiseries, les généraux du roi avoient ordre d'éviter le combat par la raison même qui devoit pousser le duc à les y forcer. Jaques profita du tems pour renforcer son armée, pour obtenir le retour des régimens Anglois qui servoient en Hollande, pour augmenter ses troupes de 15,000 hommes, pour recevoir du parlement des assurances de le défendre ; &, ce qui étoit plus solide, un octroi de 400,000 liv. pour la guerre.

Monmouth au désespoir: il se retire.

Le duc de Monmouth marcha vers Bristol ville bien fournie d'argent, d'armes & de vivres ; & où il avoit beaucoup d'amis sur lesquels il comptoit ; mais le duc de Beaufort ayant signifié aux bourgeois qu'il mettroit le feu à la ville s'ils se soulevoient : on prétend que cela fit dire à Monmouth : » A Dieu ne » plaise que je porte à la fois le fer & le feu » dans cette noble ville, « & il marcha vers Bath. De pareils sentimens dans un tems de guerre n'étoient pas propres à lui faire ouvrir les portes des villes. Aussi les bourgeois de Bath fermérent les leurs, tuérent son héraut, & lui répondirent par un défi lorsqu'il les somma de se rendre.

Il retourna de Bath à Frome où il reçut en même-tems les nouvelles de la défaite d'Argyle, de l'arrivée des régimens Hollandois à Gravesend, & de la diligence que fai-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. I.*

1685.

ſoit le lord Feversham qui venoit avec trois mille hommes de troupes reglées, & trente piéces de canons lui donner bataille à lui qui n'avoit ni canon ni troupes diſciplinées. Il s'apperçût enfin pour lors de l'erreur de ſes délais & des illuſions de ſa royauté chimérique. Il héſita, ſe livrant & réſiſtant alternativement à ſon déſeſpoir ; il conſidéroit d'un côté l'extrémité où ſes affaires étoient réduites, & de l'autre la ruïne de ſes amis & la grandeur de la chûte, qui de la condition de roi alloit le précipiter dans celle de fugitif. Il demandoit leur avis à tous ceux qui l'approchoient. Il convoqua un conſeil de ſes officiers, & en attendant il écrivit de la maniére la plus preſſante à d'Anvers, de hâter ſes opérations dans la ville. D'Anvers fit ſemblant d'être choqué de ce qu'il avoit pris le titre de roi, & répondit » qu'il n'étoit pas obligé de tenir ſa foi à qui lui en avoit manqué. « Avant que cette réponſe arrivât il fut réſolu dans le conſeil qu'on ſe retireroit à Bridge-Water pour s'attendre & ſe mettre plus à portée de fuir au-delà des murs, ſi elle n'étoit pas favorable. Feversham ſuivit Monmouth à Bridge-Water. Les lâches le quittérent dans cette retraite ; mais la plus grande partie de ſon armée & tout ce qu'il y avoit de braves ne l'abandonna point. Ils donnérent diverſes preuves qu'ils ſentoient pour lui ce qu'ils ne ſentoient pas pour eux-mêmes ; généroſité qui perçoit le tendre cœur de Monmouth.

Bataille de Sedgennor.

A Bridge-Water il monta ſur une tour élevée pour jouir encore une fois de la vue d'un

Digitized by Google

pays qu'il prévoyoit devoir bientôt quitter. Il y obſerva par le moyen d'une lunette que la cavalerie & l'infanterie de Feversham, qui étoient à Sedgennor à trois milles de là, étoient ſéparées l'une de l'autre, & qu'elles campoient négligemment par l'excès de confiance que leur inſpiroit un ennemi fuyant devant eux. Il réſolut à l'inſtant de les attaquer la nuit même dans l'obſcurité. Son plan fut promptement & ſagement conçu. Il ſe réſerva l'attaque de l'infanterie dont il étoit plus près, & donna ordre à Grey de prendre un détour pour gagner le village qu'occupoit la cavalerie de Feversham, de faire feu ſur le village pour cauſer une diverſion, & de tomber avec le reſte de ſes gens ſur le dos de l'infanterie tandis qu'il l'attaqueroit par-devant. Le capitaine Mathews lui rappella le trait de Grey à Bridport; mais n'écoutant que la douceur de ſon caractére & ſon extrême délicateſſe, il répondit : « Je ne ferai pas cet affront à mylord; » la commiſſion que je lui ai donnée eſt fa- » cile à exécuter. » Grey par une inconduite dont il n'a jamais rendu raiſon, s'acquitta mal de ſa commiſſion & prit la fuite; de maniére que le duc de Monmouth reſta ſeul chargé de toute l'attaque avec ſon infanterie. Le capitaine Hucker qui l'avoit joint en Angleterre, tira un coup de piſtolet en s'avançant, pour donner l'alarme à l'ennemi, & ſe retira pour avoir le bénéfice du pardon du roi. Cet accident fit que l'armée de Feversham ne fut pas priſe entiérement au dépourvu. Les troupes irréguliéres du duc trouvérent devant

1685.

Digitized by Google

PART. I. *Liv.* II.

1685.

les royalistes un fossé auquel ils ne s'attendoient pas ; mais elles le franchirent & attaquérent avec intrépidité. Les troupes de Faversham, comme il arrive souvent au commencement d'une action avec une armée irréguliére, pliérent d'abord, excepté les compagnies Ecossoises du lord Dumbarton ; mais le duc perdit l'avantage que lui donnoit cette premiére impétuosité par le soin que ses soldats fussent en ordre & qu'ils fissent leurs décharges réguliérement au-lieu de foncer dans les rangs de leurs ennemis avec leurs épées, les seules armes qui puissent enlever aux troupes réglées la supériorité que leur donne la discipline sur celles qui ne le sont pas. Les ennemis se ralliérent. A cette vue les soldats du duc perdirent tout respect pour les ordres de leur général. Chacun couroit où il croyoit sa présence nécessaire, & principalement où il remarquoit les plus braves de ses amis, se servant quelquefois du mousquet & de l'épée ; & faute d'armes se battant souvent corps à corps avec toute la fureur particuliére aux dissentions civiles. Mais voyant que ces efforts désunis & passagers produisoient peu d'effets, ils se formérent eux-mêmes en un corps solide ; & serrant les épaules l'un contre l'autre, & chaque homme encourageant son voisin, ils avançoient, s'arrêtoient, combattoient & mouroient ensemble. Avec ces différentes maniéres de combattre ils soutinrent leur attaque pendant trois heures ; chaque soldat & chaque officier se comportant comme si le sort de la bataille avoit dé-

Digitized by Google

pendu de son bras seul & non de l'armée à laquelle il appartenoit. A la fin le canon de Feversham ayant pris le duc en flanc, fit d'autant plus de ravage dans les rangs que les soldats s'étoient plus serrés ; & dans le même tems la cavalerie lasse de poursuivre Grey revint tomber sur sa queue. Malgré tous ces désavantages & celui d'avoir déja perdu un tiers des leurs, ses soldats tinrent ferme jusqu'à-ce que leur munition fût épuisée, & encore cessérent-ils plutôt de combattre qu'ils n'abandonnérent le terrain. Le duc s'enfuit, & son armée ne fit que se retirer. Il galopa depuis le champ de bataille pendant l'espace de vingt milles sans s'arrêter & sans savoir où il alloit. Au bout de cette course il laissa son cheval ne sachant encore de quel côté tourner. Deux jours après il fut pris sans résistance près de Ringwood dans le comté de Dorset. Il étoit dans un fossé couvert de fougére & en habit de paysan. On trouva dans sa poche le reste de quelques pois verds qui avoient servi à sustenter sa vie & son St. George de diamans. Il n'avoit pas dormi depuis trois nuits. Il s'évanouit d'épuisement & pleura. 1685.

Lorsque Monmouth fut pris il écrivit une lettre à Jaques, demandant instamment de paroître en sa présence, & l'assurant qu'il avoit un sécret de la derniére conséquence pour sa sûreté à lui communiquer, mais qui ne pouvoit être confié qu'à lui seul. Cette lettre fournit matiére à différentes conjectures. On ne sauroit douter que le prince d'Orange n'eût pu arrê-

Digitized by Google

1685.

ter les préparatifs de Monmouth : & d'Avaux écrivoit à la cour dès le 17 mars qu'il avoit découvert une sécrette correspondance de lettres entre Monmouth & Bentinck favori du prince. * Au contraire, la lettre de Monmouth à Jaques détruit l'imputation de tout concert personnel entre le prince d'Orange & lui ; car il prend à témoin le prince & la princesse comme il leur avoit souvent protesté qu'il ne feroit jamais rien contre le roi, & il

* Le P. Dorléans rapporte que Skelton, envoyé d'Angleterre en Hollande, trouva cette correspondance dans les papiers de Monmouth. L'autorité de ce pére est en général équivoque. Car si d'un côté il n'est pas douteux qu'il n'ait appris bien des faits de la bouche du roi Jaques, on sait de l'autre, que ce prince dit, après avoir lu son livre : » cela ne vaut » pas grand'-chose.« En conséquence, pour vérifier un fait si capital par une voie plus sûre, celle des papiers originaux j'ai cherché dans le dépôt des papiers la correspondance de Skelton avec Sunderland; mais Sunderland n'envoya point au bureau du sécretaire les lettres écrites de Hollande en ce tems-là. On verra dans l'autre partie de ces mémoires la raison de cette lacune & autres qui se trouvent dans la correspondance étrangére de ce lord dans un tems également critique.

Le lord Grey, qui avoit été engagé dans un complot pour se saisir de la personne de Charles II lorsque le parlement siégeoit à Oxford, dans celui de la maison de Rye & dans la rebellion de Monmouth, étant prisonnier à la tour pour le dernier de ces crimes, écrivit une relation de sa trahison par ordre de Sunderland pour l'usage de Jaques. Dans cette rélation il ne parle point de liaison entre Monmouth & Bentinck. Quelques esprits enclins à mal juger, attribuent à cette discrétion le pardon que Sunderland obtint pour Grey du roi Jaques, aussi-bien que le comté & les grandes charges dont il fut gratifié par le roi Guillaume.

Digitized by Google

rejette ses écarts sur les instigations qui lui venoient d'ailleurs. Mais il y a lieu de croire que le secret auquel il fait allusion étoit la correspondance entretenue par Sunderland avec le prince d'Orange, & qu'il avoit été encouragé lui-même par Sunderland à sa fatale entreprise. * Sheldon, frére du général de ce nom, & qui étoit de la chambre du roi, contoit après la révolution l'histoire suivante dont Jaques attestoit aussi la vérité. Sheldon ayant été envoyé par le roi à l'armée avec une commission pour le lord Feversham qui regardoit son prisonnier, & que Monmouth jugea favorable, Monmouth le pria de communiquer ces deux secrets à son maître; comme Sheldon commençoit à rendre compte à Jaques de sa mission, Sunderland entra dans le cabinet; Sheldon s'arrêta tout court; le roi lui ayant dit de continuer, il répondit, que Monmouth l'avoit chargé de certaines choses qu'il ne pouvoit lui dire devant personne; mais Jaques insistant pour que Sunderland fût au fait de tout, Sheldon obéit. Dès qu'il eût révélé le mystére, Sunderland mettant un genou en terre s'écria vivement : » Votre majesté voit à quelles » calomnies m'expose mon zéle pour son » service. « Il est également certain que Jaques détrôné crut qu'aussi-tôt qu'il eut consenti à voir Monmouth, Sunderland informa

PART. I. Liv. II.

1685.

* On pourra savoir dans les siécles futurs quelles furent les raisons de Sunderland pour la lui conseiller. Les lumiéres historiques du nôtre ne sont pas capables de percer cette obscurité.

Part. I. Liv. II.

1685.

celui-ci, par un message secret, que le consentement venoit de l'envie que le roi avoit de lui pardonner, & qu'il lui conseilla par la même voie de ne point se déshonorer en trahissant ses amis sans nécessité, mais de faire semblant de vouloir changer de religion pour contenter le roi.

Le roi le voit.

« Le lendemain de l'arrivée de Monmouth à la tour, il fut mené par eau à la chambre de présence à Whitehall. Il se jetta aux pieds du roi, confessa la grandeur de son offense & demanda la vie avec beaucoup de larmes, représentant que Jaques répandroit son propre sang en répandant celui de son neveu. « Ce titre de parenté rappellé, qui auroit fait plaisir dans un quart-d'heure d'amitié, ne fit en ce moment qu'augmenter l'aversion du roi, qui vit & entendit la consternation & les sanglots de Monmouth avec une sévérité que rien n'étoit capable d'émouvoir. Le duc offrit de se faire catholique; flatterie dont Jaques fut irrité, parce qu'elle supposoit qu'il pouvoit en être la dupe. Il n'y eut point de secret révélé, & Jaques pensa qu'il n'y en avoit point à communiquer. Tout se passa en silence de la part du roi pendant un tems. Le duc espéra sur cela même. Il espéra encore plus, lorsqu'on lui dit de signer une déclaration portant que le feu roi l'avoit assuré qu'il n'avoit jamais épousé sa mére. Il signa. Jaques lui ordonna ensuite de nommer ses complices; & voyant qu'il hésitoit, il l'accabla de reproches. Le duc se releva dans un transport de colére & le quitta comme s'il eût été son égal.

Digitized by Google

1685.

L'amour de la vie reprit le dessus quand il fut retourné à la tour. Il demanda du papier, une plume & de l'encre pour écrire à son oncle Scott officier du régiment de Dumbarton. Un de ceux qui le gardoient, lui dit qu'il avoit ordre de ne pas lui permettre d'écrire. Il appartenoit à la famille de la duchesse de Monmouth, & vaincu par les ardentes priéres du duc, il le laissa écrire. La lettre donnoit un nouvel avertissement au roi contre Sunderland. Mais Blood, le même qui avoit volé la couronne sous le dernier régne, ou son fils, ayant un emploi dans la tour, soupçonna Scott pour avoir été long-tems seul avec le duc: & l'ayant forcé par ses menaces à lui remettre la lettre *, il la porta à Sunderland qui la jetta au feu. L'exécution du duc fut ordonnée pour le lendemain. Un diseur de bonne aventure l'avoit flatté que la providence lui réservoit de grandes choses s'il pouvoit passer ce jour-là. Crédule & impatient, il écrivit au roi une troisiéme lettre pour lui demander un court sursis de son exécution. Cette lettre fut remise au roi par Sunderland; mais le sursis fut refusé.

Le duc marqua du regret d'avoir négligé sa femme qui compensoit le défaut de beauté par son esprit & sa tendresse, & qui lui avoit apporté une des plus grandes fortunes qu'il y eût en Europe. Il souhaita de la voir seule. Elle ne voulut pas le voir qu'il n'y eût des té- Anecdotes.

* Scott étoit de la famille d'Harden. Il fut depuis colonel au service de France. Il existe encore en Ecosse des gens auxquels il a conté ce fait.

Digitized by Google

1685.

moins, affectant par-là beaucoup d'éloignement de sa trahison & d'égard pour ses enfans : mais suivant dans la réalité & jusqu'à la mort même le ressentiment de l'amour méprisé. Elle remplit néanmoins tous les devoirs de femme & d'amie par des témoignages d'une tendre affection ; & par des sollicitations vives & réitérées pour obtenir son pardon. C'est une tradition dans la famille, que Jaques lui envoya demander à déjeûner le matin même du jour que son mari fut exécuté. Elle reçut sa visite, comptant que le pardon seroit au bout. Jaques fit beaucoup d'amitiés à ses enfans, & lui remit une cession de tous les grands biens de sa famille qui étoient échus à la couronne par le crime de son mari : bizarre mêlange de peu de délicatesse & de beaucoup de générosité.

Exécution de Monmouth le 15 Juillet.

Monmouth ne fut pas condamné par les juges dont on craignît que sa vue n'excitât la commisération. Il y eut une multitude innombrable de spectateurs à son exécution. Monté sur l'échafaud, il fit la révérence au peuple dont il savoit qu'il étoit tendrement aimé ; mais voulant conserver la décence de son rang, il ne lui parla point. De profonds silences succédoient alternativement aux murmures, aux soupirs & aux gémissemens dans les spectateurs dont le respect contenoit la douleur quand ils jettoient les yeux sur Monmouth, mais qui fondoient en larmes toutes les fois qu'ils rencontroient les tristes regards les uns des autres. Les personnes d'un haut rang craignent plus la douleur que la mort & la

honte que ni l'un ni l'autre. Il témoigna de l'inquiétude que l'exécuteur ne lui ôtât pas la vie d'un seul coup; il examina lui-même la hache pour se contenter, & il dit : » Je crains » de mourir! « Il demanda pourtant » si quelqu'un pouvoit voir à sa contenance qu'il avoit » peur «. Le bourreau intimidé par le rang de sa victime, après plusieurs coups malheureux, jetta la hache, & on eut bien de la peine à lui faire achever son ministére. Aux larmes, aux priéres & aux contorsions du peuple, on eût dit qu'il sentoit les coups que le duc ne pouvoit plus sentir. Une réflexion qui venoit à ceux qui considéroient les diverses révolutions des choses humaines, c'est que cette multitude qui assistoit à son exécution, auroit suivi son char avec des acclamations dans une autre situation. La décence avec laquelle il mourut, fit voir quel est l'empire que les sentimens de la dignité personnelle ont sur ceux de la nature dans les hommes d'une naissance illustre. Après sa mort, on trouva dans ses poches des caractéres magiques pour préserver des dangers, des chansons & des priéres, le tout écrit de sa main & caractérisant une ame adonnée à l'ambition, au plaisir & à la superstition. L'affection du commun peuple suivit Monmouth jusqu'au-delà du tombeau. Ils croyoient qu'un de ses amis qui lui ressembloit, avoit consenti à mourir publiquement à sa place pour le sauver. Ils s'agitérent aux moindres bruits de son nom, & ils attendirent long-tems que leur favori reparût pour les appeller à la défense de sa

1685.

Digitized by Google

Part. I. Liv. II.

1685.

cause & de la leur. Le lord Dartmouth fut présent par l'ordre de Jaques à l'exécution. Lorsqu'il en rendit compte au roi, il dit : » vous vous êtes débarrassé d'un ennemi ; » mais il vous en reste un plus dangereux. « Jaques fit semblant de ne pas entendre que le propos tomboit sur son gendre ; mais il en fut profondément affecté.

On imprima par autorité du roi deux rélations, l'une de la maniére dont Monmouth avoit été pris par ceux qui le poursuivoient, & l'autre de son exécution ; la derniére signée par les évêques qui l'assistoient. Elles contenoient tout ce que Monmouth avoit dit ou fait dans ces fâcheuses circonstances. Il y étoit dit : » qu'il s'étoit caché dans un lieu couvert, » environné de hayes, mais rempli d'issues » qui donnoient sur la campagne ; que les » gardes s'étoient emparés de ces issues, de » maniére que dès qu'il approchoit d'eux, ce » qui étoit arrivé plus de trente fois, il re- » gagnoit sa retraite. « Il y étoit dit : » que » les évêques l'avoient exhorté vivement à se » repentir de sa liaison avec lady Henriette » Wentworth ; mais qu'il avoit parlé de sa » passion pour cette dame comme d'un atta- » chement respectable, & que la derniére » action de sa vie avoit été de lui envoyer » une marque de son amour ; que les évêques » l'avoient pressé de confesser au peuple sur » l'échafaud la doctrine de la non-résistance, » mais qu'il avoit répondu qu'il étoit venu » là pour mourir & non pour y faire des » discours : que pressé par eux de prier lui-

» même pour le roi, il avoit gardé le silence ;
» & que lui ayant demandé de se joindre à
» eux dans leur priére pour S. M. il avoit
» répondu négligemment *amen*. « On étoit étonné de voir que la personne qui avoit le plus grand intérêt de décence à tirer un voile sur les agonies qu'avoit éprouvées son neveu, fût le plus empressé à les découvrir ; la nation prit de-là les plus fortes impressions sur la dureté du caractére de Jaques. On redisoit partout le mot d'Ayloffe. Cet homme s'étoit poignardé lui-même en Ecosse pour éviter son supplice ; mais étant revenu de sa blessure, il fut amené devant le roi dans l'espérance qu'on pourroit tirer des éclaircissemens de lui. Jaques le pressa de faire sa confession, disant : » Vous savez M. Ayloffe qu'il est en
» mon pouvoir de vous accorder votre par-
» don ; faites donc ce qu'il faut pour le mé-
» riter. « Ayloffe répondit : » quoi qu'il soit
» en votre pouvoir, il n'est pas dans votre na-
» ture de pardonner. «

PART. I. *Liv. II.* 1685.

Etat du parlement.

Les parlemens d'Angleterre & d'Ecosse s'étoient assemblés peu de jours après le débarquement d'Argyle en Ecosse. Les égards qu'on a naturellement pour un nouveau régne, les espérances qu'il donne & les craintes qu'il inspire, avoient composé le parlement de maniére que la plupart de ses membres passoient pour être agréables à la cour ; cependant l'inquiétude du peuple y avoit mêlé beaucoup de gens du parti populaire. Ceux-là par leurs principes devoient être portés à favoriser, & ceux-ci à traverser les desseins du roi.

PART. I. Liv. II. 1685.

Les partis se montrérent dans ce parlement sous une face qu'ils n'avoient pas encore eue en Angleterre. Les intérêts du roi & ceux de l'église ayant été les mêmes sous des princes protestans, les amis de l'un & de l'autre se réunissoient en faveur de la couronne; union qui fit dire à Jaques I: » point d'évêque, point » de roi. « Mais sous un prince qui professoit publiquement la religion catholique, l'attachement de bien des Torys à la monarchie & une antipathie pour les innovations populaires, étoient étouffés par leurs appréhensions pour leur religion; & de-là la distinction entre les Torys d'état & les Torys d'église, qui n'avoit jamais existé publiquement avant ce parlement. D'un autre côté plusieurs des membres du parti des Whigs espéroient qu'en faisant des concessions raisonnables à la couronne, ils gagneroient le roi à la nation, & se réconcilieroient eux-mêmes avec lui.

Ouverture du parlement.

L'ambiguité des intentions de Jaques dans le peu d'opérations qu'il avoit faites, les espérances qu'on avoit conçues de quelques-unes, & les soupçons que d'autres avoient laissés, produisoient dans tous les esprits une impatience inquiéte d'entendre les prémiéres paroles que leur souverain adresseroit du trône au grand-conseil de la nation. Jaques ayant le parler & la figure agréables, tous les yeux se fixérent sur lui lorsqu'il fut sur le point d'ouvrir la bouche; mais incertains de ses sentimens, ses sujets retenoient les effusions naturelles qui accueillent ordinairement la dignité & la majesté, jusqu'à-ce qu'ils eussent

Digitized by Google

1685.

entendu ce qu'il alloit dire. Il commença par répéter, & cela pathétiquement, les mêmes paroles dont il s'étoit servi le prémier jour de son régne dans sa déclaration au conseil-privé touchant le maintien des loix & de la religion établies. Les auditeurs se regardoient alternativement eux & leur souverain avec joie & avec une espéce de triomphe. Il exposa ensuite avec force les raisons d'état qui devoient porter à lui accorder le même revenu qu'avoit son prédécesseur : des murmures d'assentiment se firent entendre dans toute la salle : mais quand il conclut par des insinuations si marquées, qu'elles étoient réellement des menaces de gouverner par sa prérogative & sans le concours du parlement si ce revenu lui étoit refusé ; tous les visages, qui ne se déguisent jamais dans les assemblées populaires, se couvrirent tout-à-coup des nuages de la tristesse & de l'abattement. La conclusion de son discours étoit : » il y a une objection populaire que je prévois qu'on peut faire contre ma demande & qui part du goût pour » de fréquens parlemens, dont quelques-uns » peuvent imaginer qu'on s'assureroit mieux » en m'accordant de tems-en-tems des se- » cours dans la proportion qu'ils jugeront » convenable. A cet argument (cette fois » étant la prémiére que je vous parle du » trône) je répondrai une fois pour toutes, » que ce seroit une mauvaise façon de me » prendre ; & que le meilleur moyen de m'en- » gager à vous assembler souvent, est d'en » bien user avec moi. Je m'attends donc que

PART. I. *Liv. II.*

1685.

» vous ferez ce que je desire & que vous y » apporterez de la diligence, afin que cette » cession puisse être courte & que nous puis- » sions nous assembler de nouveau à la satis- » faction de tous tant que nous sommes. «

Etablissement du revenu.

Cependant les chefs des différens partis dans le parlement s'étoient trop avancés sur leurs sentimens & leurs intentions pour pouvoir se rétracter. Les Torys portant vivement les intérêts de la couronne, insistoient pour le revenu. Peut-être que les Whigs se flattoient qu'en accordant de bonne grace ce qu'ils ne pouvoient empêcher, ils rendroient le roi plus odieux, si, au-lieu de répondre à la confiance parlementaire, il faisoit quelque usurpation sur les institutions civiles ou religieuses établies par le parlement. Tous convenoient que les besoins du feu roi l'avoient obligé de recourir à la France. Plusieurs étoient charmés du bruit qu'on répandoit avec soin dans ce tems-là, que Jaques s'étoit détaché de Louis XIV & lié d'intérêt avec le prince d'Orange; & quelques-uns craignoient que leur opposition ne fût donnée pour l'effet d'un penchant à favoriser les projets d'Argyle & de Monmouth. La chambre des communes vota donc le jour même de la demande, que Jacques auroit sa vie durant le même revenu qu'avoit son prédécesseur, & qui se montoit à 1,200000 liv. Bientôt après Jaques ayant remontré que cette somme ne suffisoit pas pour les besoins publics, ils remirent quelques anciennes impositions, & en firent de nouvelles qui lui furent également

ment assurées pour sa vie. Par ces concessions ajoutées à l'appanage qu'on lui avoit déja fait en qualité de duc d'Yorck, il se trouva possesseur d'un revenu annuel de deux millions sans compter les revenus d'Ecosse & d'Irlande. Or c'étoit plus qu'aucun roi d'Angleterre n'avoit possédé depuis la mort de Guillaume le conquérant.

PART. I. Liv. II.

1685.

Dispute sur la religion.

Mais quelque confiance que les communes montrassent au roi en matiére d'argent, il parut qu'elles ne s'y fioient pas de même par rapport à la religion. Il fut proposé de mettre la religion protestante en sûreté pour l'avenir. L'affaire fut rapportée au grand comité pour la religion. Le comité plein & entier résolut unanimement d'engager la chambre » à se pourvoir pardevant le roi aux fins de » défendre & de soutenir de leurs vies & de » leurs fortunes *la réligion réformée de l'église* » *d'Angleterre*, « & de le supplier » de mettre » à exécution les loix contre les dissidens » (ou non-conformistes) quelconques. « La cour ayant formé opposition, il s'ensuivit un violent débat. La dispute fut accordée par une résolution de la chambre, qui en faisant au roi l'hommage d'une confiance illimitée, lui faisoit connoître en même-tems leur ferme attachement à la religion de leur pays. La résolution étoit conçue en ces termes : » La » chambre compte sur la parole de sa ma» jesté, & sur ses déclarations réitérées pour » le maintien & la défense de l'église d'An» gleterre telle qu'elle est actuellement éta» blie par les loix, laquelle leur est plus chére

PART. I. Liv. II. 1685.

» que leurs propres vies. « De peur que ces derniers mots ne fissent pas assez d'impression sur Jacques, l'orateur qui lui présenta le bill du revenu, lui observa que les communes avoient passé ce bill sans y en joindre aucun autre pour la sûreté de leur religion *quoiqu'elle leur fût plus chére que leurs vies.* Mais Jaques ne tint aucun compte de ces mots ni dans l'adresse des communes, ni dans le discours de leur orateur.

Les chambres ne s'accordent pas sur la réhabilitation du lord Stafford.

On fit dans la chambre des lords une tentative pour plaire au roi dans le genre qui lui étoit le plus agréable. Oates avoit été derniérement pilorié, fouetté & condamné à une prison perpétuelle en conséquence d'une preuve claire qu'on avoit acquise, qu'il s'étoit parjuré sous le feu roi dans la déposition qu'il fit pour soutenir la conjuration des catholiques. On proposa là-dessus de révoquer le jugement du lord Stafford, parce qu'il étoit évident par la conviction d'Oates que ce lord avoit été condamné sur une fausse déposition; & que la conjuration même des catholiques étoit une pure chimére. Les principes de la pitié, de la justice & de la religion demandoient hautement une réparation à la mémoire & à la famille de Stafford : d'un autre côté, cette réparation ne pouvoit se faire qu'à la honte des quatre parlemens suivans qui avoient poursuivi & puni la conspiration comme une réalité; & qu'avec une espéce de flétrissure pour tous les Whigs & une partie même des Torys. La question fut agitée pendant trois jours dans la chambre des lords. Ce fut l'honneur qui prévalut chez des hommes

Digitized by Google

d'une naiſſance noble. Mais des conſidérations de prudence l'emportérent parmi les communes réfléchiſſant ſur le danger de fournir des ſujets de triomphe aux catholiques ſous un régne catholique, elles reçurent le bill avec froideur. Il tomba dès la prémiére lecture. Auſſi-tôt après le parlement fut ajourné à l'hyver ſuivant.

PART. I. Liv. II.

1685.

Excès de ſoumiſſion dans le parlement d'Ecoſſe.

Mais tandis que les membres du parlement Anglois prenoient des meſures ſages & délicates pour gagner leur ſouverain ſans ſe dégrader; le parlement d'Ecoſſe qui avoit été aſſemblé un peu avant celui d'Angleterre, ſe précipita dans la ſervitude avec une rapidité qui affoiblit aux yeux du roi même le mérite du compliment, & avec une affectation de zéle qui fit douter le public de ſa ſincérité. A proportion qu'un homme étoit plus élevé par ſa naiſſance, par ſon poſte ou ſon caractére, il cherchoit à ſe diſtinguer par le langage de la flatterie & par des projets tendans au deſpotiſme. Ceux d'un rang inférieur ſe diſputoient à qui feroit le prémier des propoſitions ſerviles qui ne fuſſent pas encore venues dans l'eſprit de leurs ſupérieurs, de peur qu'ils ne paruſſent avoir obéi ſimplement à l'impulſion d'autrui dans le ſacrifice qu'ils prévoyoient qu'on alloit faire des droits de leur pays. Jaques dans ſa lettre à ce parlement fit entr'eux & ſes ſujets Anglois une diſtinction qui ne pouvoit plaire aux derniers. Car il dit qu'il les avoit aſſemblés » pour leur donner » une occaſion non-ſeulement de lui mon- » trer leur reſpect comme ils faiſoient aupa-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1685.

» ravant, mais encore *de servir d'exemple aux* » *autres* dans leur zéle à se conformer à ses » desirs; « & pour que les deux nations n'y fussent pas trompées, il ajoutoit en parlant de l'étendue de sa prérogative » qu'il étoit » résolu de la maintenir dans son plus grand » éclat. « Le lord chancelier Perth finit son discours par exhorter le parlement à employer pour l'avancement de la grandeur du roi » tous leurs efforts sans réserve & même jus-» qu'à leurs vies. « Comme les termes dont se servoient ceux qui parloient en public de l'état ou de la prérogative de la couronne étoient remarqués dans ce tems-là parce qu'ils désignoient les sentimens de parti; on observa combien ces mots *sans réserve* étoient semblables à la conclusion de l'adresse d'Oxford qui promettoit l'obéissance au roi *sans aucune restriction ni limitation.* Le discours du duc de Queensberry commissaire du roi, & le ton de tous ceux qu'on supposoit tenir le langage de la cour étoient remplis de belles promesses & de flatteries pour le caractére national des Ecossois.

Dans ce parlement les Ecossois renouvellérent les loix contre les non-conformistes protestans, & y ajoutérent des nouvelles rigueurs. Ils étendirent les loix de trahison: ils obligérent tous les sujets sous de griéves peines de prêter le serment d'allégéance qui n'avoit été imposé sous le feu roi qu'aux gens en place, & qui maintenoit la doctrine de l'obéissance passive. Ils attachérent pour toujours à la couronne le revenu du feu roi, &

Digitized by Google

en créérent un nouveau pour la vie de Jaques. Ils passérent un acte où ils disoient » que les » avantages dont la nation jouissoit étoient » dûs à l'autorité *solide & absolue* dont les » rois étoient revêtus par les prémiéres loix, » par les loix fondamentales de leur monar» chie; « ils exprimoient dans cet acte „ leur éloignement pour tout principe con„ traire ou dérogatoire à *la sacrée, suprême* „ *& absolue puissance & autorité* du roi, « & ils se déterminoient » à rendre au roi une „ obéissance entiére & *sans réserve*; « mais l'acte contenoit quelque chose de plus fort que l'assertion de tous ces principes; car il obligeoit tous les hommes de la nation depuis 16 jusqu'à 60 ans, „ à être prêts à sui„ le roi en armes où il voudroit & aussi sou„ vent qu'il voudroit. « 1685.

Le bruit de cet excès de soumission du parlement d'Ecosse étant bientôt parvenu en Angleterre, fit naître par-tout des soupçons & des craintes. Mais ce n'étoit que du bruit & rien autre chose. Par la constitution de cette assemblée il n'y avoit rien qui représentât les sentimens du grand corps de la nation, parce que les communes n'y formoient pas une chambre séparée. Par les formes qu'on y suivoit dans la conduite des affaires, leurs actes n'étoient pas même une représentation de leurs propres sentimens, parce que les lords des articles ont la négative avant la discussion. Mais la nation Ecossoise pensoit tout autrement que ne s'expliquoit le parlement. Dans les prémiers rangs de la nation plusieurs ré-

1685.

fléchissoient sur la perte de l'indépendance de leurs ancêtres, de la gloire nationale & de leur propre grandeur. Les classes inférieures du peuple, principalement composées de presbytériens, nourrissoient dans leurs cœurs une envie secrette & déterminée de se venger des châtimens infligés à leurs personnes, & de la proscription de leur religion. Le clergé presbytérien, qui seul étoit populaire, opprimé par le gouvernement, mais soutenu par le peuple, trouvoit sa satisfaction & son intérêt à se plaindre. Si bien qu'avec l'apparence d'une nation entiére & d'une nation belliqueuse aux pieds de Jaques, les seuls auxquels ce prince pouvoit se fier en Ecosse étoient les amis personnels qu'il s'y étoit faits pendant qu'il y avoit résidé : * amis à la vérité nombreux & solides ; les catholiques-romains qui étoient en petit nombre, & les serviteurs de la couronne, sur plusieurs desquels il ne pou-

* Jaques s'attacha beaucoup d'Ecossois par la familiarité. Il les avoit long-tems rebutés par l'affectation de tenir son rang. Le changement de ses maniéres fut l'effet d'un hazard. Lorsque la duchesse d'Yorck vint pour la prémiére fois en Ecosse, elle remarqua un jour trois couverts sur la table. Elle demanda au duc pour qui étoit le troisiéme couvert ; il répondit que c'étoit pour le général d'Alziel qui lui avoit demandé à diner. La duchesse ne voulut pas permettre qu'un gentilhomme privé mangeât à sa table. Sur ces entrefaites d'Alziel qui avoit servi en Empire, entra dans la chambre ; & ayant entendu les scrupules de la duchesse, il lui dit qu'il avoit diné à une table où son pére se tenoit debout derriére sa chaise ; faisant allusion au duc de Modéne qui étoit vassal de l'empereur. La duchesse profita de la leçon, & engagea son mari à ne point choquer la fierté de gens peu endurans.

Digitized by Google

1685.

voit même compter qu'autant qu'il seroit de leurs intérêts de tenir à lui. Ces procédés en Ecosse ne firent donc que manifester aux Anglois les inclinations & les desseins de Jaques sans le rendre plus fort.

Cruauté de Kirk dans l'ouest.

Tandis que les parlemens des deux royaumes donnoient à l'envi dans les capitales des preuves de leur affection au roi, il se passoit des scènes d'une nature bien différente dans les contrées du royaume les plus éloignées. Feversham, après la défaite de Monmouth, fit pendre sans autre forme de procès 20 prisonniers, & le colonel Kirk 90. Kirk par un rafinement barbare se faisoit un divertissement des meurtres qu'il commettoit. Il avoit une potence dressée à sa porte; & lorsqu'il étoit à boire avec ses compagnons, il étoit dans l'usage d'ordonner l'exécution de ses prisonniers pour accompagner les coups qu'il bûvoit à la santé du roi, de la reine ou du juge Jeffreys. Au moment où les patiens alloient rendre les derniers soupirs, il disoit: „ qu'ils auroient de la musique pour leur „ danse; « & il ordonnoit à ses trompettes de sonner & à ses tambours de battre. Il laissoit vivre ses soldats à discrétion sans distinction de l'innocent & du coupable; & ces instrumens de sa violence, il les appelloit par dérision *ses agneaux*. Ces procédés étoient aux yeux de la loi des brigandages & des meurtres; mais dans la violence de la rage civile, ni la cour ni les officiers des loix n'en prirent connoissance.

Cell de Jeffreys.

Jeffreys, actuellement ennobli, étoit le juge

T 4

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1685.

qui examinoit les prisonniers dans les provinces de l'ouest; homme cruel par caractére, brutal dans ses maniéres; & méprisant insolemment tout ce qui étoit honnête: sa commission portoit le droit de commander les forces de l'ouest; de sorte qu'il réunissoit en sa personne la terreur de la loi & celle du glaive. Il répandit avec plaisir dans son département le sang que la loi ne veut être versé qu'avec regret. La prémiére instruction qu'il donna aux grands jurés à Dorchester lorsqu'il ouvrit ses assises, fut d'informer non-seulement contre tous les rebelles, mais contre tous ceux qui les avoient aidés ou favorisés: commission qui soumit les jurés à sa volonté par la considération de leur sûreté personnelle; car il y en avoit peu qui n'eussent donné refuge à leurs amis ou à leurs parens dans l'extrémité où ils s'étoient trouvés. Il pressoit les prisonniers d'avouer » pour lui épargner de l'embarras, « disoit-il; & il faisoit exécuter le jour même ceux qui avoient résisté à ses instances & qui étoient trouvés coupables, afin d'intimider ceux qui seroient tentés de suivre leur exemple. Ses officiers avoient ordre de tirer l'aveu des prisonniers par des promesses du pardon: Si ces prisonniers adhéroient à leur confession devant les juges, on les condamnoit à être pendus: s'ils se rétractoient, les officiers servoient de témoins & de preuve qu'ils avoient avoué. Un procureur nommé Bragg ayant été jugé coupable, Jeffreys déclara en plaisantant que s'il trouvoit quelqu'homme de loi ou quelque curé dans son chemin, ils

Digitized by Google

1685.

ne lui échapperoient pas. Un des prisonniers voulant objecter quelque chose à un témoin, Jeffreys l'interrompit par ces mots : » vilain „ rebelle, il me semble que je te vois déja „ la corde au col. « La preuve contre Mr. Hewling étant douteuse, le juge de paix qui l'avoit dénoncé le fit observer à Jeffreys & intercéda en sa faveur : Jeffreys répondit : „ C'est vous qui nous l'avez amené ; s'il est „ innocent, son sang est sur vous. « Comme les sœurs de ce gentilhomme se pendoient aux roues de son carrosse lui demandant miséricorde pour leur frére, il ordonna à son cocher de leur couper les bras & les mains avec son fouet. Le maire de Taunton s'intéressa pour Speke autre gentilhomme dont le cas offroit des circonstances favorables : » Non, » s'écria Jeffreys, en faisant un mouvement » violent du bras, sa famille doit une vie, » & il mourra parce qu'il porte ce nom » là. « Il y eut pourtant une des exécutions de Jeffreys qui ne fut point blâmée. Hucker qui avoit donné l'alerte au camp de Feversham lorsque Monmouth en approchoit, allégua sa perfidie pour exténuer sa rebellion. Mais Jeffreys lui dit : » qu'il méritoit une » double mort pour s'être révolté contre son » souverain & pour avoir trahi ses amis. « *

Dans le cours de ces jugemens il y eut un

* Une dame lui demandoit à genoux la vie de son amant Mr. Battison : Jeffreys répondit : » quand il sera » écartelé, vous aurez la partie de son corps que je » sais que vous aimez le plus. « V. Ralph & les autorités qu'il cite.

PART. I. *Liv. II.*

1685.

ſpectacle affreux. Deux femmes furent condamnées à être brûlées vives pour s'être laiſſées aller à la plus aimable vertu du ſexe, la compaſſion pour les malheureux. Me. Gaunt marchande dans la cité, avoit autrefois ſauvé la vie à un de ſes voiſins nommé Burton, qui étoit du complot de la maiſon de Rye, en lui faiſant paſſer la mer. Cet homme s'étant ſauvé de la bataille où Monmouth avoit été défait, elle ſe préparoit à lui rendre une ſeconde fois le même ſervice, & lui donna même de l'argent. Burton craignant d'être pris dans ſa fuite avant de gagner la mer, ſe tourna contre ſa bienfaictrice & ſervit de témoin contr'elle. Les hommes de tous les partis ſe récriérent, » que les mœurs étoient corrompues » par les loix, puiſque la perfidie étoit proté» gée & la généroſité punie. « Lady Liſle avoit donné retraite à Hicks eccléſiaſtique non-conformiſte, qui lui avoit demandé un aſyle dans ſa maiſon & avoit mis ſa vie entre ſes mains. Elle étoit veuve du lord Liſle un des régicides qui, comme tel, avoit été aſſaſſiné en Suiſſe. Elle fut priſe par le colonel Penruddock, dont le pére avoit été condamné à mort par le lord Liſle à cauſe de ſon attachement au parti royal. Quoi qu'âgée de plus de 70 ans, elle montra un courage & une douceur admirables à ſon jugement & à ſon exécution. » Je ne m'attendois pas plus „ à ce qui m'arrive, s'écria-t-elle, qu'aucun „ de ceux qui ſont ici. La perſonne que j'ai „ reçue dans ma maiſon n'étoit pas convain„ cue par une ſentence, ni dénoncée dans au-

„ cune proclamation : Comment donc pouvois-je savoir qu'en le recevant je m'exposois à la rigueur des loix ? mes principes ont toujours été ceux d'un bon & fidéle sujet. Personne en Angleterre n'a versé plus de larmes que moi pour la mort du pére du roi. Si j'avois pu hazarder ma vie, c'eût été pour servir le roi que nous avons aujourd'hui. Mais ce que je ne pouvois pas faire, mon fils l'a fait en combattant contre le duc de Monmouth. Je l'ai envoyé à l'armée pour expier les offenses de son pére. C'est moi qui l'ai élevé dans cette intention. En rendant mon dernier soupir je bénirai cette vie qui m'ôte la mienne. « Jeffreys dans son exhortation aux jurés admira la justice de Dieu qui, par le moyen de Penruddock, faisoit répandre sang pour sang. Les jurés revinrent à la cour avec des doutes, parce qu'il n'étoit pas prouvé qu'elle eût eu connoissance que Hicks avoit été dans l'armée des rebelles : mais Jeffreys leur dit que dès qu'elle l'en avoit soupçonné en le recevant chez elle, cela étoit équivalent ; & lorsque le rapport des jurés l'eut déclarée coupable, il dit : » Si çavoit été ma mére j'aurois fait le même rapport contr'elle. « Deux femmes de pairs du royaume qui étoient Torys, demandérent sa grace, déclarant qu'elle avoit secouru leur parti dans les momens les plus critiques. Mais Jeffreys qui regardoit l'absolution de cette femme comme devant emporter sa propre condamnation, avoit prévenu Jaques en l'assûrant que toutes ses protestations de fidélité

Digitized by Google

Part. I. Liv. II.

1685.

n'étoient pas vraies ; & il avoit exigé de ce prince une promesse de ne pas lui pardonner : la seule faveur qu'elle obtint fut d'être décapitée au-lieu d'être brûlée. Mille personnes furent condamnées à mort, & il en périt le quart par la main du bourreau. Les autres châtimens furent nombreux & sévéres. Les marques de la vengeance subsistoient lors même qu'elle ne pouvoit plus s'exercer : car dans les villages par où passoit Jeffreys, & où l'on étoit accoutumé de voir des spectales bien différens, les têtes & les membres des péres & des fréres étoient exposés sur des tours & des gibets à la vue des habitans qui formoient peut-être eux-mêmes un spectacle encore plus humiliant ; car la crainte avoit suspendu chez-eux toute affection naturelle. Ils croyoient voir dans leurs voisins autant de délateurs, & ils étoient obligés d'étouffer leur douleur pour n'être pas suspectés de félonie. De tous ceux qui furent jugés pour la rebellion de Monmouth, le lord Delamere fut le seul qui en échappa ; & il ne fut si heureux que parce qu'étant noble par sa naissance, il eut à faire à des jurés qui dédaignérent de prendre des instructions de Jeffreys. Ces barbaries de Jeffreys, effrayantes pour ceux-mêmes qu'il chargeoit de leur exécution, furent imputées dans le tems à la seule humanité de son caractére ; mais on a su depuis qu'il y avoit d'autres principes de sa conduite. On a découvert sous le dernier régne qu'il avoit exigé pour lui un présent de 15000 liv. de Mr. Prideaux gentilhomme du comté de Devon, pour ne pas lui faire son procès.

Digitized by Google

La fureur qui animoit Kirk & Jeffreys sembloit alors avoir infecté ceux-mêmes que leurs professions devoient rendre plus humains. Hicks membre du clergé de l'église d'Angleterre ayant été prié de solliciter le pardon de son frére, il répondit froidement : » Je » ne puis m'intéresser pour un fanatique. « L'humanité du caractére national se retrouva pourtant dans quelques personnes, tandis que des gens qui faisoient une grande figure dans l'église étaloient à la cour un zéle extraordinaire contre la rebellion. Kenne évêque de Bath & de Vels, quoi qu'irréprochable sur son attachement au roi, qu'il avoit même prouvé sous le dernier régne en quittant son évêché; Kenne resta dans son diocèse, passant les jours & les nuits avec les prisonniers, les soulageant dans leur misére, malgré sa pauvreté, & respectant les principes des autres parce qu'il en avoit lui-même.

Il n'y eut en Ecosse que deux exécutions après celle d'Argyle. C'est que comme il n'y avoit point eu de bataille, il y avoit peu de prisonniers. D'ailleurs, la foi que se gardoient les montagnards prévint les délations, & leurs préjugés en faveur de la cause de leur chef leur attirérent une juste compassion de la part du gouvernement. Mais la principale raison est qu'en ce tems il n'y avoit point de Jeffreys dans le pays. Environ 200 furent condamnés. La plupart se réfugiérent en Hollande & revinrent avec le prince d'Orange au tems de la révolution.

La rigueur excessive des châtimens détrui-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.* 1685.

ſoit les mœurs qu'ils devoient corriger. Il exiſte encore une lettre de Rumbold à Walcot ſur la découverte du complot de la maiſon de Rye, où il remercie Walcot de ne l'avoir pas trahi. Cependant Rumbold nia dans ſon dernier diſcours à Edimbourg qu'il eût eu part à cette conſpiration. Ses derniéres paroles furent : » La juſtice de Dieu eſt ter- » rible ſans doute ; mais elle ne m'épouvante » pas. J'ai fait ma paix avec lui ; je n'ai fait » de mal à perſonne ; qu'ai-je donc à crain- » dre ? «

Un hiſtorien aimeroit mieux paſſer ſous ſilence des traits qui coûtent tant à raconter, s'ils ne pouvoient ſervir à rappeller aux juges des âges futurs que la grandeur & la dignité des princes doit être tempérée dans les rigueurs même de la juſtice par la douceur de l'humanité.

Après tant de jugemens criminels pour des offenſes récentes, il paroiſſoit difficile qu'on recherchât de nouveau les anciennes. Cependant Cornish un des shérifs accuſés ſous le dernier régne, & Bateman qui avoit été chirurgien de Shaftesbury, furent tous deux exécutés pour avoir trempé dans la conjuration de la maiſon de Rye. Le lord Grey ayant conſenti à ſervir de témoin contre ſes amis, & à ſuppléer au ſecond témoin qui manquoit contre Hampden ; celui-ci accuſé de haute trahiſon ſubit un nouveau jugement devant le même juge & pour le même crime pour lequel il avoit été déja examiné, convaincu & puni à titre de ſimple faute. Réduit au déſeſpoir, il prit le parti

Digitized by Google

de s'avouer coupable ; c'étoit un triste spectacle pour les ames généreuses de tous les partis de voir le petit-fils du grand Hampden implorer la protection du dernier des hommes auprès du roi pour avoir la vie sauve. Content de cette humiliation parce qu'elle étoit plus cruelle que la mort, Jeffreys obtint son pardon de Jaques. Le lord Brandon fut aussi convaincu d'avoir été complice de la même conspiration ; mais il fut pardonné parce qu'il étoit sans conséquence.

1685.

Le bruit des cruautés commises dans l'ouest excita plus de pitié & d'indignation que de crainte dans une nation brave, & par conséquent généreuse. Ceux qui s'intéressoient à l'honneur du roi, disoient, pour l'excuser, qu'il en avoit été instruit trop tard. Il donnoit lui-même pour excuse qu'il avoit envoyé d'autres juges avec Jeffreys, & nommément Pollexen, homme lié avec les Whigs, auquel il avoit donné la qualité de conseiller de la couronne. Ce prince se livra dans le dernier période de sa vie à l'étrange soupçon que Kirk n'avoit été si cruel que pour rendre son maître odieux. Il est certain que quand le lord North garde du grand sceau fit des plaintes de la conduite de Jeffreys, Jaques donna des ordres pour arrêter le mal ; & qu'il se plaignit lui-même jusqu'au jour de sa mort du tort que Kirk & Jeffreys lui avoient fait dans l'esprit du peuple. Il est également sûr que Jeffreys ne consultoit souvent que lui-même dans les matiéres de son ressort. Et en voici une preuve. Le major Holmes qui avoit été

Digitized by Google

PART. I. *Liv. II.*

1685.

du complot de la maison de Rye & de la derniére rebellion, ayant été amené devant le roi, ce prince frappé de son grand âge, de son air guerrier & de ses maniéres qui avoient quelque chose de plus mâle encore que son visage, lui dit d'être tranquille & qu'il ne lui seroit fait aucun mal. Holmes parut ensuite fréquemment dans les antichambres à la cour. Mais comme on fut quelque tems sans le voir & sans savoir ce qu'il étoit devenu; informations faites, on découvrit que Jeffreys l'avoit fait arrêter secrettement à Londres, & conduire dans l'enceinte de son département où il l'avoit fait mourir. D'un autre côté les ennemis du roi publioient qu'il étoit accoutumé à redire en plaisantant les cruautés de Jeffreys à ses courtisans; & que dans sa bonne humeur il appelloit sa tournée » la » campagne de Jeffreys. « Celui-ci de retour à Londres fut nommé aussi-tôt lord grand chancelier, ce qui supposoit dans son maître ou l'approbation de sa conduite, ou un mépris excessif des sentimens du peuple.

LIVRE III.

Digitized by Google

LIVRE III.

État florissant de Jaques. — Son discours à la seconde session du parlement. — Le parlement se réveille. — Adresse des communes. — Réponse du roi à cette adresse. — Le parlement prorogé. — Même conduite dans le parlement d'Ecosse. — Il est prorogé. — Camp perpétuel établi par le roi à Honslow.

PART. I. *Liv. III.*

1685.

TOUT alors sembloit promettre à Jaques un régne plein de sécurité. Ceux qui avoient vu les prémiers efforts glorieux & réguliers de la liberté contre Charles I étoient morts depuis long-tems. Ce qui restoit de vieillards n'avoit vu que l'ambition particuliére & l'anarchie qui avoient succédé immédiatement à ces efforts. Shaftesbury, Roussel, Essex, Sidney n'étoient plus. Il ne s'étoit pas élevé de nouveaux hommes de cette trempe pour prendre leur place; & l'esprit de l'opposition parlementaire sembloit s'être éteint avec eux. Les tentatives de Monmouth en délivrant Jaques d'un rival, n'avoient servi, comme toutes les révoltes qui ne réussissent point, qu'à affermir ce pouvoir qu'elles prétendoient renverser. Le prince d'Orange passoit pour être trop occupé des divisions intestines de la Hollande & de l'opposition que Louis XIV lui suscitoit dans

PART. I. *Liv. III.*

1685.

son propre pays. L'Ecosse étoit plus paisible qu'elle ne l'avoit été depuis mille ans. Une partie de l'Irlande étoit soumise aux loix ; & le reste tenoit aux intérêts de Jaques par les liens d'une même religion commune. Il étoit en paix avec tous ses voisins & respecté au-dehors. Au-dedans un parti le favorisoit, l'autre le ménageoit, tous deux le craignoient ; &, ce qu'aucun roi d'Angleterre n'avoit eu depuis les deux prémiers princes normands, il possédoit un revenu immense indépendant du parlement ; & une puissante armée qui ne dépendoit que de lui seul.

Cette prospérité dans les affaires de Jaques lui persuada qu'il pouvoit assurer à jamais sa puissance en obtenant la sanction du parlement pour l'entretien d'une armée sur pied, & pour donner aux officiers catholiques la faculté de servir sans être obligés de prêter des sermens contraires à leur religion. Il prit donc un plus haut ton qu'il n'avoit fait jusques-là dans son discours au parlement qui reprit ses séances après que la révolte fut étouffée ; il dit que la derniére rebellion avoit montré qu'une armée sur pied, & non la milice, étoit la seule bonne défense contre les invasions ; que par cette raison il avoit considérablement accru son armée ; que les fraix de son entretien s'étoient augmentés à proportion ; & que par conséquent il avoit besoin, pour l'entretenir, d'un subside équivalent à ce surcroît de dépense. Il continua en ces termes : » Et que personne ne se formalise » de ce qu'il s'y trouve quelques officiers, qui

1685.

» suivant les derniers tests, n'ont pas qua-
» lité pour être employés. Je dois vous dire
» que la plupart de ces gentilshommes me
» sont bien connus ; & qu'ayant servi autre-
» fois avec moi dans différentes occasions,
» & toujours prouvé la loyauté de leurs prin-
» cipes par leurs actions, je pense qu'il con-
» vient à présent que je les employe sous
» moi ; & pour vous parler franchement,
» j'ajouterai qu'après avoir tiré le profit de
» leurs services dans des tems de détresse &
» de danger, je ne les exposerai point à la
» honte, ni moi à me passer d'eux dans le
» cas où une nouvelle rebellion me les ren-
» droit nécessaires. « Il finit par prémunir son parlement contre les craintes & les soupçons ; précaution qui les fit naître parce qu'elle déceloit que dans le fond de son ame il croyoit les mériter ; ou, du moins, qu'il s'y attendoit.

Ce discours ne fit mention d'aucune autre affaire ; & par-là, il reveilla & fixa d'autant plus l'attention de ceux auxquels il l'adressoit. Il existoit encore plusieurs personnes qui avoient été témoins de l'assujettissement où Cromwell avoit tenu la nation par le moyen d'une armée sur pied. Les plaintes sur les progrès du papisme étoient devenues presque habituelles contre les princes de la famille Stuart : & l'on se souvenoit avec sensibilité de l'expression du lord Nottingham quand l'acte du test fut passé dans le dernier régne : » que pour le coup, les portes en Angleterre » étoient fermées au papisme pour jamais. « Aussi ce parlement, qui jusques-là parois-

PART. I. *Liv. III.* 1685.

soit n'avoir eu de volonté que celle de son souverain, s'anima tout-à-coup de l'esprit de ses prédécesseurs dans les trois derniers parlemens. Les communes au sortir de-là pour retourner dans leur chambre, lisoient dans les yeux les uns des autres ce qu'on n'avoit pas le tems de se dire; & quoique l'avis de remercier le roi sur le champ fût ouvert, elles remirent à trois jours la considération de son discours, & cependant s'ajournérent. De nouveau rassemblées elles votérent bien un subside, mais en laissérent l'étendue déterminée jusqu'à-ce qu'elles eussent satisfaction par rapport aux tests; & afin d'obvier aux plaintes que le roi avoit fait de la milice, elles ordonnérent un bill pour la rendre plus utile. Pressées le jour suivant de fixer le montant du subside, elles résolurent à la pluralité de 183 contre 182 voix, de procéder d'abord à la considération de cette partie du discours du roi qui concernoit le pouvoir de dispenser des tests, & elles convinrent d'une adresse au roi conçue dans les termes suivans: » Quant à la partie du discours de » votre majesté concernant les officiers non-» qualifiés pour leurs emplois, suivant un acte » du parlement passé dans la vingt-cinquiéme » année du régne de votre royal frére, in-» titulé: Acte pour prévenir les dangers qui » pourroient arriver de la part des récusans » catholiques; nous croyons être obligés par » devoir de représenter à V. M. que par la » loi ces officiers ne peuvent être capables » de leurs emplois, & que cette incapacité

Digitized by Google

1685.

» ne peut être levée que par un acte du parlement : Sur quoi nous les chevaliers, citoyens & bourgeois de la chambre des communes de V. M. voulant montrer notre respect & notre soumission pour V. M. qui a eu la bonté de parler de leurs services, nous préparons un bill pour être passé dans les deux chambres & approuvé de V. M. à l'effet de les exempter des peines qu'ils ont encourues ; & comme on pourroit prendre leur continuation dans leurs emplois pour une dispense de la loi donnée sans le consentement du parlement, ce qui seroit de la plus grande conséquence pour les droits de tous les sujets de V. M. & pour les loix qui pourvoyent à la sûreté de leur religion ; nous supplions humblement V. M. de vouloir bien donner tels ordres sur cet objet, qu'il ne reste ni crainte ni méfiance dans l'esprit de ses plus fidéles sujets. « Paroles douces en apparence & décentes, mais qui donnoient à entendre quelque chose de plus que ce qu'elles sembloient exprimer. Pour donner plus de poids à cette résolution, les députés des provinces proposérent de demander le concours des lords. Mais plusieurs de leurs amis jugeant que cette victoire seroit assez complette, ou se méfiant de l'autre chambre qui depuis un siécle avoit toujours été attachée à la couronne, s'opposérent à la proposition qui fut rejettée à la pluralité de 212 voix contre 138.

Les communes prirent ensuite le subside en considération. La cour, par l'organe du

PART. I. Liv. III.

1685. chevalier Jean Ernley chancelier de l'échiquier, demandoit 12,000,000 liv. pour l'entretien des nouvelles forces durant l'espace de 5 ans. Quelques députés de province parlérent de donner 200,000 liv. Les plus modérés des deux côtés jugeant que ce seroit faire un affront au roi ; & que d'ailleurs en lui accordant tout ce qu'il demandoit ce seroit autoriser par une sanction parlementaire l'établissement d'une armée sur pied, on aima mieux donner 700,000 liv. une fois payées, sans spécifier l'usage auquel cette somme étoit destinée.

Deux jours après les communes présentérent en corps leur adresse au roi. Il leur fit la réponse suivante avec une violence dans le geste, la voix & le regard qui ne lui étoit pas ordinaire. » Messieurs, je ne m'attendois » point à une pareille adresse de la part de » la chambre des communes. Car vous ayant » mis si récemment sous les yeux les grands » avantages que la bonne intelligence entre » nous avoit produit depuis fort peu de » tems ; & vous ayant avertis d'écarter les » craintes & les soupçons parmi vous, j'avois » lieu de croire que la réputation dont Dieu » m'a favorisé dans le monde vous auroit » inspiré plus de confiance en moi & dans » tout ce que je vous ai dit : mais quelque » parti que vous preniez je serai ferme dans » toutes les promesses que je vous ai faites ; » & fidéle à ma parole dans cette occasion » comme dans toute autre. «

A la lecture de cette réponse faite le len-

1685.

demain à la chambre par l'orateur, succéda un long & profond silence : signe de mécontentement plus expressif que les plaintes les plus vives. Mais au bout de quelque tems les membres étant revenus à eux-mêmes, M. Wharton depuis lord Wharton, proposa de prendre cette réponse en considération pendant un jour. Il fut appuyé par M. Cook, riche gentilhomme de province, qui dit : » J'espére que nous sommes tous Anglois & » que nous ne sommes pas capables de nous » laisser intimider par quelques paroles dures » au point d'abandonner notre devoir. « La cour fit opposition. La chambre s'échauffa. Le lord Preston ayant mis par écrit le propos de M. Cook dans les termes mêmes dont il s'étoit servi, proposa de l'envoyer à la tour. Ceux de son parti n'osérent prendre sa défense ; & la proposition de prendre en considération la réponse du roi ne fut pas mise en délibération. En cela & dans l'allure générale de sa conduite la chambre montroit un mêlange de fermeté & de crainte ; & ce dernier sentiment ne doit pas étonner dans des hommes dont plusieurs sentoient que le roi n'avoit pas oublié leur ancienne opposition à son droit de succéder à la couronne.

La chambre des lords se conduisit par l'influence mixte des mêmes principes, mais avec un peu plus d'honnêteté. Sans s'ajourner comme avoient fait les communes pour considérer le discours du roi, elles lui rendirent graces le jour même qu'il l'avoit prononcé. Le lord Devonshire y contribua par un sar-

PART. I. *Liv. III.*

1685.

casme qui fut pris pour une expression sincére & toute unie ; car il dit » qu'on devoit » des remercîmens au roi pour avoir décou- » vert si clairement ses intentions. « Mais après que la façon de penser des communes fut connue, Compton, évêque de Londres, frére du compte de Northampton, proposa de prendre en considération le discours du roi pendant une journée ; & fit entendre qu'il parloit au nom de ses fréres. Il fut soutenu par Nottingham, Mordaunt & Halifax, dont le dernier s'étoit retiré du service du roi lors qu'il avoit été pressé de seconder ses vues par rapport à la religion. Jeffreys combattit cet avis, avec son insolence ordinaire ; & ce fut un spectacle nouveau en Angleterre que de voir des évêques résister à la volonté du roi tandis que Jeffreys en étoit l'apologiste.

Mais Jaques arrêta tout en prorogeant le parlement. Il n'avoit siégé qu'onze jours & ne fut pas rassemblé depuis. Cette prorogation fit voir à la nation combien il se croyoit indépendant puisqu'il pouvoit consentir si aisément à perdre 700,000 liv. accordées, mais non affectées par la chambre des communes. Aussi-tôt après il renvoya plusieurs de ses serviteurs & officiers qui avoient vôté contre ses projets ; & il raya le nom de Compton dans le livre du conseil.

Pareils procédés dans le parlement d'Ecosse.

On attendoit plus de complaisance du parlement d'Ecosse. Jaques avoit recommandé dans sa lettre à cette assemblée » ses inno- » cens sujets catholiques-romains qui étoient » exposés à des disgraces, difficiles à rendre ; «

Digitized by Google

1685.

& il souhaitoit » qu'on ne souffrît pas qu'ils » fussent soumis à des obligations incompa- » tibles avec leur religion. « Paroles mesurées & envéloppées, mais qui marquoient le desir qu'on révoquât les loix pénales & les tests institués contre les catholiques-romains. Le lord commissaire Murray, après avoir promis une amnistie aux Ecossois avec diverses autres faveurs sur l'article du commerce avec l'Angleterre, la France, les Pays-Bas, l'Irlande & leur propre pays, informa le parlement que le roi n'avoit pas besoin de subside, mais qu'il desiroit seulement » qu'en » reconnoissance de toutes ces faveurs ils pro- » curassent le repos & la sûreté à quelques- » uns de ses bons sujets de la religion catho- » lique-romaine. « Phrase aussi ambiguë que celle de la lettre du roi; & que le parlement, par cette raison, fit semblant de ne pas entendre. Mais quand deux des évêques, Ross & Paterson proposérent d'abolir le test en faveur des catholiques-romains, le parlement qui avoit été si tiéde l'année d'auparavant dans la cause de la liberté, prit feu au nom de la religion. Tout ce qu'on en put obtenir fut la permission de préparer un bill pour accorder aux catholiques l'exercice privé de leur religion; & quand le bill fut porté à la chambre, il éprouva une contradiction si violente que Murray reçut ordre de proroger le parlement. Il eut le même sort que celui d'Angleterre, & ce fut la derniére fois qu'il s'assembla. Paterson fut nommé archevêque de Glasgow après la prorogation; & quelques-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. III.*

1685.

uns des prélats opposans furent privés de leurs siéges en vertu du pouvoir de suprématie qui résidoit dans le roi : le degré d'effervescence que le roi produisit dans les passions en demandant faveur & protection pour les catholiques-romains, fit que les dissidens protestans ne songérent point qu'il n'en avoit pas demandé pour eux, quoiqu'ils souffrissent également en qualité de non-conformistes. Quand ils y firent réflexion, cette circonstance renouvella leur chagrin de la conduite qu'ils avoient tenue eux-mêmes, & de celle que tenoit le roi.

Camp perpétuel établi par le roi.

Après la prorogation des parlemens d'Angleterre & d'Ecosse, Jaques fut l'unique prince depuis Guillaume le conquérant, qui prit le seul moyen de mettre un roi d'Angleterre en état de régner sans dépendre du parlement. Il établit & régla un camp perpétuel de 12000 hommes à Honslow ; sous le prétexte commun aux princes de pourvoir à la discipline & à la défense nationale ; mais, au vrai, dans l'espérance que les soldats à la vue de leur nombre & de leur force acquerroient de la confiance en eux-mêmes, & la feroient perdre à leurs concitoyens : dangereux instrument dans un gouvernement, parce qu'après avoir rendu le prince maître absolu du peuple, il finit généralement par se rendre maître absolu du prince.

Digitized by Google

LIVRE IV.

Promotion de Sunderland. — Cabale des sept & ses projets. — Le pouvoir de dispenser publiquement soutenu. — Les catholiques-romains dans les emplois. — Innovations dans le gouvernement d'Ecosse — & celui d'Irlande. — Lettres mandatoires. — Jugement de Sharp. — Intrigues de Sunderland pour éloigner Rochester & Clarendon. — Son ambition trompée. — Entreprises sur les possessions de l'église. — Déclaration d'indulgence. — Tentative pour diviser l'église & les non-conformistes. — Le roi trompé par des adresses. — Ses idées de gouvernement. — Entreprise sur le collége de la Magdelaine. — Pétition des évêques & ses suites. — Dispositions de l'armée. — Du peuple. — Naissance du prince de Galles.

PART. I. Liv. IV.

1686.

LA prorogation du parlement d'Angleterre fut suivie de la promotion de Sunderland qui devint si fatale à son auteur. Ayant embrassé secrettement la religion de son maître, il fut nommé président du conseil, continué secretaire d'état, décoré de l'ordre de la Jarretiere & devint le prémier favori. Net & profond dans ses vues, il étoit prompt à se décider, & s'insinuoit avec une adresse infinie. Car il fut successivement le favori de

Digitized by Google

Part. I. *Liv. IV.*

1686. trois princes dont les caractéres étoient le plus opposés. Il adopta la partialité de Jaques en faveur des catholiques-romains par des principes de tolérance, d'égalité & du droit naturel qu'a le souverain au service de tous ses sujets ; donnant pour le fruit d'une sagesse politique tout ce que Jaques approuvoit uniquement par zéle de religion ; & formant des plans réguliers pour l'exécution de ces idées que Jaques n'étoit pas capable de combiner. Par ces voies, il espéroit demeurer le ministre absolu d'un monarque absolu si la nation plioit ; ou se faire un mérite auprès du prince d'Orange, d'avoir poussé Jaques vers sa ruine, si la nation prenoit le dessus. Il espéroit aussi se tirer de l'embarras où le jettoit continuellement une dépense excessive, en profitant d'un tems d'innovation & de danger pour rétablir sa fortune. Il y a sujet de croire qu'il étoit pensionné en même tems du prince d'Orange, de Louis XIV & de Jaques ; faisant accroire à chacun de ces princes qu'il veilloit particuliérement à son intérêt.

Sunderland savoit bien quels obstacles il devoit rencontrer de la part du lord Rochester. C'est pourquoi il se plaignit au roi, que le zéle de Rochester pour l'église anglicane feroit échouer tous les projets favorables au catholicisme qui seroient agités dans le conseil ; & il lui persuada de créer un conseil particulier & choisi, qui concerteroit toutes les mesures à prendre par rapport à cette religion. La cabale étoit composée de sept per-

ſonnes ; le roi, le lord Sunderland, le pére Petre jéſuite, confeſſeur de la reine, homme de naiſſance, mais bouffi d'une vanité & d'une ambition qui donnoient beau jeu à Sunderland pour le gouverner ; & des lords Bellaſis, Powis ou Puez, Arondel & Dover catholiques-romains. Ils s'aſſembloient quelquefois chez Sunderland, & d'autres fois dans l'appartement de Chevince à Whitehall. Immédiatement après, ſous couleur que toutes les affaires publiques avoient une ſi forte liaiſon avec celles de la religion, qu'on ne pouvoit les ſéparer, il fit ſi bien, que la plupart des intérêts de l'état furent confiés à ce conſeil particulier. Les objets de la cabale étoient de procurer aux catholiques-romains, malgré les teſts, l'admiſſion libre aux emplois ; & d'établir la tolérance de leur religion par la ſuppreſſion des loix pénales décernées contr'elle. Moyennant ces changemens, & ſur-tout moyennant la diſtribution des emplois quand les teſts ſeroient abolis, Jaques ſe flattoit d'attirer inſenſiblement ſes ſujets à ſa religion, ſans en venir à la perſécution. Dans leur prémier ſyſtême, il étoit convenu que par conſidération pour la fidélité de l'égliſe d'Angleterre à l'égard du trône, on ne toucheroit ni à ſes dignités ni à ſes poſſeſſions ; réſolution qui cependant fut abandonnée dans la ſuite : mais on préparoit ſecrettement une commiſſion eccléſiaſtique, à laquelle on attribueroit le pouvoir de punir les fautes du clergé ; & qui ouvriroit ſon tribunal en cas que le roi trouvât de l'oppoſition au deſſein d'a-

Digitized by Google

1686.

néantir la distinction que les loix avoient mise entre les protestans & les catholiques.

A l'égard des emplois donnés aux catholiques sans qu'ils eussent prêté serment, Jaques avoit tâché jusques-là de mettre la sanction du parlement de son côté ; & dans un de ses royaumes il s'étoit borné à ce que les seuls officiers militaires fussent protégés. Mais après l'établissement de cette cabale, on le fit songer au pouvoir que la couronne avoit de dispenser : on lui dit : » Que son frére l'avoit mis deux fois en avant, pour que ses sujets ca» tholiques-romains fussent tolérés ; & que, » s'il n'avoit pas réussi, c'est qu'il avoit com» muniqué ses intentions au parlement qui » avoit pris acte de-là pour se mêler d'une » branche de prérogative inhérente à la cou» ronne & qui étoit indépendante d'eux ; » qu'à présent il pouvoit exercer la même » puissance pour assurer aux catholiques la » participation des emplois ; & qu'en évitant » l'erreur de son frére, il éviteroit les écueils » où il étoit tombé. « L'idée de dispenser des tests avoit d'abord été suggérée par le lord chef - justice Herbert à la fin du dernier régne ; & quand Jeffreys fut consulté là-dessus, il confirma l'opinion d'Herbert. Charles cependant n'osa tenter l'aventure ; mais son successeur ayant senti vivement dans une période de sa vie les effets de l'esprit de parti dans le parlement ; & imputant à ce même esprit l'opposition qu'il avoit éprouvée dans les parlemens d'Angleterre & d'Ecosse, il saisit avec empressement l'expédient qu'on lui

proposoit. En conséquence, afin de pouvoir s'autoriser par les loix, il sonda les juges. Quatre d'entr'eux ne furent pas traitables ; & de ces quatre, Jones & Montague étoient à la tête des cours. On rapporte que le roi ayant dit à Jones » qu'il trouveroit douze » juges de son opinion, « Jones avoit répondu » qu'il trouveroit bien douze juges, » mais difficilement douze avocats. « Jaques s'imaginant que ce doute venoit encore de la contagion de parti, retira ces quatre juges & en mit d'autres plus souples à leur place. On suscita un procès au colonel Hales catholique-romain à la poursuite de son cocher, pour n'avoir pas prêté le serment du test contre le papisme. Le colonel se défendit lui-même en alléguant la dispense du roi. C'étoit la question la plus importante & la plus délicate qu'on eût jamais examinée dans une cour de justice, parce que l'événement alloit décider si la constitution d'Angleterre seroit regardée dans les siécles à venir comme une monarchie absolue ou limitée ; & parce qu'on produisoit du côté du roi d'anciens préjugés avec les opinions d'anciens jurisconsultes ; & que de l'autre côté on opposoit ce qu'avoient fait les parlemens du dernier régne, & les altérations arrivées dans la nature de la constitution & dans les opinions des hommes qui, en tout tems, influent sur les loix en dépit des loix mêmes. Le lord chef-justice Herbert opina pour le défendeur ; & d'après le prononcé solemnel des douze juges, tous, excepté un seul, * acquiescérent à son avis. Ce jugement

PART. I. Liv. IV.

1686.

* Le juge Street.

1686.

qui retentit dans toutes les parties du royaume, attira des imprécations sur les juges, confirma le peuple dans l'opinion qu'on manquoit de respect pour des loix, ce qui est un des plus grands malheurs pour une nation qu'elles gouvernent ; & flattant les espérances d'un petit nombre, il remplit le reste des sujets du roi d'abattement & de frayeur. Partout on répétoit le mot du lord justicier Hales » que les 12 robes rouges de la salle de » Westminster pouvoient faire plus de mal » à la nation qu'une armée de 12,000 hommes. « Ceux qui n'étoient pas en état de juger des argumens de loi, avoient au moins le bon sens de concevoir que les pouvoirs de dispenser, de suspendre & de révoquer n'étoient qu'une même chose ; & que si le roi pouvoit violer une seule loi, il pouvoit également violer toutes les autres.

Intrigue de la cour pour la révocation des tests.

Ce jugement rendu, Jaques s'adressa personnellement à beaucoup de membres du parlement, pour les faire consentir à révoquer les tests par un acte parlementaire. Les juges eurent ordre de travailler de même à gagner des suffrages dans leurs tournées, ce qui donna naissance à un nouveau mot anglois, * pour désigner les pratiques & les intrigues du cabinet du roi ; mais ils ne furent pas plus heureux que lui. Un sentiment d'honneur, & la crainte du blâme que tous les nouveaux convertis encouroient dans le public, retint dans

* Closeting.

Digitized by Google

1686.

dans la profession extérieure de leur religion plusieurs de ceux mêmes dont les principes étoient d'ailleurs fort relâchés, entr'autres l'amiral Herbert & le colonel Kirk dont l'exemple fut frappant. Herbert, quoique libertin de profession & d'une dépensé sans bornes, remit les charges de vice-amiral & de grand-maître de la garde-robe plutôt que de se rendre aux instances de son maître pour l'abolition des tests; & Kirk pressé par le roi de se faire catholique, s'en excusa, disant: » qu'il avoit pro» mis à l'empereur de Maroc que s'il ve» noit à changer de religion, il se feroit » musulman. «

De ceux qui refusérent leur consentement à la révocation des tests, & de ce nombre étoient plusieurs personnes du plus haut rang & des plus attachés au roi, la plupart furent éloignés des emplois civils & militaires qui généralement furent donnés avec dispense aux catholiques-romains. Plusieurs de ceux qui professoient cette religion, furent nommés juges, d'autres admis à la table du conseil, particuliérement les lords Bellasis, Powis, Arondel, Dover & Tyrconnel. Ils furent admis également dans tous les départemens inférieurs du gouvernement. On en fit des shérifs & des juges de paix; on leur confia le gouvernement des corporations & les lieutenances des comtés. On renouvella les opérations du feu roi, pour donner une forme nouvelle aux corporations par le moyen des *quo warranto*; & les nouveaux magistrats fu-

Digitized by Google

rent composés indifféremment de catholiques & de protestans.

Part. I. Liv. IV.

1686.

Les mêmes erremens étoient suivis en Ecosse. Le chancelier Perth avec les lords Tarbet & Balcarras eurent des instructions particuliéres, pour solliciter les juges & les officiers de l'état & de l'armée de contribuer à la révocation des tests. Le roi sollicita lui-même par des lettres de sa main les ducs d'Hamilton & de Queensberry. Ce dernier refusa net; Hamilton fit l'équivalent, en demandant du tems pour y penser. Les commissions des juges qui étoient à vie, furent changées & soumises au bon plaisir. Comme les marchands & les artisans étoient les plus grands ennemis des formes du papisme, on fit aussi des changemens dans les conseils de la bourgeoisie de presque tous les bourgs, sans qu'il intervînt ni cession de leur part ni aucune sentence; mais par la seule voie de l'autorité, le roi renvoya le ministére Torys qu'il avoit composé lui-même, étant duc d'Yorck, sur la fin du régne de son frére; & il en forma un nouveau, partie de catholiques-romains, partie de non-conformistes. Le principal pouvoir fut confié au lord Murray homme foible, au chancelier Perth homme timide, & au lord Mellfort frére du chancelier, homme haï du peuple, tous trois catholiques-romains. On leur donna pour adjoint le chevalier Jean d'Alrymple fils du lord Stair. Ce dernier ministre avoit vu ruiner son pére par le roi lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Yorck; & avoit été confiné lui-même

Digitized by Google

1686.

par ce prince plusieurs mois durant dans la prison ordinaire à cause de sa douceur envers les non-conformistes. Il fut cependant nommé lord avocat & lord justicier clerc ; emplois qui donnoient alors une grande influence politique ; & on y ajouta celui de conseiller-privé. Il dut cet avancement à l'avis de Sunderland qui suggéra que c'étoit le moyen d'effectuer en Ecosse l'union des catholiques & des presbytériens. Après des châtimens infligés par le caprice, les faveurs qui partent du même principe sont des insultes. Le chevalier Jean d'Alrymple entra au service du roi, résolu de se venger s'il en trouvoit l'occasion. Impénétrable dans ses desseins, ouvert, prompt & hardi dans l'exécution, il agit parfaitement de concert avec Sunderland auquel il ne cédoit en rien, & qu'il surpassoit en éloquence. Stuart qui avoit été chassé d'Ecosse par le duc d'Yorck, engagé dans le complot de la maison de Rye & dans l'entreprise de Monmouth, reçut le pardon de toutes ses trahisons ; & en qualité de secrétaire du lord Melfort qui étoit lui-même secrétaire d'état d'Ecosse, il devint dépositaire de tous les secrets du gouvernement dans ce royaume. Son office l'obligeant de dresser les dépêches d'état, il les remplit de grandes phrases, exaltant le pouvoir absolu du roi, soit par une affectation de zéle naturelle à un nouveau converti, soit par un rafinement de vengeance pour rendre odieux le souverain auquel il avoit été jadis opposé. On mit en place un nombre de Whigs & de non-conformistes suffisant pour

1686. désobliger le parti des royalistes, mais non pour satisfaire le leur. Les prémiers ordres qui partoient du burêau de Mellfort à Londres pour cette nouvelle administration, étoient faits pour aliéner les esprits. Tous ceux qui étoient en place furent obligés de remettre leurs commissions & d'en prendre de nouvelles sans prêter de serment; & immédiatement après on leur ordonna de recevoir leur pardon, comme ayant transgressé les loix par leur obéissance. Mais Mellfort & Stuart gagnérent de grandes sommes à délivrer des commissions & des pardons.

Tandis que Jaques étoit ainsi alternativement encouragé ou jetté hors de mesure dans ses projets en faveur des catholiques-romains, ses succès en Irlande, pays déja rempli de catholiques & long-tems soumis au gouvernement d'Angleterre, lui donnérent des espérances qui ne furent troublées par aucun mêlange d'inquiétude. C'est dans l'administration des provinces qu'il faut chercher les plus sûres marques de l'esprit du gouvernement. Les protestans seuls portoient les armes en Irlande. On les leur avoit retirées pendant la rebellion de Monmouth par les ordres du général Tyrconnel, sous prétexte que les protestans en général favorisoient sa cause, & on les mit dans des magasins. Cependant comme il s'en trouvoit encore entre les mains de particuliers dans les comtés protestans, Clarendon reçut ordre de les retirer aussi. Les catholiques-romains eurent accès dans toutes les communautés & dans

Digitized by Google

1686.

les emplois de toute espéce, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits ; & ils s'emparérent presqu'entiérement de quelques branches du gouvernement. Le langage ordinaire des bureaux étoit de parler des protestans avec mépris. Afin de conserver la supériorité dans le conseil-privé l'on y mit les plus jeunes des juges catholiques, & même quelques avocats plaidans ; honneurs dont ils étoient eux-mêmes honteux, parce qu'ils savoient qu'on ne les avoit jamais déférés à personne de leur classe. On établit une hiérarchie réguliére toute catholique. On fit porter publiquement aux évêques les habits de leur ordre. On leur assigna des revenus, & au primat une pension de plus de 2000 liv. sur les rentes des évêchés protestans que, pour cet effet, on laissa vacans. Le soin de monter l'armée fut confié au lord Tyrconnel. Il chassa plus de 4000 soldats protestans & environ 300 officiers de la même communion, dont plusieurs avoient acheté leurs commissions, & d'autres avoient répandu leur sang pour la couronne. L'expulsion des soldats fit d'autant plus d'impression qu'ayant été dépouillés de leurs habits lorsqu'on les avoit cassés, ils errérent à demi-nuds dans toutes les parties du royaume. Ils furent remplacés principalement par des catholiques nés en Irlande, & par nombre de ceux dont les péres avoient vu confisquer leurs biens pour cause de rebellion. La plupart des officiers réformés se retirérent en Hollande où ils portérent leurs griefs & ceux de leur nation ; & où ils furent

PART. I. *Liv. IV.*

1686.

employés par le prince d'Orange avec lequel ils repassérent depuis en Angleterre. De nouvelles armes dans de nouvelles mains produisirent l'effet qu'on en pouvoit attendre. Les soldats tourmentérent les habitans & vécurent à discrétion chez eux. Tyrconnel encourageoit leurs excès au-lieu de les punir. Plusieurs officiers se vantoient que puisqu'ils avoient la force en main ils rentreroient bientôt en possession de leurs biens. Il couroit par-tout des bruits de soulévemens. Ils étoient augmentés par les querelles qu'amenoient les insultes & la rivalité entre les soldats licenciés & les nouveaux. Les Anglois établis en Irlande se souvenant du massacre de leurs ancêtres, se sauvérent en grand nombre d'un pays qu'ils regardoient comme condamné à être éternellement misérable. Indignés de l'état de leur pays, les conseillers-privés protestans quittérent le conseil, & laissérent le champ libre à Tyrconnel pour faire tout ce qu'il voudroit. Il ne seroit pas naturel d'imputer toutes ces violences à Jaques ; on ne peut même les attribuer à ceux qui avoient part à sa confiance. Les conseillers-privés catholiques d'Angleterre s'opposérent à quelques-uns des violens projets de Tyrconnel. Car, entr'autres extravagances, Tyrconnel ayant envoyé le lord chef-justice Nogent & le lord baron Rice pour solliciter à la cour la révocation de l'acte d'établissement ; & la populace ayant suivi par-tout leurs carrosses avec des pommes de terre attachées à des bâtons, criant, » place aux ambassadeurs Irlandois, «

1686.

le lord Bellasis dit tout haut : » Ce Richard » Talbot est un fol qui bouleverseroit dix » royaumes. « Il arrive souvent que les officiers du gouvernement qui connoissent en gros ses intentions, portent les choses à l'excès dans le détail de l'exécution pour se faire valoir eux-mêmes, quoique ce soit aux dépens de ceux qui les employent. L'excuse de Jaques pour le renvoi des officiers fut qu'il avoit chargé Tyrconnel de remercier seulement ceux qui avoient servi, ou dont les péres avoient servi sous Cromwell ; mais que Tyrconnel avoit outre-passé ses ordres. Cependant par la prudence de Clarendon, tout se soumit aux réglemens de Jaques, & il n'y eut aucun mouvement de sédition dans ce royaume.

L'église s'éléve contre Jaques.

Le bruit de ces innovations en Irlande alarma bientôt toute l'Angleterre. Ce fut l'église qui s'éleva la prémiére, elle qui avoit conservé le droit de Jaques à la succession & qui avoit si long-tems prêché aux laïcs la doctrine de l'obéissance passive en faveur des princes de cette famille. Elle oublia ses propres principes quand elle vit les intérêts de la religion attaqués ouvertement. Les foibles & les timides exhaloient leurs mécontentemens dans le particulier par des plaintes sur l'ingratitude de Jaques. Mais les forts & les braves avertirent publiquement le peuple, & firent retentir les chaires de leurs sermons sur les approches & les conséquences du papisme. C'étoit la matiére où s'exerçoit chaque prédicateur à proportion qu'il étoit distingué

Digitized by Google

PART. I. Liv. IV. 1686.

par la force du raisonnement, par son éloquence, ou par son caractére. Une partie du haut clergé animoit les prédicateurs ou par un silence affecté, mais qui n'étoit pas mystérieux, ou leur donnoit occasion de se faire un mérite d'un courage que leurs supérieurs, disoit-on, ne pouvoient montrer sans mettre l'ordre épiscopal en danger.

Lettres mandatoires.

L'effet de ces sermons se fit bientôt sentir. Le peuple fut ému, le mécontentement gagna. Jaques le vit & en fut alarmé. Il se rappella combien les prédications populaires avoient été funestes au repos de ses prédécesseurs. Il fut piqué aussi, parce qu'il avoit compté pour la conduite de l'église sur le decret d'Oxford, sur la doctrine de l'église même & sur les adresses de la nation. Pour arrêter les progrès de cette flamme, il expédia des lettres mandatoires aux évêques, portant défense au clergé de prêcher sur les points controversés; & il érigea une commission ecclésiastique pour connoître des fautes du clergé dans l'exercice de son devoir & les punir. Cette commission étoit un instrument de l'autorité fort important à raison des termes extraordinaires dont on s'étoit servi pour l'établir. Car elle donnoit le pouvoir de punir » ceux-même qui » *sembleroient* suspects d'avoir manqué à leur » devoir « & de » *corriger*, de *réformer* & » de *changer* les statuts des universités, des » églises & des écoles: ou en cas que les » statuts fussent perdus d'en faire de nou- » veaux; « & ces pouvoirs étoient déclarés devoir sortir leur effet » nonobstant toute loi

Digitized by Google

» ou statut contraire. « Ce nouveau tribunal étoit composé de Sancroft archevêque de Cantorbery; de Crew & de Sprat évêques, l'un de Durham, l'autre de Rochester; des lords Rochester, Sunderland, Jeffreys & du lord chef-justice Herbert. On en fut d'autant plus effrayé qu'il ne devoit siéger qu'autant que Jeffreys y seroit présent. On sut que Sancroft par égard pour l'église ne vouloit point agir, ce qui fit mettre à sa place l'évêque de Chester prélat moins scrupuleux. On croyoit que le lord Rochester n'oseroit pas s'y opposer à la volonté du roi qui étoit sûr de tous les autres. Comme la cour de la haute commission ecclésiastique avoit été abolie sous Charles I par un statut qui défendoit l'érection d'aucune cour semblable à l'avenir, beaucoup de gens doutérent que celle-ci fût légale. Mais dans un pays où les droits des citoyens & les bornes des jurisdictions des cours sont si bien déterminés, il falloit ou que Jaques se soumît aux loix, ou qu'il eût recours à des expédiens d'une légalité douteuse.

Jugement de Sharp.

Cette institution mit la terreur dans le clergé. Ils attendoient avec inquiétude sur quelle tête l'orage éclateroit d'abord, chacun espérant qu'il tomberoit sur son voisin. Quelques-uns cependant desiroient qu'il fondît sur eux pour se faire un mérite de leurs souffrances. Ils tâchérent de se fortifier les uns les autres par des exhortations & des assurances mutuelles; &, selon l'usage ordinaire dans ces occasions, les plus timides criérent le plus haut; & ceux qui avoient le plus de

Digitized by Google

PART. I. Liv. IV.

1686.

courage furent les plus modestes. La nouvelle cour ne fut pas long-tems à trouver de quoi exercer sa jurisdiction. Le docteur Sharp déclamant en chaire contre les argumens des catholiques en faveur de leur religion, marqua du mépris pour ceux qui se laissoient ébranler par des raisons si foibles. Cela fut interprété à la cour comme un trait contre plusieurs des courtisans qui s'étoient convertis & contre le roi lui-même. Jaques ne fut pas fâché d'apprendre que Sharp étoit sous la jurisdiction de Compton évêque de Londres qu'il cherchoit à mortifier. Il envoya un mandat à l'évêque pour suspendre Sharp. Compton qui tiroit une noble fierté de sa naissance & son caractére de son état, dont le véritable esprit est la douceur, prit le parti de ne pas obéir; mais d'agir de maniére à compromettre le roi en se tirant d'affaire lui-même. Il écrivit au lord Sunderland le priant de montrer sa lettre au roi. Il disoit » qu'il n'a-» voit d'autorité sur Sharp que comme son » juge, & qu'en cette qualité il ne pouvoit » le condamner sans observer les formes de » la loi : « il ajoutoit, » que Sharp étoit si » disposé à donner toute satisfaction raison-» nable à S. M. qu'il l'avoit fait porteur de » sa lettre. « Ne recevant point de réponse, & Sharp n'ayant pas été admis, il conclut que le roi avoit pris sa résolution. Pour rendre sa sévérité plus inexcusable, il exigea de Sharp qu'il s'abstiendroit quelque tems de prêcher; & il lui persuada d'écrire une requête au roi, par laquelle il témoigna ses re-

Digitized by Google

grets d'avoir fourni l'occasion de donner un sens offensant à ses paroles, & promit d'être plus circonspect à l'avenir. Ces précautions furent vaines. Sharp n'étoit qu'un prête-nom; c'étoit à Compton qu'on en vouloit; & il étoit décidé qu'il seroit humilié. Il fut cité à comparoître pardevant la commission. La seule forme de procédure employée avec lui fut la question que lui fit Jeffreys président de la cour: » quelles étoient ses raisons pour » n'avoir pas suspendu, conformément à l'ex- » près commandement du roi, le Dr. Sharp » pour avoir prêché séditieusement contre le » gouvernement. « L'évêque argua de l'incompétence, & dit, » que la cour devant » laquelle il comparoissoit n'étoit point lé- » gale, qu'il n'étoit soumis qu'à son métro- » politain & à ses suffragans; qu'il étoit pré- » lat d'Angleterre & lord du parlement, & » ne pouvoit être jugé que par les loix de » son pays; que, comme juge, il n'avoit » pas été le maître de condamner Sharp sans » qu'il eût été cité, ouï, défendu & jugé; » qu'il avoit fait tout ce qui dépendoit de » lui puisqu'il avoit enjoint à Sharp de cesser » de prêcher; mais que si cette excuse ne » paroissoit pas suffisante aux yeux du roi » leur souverain, il étoit prêt à lui faire ré- » paration & à lui demander pardon. « Cette soumission embarrassa la cour. Le lord Rochester & l'évêque de Rochester proposérent de la recevoir. Mais à la fin ils cédérent à leurs associés qui opinérent à le suspendre pour le tems qu'il plairoit au roi. La prin-

PART. I. *Liv. IV.* 1686.

cesse d'Orange qui avoit été mariée par Compton, écrivit en sa faveur au roi son pére ; mais Jacques la réprimanda de ce qu'elle se méloit de ce qui ne la regardoit pas.

Cependant Sunderland mit à profit le zéle immodéré de Jaques en faveur de sa religion pour causer entre lui & le prince son gendre une rupture qu'il méditoit depuis long-tems. Il étoit d'autant plus intéressé à l'accélérer dans ce moment, qu'ayant promis à Tyrconnel de le faire nommer lord lieutenant d'Irlande, à condition qu'il lui payeroit une rente de 3000 liv. sur les revenus de la charge ; ce lord qui étoit aussi furieux dans le particulier qu'en public, menaçoit d'informer le roi du marché si on ne lui tenoit point parole. Sunderland fit accroire à Jaques que Rochester pourroit bien changer de religion si on l'en pressoit ; & que sa répugnance apparente venoit en partie de la honte qu'il y auroit à se rendre sans avoir été convaincu ; & en partie de ce qu'il vouloit donner plus de prix à sa conversion en ne se rendant qu'à l'extrémité. Il dit au roi que pour engager ce lord à faire le prémier pas vers la religion catholique, il étoit à propos qu'il lui demandât de se trouver à une conférence ou une dispute entre des théologiens catholiques & protestans. Le roi crédule en fit la proposition à Rochester qui, ne se doutant de rien, la reçut avec des marques d'aversion & de mépris auxquelles il ne fit pas d'attention pour le moment. Les rois n'ont pas moins de pas-

Digitized by Google

ſions que leurs ſujets. Jaques s'échauffa, Rochester demeura ferme. Ils ſe ſéparérent l'eſprit ulcéré l'un contre l'autre ; & leur mécontentement jetta des racines d'autant plus profondes que l'un avoit exprimé trop fortement ce qu'il penſoit, & que l'autre n'avoit pas oſé le dire. Rocheſter ayant parlé de cette aventure à quelques-uns de ſes amis, ils convinrent que ſa diſgrace étoit réſolue ; que c'étoit une tournure que le roi avoit priſe pour ſe débarraſſer de la gêne d'une conduite réſervée telle qu'il la tenoit avec lui depuis pluſieurs mois, & qu'il ne lui reſtoit autre choſe à faire qu'à ménager ſes intérêts avec le peuple. Conformément à cet avis, Rocheſter ſe hâta de faire ſes excuſes au roi, prétendit qu'il avoit changé de ſentiment, & conſentit à ſe trouver à la conférence des théologiens. Tout le monde ouvroit les yeux & les oreilles ſur les ſuites de cette conférence ; quelques-uns plaignant Rocheſter d'être obligé de s'y ſoumettre, & les autres invectivant contre lui de ce qu'il avoit pris ſeulement une voie plus rafinée pour plaire au roi aux dépens de ſon honneur. Mais Rocheſter tira bientôt le public d'incertitude : à peine la conférence fut-elle en train qu'il déclara que les argumens des catholiques n'avoient fait que le confirmer dans la croyance de la religion proteſtante ; & il prit ſoin de faire répandre au-dehors qu'il avoit encouru l'indignation du roi pour les ſentimens qu'il avoit déclarés à la conférence. Le bâton de tréſorier lui fut retiré ſur le champ.

PART. I. *Liv. IV.*

1686.

Il étoit bien plus aisé d'éloigner Clarendon. Sunderland avoit pris soin de mettre un président en pied au conseil-privé d'Irlande, officier jusqu'alors inconnu dans le pays; & il avoit fait donner au général Tyrconnel sur l'armée un pouvoir indépendant du lord lieutenant; deux nouveautés introduites pour mortifier Clarendon en même tems qu'elles affoiblissoient son pouvoir. On lui donna une infinité d'autres désagrémens. Tyrconnel par sa violence & l'étourderie de son zèle troubloit son gouvernement, & se plaignoit ensuite au roi des embarras qu'il avoit lui-même occasionnés. Clarendon n'ayant pu s'empêcher de s'opposer quelquefois à sa témérité; sa conduite fut représentée en Angleterre comme une résistance aux volontés du roi. Il paroît par les lettres de Clarendon qu'on a publiées dernièrement, qu'il soupçonnoit Sunderland de ne les pas lire à son maître. Dans cette situation la chûte de Rochester entraîna naturellement celle de son frère. Jacques montra cependant des égards pour tous les deux en donnant une pension de 4000 liv. à Rochester, & une de 2000 à Clarendon. Rochester demanda permission d'aller à Spa pour sa santé. Jaques soupçonnant que son intention étoit d'aller en Hollande, qui étoit le rendez-vous général de tous les mécontens, fit réponse » qu'il pouvoit aller par-tout » où il voudroit, pourvû que ce ne fût pas » en Hollande. « Rochester se rendit droit à Spa sans voir le prince en passant, ce qui lui fut reproché dans la suite comme une incivilité.

Digitized by Google

1686.

Débarrassé de Rochester, Sunderland tira parti des foibles de Petre. Il flatta sa vanité & ouvrit une vaste perspective à son ambition. Il engagea le roi à le mettre dans le conseil-privé, & à demander pour lui le chapeau de cardinal. Il lui proposa ensuite de se démettre en sa faveur des sceaux de secretaire d'état, s'il vouloit joindre son crédit au sien pour lui procurer le bâton de trésorier. Petre hésita, frappé peut-être de la grandeur de l'objet. Sunderland pria la reine de le demander pour lui ; la reine éluda la proposition : alors il le demanda lui-même au roi. Mais Jaques ne trouvant pas que Sunderland fût assez capable de représenter, lui refusa son consentement. Sunderland ne se plaignit point du refus ; mais probablement il n'en demeura que plus outré. Il gagna cependant un point beaucoup plus important par ses conséquences ; car sous prétexte qu'un conseil de sept personnes étoit trop nombreux, soit pour l'expédition, soit pour le secret ; il obtint de Jaques que la cabale seroit réduite à trois, le roi, Petre & lui ; & qu'il donneroit des ordres à ses ambassadeurs pour que toutes les nouvelles de conséquence fussent communiquées exclusivement à ce triumvirat ; résolution qui rendit Sunderland maître de toute la correspondance étrangére, parce que les ministres regardoient comme une présomption d'écrire souvent au roi, & comme également bas & dangereux de correspondre avec un jésuite sur les affaires publiques d'Angleterre.

Digitized by Google

Part. I. Liv. IV.

1686. Entreprises sur les possessions de l'église

Après l'éloignement de Rochester, les entreprises de Jaques en faveur de sa religion furent plus ouvertes, plus rapides & plus étendues qu'elles ne l'avoient encore été. On n'avoit pas tenté jusques-là de mettre les catholiques en possession des biens de l'église. Mais peu de jours après le déplacement de Rochester, le doyenné de l'église de Christ à Oxford, bénéfice considérable dans l'église d'Angleterre, fut donné avec dispense à Massy nouveau converti ; & l'on tenta de préposer un catholique-romain avec pareille dispense au collége de la Chartreuse. Immédiatement après l'université de Cambridge reçut un mandat pour passer maître-es-arts Albine Francis moine bénédictin ; ce qu'elle refusa, quoique peu de mois auparavant elle eût accordé cette faveur à un mahométan qui étoit secretaire de l'ambassadeur de Maroc. En conséquence son vice-chancelier fut destitué de sa place, & suspendu de ses fonctions de maître du collége durant le tems qu'il plairoit au roi. On fit d'autres essais sur divers établissemens de l'église d'Angleterre : quelques-uns avec succès, & d'autres manqués par l'opposition de ceux-mêmes qui étoient le plus attachés au roi. Car Sawyer même le procureur-général refusa de dresser les provisions d'un bénéfice pour un prêtre ; & le vieux & fidéle duc d'Ormond, entr'autres, ne voulut pas obtempérer à un mandat qui lui ordonnoit de recevoir un catholique-romain dans le collége de la Chartreuse. Le lord Cartelmaine fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur extraor-

Digitized by Google

traordinaire, quoique par les loix d'Angleterre tout commerce avec le pape fût une haute trahison ; & il fut publié par autorité une pompeuse relation de son entrée publique & de sa réception à Rome. Jaques donna au nonce du pape une audience solemnelle avec un appareil magnifique au château de Windsor ; bien que le duc de Sommerset gentilhomme de la chambre aimât mieux se démettre de son emploi que d'en faire les fonctions dans cette cérémonie, qui fut regardée comme une insulte à la nation ; parce que le nonce avoit été vu long-tems en habit séculier, & connu à la cour pour un homme de plaisir. Quatre évêques catholiques furent sacrés publiquement dans la chapelle royale, & envoyés dans leurs diocèses sous le titre de vicaires apostoliques ; & leurs lettres pastorales imprimées avec permission, & par l'imprimeur du roi, coururent dans tout le royaume. On voyoit dans tous les appartemens de la cour des moines avec les habits de leur ordre ; sur quoi Ronquillo ambassadeur d'Espagne qui n'approuvoit point ce spectacle, ayant dit son sentiment à Jaques ; ce prince lui demanda » si ce n'étoit pas l'usage » en Espagne que les rois consultassent leurs » confesseurs : « » oui bien, répondit l'ambassa- » deur ; & c'est pour cela que nos affaires » vont si mal. « Les membres inférieurs du clergé catholique alloient jusqu'à menacer de s'emparer des bâtimens publics pour en faire des églises à leur usage. L'église françoise protestante en Savoie porta un jour ses plain-

PART. I. Liv. IV.

1686.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. IV.*

1686.

tes à ce ſujet au lord Halifax, qui leur dit: » laiſſez-vous chaſſer; vous n'en ferez que » plutôt vos affaires & celles de la nation. « La tréſorerie ayant été miſe en commiſſion, le lord Bellaſis en fut le chef. Tyrconnel fut envoyé lord lieutenant en Irlande. Le lord Arondel eut le petit ſceau qui faiſoit partie de la dépouille de Clarendon. Pluſieurs trouvérent mauvais qu'on eût privé les deux beau-fréres du roi de leurs honneurs pour en revêtir des catholiques-romains: mais tout le monde vit qu'en donnant le commandement de l'Irlande à un homme auſſi violent & auſſi téméraire qu'étoit Tyrconnel, on alloit mettre ce royaume en confuſion, & faire haïr le roi dans tous ſes états. Il y eut des ordres aux lords lieutenans d'aſſembler leurs députés & les juges de paix; & de leur demander s'ils vouloient élire des membres du parlement qui conſentiſſent à l'abolition des teſts. Ceux qui faiſoient une réponſe négative perdoient leurs places, qu'on rempliſſoit auſſi-tôt par des catholiques-romains. Il ne manquoit plus que cela pour achever de perdre Jaques dans l'eſprit de ſes ſujets. La gazette qui étoit ſous la direction de Sunderland rendoit compte de ces changemens, la plupart du tems en termes pleins d'affectation, & qui ne pouvoient manquer d'irriter le peuple.

Tandis que ces révolutions générales frappoient les yeux du public, un changement fait par Jaques dans le ſerment des conſeillers-privés, découvrit à ceux qui étoient plus

près de sa personne combien il étoit minutieux dans son attention aux intérêts du catholicisme. Le serment contenoit ces mots: PART. I. Liv. IV.
» Je défendrai de tout mon pouvoir toutes 1686.
» les jurisdictions, prééminences, autorités
» accordées à S. M. & annexées à sa cou-
» ronne par acte du parlement ou autre-
» ment contre tous princes, personnes, pré-
» lats, états ou potentats étrangers. « Cette partie du serment fut biffée par ordre spécial du roi du livre du conseil.

La plupart de ces événemens se passérent dans le courant de l'année 1686. L'année suivante vit éclorre un projet qui devoit assurer le succès des vues de Jaques, si les protestans se divisoient; ou les rendre plus impraticables s'ils se réunissoient. Suspendant d'un seul coup de son autorité tout le systême des loix établies par tant de parlemens contre les non-conformistes, il publia une déclaration d'indulgence en faveur de tous ses sujets, par laquelle il les mettoit non-seulement à l'abri pour ce qui regardoit leur religion, mais les dispensoit des sermens des tests; & ouvroit ainsi sans distinction la porte de tous les emplois aux catholiques, aux sectaires, & à ceux de l'église anglicane. Cet acte de pouvoir absolu choqua d'autant plus, que la même gazette qui le publia contenoit une prorogation du parlement qui le renvoyoit fort loin. On fit en Ecosse le prémier essai de la déclaration à cause de l'absurdité révoltante du test en ce pays, qui avoit occasionné la ruine d'Argyle. Mais les termes de

1687. Déclaration d'indulgence.

4 avril.

Digitized by Google

PART. I. Liv. IV. la déclaration Ecossoise, ainsi que ceux de toutes les expéditions d'état dressées par Stuart, étoient imaginés pour offenser ceux qu'ils
1686. prétendoient obliger : car ils portoient » que » le roi l'avoit donnée en vertu de sa souve- » raine autorité, de sa prérogative royale » & de sa puissance absolue, auxquelles tous » ses sujets devoient obéir sans réserve. « Les Ecossois la reçurent avec un mépris chagrin. Les membres de l'église anglicane & les royalistes souffroient de voir ceux qu'ils appelloient fanatiques, exempts des loix pénales; & ceux du parti presbytérien se remontroient les uns aux autres : » que la déclaration étoit spé- » cieuse & honnête en apparence, mais dissi- » mulée & mal-intentionnée dans le fond; » que sous prétexte d'accorder la tolérance » aux non-conformistes, on n'avoit d'autre » but que de la procurer aux seuls catholi- » ques-romains; qu'ils avoient déja senti la » dureté de l'administration du duc d'Yorck » à l'égard de leur religion. Qu'avons-nous » fait, ajoutoient-ils, pour le réconcilier si » subitement avec nous? Est-ce la derniére » rebellion de nos amis ou notre opposition » dans le dernier parlement qui nous ont fait » trouver grace devant ses yeux? De telles » actions ne sont pas propres à gagner l'a- » mitié des rois. Les faveurs offertes de gré » à gré par des ennemis sont toujours sus- » pectes; mais elles le sont doublement quand » on veut forcer ceux qui ne les demandoient » pas à les accepter malgré eux. « Le conseil-privé fut presque le seul corps qui félicita

Digitized by Google

Jaques sur son esprit de tolérantisme ; ce qui fit voir aux gens sensés que ces complimens n'étoient qu'une déférence aux sentimens du roi de la part de ceux qui étoient à son service. En Angleterre les non-conformistes furent assez foibles pour donner dans le piége, & faire des avances pour former des liaisons avec la couronne. 1687.

Jaques séme des jalousies entre les non-conformistes & l'église.

Jaques profitant de ces avances tâcha de semer la division entre les non-conformistes & l'église, afin de se procurer des concessions de la part des uns & des autres : des prémiers par l'espérance de se maintenir dans ses bonnes graces ; & de l'église par celle de les regagner. Pour cet effet il encouragea les adresses en faveur des protestans non-conformistes, & y répondit favorablement : on reçut à la cour & on digéra des plans pour leur sûreté. Le langage des courtisans étoit que, si le roi n'avoit pas encore suivi les bonnes intentions par rapport à eux, c'est que la dureté & l'orgueil de l'église d'Angleterre l'en avoient empêché. Pour montrer la rigueur de cette église, Jaques fit faire une recherche de tous les procès vexatoires que les diffidens avoient essuyés dans les cours ecclésiastiques. Il remplit de non-conformistes les assemblées ordinaires de Londres & plusieurs autres communautés. Les juges de paix & les députés lieutenans furent changés presque par-tout le royaume ; & le gouvernement avouoit dans la gazette que cela se faisoit pour donner plus de solidité à la déclaration d'indulgence. La conversation ordinaire de Jaques & les écrits

Digitized by Google

Part. I. *Liv. IV.* 1687. publiés par son ordre, annonçoient la plus grande cordialité pour ces mêmes diffidens. On peut supporter la disgrace des rois; mais leurs faveurs sont plus irrésistibles. En général ces amorces disposérent les non-conformistes à s'attacher au parti du roi.

Cette conduite de Jaques commençoit à être suivie des conséquences qu'il avoit prévues. Il s'élevoit journellement des animosités entre les zélateurs de l'église d'Angleterre & ceux des non-conformistes: ceux-là reprochant à leurs fréres protestans d'avoir abandonné la cause du protestantisme; & ceux-ci rappellant à l'église ses rigueurs passées & insultant à ses malheurs présens. Rien ne causa tant de peine & d'alarme que cette division à ceux qui étoient résolus de s'opposer aux innovations de Jaques. Les meilleurs écrivains protestans prirent la plume pour arrêter les progrès du mal, particuliérement le lord Halifax & Burnet, qui par la facilité de son stile & la trempe de son imagination, étoit plus propre à la composition libre des pamphlets qu'à la précision, l'impartialité & la dignité de l'histoire. Ils remontroient à l'église d'Angleterre » la nécessité d'oublier les injures » passées de part & d'autre, & de s'unir pour » se défendre désormais contre les catholiques-romains. « Ils avertissoient les non-conformistes, » que la faveur actuelle qui les » aveugloit ne pouvoit être ni sincére ni de » longue durée, parce qu'elle ne leur avoit » été offerte qu'au refus de l'église d'Angleterre, qui n'en avoit pas voulu au prix de

Digitized by Google

» céder du terrain au papiſme ; & qui pouvoit » même encore la leur enlever en un inſtant en » acceptant la condition qu'on y mettoit. «

1687.

Jaques ſe laiſſe aveugler par des adreſſes.

Jaques tout occupé à pourſuivre tant de projets imprudens & dangereux, ſe laiſſoit endormir dans une ſécurité fatale par la frivolité des adreſſes publiques ; & il ne ſe réveilla que par le bruit de ſa propre ruine. Il fut remercié de ſa déclaration d'indulgence non-ſeulement par différens corps des non-conformiſtes, mais par cinq évêques à la tête de leur clergé, par le corps des gens de loix, par la ville de Londres & par grand nombre de ſociétés publiques de l'égliſe anglicane. Quoique preſque tous les individus de la nation fuſſent aigris contre lui, & que la plupart ſondés par ſon ordre euſſent déclaré nettement qu'ils ne ſe prêteroient point à ſes vues dans le parlement, preſque tous les corps paroiſſoient enchantés de ſa conduite. *

Au milieu de ſes ſollicitudes pour ſa religion, Jaques ne négligea point ſes intérêts temporels. Il adopta le projet de ſimplifier le gouvernement, & de rapporter toutes les affaires à la ſeule perſonne du ſouverain : projet que tous les princes qui ont viſé au pouvoir abſolu depuis la création du monde, ont

* Il étoit ſi content de ces adreſſes, qu'il en reçut une de la part des cuiſiniers où ils diſoient : » que ſa » déclaration d'indulgence reſſembloit à la manne du » Tout-Puiſſant qui convenoit à tous les *palais* ; & » qu'autant vaudroit violenter les *goûts* des hommes » que leurs idées ſur la religion. «

PART. I. *Liv. IV.*

1687.

cherché à mettre en exécution. Lorsqu'il mit la trésorerie en commission, il en donna pour raison au conseil-privé, que le grand trésorier étoit trop puissant ; & en même-tems il déclara, que par la même raison il exerceroit seul les fonctions de général & d'amiral. Il étendit jusqu'au nouveau monde la manie de tout soumettre à sa volonté. Car il fit expédier des *quo-warrantos* pour confisquer toutes les chartes des propriétaires & des corporations en Amérique.

Entreprise sur le collége de la Magdelaine.

Dans les tems d'une grande fermentation, l'attention publique est plus occupée des actes particuliers du pouvoir que des réglemens généraux & importans qui l'établissent. Un acte de cette espéce concernant un des colléges d'Oxford, unit l'église & les amis de la liberté contre le roi ; & suspendit les avances des non-conformistes. Jaques donna un mandat avec une dispense au collége de la Magdelaine d'Oxford, qui est une fondation très-riche, pour élire président du collége un certain Farmer qui avoit promis d'embrasser la religion catholique. Ce Farmer se trouva justement dans le cas de l'exclusion par divers statuts de la fondation que les membres ne pouvoient transgresser, sans violer le serment qu'ils avoient fait de les observer. Ils adressérent une requête au roi pour lui représenter leur embarras, le priant de révoquer le mandat ; & offrant de choisir telle autre personne qualifiée qu'il voudroit. La réponse envoyée par Sunderland fut que le roi comptoit être obéi. Après avoir attendu de nouveaux or-

11 avril.

Digitized by Google

dres du roi jusqu'au jour marqué dans les statuts pour l'élection, ils choisirent le docteur Hough homme d'une haute réputation, & dont le cœur étoit encore plus haut. Ce choix fut confirmé tout de suite par l'évêque de Worcester visiteur du collége, & le docteur installé. En punition de cette obstination, la commission ecclésiastique déposa Hough; & suspendit deux des membres du collége. Mais ils refusérent de se soumettre à la sentence; & continuérent leurs fonctions sur ce fondement que leurs établissemens dans le collége étoient leurs francs-fiefs qu'ils tenoient de la volonté de leur fondateur; & dont ils ne pouvoient par conséquent être privés que par un jugement ordinaire & conforme aux loix. Pour éviter la difficulté des empêchemens dirimans particuliers à Farmer, Jaques leur envoya aussi-tôt un nouveau mandat à l'effet d'élire pour leur président Parker évêque d'Oxford, qui avoit fait un livre en faveur de la dispense des tests. Jaques vint à Oxford dans un voyage qu'il faisoit dans les parties occidentales de son royaume. Il envoya chercher les membres du collége, leur reprocha leur désobéissance, & leur commanda de se retirer incontinent de sa présence & d'élire l'évêque Parker. Ses derniéres paroles furent : » qu'autrement il leur feroit sentir le poids de son bras. « Ils se retirérent dans leur chapelle, où ils résolurent de donner à ce qu'ils devoient aux loix la préférence sur la volonté de leur souverain. Jaques s'apperçut trop tard du faux-pas qu'il avoit fait en ex-

1687.

22 juin.

4 septembre.

Digitized by Google

Part. I. Liv. IV.

1687.

posant son autorité à l'affront d'essuyer un refus personnel ; & en faisant d'une dispute d'enfans une querelle entre un roi d'Angleterre & des suppôts de collége ; & il quitta brusquement Oxford. Il reçut d'eux une députation à Bath avec des assurances vagues de fidélité & d'obéissance qui ne signifioient rien. Piqué contr'eux & contre lui-même, il ordonna de mettre l'affaire en compromis ; à quoi ils consentirent pour attirer plus longtems sur eux l'attention publique & se donner du relief. Mais à la fin encouragés par un parti & flattés des applaudissemens de la jeunesse, ils ne voulurent rien céder. Le roi avoit été trop loin pour reculer avec honneur & pour avancer sans perdre encore davantage dans l'opinion du peuple. Il laissa passer deux mois ; ensuite il envoya une nouvelle commission ecclésiastique en qualité de visiteurs à Oxford pour terminer une dispute qui, par la variété de ses incidens, étoit devenue de jour en jour plus sérieuse. Les nouveaux commissaires entrérent dans une ville de gens de robe avec une escorte de cavalerie. Hough interrogé par l'évêque de Chester président de la commission, s'il vouloit se soumettre à la sentence qui le déposoit, répondit qu'il ne vouloit pas ; & soutint les droits du collége & les siens avec la plus grande intrépidité. Là-dessus le procureur du roi l'accusa de contumace ; & la cour biffa son nom du rôle du collége. On demanda ensuite à ses confréres s'ils vouloient assister à l'installation de l'évêque d'Oxford : tous, hors deux, refusérent.

Digitized by Google

Hough protesta contre les procédures de la commission & fit appel aux cours légales dans la salle de Westminster. Un murmure sourd, mais soutenu d'applaudissement par où s'échappoit la voix naturelle & insurmontable de la liberté angloise, fut entendu de toute part dans la salle où presque toute l'université s'étoit rassemblée. Cependant la cour fit enfoncer les portes du logement du président; & installa l'évêque d'Oxford par procureur. Alors l'évêque de Chester intimida les aggrégés par des menaces en public; & tâcha de les gagner par des promesses en particulier. Ceux qui avoient résisté à la colére du souverain de la nation, ne purent tenir contre l'autorité d'un supérieur qui étoit de leur état. Ils signérent tous, » que puisque le roi avoit » fait installer l'évêque d'Oxford, ils se sou- » mettoient à lui autant que le permettoient » les statuts du collége, & sans préjudice au » droit du docteur Hough. « L'évêque les ayant amenés jusques-là, crut être bien assuré de completter sa victoire; & il insista pour leur faire signer un autre écrit pour reconnoître leur faute, & en demander pardon au roi. Par cette vaine demande, il perdit tout le terrain qu'il avoit gagné. Honteux de ce qu'ils avoient accordé, sûrs qu'ils alloient perdre tout crédit parmi leurs anciens amis & qu'ils n'en auroient aucun dans un parti qui s'acharnoit ainsi à les avilir, ils rejettérent la proposition; donnérent des explications à l'écrit qu'ils avoient signé; & finirent par rétracter ce qu'ils avoient fait. La commission embarrassée

PART. I. L. v. IV.

1687.

27 octobre.

PART. I. *Liv. IV.* de ce revirement soudain, s'en retourna à Londres. Mais le roi la renvoya bientôt après à Oxford où elle admit quelques nouveaux membres

1687. de sa seule autorité. Ensuite elle les convoqua

16 novembre. tous, & insista pour qu'ils signassent un écrit de la même tenéur que celui qui leur avoit déja été présenté par l'évêque de Chester. Voulant traîner la chose en longueur, ils demandérent du tems pour y songer & donner leur réponse par écrit ; ce qu'on leur refusa. Tous, au nombre de près de trente, excepté deux qui firent profession d'obéissance, furent déposés & déclarés incapables de posséder dans la suite aucun bénéfice. D'autres les remplacérent par l'autorité du roi ; & ceux-ci à la mort de l'évêque d'Oxford qui arriva bientôt après, reçurent un mandat pour élire président Gifford docteur de sorbonne, évêque titulaire de Madére ; & un des quatre vicaires apostoliques de l'Angleterre. Ces disputes remuérent d'autant plus les passions des Anglois, que cette attaque faite à un collége portant sur la constitution & l'état de ses membres, fut regardée comme une invasion de la propriété aussi-bien que de la religion.

1688. Mais ces passions peu de mois après, c'est-à-dire au commencement du printems de 1688, se tournérent vers un objet beaucoup plus essentiel & plus intéressant. Car Jaques, cou-

27 avril. rant à sa ruine, publia une nouvelle déclaration de tolérance ; & donna ordre à tout le clergé de la lire dans les églises. Ce commande-

Requête des évêques. ment général amenoit la crise entre le roi & l'église, parce qu'il étoit clair que si le clergé

Digitized by Google

1688.

lisoit la proclamation, il se rendroit méprisable au peuple; & que s'il ne la lisoit pas, il s'exposeroit aux peines que décerneroient contre lui les nouvelles commissions. Dans cette situation délicate, placé entre le danger d'offenser le roi ou de perdre l'estime & la considération publiques; tout le clergé, préférant son honneur & son devoir aux bonnes graces du monarque, résolut de ne point lire la déclaration. Six d'entre les évêques, Lloyd évêque de St. Asaph, Kenne de Bath & de Vels, Lake de Chichester, White de Peterborough, Turner d'Ely, & Trelaury de Bristol, furent trouver l'archevêque Sancroft à son palais de Lambeth pour concerter avec lui les mesures qu'il y avoit à prendre en commun. Le lord Clarendon & un ou deux théologiens, furent les seuls étrangers qui se trouvérent à cette consultation. Les évêques dressérent la requête suivante où la décence & l'envie d'inspirer de la modération au roi, se trouvoient jointes avec la fermeté. Six d'entr'eux, l'archevêque étant malade, la présentérent au roi en personne. » Remontrent 18 mai.
» humblement que la grande répugnance qu'ils » sentent à publier dans toutes leurs églises » la derniére déclaration de V. M. pour la li- » berté de conscience, ne vient ni d'aucun » manque de respect & d'obéissance pour V. » M. (notre Ste mére l'église d'Angleterre » étant dans ses principes comme dans sa » pratique incontestablement fidelle au trône; » &, ce qui peut se dire à son honneur, » ayant été plus d'une fois reconnue pour

Digitized by Google

PART. I. *Liv. IV.*

1688.

» telle par votre gracieuse majesté), ni » d'aucun défaut d'indulgence pour les non-» conformistes, à l'égard desquels nous som-» mes prêts à prendre tel tempérament qui » sera jugé convenable quand la matiére » sera pesée & décidée en parlement & en » synode: mais qu'entr'autres considérations, » elle vient spécialement de celle-ci : que la » déclaration dont il s'agit est fondée sur » un pouvoir de dispenser que le parlement » a déclaré illégal ; & particuliérement dans » les années 1662 & 1672 & au commence-» ment du régne de V. M. Et que dans une » matiére si importante & de si grande con-» séquence pour toute la nation, tant dans » l'église que dans l'état, la prudence, l'hon-» neur & la conscience ne permettent pas » aux supplians de se rendre les partisans au » point où ils seroient censés l'être selon » l'estimation commune & raisonnable, s'ils » la distribuoient dans toute la nation ; & » s'ils la publioient par deux fois solemnel-» lement, même dans la maison de Dieu » & au tems du service divin. «

» Vos supplians prient donc humblement » & instamment V. M. qu'il lui plaise ne point » insister pour la distribution & lecture de » votre dite déclaration. «

Jaques lut la requête, & fit la réponse suivante : » je l'avois déja entendu dire ; mais je » ne voulois pas le croire : je n'attendois pas » cela de l'église d'Angleterre, spécialement » de quelques-uns de vous. Si je change d'avis, » vous l'apprendrez de moi ; si je n'en change

Digitized by Google

» pas, je compte être obéi. « Les évêques repliquérent : » nous nous résignons à la vo» lonté de Dieu, « puis ils firent la révérence & se retirérent.

PART. I. Liv. IV.

1688.

Quoique Sancroft eût pris la précaution d'écrire la requête de sa propre main de peur qu'on n'en tirât des copies, cependant par l'infidélité de ceux qui environnoient le roi, il en courut des copies imprimées dans tout Londres la nuit même du jour qu'elle fut présentée. Ainsi tout le monde vit que la contestation entre le roi & l'église alloit former une crise inévitable. Car les évêques en intéressant » leur prudence, leur honneur & leur conscience, « s'étoient mis hors d'état de reculer ; & Jaques, en répétant continuellement la nécessité de l'obéissance dans ses sujets, étoit obligé d'aller en avant. Il prit cependant trois semaines pour considérer la perspective qu'il avoit devant lui ; &, pendant ce tems, la nation qui croyoit qu'il y alloit de son sort & de celui de la postérité, attendit l'événement avec autant d'inquiétude que d'impatience.

8 juin. Ils paroissent devant le conseil.

A la fin les évêques furent cités à comparoître pardevant le conseil-privé. On leur demanda » s'ils avouoient leur requête. « Cette question étoit devenue nécessaire, parce que s'ils ne l'avoient pas reconnue, il eût été difficile de prouver qu'ils l'avoient donnée. Ils évitérent de répondre à cette interrogation. Le conseil embarrassé, leur ordonna de se retirer. Rappellés, ils ne voulurent pas répondre encore. Ce qui laissa le conseil dans

1688.

la même perplexité. Mais enfin réfléchiſſant que le parti le plus généreux étoit d'avouer au conſeil ce qu'ils avoient réſolu de défendre aux yeux de tout le monde, ils convinrent qu'ils étoient les auteurs de l'écrit. Jeffreys leur demanda s'ils vouloient donner des reconnoiſſances comme ils comparoîtroient à la cour du banc du roi pour y ſubir leur jugement ſur leur mauvaiſe conduite. Pour engager les pairs dans leur querelle, ils inſiſtérent ſur leur privilége de la pairie & refuſérent de donner caution. Jeffreys les menaça de la tour & de l'indignation du roi. Ils répondirent » qu'ils iroient par-tout où il plai» roit au roi, d'autant que le roi des rois » étoit leur protecteur & leur juge. « Ils furent envoyés à la tour par un ordre ſigné de tous les conſeillers-privés, excepté le pére Petre qui s'en excuſa, parce que le roi le vouloit ainſi. Jeffreys qui vit les conſéquences de cette pourſuite, tâcha d'en détourner le roi; mais il y a lieu de croire que Sunderland l'animoit, tandis que ſous main il exhortoit les évêques à tenir ferme.

On donna ordre de les conduire par eau à la tour, pour prévenir les mouvemens que la vue de leurs ſouffrances auroit pu exciter dans le peuple, s'ils avoient paſſé par la ville. Mais une foule innombrable de monde courut les attendre à la riviére, couvrant les bords des deux côtés, & rempliſſant les chambres & même les toits de toutes les maiſons voiſines. D'auſſi loin qu'ils découvrirent les évêques, ils pouſſérent un cri d'acclamation, verſérent

Digitized by Google

1688.

rent des larmes & offrirent des priéres pour leur délivrance quand ils approchérent. On se jettoit à genoux respectueusement à mesure qu'ils passoient; & on suivoit les bateaux des yeux quand ils s'éloignoient. Cette sensibilité gagna jusqu'aux soldats. Ils se mettoient à genoux & demandoient la bénédiction de ces prisonniers qu'on mettoit sous leur garde. Les évêques arrivérent à la tour à l'heure du service du soir; la cloche tintoit, le clergé entroit dans la chapelle, & le peuple s'y jettoit en foule. Ils embrassérent l'augure & furent incontinent à l'église rendre graces à Dieu pour la cause duquel ils croyoient souffrir.

Leur jugement.

On les mena pour leur jugement à la cour du banc du roi. Le crime dont on les chargea, fut » d'avoir composé & publié » un libelle séditieux, faux & malin contre » la prérogative & le gouvernement du roi, » sous prétexte de présenter une requête » à S. M. « Vingt-neuf pairs avec grand nombre de théologiens & de membres des communes, distingués par leur rang, assistérent à ce jugement; les Torys & les Whigs se disputant à qui leur feroit le plus d'honneur. La populace assemblée pour attendre l'événement, formoit l'attroupement le plus nombreux qu'on eût encore vu en Angleterre: leurs acclamations partant de la chaleur & du transport où ils étoient furent plus violentes & plus continues qu'elles ne l'avoient été au passage des évêques sur la riviére, parce qu'elles n'étoient pas interrompues par

Digitized by Google

PART. I. *Liv. IV.*

1688.

les mouvemens alternatifs de la douleur & de l'incertitude. Les prisonniers recevoient ces honneurs avec affection & humilité. En donnant leurs bénédictions, ils exhortoient le peuple à modérer son zéle, & à rendre honneur & obéissance au roi; générosité qui enflammoit encore le ressentiment public contre l'auteur de leurs souffrances. Lorsque les juges entrérent à la cour, ils la trouvérent pleine d'hommes & de femmes du prémier rang. Les raisons du conseil des évêques, particuliérement celles de Mr. Summers, qui dut la fortune qu'il fit dans la suite à la réputation qu'il acquit dans cette occasion, furent reçues de l'auditoire avec une faveur proportionnée à l'indignation qu'excitérent les moyens de leurs persécuteurs. Ils établirent que » comme pairs ils avoient droit de » donner des conseils au roi; & que, comme » prélats, c'étoit leur devoir de veiller aux » intérêts de cette religion qui étoit confiée » à leurs soins. Ils n'avoient point attaqué » la prérogative du roi par leurs remontrances » contre le pouvoir de dispenser, puisque » le roi n'avoit point cette prérogative. La » requête ne pouvoit être séditieuse, ayant » été présentée au roi en particulier & au » roi seul; ni fausse, la matiére en étant » vraie; ni maligne, puisqu'ils n'avoient pas » cherché l'occasion, mais qu'elle étoit venue » malgré eux. Ce n'étoit point un libelle: » car l'intention étoit innocente; & la loi » permet à tout sujet de présenter requête » au roi quand il se croit lézé. Elle n'avoit

Digitized by Google

» point été publiée ; car l'archevêque ne s'en » étoit pas fié à un clerc pour l'écrire ; & » les évêques n'avoient pu en donner copie » parce qu'ils n'en avoient point. « Deux des juges, le lord chef-justice Wright & Allybone donnérent leurs opinions aux jurés contre les prisonniers ; les deux autres, Powel & Holloway, se déclarérent pour eux. Les jurés demeurérent enfermés toute la nuit pour donner plus de solemnité à leur maniére de procéder ; & le matin ils délivrérent leur rapport, qui fut que les prisonniers n'étoient pas coupables. Cette déclaration fut reçue dans l'assemblée avec un cri de joie, auquel la multitude qui étoit dans la cour du palais répondit par un autre ; lequel, en un instant, fut suivi de mille acclamations en différens endroits de la ville. Ces cris se propagérent de village en village jusqu'à l'armée campée à Honslow, qui fut saisie du même transport sympathique. Le roi se trouvant par hazard ce jour-là dans la tente de Feversham, & entendant grand bruit dans le camp, envoya Feversham pour en savoir la cause. Il revint, disant : » que ce n'étoit rien que de la joie » que témoignoient les soldats pour la dé- » charge des évêques. « » Rien, dit le roi, » vous appellez cela rien ? mais tant pis » pour eux. « Il retourna aussi-tôt à la ville, & publia un édit, portant défense à la populace de s'assembler dans les rues. Leur zéle n'en devint que plus ardent. Ils firent des feux de joie & des illuminations dans la ville. Quelques personnes furent mises en

PART. I. *Liv. IV.* jugement pour les désordres commis dans cette soirée ; mais les jurés les déchargérent, quoique renvoyés souvent par les juges pour

1688. réfléchir sur leur rapport.

Immédiatement après le jugement des évêques, Powel & Holloway furent rayés de

12 juillet. la liste des juges ; & la commission ecclésiastique donna ordre de rapporter les noms de tous les membres du clergé qui avoient refusé de publier la déclaration de tolérance, afin de les poursuivre ; marques impuissantes de vengeance & d'entêtement. L'évêque de Rochester, observant le cours que prenoient les affaires, écrivit une lettre à la commission pour la prier de trouver bon qu'il s'en absentât désormais ; & la commission ne s'assembla plus.

Voyant que les cours civiles & ecclésiastiques ne suffisoient pas pour l'exécution de sa volonté, Jaques fit sonder les différens régimens à Blackheath pour savoir s'ils se rangeroient de son côté dans l'abrogation des tests. Le major du régiment de Litchfield fit une harangue aux soldats, & ordonna que tous ceux qui ne voudroient pas se prêter au desir de leur souverain missent les armes bas. Tout le régiment, excepté un petit nombre, jetta ses armes par terre : le roi qui étoit présent, en fut pétrifié. Après avoir gardé un peu le silence, il ordonna aux soldats de reprendre leurs mousquets ; & dit avec une ambiguité chagrine : » qu'il leur feroit l'hon- » neur de les consulter dans un autre tems. « L'expérience auroit dû lui apprendre com-

Digitized by Google

bien il y avoit peu de fonds à faire sur ses forces militaires en fait de religion. Car l'année d'auparavant, l'amiral Strickland qui étoit catholique, ayant commandé aux prêtres de dire la messe à bord de son vaisseau; les matelots, classe d'hommes qui n'est pas fameuse en Angleterre pour son attention aux disputes de religion, se mutinérent; & vouloient absolument jetter les prêtres hors du navire. Strickland eut recours à la rigueur; sa sévérité ajouta la rage à la mutinerie; & de vaisseau en vaisseau la sédition devint générale sur la flotte. Le roi fut obligé de se transporter à Portsmouth pour appaiser les matelots. Mais il eut beau les appeller ses enfans & ses vieux amis. Quoique plus sensibles que les autres hommes aux bons procédés & aux expressions honnêtes, il n'y eut d'autre moyen de les contenter que celui de faire sortir tous les prêtres qui étoient dans les vaisseaux.

1688.

13 juillet 1687.

Pendant le procès des évêques la reine étoit accouchée d'un fils. Il se répandit aussi-tôt des bruits que cet accouchement étoit une imposture; & on les reçut avidement, parce que les hommes se persuadent volontiers ce qu'ils souhaitent. Il courut divers mensonges inventés pour augmenter le soupçon; & selon le caractére de la crédulité dans les tems agités par une forte passion, les plus absurdes furent ceux qu'on crut davantage. Les hommes même qui avoient du sens & de l'équité sembloient avoir perdu leur supériorité d'esprit dans le torrent des préjugés du vulgaire; & le vulgaire étoit tombé encore au-dessous de

Digitized by Google

PART. I. *Liv. IV.*

1688.

la disette de sens commun qui lui est ordinaire. Il s'imaginoit que les feux d'artifice préparés pour la naissance du prince de Galles étoient destinés à bombarder la ville en revanche des réjouissances qu'elle avoit faites pour la délivrance des évêques ; &, comme la terreur méne à la superstition, le ciel se trouvant la nuit de ces feux d'artifice alternativement obscurci par des nuages & enflammé par des éclairs, le peuple crioit que c'étoit » des signes de la colére de Dieu, irrité contre l'imposture par laquelle on vouloit frustrer les héritiers protestans du trône. « Si quelques-uns ne trouvoient pas vraisemblable que Jaques étouffât la voix de la nature pour faire tort à ses filles qui ne lui en avoient jamais fait; on leur répondoit, » que les liens » de la nature n'étoient plus rien pour celui » qui avoit manqué de foi à Dieu en abjurant » sa religion, & à son peuple en détruisant » la constitution. «

Digitized by Google

LIVRE V.

La nation jette les yeux sur le prince d'Orange. — Situation de ce prince & de la Hollande en 1688 par rapport aux autres nations. — Mouvemens du prince en Angleterre. — Ses préparatifs secrets en Hollande. — Jaques est longtems sans s'en douter. — Il apprend enfin l'invasion projettée. — La France lui offre son secours. — Officiers cassés pour avoir refusé des recrues de soldats catholiques. — Jaques fait des avances à l'église. — Ses préparatifs. — Ses négociations avec les Etats. — Contrariétés entre les conseils que les Anglois donnoient au prince. — Il publie sa déclaration. — Ses partisans publient d'autres écrits. — Entrevue de Jaques & des évêques. — Recherches sur la naissance du prince de Galles. — Le prince d'Orange est arrêté par des vents contraires. — Disposition des esprits dans cet intervalle.

PART. I. *Liv. V.*

1688.

La nation jette les yeux sur le prince d'Orange.

TANT d'opérations choquantes qui se succédoient dans le gouvernement firent que presque toute l'Angleterre jetta les yeux sur le prince d'Orange, qui avoit pour femme lady Marie la plus proche héritiére de la couronne, qui étoit protestante ; & à la tête des intérêts du protestantisme dans la chrétienté, qui passoit à juste titre pour le conservateur

Digitized by Google

1688. de son pays, & qu'on regardoit comme le vengeur de la liberté de l'Europe par la vigueur de son opposition à cette puissance qui étoit l'ennemie héréditaire des Anglois. Les Whigs étoient prêts à reprendre la liberté sous quelque chef que ce fût ; & les Torys estimoient qu'il n'étoit pas incompatible avec leurs principes d'obéissance de la recevoir des mains d'un prince dont l'épouse, selon toute apparence, auroit droit un jour à leur fidélité. L'église d'Angleterre étoit réduite au désespoir : les non-conformistes découvrirent enfin que c'étoit d'eux-mêmes qu'on vouloit probablement se servir pour forger leurs propres chaînes. Quelques-uns des amis de Jaques commençoient à croire qu'ils en avoient trop fait pour sa religion, Jeffreys même hésitoit, se repentoit & trembloit. Quelques-uns suivoient leurs principes ; d'autres les changeoient ; d'autres en inventoient pour justifier leur conduite ; mais presque tous prirent leur parti sur celle qu'ils avoient à tenir. Ce fut la naissance du prince de Galles qui occasionna l'embrasement. On ne vit plus de terme à ses craintes ; & l'événement qui faisoit le bonheur de Jaques étoit regardé comme devant perpétuer le malheur de la nation. Jaques, en évitant d'assembler le parlement, avoit ôté à ses sujets la ressource des remédes constitutionnels. La plupart avoient de l'horreur pour une guerre civile, parce qu'ils se souvenoient que du tems de Charles I la nation en se défendant contre un prince étoit tombée entre les mains de cent tyrans : mais ils pensoient qu'une force

étrangére appuyée des prétentions du prince d'Orange à se mêler des affaires d'un peuple qui, laissé à lui-même, n'étoit que trop capable de mettre tout en confusion, pourroit les garantir également, & de la tyrannie & de l'anarchie. Les Torys & les Whigs différoient en un seul point. Les Torys, en demandant la protection du prince d'Orange, n'avoient d'autre but que de procurer un bon arrangement parlementaire pour la sûreté de la religion & des loix nationales : mais les Whigs, cachant leurs intentions en public, s'animoient en particulier les uns les autres. » Nous avons, disoient-ils, en abondance » des réglemens & des loix parlementaires » pour le soutien de la religion & de la li- » berté : mais à quoi servent les parlemens » & les loix contre un roi qui regarde les » prémiers comme des instrumens à sa bien- » séance pour régner, & qui prétend avoir » droit de dispenser des autres quand il lui » plaît ? Il y a, continuoient-ils, entre le » prince & le sujet un contrat originaire » qui oblige l'un à observer les loix, & l'au- » tre à lui rester fidéle. Mais Jaques n'a pas » tenu sa part des engagemens de ce contrat ; » nous ne sommes donc plus obligés de tenir » les nôtres. Et il est grand tems, ajou- » toient-ils, de se conformer à la voix du » peuple pour le faire descendre de ce trône » dont deux chambres des communes l'ont » déja successivement exclu. « Ces différens partis adressérent leurs plaintes au prince d'Orange avec d'autant plus de liberté, que tout

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.* réſervé qu'il étoit naturellement par caractére & accidentellement par l'opinion qu'il avoit de la violence & de l'inconſtance des Anglois

1688. en politique, ce qui l'empêchoit de déclarer ſes ſentimens; il ne laiſſoit pas d'écouter volontiers les plaintes d'un peuple moins endurant que nul autre; & qui, lorſqu'il étoit heureux, ſe plaignoit encore de n'être pas plus heureux. Cette circonſpection même donnoit aux mécontens d'Angleterre une haute idée de ſa prudence, & une pleine confiance pour former des liaiſons avec lui.

Les Anglois étoient alors également diſpoſés à unir leurs intérêts avec ceux des compatriotes du prince. La révocation ſubite de l'édit de Nantes par Louis XIV avoit rafraîchi le ſouvenir de ces liens qui, un ſiécle auparavant, avoient uni & ſoutenu les intérêts civils & religieux de l'Angleterre & de la Hollande; & quand les Anglois comparoient cette révocation avec la conduite poſtérieure de Jaques, ils ne doutoient pas qu'elles ne fuſſent l'effet d'un plan concerté entre Louis & lui, pour détrùire la religion proteſtante en Europe. Au-lieu de chercher à effacer les impreſſions que la découverte des lettres de de Coleman avoit faites, Jaques avoit conduit depuis deux ans ſes négociations avec la France de maniére à confirmer ces imputations. Quoi qu'il y eût des traités qui garantiſſoient la ſûreté aux Anglois réſidans en France; l'édit de Nantes ne fut pas plutôt révoqué que les dragons s'établirent chez les marchands Anglois pour les forcer à changer

de religion ; & que cependant on ne voulut pas permettre à ces malheureux de sortir du royaume. Sur les plaintes qu'en fit Jaques, la cour de France défendit de molester les Anglois qui n'étoient pas naturalisés. Mais comme on ordonna en même-tems de considérer comme naturalisés les femmes & les enfans de ceux qui s'étoient mariés à des Françoises, la défense ne s'étendit pas loin ; & on envoyoit les femmes & les enfans en prison ou dans des couvens. On chercha même des chicanes au petit nombre de ceux qu'on exceptoit de la persécution.* Des François enle-

PART. I. Liv. V.

1688.

* En voici un exemple curieux, contenu dans une lettre du chevalier Guillaume Trumball ambassadeur d'Angleterre en France au lord Sunderland, datée du 29 novembre 1685, & qui se trouve dans le dépôt des papiers.

» Je lui ai parlé aussi (à M. de Croissy) de la » permission que demande le chevalier Guillaume Dou- » glas, d'emmener avec lui sa femme & son enfant » en Angleterre. Il m'a répondu sans détour que le » roi l'avoit refusée, parce que quoique le mari n'étant » pas naturalisé pût aller où bon lui sembloit, la » femme & l'enfant qui étoient sujets de la France » ne devoient point avoir la même liberté. «

» J'ai demandé en même tems pour une Me. Wilkins » la permission de vendre son bien à Rouen & de » retourner en Angleterre joindre son mari, dont » voici le cas : Humphrey Wilkins avoit été pendant » plusieurs années marchand à Rouen ; mais ayant » fait de mauvaises affaires, sa femme obtint une sen- » tence qui les sépara d'habitation & de biens ; & » il passa à Londres. M. de Croissy me dit que le » roi ne lui accorderoit pas la permission qu'elle desi- » roit, parce que son mari ayant été naturalisé il » le regardoit comme son sujet. Si bien que dans le » cas du chevalier Guillaume Douglas ils séparent » l'homme & la femme ; & que dans celui de Wilkins

Digitized by Google

Part. I. Liv. V.

1688. vérent ſur nos côtes des pêcheurs de leur nation qui s'étoient établis en Angleterre ; & , ſous prétexte qu'ils y avoient tranſporté des proteſtans de France, ils les mirent en priſon. Ils refuſoient la ſépulture aux proteſtans Anglois qui mouroient en France ; & le corps d'une femme qui avoit été miſe en terre ſecrettement fut déterré & traîné par les rues. Les négocians Anglois qui alloient à la baye de Hudſon , aux Indes occidentales & en Afrique , furent attaqués & inſultés. Le peuple de la nouvelle Angleterre ne pouvoit ni commercer ni pêcher du côté du nord ; & quand leurs vaiſſeaux étoient forcés de jetter l'ancre dans des rades françoiſes pour avoir de l'eau ou des proviſions, ils étoient confiſqués. On jetta dans une occaſion cinquante Anglois hors du navire. La

» ils les réuniſſent, quoiqu'ils ayent été ſéparés par » une ſentence de leurs propres juges.«

Dans ce tems-là , Louis paroiſſoit donner dans une auſſi grande bigotterie que Jaques ; & entrer dans les mêmes minuties. Le dépôt des papiers nous en fournit un exemple dans une lettre de Mr. Skelton au lord Sunderland du 11 juin 1687.

» Le roi ſemble avoir grand peur que Mademoi- » ſelle Dromaru, une fois à la cour de la princeſſe » de Dannemarck, ne ſe laiſſe perſuader par ſa ſœur » de changer de religion ; & quoique j'aye penſé que » l'aſſurance que je lui avois donnée au nom de S. M. » qu'on ne parleroit point de religion à cette demoi- » ſelle ſuffiſoit pour le tranquilliſer ; cependant S. M. » T. C. n'aura point la conſcience en repos qu'elle » n'ait reçu quelque aſſurance plus particuliére ; & en » conſéquence elle a donné ordre à M. de Croiſſy » d'écrire aujourd'hui à Mr. Barillon qui en apprendra » davantage à votre grandeur ſur cette matiére.«

Digitized by Google

cour de France nia d'abord qu'elle eût ordonné la confiscation dans ses rades; mais ensuite elle l'avoua. Ils mirent des droits si exorbitans sur les cotonades angloises, qu'ils équivaloient à une prohibition. Le chevalier Guillaume Trumball présenta des mémoires très-forts, mais justes sur tous ces sujets. Les François se plaignirent des termes dans lesquels ils étoient conçus; & il fut réprimandé par son souverain. Piqué de la patience des Anglois & des hauteurs de la cour de France, il se démit de son ambassade; & sa nation n'obtint aucune satisfaction. Louis XIV avoit offensé le pape en humiliant les Génois, avec lesquels ce pontife avoit des rélations de parenté; * il l'avoit insulté dans sa capitale dans l'affaire des franchises. Tout son régne avoit été une suite d'outrages faits au roi d'Espagne & à l'empereur; &, pour montrer le mépris qu'il faisoit du prince d'Orange, il avoit fait abattre deux ans avant le tems dont nous parlons les murailles d'Orange; & fait emprisonner le président qui étoit protestant: & tandis qu'il permettoit aux prédicateurs protestans des autres nations

PART. I. *Liv. V.*

1688.

* Une lettre du lord Preston, ambassadeur d'Angleterre, au lord Sunderland, datée de Paris du 21 juin 1674, contient ces mots: » Le duc d'Etrées, » ambassadeur du roi à Rome, a eu derniérement une » audience du pape, dans laquelle il vouloit déclarer » les raisons du roi son maître pour le bombardement de Gènes; mais le pape sans l'écouter s'est » mis à genoux devant son oratoire, & a proféré » ces paroles en pleurant: *Domine defende causam* » *tuam*: & l'ambassadeur ne sachant que dire, s'est » retiré. Voyez le dépôt des papiers.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.*

1688.

de quitter la France, il fit enfermer ceux d'Orange dans des prisons. La vengeance de tous ces princes étoit prête à fondre sur lui. Cependant Jaques tout plein des intérêts de sa religion, au-lieu d'imiter la politique de son frére, employoit tous ses soins & ses bons offices à terminer les différends entre Louis & le pape ; & à prévenir la guerre entre la France & les puissances confédérées. Il entretenoit avec Louis une liaison étroite que tous deux honoroient du nom d'amitié. Il offrit même à ce prince de garantir la trêve de vingt ans qui subsistoit dans les parties occidentales de l'Europe. * Ces marques d'attention pour la France, ou plutôt de zéle à la servir, alarmérent tout à la fois la méfiance & la fierté des Anglois. Mais ce qui les piqua davantage, ce fut d'apprendre la joie qu'on témoignoit à Versailles pour l'emprisonnement des sept évêques & la naissance du prince de Galles. ** Ils jugeoient sur une maxime populaire, & qui ordinairement se trouve juste, que l'Angleterre & la France ne peuvent guéres être dans le cas de se réjouir toutes deux en même-tems.

* Cette garantie n'eut pas lieu. Mais il n'y eut point d'autre traité secret entre ces deux princes.

** On lit dans une lettre de Skelton à Sunderland, datée du 16 juin 1688. » S. M. T. C. a eu aussi la » bonté de me parler de l'emprisonnement des évê» ques. Elle applaudit beaucoup à la résolution du » roi dans cette affaire ; & m'a dit qu'elle étoit » prête à donner à S. M. toute l'assistance qui étoit » en son pouvoir ; ce qu'elle a dit avec un ton de » cordialité qui ne permet pas de douter de sa sin» cérité. « Voyez le dépôt des papiers.

Digitized by Google

Plusieurs causes poussoient le prince à se rendre au desir de ceux qui le sollicitoient d'intervenir dans les affaires d'Angleterre. Comme il est naturel de haïr fortement ce qu'on craint à l'excès, l'aversion personnelle pour Louis XIV étoit la passion dominante dans le cœur du prince. Ce monarque en 1672 avoit mis la Hollande & le prince lui-même à deux doigts de leur ruine. Depuis ce tems il ne s'étoit point passé d'année, ni à peine de mois, sans quelque tentative de la part du prince pour allumer la guerre contre Louis; & de la part de Louis pour traverser le prince. Lorsque Louis détruisit les murailles d'Orange, le prince dit: » Je » lui ferai sentir un jour ce que c'est que » d'aigrir un prince d'Orange: « mot qu'il répéta plusieurs fois, & toujours avec une force dans la maniére qui marquoit combien l'injure lui tenoit au cœur. Durant les deux derniéres années il forma contre la France une ligue composée de la moitié de l'Europe, mais qu'il savoit devoir être inutile si l'Angleterre n'y accédoit pas. Le roi d'Espagne, l'empereur & le prince pressoient Jaques d'y entrer. Après leur avoir donné quelques espérances, il répondit aux deux prémiers » que son intention étoit de vivre en paix » avec ses voisins, & de donner toute son » attention au commerce de ses royaumes. « Il offrit au dernier d'accéder, pourvû que de son côté il concourût à l'abolition des tests & des loix pénales contre les catholiques-romains en Angleterre. Cette variation dans

PART. I. LIV. V. 1688.

ſes réponſes fit ſoupçonner au prince la ſincérité de celle qu'il recevoit. Tous ces princes réſolurent donc la ruine du roi d'Angleterre comme un prélude néceſſaire à la vengeance qu'ils méditoient contre la France.

La plupart des Anglois que le prince avoit vus dans le dernier régne & dans celui-ci, étoient des mécontens qui avoient tâché de lui inſpirer leurs ſentimens. Les ſoupçons naturels entre un prince en poſſeſſion & ſon héritier préſomptif; l'oppoſition d'intérêt & de religion; le ſouvenir du paſſé & la crainte de l'avenir avoient rompu entre le beau-pére & le gendre tous les biens, excepté ceux du *decorum*, qu'ils portoient peut-être d'autant plus impatiemment qu'il n'en reſtoit pas d'autres. Lorſque Jaques redemanda les ſix régimens Anglois qui étoient au ſervice des Hollandois, le prince refuſa de s'en deſſaiſir. Jaques ordonna aux officiers de rendre leurs commiſſions; mais peu lui obéirent. Le fils de Skelton officier d'un de ces régimens & qui avoit une charge chez la princeſſe, remit la ſienne & voulut continuer l'exercice de ſa charge. Le prince le renvoya, diſant : » Ceux » qui ne ſerviront pas les Etats ne ſerviront » pas la princeſſe. « Jaques, pour mortifier le prince, donna l'ambaſſade de France à Skelton, qui s'étoit querellé avec lui, qui avoit été officier au ſervice de France & qu'on connoiſſoit pour ennemi des Hollandois. A peine cet ambaſſadeur & celui de Hollande ſe rendoient-ils viſite à Paris. Sur un faux bruit que l'ambaſſadeur d'Angleterre s'étoit

intéreſſé

Digitized by Google

intéressé pour le prince à la cour de France dans l'affaire d'Orange, le prince se plaignit de ce que Jaques se mêloit de ses affaires. La grossesse de la reine & la naissance du prince de Galles tirérent le prince de son flegme ordinaire. Avant cet événement il avoit évité une rupture, parce que suivant le cours de la nature, la succession de la princesse n'étoit pas une perspective éloignée; & qu'en voulant l'accélérer il pouvoit la faire manquer entiérement. Mais à présent il voyoit cette perspective se prolonger jusqu'à un terme beaucoup plus incertain & beaucoup plus long.

PART. I. Liv. V.

1688.

Le prince voyoit alors avec plaisir que les esprits de ses compatriotes n'étoient pas moins aliénés des rois de France & d'Angleterre qu'il ne l'étoit lui-même. Louis XIV, en défendant l'entrée des laines fabriquées & des harengs de Hollande en France, avoit attaqué les deux principales branches des manufactures & de la pêche des Hollandois; &, quand il révoqua l'édit de Nantes, il refusa aux protestans Hollandois qui étoient en France la permission de se retirer avec leurs effets dans leur pays. Cependant il s'en échappa un grand nombre qui furent accompagnés d'un nombre encore plus grand de réfugiés François. Comme il y a du plaisir à parler & à entendre parler de ses souffrances passées, ils remplirent tout le pays du récit des maux qu'ils avoient endurés en France pour la cause de leur religion. Le prince par des vues politiques les ayant mis la plupart dans les troupes des Etats, & les Hollandois

Digitized by Google

PART. I. Liv. V. 1688.

ayant pourvû à la subsistance des autres par des motifs de générosité ; ceux qui arrivérent ensuite de France exagérérent les malheurs dont ils s'étoient sauvés pour qu'on les traitât avec la même bonté. Les gazettes étoient pleines, & les chaires retentissoient des cruautés de la persécution en France. Par-tout on voyoit chez les riches des tableaux, & chez les pauvres des estampes qui représentoient les tortures employées contre ceux qui demeuroient fermes dans la religion de leurs péres. Louis XIV, par une mauvaise humeur déplacée, confondit les intérêts du prince & ceux de la religion quand il saisit les revenus de la principauté d'Orange, & en gratifia un homme dont les fils s'étoient réfugiés en Hollande pour cause de religion. D'un autre côté, Fagel pensionnaire de Hollande, confondit par une fiction hors de saison la cause du roi d'Angleterre & celle du roi de France, lorsqu'il assura ses concitoyens qu'il y avoit une ligue entre ces deux princes, & que leurs flottes réunies alloient venir les attaquer. Déja blessés dans les endroits les plus sensibles, leur religion & leur commerce ; & instruits des progrès de l'établissement du papisme en Angleterre ; les Hollandois considéroient la cause des protestans en Angleterre comme la leur ; & dans leur imagination ils se voyoient déja environnés d'ennemis & de persécuteurs. Les négocians menaçoient de massacrer ceux qui s'étoient montrés contraires aux intérêts du prince ; le clergé animoit le peuple ; en un instant toute opposition de parti cessa, & tous ses compatriotes le re-

Digitized by Google

1688.

gardérent comme la ſeule perſonne qui pût ſauvér une ſeconde fois la patrie.

Le prince conçut qu'il pouvoit tirer avantage des dangers qui menaçoient la Hollande pour préparer un armement ſans faire ſoupçonner que l'Angleterre en fût l'objet. Les Hollandois étoient déja en guerre avec les Algériens dont les flottes croiſoient ſur leurs côtes. Ils prévoyoient une guerre avec le roi de Dannemarck, que les amis du prince d'Orange donnoient pour plus certaine qu'elle ne l'étoit. Les François ayant mis une flotte en mer, le prince publia qu'elle étoit deſtinée à intercepter les galions eſpagnols venant des Indes où les Hollandois étoient intéreſſés pour beaucoup; & à faire le ſiége de Cadix où ils avoient de grandes richeſſes. Leurs ambaſſadeurs avoient été traités à la cour de France avec une hauteur plus inſupportable à des républicains qu'à tous les autres hommes. Le roi d'Angleterre préparoit une flotte conſidérable plus par goût pour la marine que par envie d'en faire aucun uſage. Il avoit cependant marqué derniérement de l'humeur aux Etats à différentes repriſes touchant l'ancienne affaire de Bantam, & la retraite qu'ils donnoient à ceux qui s'étoient révoltés contre lui. Tout cela fit ſentir aux Hollandois la néceſſité d'un armement naval; & les meſures que prit la France dans ce tems-là pour mettre le cardinal de Furſtemberg en poſſeſſion de l'électorat de Cologne, les convainquirent qu'il y avoit une égale néceſſité d'augmenter leurs troupes de terre.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.*

1688.

Le prince ſavoit qu'une grande partie des Anglois étoit mécontente de la conduite de ſon ſouverain ; & que l'armée même & la flotte qui tiennent communément le plus long-tems à cette autorité qui les commande & les ſoutient, n'avoient qu'une fidélité chancelante. Il conſidéroit qu'avec une armée aguerrie compoſée des meilleures troupes de l'Europe, il avoit à combattre une armée mal diſpoſée pour ſon roi, nouvellement formée, ſans diſcipline & ſans expérience de la guerre; que dans une pareille entrepriſe toutes ſes forces agiroient conjointement, au-lieu que le roi d'Angleterre ſeroit obligé de diviſér les ſiennes pour faire tête aux divers ſoulévemens qui arriveroient dans différens endroits ; que l'Angleterre étant ouverte & dégarnie de forts, la capitale ſans défenſe & à peu de journées de diſtance de la mer, la guerre ne dureroit pas aſſez pour apprendre aux Anglois à la faire ; qu'il ne falloit qu'une ſeule bataille pour la finir, & que la hardieſſe même de l'entrepriſe combinée avec ſa circonſpection ordinaire frapperoit univerſellement de terreur un ennemi étonné, troublé, ſoupçonneux & dont la méfiance étoit fondée.

Que l'intention du prince dans cette expédition ait été de vérifier la légitimité du prince de Galles, de réconcilier le roi avec ſon peuple, & de les engager dans une guerre contre la France, c'eſt ce qui n'eſt connu que de Dieu le ſcrutateur des cœurs. Il eſt probable qu'il ſe propoſa de régler ſa conduite ſur les événemens ; & que comme il avoit porté au-

Digitized by Google

trefois l'exclusion avec la moitié de la nation, il se fonda sur les mêmes principes pour accepter la couronne si la nation entiére la lui offroit.

PART I. Liv. V.

1688.

Mouvemens du prince en Angleterre.

Mais comme c'étoit sur l'Angleterre même qu'il comptoit le plus pour le succès, il étoit fort inquiet de savoir certainement, avant de prendre sa derniére résolution, comment il y seroit reçu. Il avoit évité de prendre aucune part à la brouillerie entre le roi & l'église pendant le tems qu'elle se formoit; se contentant d'encourager secrettement par lettres ceux qu'il avoit intérêt de voir constamment attachés à leur religion. Mais après que Rochester eut cessé d'être à la tête de l'administration, & que le gouvernement de l'Irlande eut été confié à Tyrconnel, le prince qui avoit agi de concert avec Fagel, profita de la frayeur que celui-ci avoit inspirée par l'annonce d'une guerre prochaine avec la France & l'Angleterre, pour engager les Etats à envoyer une ambassade extraordinaire à Londres. On choisit pour ambassadeur Dikwelt un des trois qui avoient été envoyés en 1672 demander la paix au feu roi; & qui, dans ce tems avoit formé les liaisons les plus étendues avec le parti Whig en Angleterre. Ses instructions publiques de la part des Etats furent de demander une explication sur les armemens du roi & les messages chagrins qu'ils avoient reçus de lui. Celles que le prince lui donna en particulier étoient de réunir les chefs des partis en Angleterre; & de les assurer qu'il les protégeroit dans la défense de

Digitized by Google

1688.

leur religion & de leurs libertés ; de promettre en son nom à l'église anglicane une attention suprême ; aux non-conformistes l'amitié qu'ils pouvoient attendre de leurs fréres en religion ; à ceux qui avoient concouru aux projets du roi, l'oubli du passé ; & à tous sans exception la liberté.

Au retour de Dikwelt, on prit, pour rendre le prince agréable au peuple, une voie plus publique sans aucune apparence d'affectation. Quoique le prince & la princesse eussent envoyé au roi par Albeville son ambassadeur les déclarations les plus formelles de leurs sentimens sur les changemens qu'il faisoit dans la religion, Jaques ne laissa pas d'employer Stuart secretaire du lord Mellfort auprès de Fagel, qui l'aimoit à cause de la supériorité de ses talens, pour engager ce pensionnaire à obtenir du prince & de la princesse qu'ils se joignissent à lui pour l'abolition des tests & des loix pénales. Sur quoi Fagel écrivit au nom du prince : » que le prince concourroit » volontiers à toute loi qui accorderoit la » liberté de conscience ; mais qu'il ne con- » sentiroit jamais à la révocation des tests » qui, en concentrant les emplois publics dans » la religion nationale, étoient les plus sûres » barriéres contre le papisme. « Cette déclaration flatta l'église d'Angleterre, gagna les non-conformistes ; &, si elle choqua les catholiques-romains, elle n'offensa que ceux que le prince connoissoit déja pour être ses ennemis. La lettre fut imprimée sur le champ, & distribuée dans toutes les parties de la Hollande & de la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

1688.

Le comte Zulestein envoyé en qualité d'ambassadeur pour féliciter le roi sur la naissance du prince de Galles, & qui arriva bientôt après le jugement des évêques, revint au bout de quelques semaines avec une invitation en forme de grand nombre de personnes des plus considérables qu'il y eût en Angleterre, par laquelle elles engageoient le prince d'Orange à venir en force contester la légitimité du nouveau-né. Il est difficile de nommer avec certitude tous ceux qui eurent part à cette invitation ; & il semble qu'en nommer quelques-uns, ce seroit déroger à la gloire des autres ; quoique cette opinion seroit injuste : car tandis que les autres grandes révolutions d'état ont été la conséquence de longues intrigues ou l'effet d'une vengeance momentanée, le prince ne dut la faveur que trouva son entreprise en Angleterre qu'à l'impulsion de la raison & de la liberté ; impulsion qui agissoit généralement sur toute la nation, quoique tous ne fussent pas en situation de contribuer également au succès. Il est certain que les instances les plus pressantes vinrent des Torys, qui montrérent qu'ils avoient différé jusques-là de leurs adversaires, moins sur le droit de résister, que sur le degré de provocation qui justifioit la résistance. Ceux qu'on reconnut publiquement pour avoir rendu dans ce tems les plus grands services au prince, furent les amiraux Roussel & Herbert : le prémier poussé par le desir de venger la mort de son cousin le lord Roussel ; & le second par la fierté que lui donnoient sa naissance &

Digitized by Google

1688. son propre courage. En semant des mécontentemens dans la marine angloise, ils délivrérent ainsi les Hollandois de la seule crainte qu'ils pouvoient avoir en faisant une invasion en Angleterre. Roussel, dans ce moment critique, ne dédaigna pas de faire l'office de commissionnaire, courant entre l'Angleterre & la Hollande pour maintenir les communications nécessaires. Le lord Mordaunt avec cette impétuosité qui sous le régne suivant le conduisit triomphant à travers l'Espagne, fut le prémier de la noblesse angloise qui quitta l'Angleterre, s'attacha au prince d'Orange & le pressa d'y faire une expédition. Il fut suivi par le lord Shrewsbury qui quitta son régiment, engagea son bien pour la somme de 40,000 liv. & offrit son épée & sa fortune au prince. Le lord Danby, s'y prenant avec plus d'art, ménagea les intérêts du prince avec les Torys; l'évêque de Londres avec l'église; & le comte de Devonshire connu auparavant sous le nom de lord Cavendish, & plus célébre par sa généreuse amitié pour l'infortuné lord Roussel, travailla efficacement auprès des Whigs: le comte de Manchester & le fils aîné du marquis de Winchester allérent voir le prince. Le prémier revint pour lui préparer les voies, & l'autre le suivit dans son voyage. Le lord Dumblain fils de Danby qui avoit une frégate à lui, s'en servit pour faire passer de l'argent; &, ce qui étoit d'un plus grand prix, les conseils de son pére en Hollande. Herbert fut le prémier qui, avec le ton brusque d'un marin, dit au prince

Digitized by Google

d'Orange de passer par-dessus les cérémonies ; & d'attaquer la légitimité du prince de Galles. Après son arrivée, qui fut dans le mois de juillet de 1688, on cessa de prier pour le prince de Galles dans la chapelle du prince d'Orange. Le lord Drumlanrig fils du duc de Queensberry, & le chevalier Jean d'Alrymple fils du lord Stair, l'un à Londres & l'autre à Edimbourg, ménagérent la correspondance avec leurs compatriotes. Le comte d'Argyle, quoiqu'exilé & atteint de haute trahison, disposa sa tribu à combattre contre une famille qui avoit mis à mort le pére & le grand-pére de leur chef. Le général Douglas qui commandoit l'armée d'Ecosse, & qui étoit frére du duc de Queensberry, engagea cette armée ou à se déclarer contre le roi, ou du moins à ne rien faire pour lui. Mr. Fletcher de Salton qui servoit alors en Hongrie comme volontaire, accourut en Hollande ; & sans être sollicité ni solliciter personne, il offrit son épée, parce qu'il croyoit qu'il le devoit. Le lord Stair envoya des gens prudens, long-tems éprouvés & fidéles, de Hollande en Ecosse, pour entretenir la liaison entre les deux pays. Henry Sidney frére du grand & infortuné Algernon Sidney, après avoir dirigé toutes les démarches du parti en Angleterre & en Hollande, se préparoit à partager ou à venger le sort de son frére. Plusieurs vieillards d'entre les Whigs prodiguoient leur argent dans une cause pour laquelle ceux de leur parti avoient autrefois répandu leur sang. Hampden s'exposoit pour la liberté à subir un nouveau jugement. Le

PART. I. Liv. V. 1688.

Digitized by Google

PART. I. Liv. V. 1688.

lord Nottingham donna d'abord ſa parole ; puis la retira tout en avouant à ſes amis qu'ils avoient droit à la vie d'un homme qui étoit devenu maître de la leur. Mais, par une délicateſſe d'honneur dans tous les points, il conſerva des égards pour le roi qu'il ne quitta point, & pour ſes amis qu'il ne trahit point. On rapporte que le lord Cuts le voyant un jour aller à la cour où il ne s'étoit pas préſenté depuis quelque tems, propoſa de ſe défaire de lui ; mais que le lord Danby s'y oppoſa, diſant : » le lord Nottingham eſt le » ſeul homme en Angleterre qui puiſſe paroître à la cour & ne rien découvrir de » l'affaire où il eſt initié. « Sidney montra de loin le ſecret à Halifax qui fit comme s'il n'y entendoit rien : ſur quoi le prince donna ordre qu'on n'allât pas plus loin avec lui. Quelqu'un propoſa de le communiquer au lord chambellan Mulgrave. Le prince d'Orange, parvenu au trône, lui en parla ; & lui demanda ce qu'il auroit fait ſi on l'eût mis dans la confidence ; il répondit généreuſement : » je l'aurois dit au maître que je ſervois alors. « Le prince lui repliqua auſſi généreuſement : » je » ne vous en aurois point blâmé. « Pluſieurs lords & pluſieurs gentilshommes mécontens, qui s'étoient retirés des trois royaumes dans le continent, vinrent en foule trouver le prince. Tous ceux qui en avoient été chaſſés dans le dernier ou le préſent régne, juſtement ou injuſtement, les joignirent ; quelques-uns pour obtenir la récompenſe de leurs vertus, les autres pour ſe procurer l'impunité de leurs crimes. Les perſonnes à qui le prince

Digitized by Google

passa pour avoir les plus grandes obligations, furent le lord & lady Sunderland, & le lord & lady Churchill; les deux prémiers, parce que Sunderland communiquoit les secrets du roi à son oncle Henry Sidney qui résidoit avec le prince, tandis que sa femme ne laissoit rien ignorer à la princesse; & les deux derniers, parce qu'ils persuadérent au prince & à la princesse de Dannemarck d'entrer en communication de projets & de mesures avec le prince. De page à la cour, le roi avoit élevé le lord Churchill à un grade supérieur dans l'armée, à une ample fortune & à la pairie: de sorte que sa conduite fut regardée par quelques-uns comme celle d'un homme qui sacrifioit tout à ses principes; & par d'autres comme celle d'un homme qui n'en avoit aucun. Mais peut-être que le prince d'Orange n'eut autant d'obligation à qui que ce soit qu'au duc de Grafton. Ce duc avoit demandé le commandement de la flotte à la place du lord Dartmouth; & Jaques le lui avoit refusé. Soit que ce refus l'eût irrité, soit qu'il fût enflammé de l'amour de la liberté, il vint sans rien dire à la flotte; tira une promesse des deux tiers des capitaines qu'ils ne s'opposeroient point au prince d'Orange; & informa le prince de ce qu'il avoit fait. Il fut convenu qu'aussi-tôt que le prince débarqueroit en Angleterre, ses amis se disperseroient dans leurs différens comtés pour exciter des soulévemens, & embarrasser l'ennemi commun. Tant de personnes se gardérent entr'elles un secret inviolable.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.* 1688.

Le prince, aussi prompt à exécuter que lent à résoudre, garda le même secret dans toutes les opérations qui étoient plus immédiatement de son ressort. Ayant fixé son expédition en Angleterre à l'hyver suivant, parce que cette saison étoit défavorable aux François pour attaquer son pays durant son absence; il commença ses préparatifs avec la nouvelle année. Les six prémiers mois furent employés à se munir d'argent, à faire des armemens au-dedans, & des alliances avec les états voisins pour la sûreté des frontiéres de la Hollande; précautions qui toutes présentoient un rapport naturel à la défense de la Hollande, sans marquer aucune vue sur l'Angleterre. Comme les fortifications du côté du Brabant avoient besoin de réparations, il obtint des Etats pour les faire 4 millions de ducats payables en 4 ans: mais profitant de l'abondance d'argent que *les* réfugiés françois avoient apportée *en Hollande*, il se servit du crédit pour lever la somme entiére en un an: après quoi il fit naître des difficultés sur l'application & la proportion à observer dans la distribution de cet argent pour les forteresses. Il détourna de même à son usage une autre somme à-peu-près aussi considérable, dont les Etats avoient fait une autre destination; & au-lieu de percevoir les revenus de l'amirauté, comme il s'étoit pratiqué jusques-là, il les afferma pour établir un nouveau fonds de crédit. Aux quarante vaisseaux de guerre dont l'équipement lui fut accordé par les Etats contre les Algériens, il en ajouta douze autres de sa propre au-

Digitized by Google

torité. Il avoit fait quelque tems auparavant une démarche plus importante, en demandant au roi d'Angleterre d'envoyer dans les ports de Hollande vingt vaisseaux de guerre comme auxiliaires contre les mêmes Algériens, conformément à un ancien traité entre les deux nations : mais Jaques n'y voulut point entendre. Aussi-tôt que les vaisseaux hollandois étoient prêts, on les envoyoit en différens parages éloignés de l'Angleterre, avec ordre d'y rester quelque tems & de s'en revenir; stratagême qui cachoit également la grandeur de l'armement & son objet. Sous prétexte de protéger l'électorat de Cologne, il vint camper à Nimégue avec une armée, dont une partie pouvoit se rendre en peu de jours à la mer. Sous prétexte de régler ce qui regardoit la confédération contre la France, le prince ou son favori Bentinck, depuis duc de Portland, conféra personnellement avec l'électeur de Brandebourg qui étoit flatté de la perspective de la survivance du stadhouderat pour son fils; avec l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, les princes de la maison de Lunebourg; d'autres princes d'Allemagne; & avec le gouverneur des Pays-Bas espagnols. Il fut convenu que les Allemands remplaceroient sur le Rhin les troupes que le prince emmeneroit avec lui en Angleterre; que les Espagnols protégeroient la frontiére des Etats du côté des Pays-Bas & mettroient garnison dans leurs villes. On retint sept mille Suédois pour être transportés en Hollande. Pendant ces mouvemens, l'électeur de Brandebourg

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.*

1688.

vint à mourir; mais en rendant le dernier ſoupir, il recommanda l'entrepriſe du prince à ſon fils. Bentinck alla ſonder le nouvel électeur qu'il trouva encore plus chaud que ne l'avoit été ſon pére. Ces perſonnages ou leurs miniſtres furent les ſeuls auxquels il s'ouvrit de ſon deſſein qu'il ne confia au-dedans qu'à cinq de ſes compatriotes. Tous ces étrangers ne furent pas moins fidéles au ſecret que les Anglois mécontens, qui voyoient leur perte aſſurée s'il étoit découvert. Le roi d'Angleterre crut que ces préparatifs regardoient la France; le roi de France qu'ils regardoient le Dannemarck, vu que le prince en vouloit à la liberté de ſon pays.

Mais ce qu'il y eut de plus adroit dans la politique du prince, fut l'art avec lequel il trompa le pape Innocent XI. Profitant de l'animoſité de ce pontife contre la France, il lui fit accroire que l'empereur alloit envoyer une grande armée ſur le Rhin; qu'il en meneroit une auſſi forte de Hollande; & qu'à la tête de ces troupes réunies, il marcheroit en France. Le pape fit paſſer de grandes ſommes à l'empereur pour l'exécution de ce projet; & ces ſommes ainſi obtenues du chef de tous les catholiques-romains, furent employées au détrônement d'un roi catholique.

Après avoir fait ces prémiers pas qui occupérent les ſix prémiers mois de l'année, le prince fut obligé d'en faire d'autres qui déceloient qu'il méditoit une grande invaſion; & qu'il comptoit ſur l'aſſiſtance du pays même

Digitized by Google

où il se proposoit de la faire. On loua nombre de vaisseaux de transport ; & on construisit quantité de bateaux plats pour le débarquement. On prépara des armes pour de grands corps d'infanterie, & des selles, des brides & des bottes pour la cavalerie. Il y avoit sur les ports des magasins de foin botelé tout prêt à mettre à bord dans la minute. On tira de différentes villes une nombreuse artillerie. Quoique le prince ne pût lever de nouveaux corps de troupes ni de matelots sans la sanction des Etats, il ordonna d'engager 7000 soldats & 9000 matelots, pour être prêts à l'instant où cette sanction pourroit être obtenue ; procédé singulier qui marquoit bien un dessein extraordinaire. Mais quand on vit le maréchal Schomberg arriver subitement d'Allemagne au mois de septembre pour commander avec le prince, on prit la plus haute idée d'une entreprise qui devoit être conduite par de tels généraux. 1688.

Durant cet intervalle même, il n'y eut point de ruse qu'on ne mît en usage pour se cacher, & dépayser le monde. Les vaisseaux furent loués ou achetés dans différens ports & sous prétexte d'aventures que divers particuliers vouloient tenter dans le commerce. Et ces vaisseaux avoient ordre de changer continuellement de place. Les armes, les munitions, les équipages & l'artillerie furent envoyés dans des bateaux vers Nimégue. Quelques-uns de ces bateaux revenoient après avoir mis à terre ce qu'ils contenoient, & on portoit secrettement leur charge dans des

Digitized by Google

PART. I. Liv. V. 1688.

vaiſſeaux qui ſe trouvoient-là, parce qu'on les y avoit envoyés à vuide ſous divers prétextes. D'autres reſtoient cachés entre les iſles formées par le Rhin & la Meuſe; & d'autres enfin deſcendoient à la mer par des routes différentes de celles qu'ils avoient tenues pour monter.

Tandis que cet orage qui ſe formoit de toutes les parties de l'Europe étoit prêt à fondre ſur la tête du roi d'Angleterre; ce monarque reſta long-tems à ignorer le danger qui le menaçoit. Sunderland étant le maître de la correſpondance étrangére lui cachoit tout ce qu'il vouloit. Le prince d'Orange ayant eu quelque différend avec Chodleigh l'envoyé d'Angleterre, Jaques envoya pour ſon ambaſſadeur en Hollande un certain White Irlandois, qui avoit gagné en Eſpagne le titre de marquis d'Albeville; homme penſionné de la France & probablement auſſi de la Hollande; & qui n'étoit pas plus eſtimable par ſes talens que par ſes ſentimens.* Sur la démiſſion du chevalier Guillaume Trumball, l'ambaſſade de

* A en juger par pluſieurs lettres de d'Avaux, il eſt vraiſemblable qu'il travailloit contre ſon maître. Il paroît par les ſiennes qu'il fut d'abord le nouvelliſte du miniſtére de Bruxelles ſous le nom du baron de Vicey; titre que l'empereur lui avoit donné. Il paroît auſſi qu'il étoit d'une pauvreté miſérable. Il ſollicite une augmentation de 100 liv. à ſa penſion d'Irlande. Ses lettres ſont mal écrites, pleines de barbariſmes, de vanité & de foibleſſe; & le caractére en eſt à peine liſible. J'obſerve que celles qu'il écrivit au lord Sunderland en 1687 & 1688 ne ſe trouvent point dans le dépôt des papiers.

Digitized by Google

1688.

de France fut donnée à Skelton, homme à la vérité fidéle à son maître, mais qui avoit eu querelle avec les Hollandois lorsqu'il étoit envoyé chez eux ; & qui avoit été en quelque sorte chassé de leur pays : circonstances qui, jointes à sa pauvreté, le mettoient hors d'état d'y entretenir des intelligences. D'Avaux, ambassadeur de France à la Haye, mandoit de tems en tems ce qu'il observoit tant à sa propre cour qu'à Barillon ambassadeur de France à Londres. Mais la cour de France nullement fâchée de voir la discorde se mettre entre deux nations protestantes qui étoient toutes deux ennemies de la France, & entre Jaques & son gendre, fit peu d'attention à ces informations ; & Barillon qui souhaitoit que le roi fût obligé de demander du secours à son maître, ne l'avertit pas de tout le danger. D'Avaux donna aussi des avis à quelques personnes de la cour d'Angleterre, mais inutilement : car, quand on parloit de ses lettres à Sunderland, il les traitoit de visionnaires. Lorsque Jaques apprit qu'on ne prioit plus pour le prince de Galles dans la chapelle du prince d'Orange, il écrivit à la princesse pour en faire des reproches. Elle ne lui répondit que le 17 août, imputant à négligence l'omission dont il se plaignoit. Sa lettre étoit conçue d'ailleurs d'une maniére à écarter tout soupçon de l'esprit de son pére. Kennedy Ecossois, lord conservateur des priviléges de l'Ecosse à Middelbourg, vint à Londres au mois d'août pour instruire le roi de ce qu'il avoit vu : mais il ne put avoir audience. Citters

1688. ambaſſadeur de Hollande lui proteſta toujours ſolemnellement que les préparatifs du prince ne ſe faiſoient pas contre lui. Caſtagnane gouverneur des Pays-Bas eſpagnols joua le même rôle. Verace de Genève, qui avoit été maître d'hôtel de la princeſſe d'Orange dans le fort de ces intrigues pour la révolution, écrivit deux lettres de Genève à Skelton au mois d'août 1688, pour l'inſtruire des menées du prince, de la princeſſe, de Bentinck & de Sunderland, qui pourtant n'y étoit pas nommé. Skelton fit paſſer ces lettres à Londres où Sunderland n'eut garde de les montrer à ſon maître. Mais ce qui tenoit ſur-tout le roi dans l'aveuglement, c'étoit la répugnance que nous avons naturellement à croire des nouvelles fatales à notre repos.

Enfin Jaques reçut vers la mi-ſeptembre, par une lettre de Louis XIV, l'aſſurance *la* plus poſitive de l'invaſion projettée. *Il* pâlit & demeura ſans mouvement. La lettre lui tomba des mains. Ses fautes paſſées & ſes dangers à venir aſſaillirent tout à la fois ſon eſprit. Il tâcha de diſſimuler ſon trouble ; mais les efforts qu'il faiſoit pour le cacher le découvroient davantage, comme l'affectation de ſes courtiſans à n'en rien voir prouvoit qu'ils s'en appercevoient bien.

Le roi de France envoya vers le même-tems Bonrepos à Londres, avec des offres preſſantes de joindre la flotte Françoiſe à la flotte Angloiſe ; de faire paſſer des troupes en Angleterre ; & de faire une diverſion en attaquant la Hollande. Barillon avoit déja

Digitized by Google

fait auparavant de semblables offres ; mais d'une maniére à faire sentir que l'on ne comptoit pas qu'elles fussent acceptées. Tout le monde conseilla à Jaques de les rejetter : quelques-uns parce qu'ils étoient ses amis ; d'autres parce qu'ils étoient ses ennemis ; plusieurs parce qu'ils ne vouloient pas que l'Angleterre fût le théâtre d'une guerre entre les Hollandois & les François. Mais Sunderland fut celui qui l'en détourna le plus. Il lui remontra » que si les François n'envoyoient qu'un foible » secours, cela ne serviroit qu'à irriter ses » sujets sans lui être d'aucune utilité ; que » s'ils en fournissoient un considérable, il » pouvoit être subjugué lui & son peuple ; » que son armée & sa flotte, dont le mécon-» tentement avoit déja éclaté, ne serviroient » jamais de bon cœur avec des catholiques » & des François ; & tourneroient peut-être » leurs armes contre leurs nouveaux alliés ; » que tous les troubles du régne de son frére » n'étoient venus que de ce qu'il avoit été lié » avec la France & avoit rompu avec la Hol-» lande : & que si on faisoit pour l'obliger une » irruption en Hollande, on confirmeroit le » soupçon qui n'étoit déja que trop répandu » qu'il avoit formé une ligue avec la France » pour la destruction de la religion protes-» tante & des libertés de l'Angleterre. « Jaques vit un péril égal à accepter ou à refuser, à s'exposer lui-même à une révolte de la part de ses sujets, ou à se soumettre à de si grandes obligations envers ses voisins. La gloire nationale & sa propre fierté l'empor-

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.*

1688.

térent ; il refusa la protection d'une puissance de tout tems ennemie de la sienne. Il ne l'eut cependant pas plutôt fait qu'il s'en repentit ; & sans rien dire à personne, pas même à Sunderland, il écrivit au roi de France pour le prier de tenir prête dans le port de Brest une flotte armée en guerre.

Tandis que l'esprit du roi se tourmentoit & qu'il auguroit mal de son incertitude même, il arriva un accident qui auroit pu lui faire connoître certainement ce qu'il devoit attendre de l'avenir. Son fils naturel le duc de Barwick avoit ordonné d'incorporer dans son régiment des recrues d'Irlandois catholiques. Le lieutenant-colonel Beaumont & cinq capitaines, Paston, Parke, Orme, Cok & Port lui remontrérent qu'ils ne pouvoient les recevoir sans faire une chose incompatible avec leur honneur ; & au cas qu'on n'eût point d'égard à leurs scrupules, ils demandérent la permission de se démettre. Le roi qui étoit alors à Windsor, en ayant été informé par un exprès, envoya chercher les officiers par un garde à cheval & les cassa. Leur fermeté excita l'émulation ; & leur châtiment l'indignation de l'armée.

Comme la crainte, lorsqu'elle s'est emparée de l'esprit d'un homme, se porte naturellement sur ceux qu'il a offensés, Jaques fit lever la suspension de l'évêque de Londres ; & invita ceux des prélats qui se trouvoient dans la ville à conférer avec lui sur l'état de ses affaires. Mais leur présence l'ayant jetté dans la confusion, il perdit courage, & les renvoya

Digitized by Google

avec des expreſſions vagues de pure civilité. Néanmoins les évêques plus ſincérement attachés à la monarchie que tous les autres, & ſouhaitans de rendre le roi à la nation s'ils pouvoient le regagner à l'égliſe, préſentérent un plan contenant des avis pour arranger les choſes ſolidement & à la ſatisfaction de la nation. Là, ils conſeilloient au roi de mettre les gouvernemens des comtés entre les mains des proteſtans; d'abolir la commiſſion eccléſiaſtique & de ne la jamais renouveller; de rétablir le préſident & les membres du collége de la Magdelaine; de ne point accorder de diſpenſes dans l'égliſe ou dans l'état, ni dans les univerſités, ni dans les écoles; de permettre qu'il fût ſtatué en parlement ſur la conteſtation touchant le pouvoir de diſpenſer; de ſupprimer les quatre vicaires apoſtoliques; de nommer aux bénéfices vacans &, ce qui avoit été ſuggéré par l'archevêque de Cantorbery, de nommer un des leurs à l'évêché d'Yorck; d'arrêter les pourſuites des *quo warrantes*, & de rendre aux communautés leurs anciens priviléges; de convoquer un parlement; & enfin de permettre aux évêques de lui propoſer des argumens capables de le faire rentrer dans la communion de l'égliſe d'Angleterre.

Ces conſeils ſages, mais amers pour le roi, furent reçus avec des remercimens & des promeſſes de les ſuivre. Cette eſpéce de raccommodement des évêques avec le roi indiſpoſa le monde contr'eux ſans le diſpoſer plus favorablement pour lui. Les non-conformiſtes ſe

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.* 1688.

plaignirent que leurs intérêts avoient été totalement oubliés dans leur requête. Les partisans du prince d'Orange se récrioient qu'ils étoient trahis par tels des évêques qui s'étoient associés avec eux; les plus violens parmi les Whigs, que l'église étoit toujours prête à sacrifier la cause du peuple pourvû qu'elle mît ses intérêts à couvert ; & une grande partie de l'église anglicane, que les évêques étoient la dupe de leur propre crédulité. Les zélateurs de la constitution demandoient sur quel principe les prélats avoient été appellés en place des lords & des communes pour régler le sort de la nation ?

Jaques voyoit avec plaisir des divisions s'élever, même par accident, parmi ceux dont il redoutoit l'union ; triste satisfaction pour un prince qui étoit à la veille d'une invasion & d'une rebellion. Il se hâta de se réconcilier avec l'église ; il redoubla d'attention pour les évêques ; il suivit leurs conseils avec autant de diligence que le tems & les formes le permirent. Un trait particulier de son changement de conduite, c'est qu'ayant su que le rétablissement de la charte de la ville de Londres étoit un des articles de la requête des évêques, il la fit rendre avant que la requête fût présentée. Jeffreys la porta en grande pompe à la maison-de-ville ; mais la vue d'un homme qui avoit été cause de la disgrace de la ville effaça tout le mérite du bienfait aux yeux des citoyens. Sunderland poussoit Jaques à ces actes de faveur soit pour s'acquérir à lui-même la réputation d'un homme populaire,

soit pour convaincre son maître du zéle qu'il avoit à le servir, soit enfin pour montrer aux ennemis du roi combien ce prince étoit pusillanime.

Cependant Jaques prit des mesures pour sa défense avec la même vigueur qu'il avoit eue autrefois. Il augmenta son armée & sa flotte, l'une de 40,000 hommes, l'autre de 61 vaisseaux, dont 38 étoient des vaisseaux de ligne. Il donna des commissions pour lever des compagnies à toutes les personnes de rang qui lui offrirent leurs services; facilité généreuse mais pernicieuse; car plusieurs demandoient la permission de lever des hommes avec l'intention de les employer contre lui. La milice eut ordre de se rassembler en corps; autre disposition fatale à un prince qui n'étoit pas aimé du peuple. Le commandement de la flotte ayant été retiré à Strickland qu'on ne pouvoit pas souffrir, & donné au lord Dartmourth qui étoit l'idole des marins, le roi la posta à Gunfleet à la hauteur d'Harwick pour attendre les Hollandois. Il attira presque toutes ses forces du côté de la capitale, ne laissant que ce qu'il falloit pour garder les clefs du royaume. Il mit à Chester 3000 hommes de troupes Irlandoises, & à Carlisle toutes celles d'Ecosse formant à-peu-près le même nombre, afin de prévenir les soulévemens dans l'ouest & dans le nord. Le lord Balcarras combattit cette derniére disposition parce qu'il prévoyoit que le roi y perdroit l'Ecosse; & quand il vit qu'on ne suivoit pas son conseil, il envoya au bureau du lord Mellfort un

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.*

1688.

projet pour appliquer 100,000 liv. qui se trouvoient alors par hazard dans le trésor de l'Ecosse, à lever un corps de montagnards bien intentionnés qu'on feroit marcher en Angleterre: mais le projet ne fut pas présenté au roi, soit que Mellfort qui étoit ennemi de Balcarras lui enviât l'honneur de l'avoir imaginé, soit qu'il n'eût par reçu sa lettre. Jaques ordonna d'emmener le bétail de la côte dès le moment qu'on appercevroit la flotte ennemie. Il publia un édit contre ceux qui répandoient de mauvais bruits, ou qui se plaignoient du gouvernement dans la crise actuelle. Il étoit environné de volontaires de qualité & de distinction qu'il avoit gratifiés de ses faveurs dans des tems plus heureux. La générosité du colonel Beaumont & de ses cinq officiers qui se trouvoient là pour sauver l'honneur à celui qui avoit si peu ménagé le leur, toucha le cœur du roi d'un sentiment tendre quoiqu'amer. On lui conseilla de se saisir des chefs du parti Whig, aussi-bien que des lords Churchill & Dartmouth. Mais il rejetta cet avis soit par grandeur d'âme, soit pour faire croire qu'il ne redoutoit ni ses ennemis déclarés, ni ses ennemis couverts.

Aussi-tôt que Jaques reçut la nouvelle des desseins du prince d'Orange, il fit demander par Albeville aux Etats-Généraux une explication sur le but des armemens qui se faisoient en Hollande; espérant qu'on pourroit engager les Etats à faire, pour l'intérêt de leur propre pays, une distinction entre la cause du prince d'Orange & celle de la Hollande.

Digitized by Google

Vers le même tems Skelton son envoyé à Paris, inquiet de ce que son maître avoit refusé les offres de la France, fit entendre à M. de Croissy ministre du roi de France que, si Louis vouloit menacer les Hollandois, il serviroit peut-être le roi d'Angleterre aussi efficacement par son autorité qu'il l'eût fait par des secours. Louis étoit trop curieux de saisir l'occasion d'entrer dans les affaires d'Angleterre pour ne pas profiter de celle-là. Il donna ordre à d'Avaux de présenter un mémoire aux Etats. D'Avaux disoit dans ce mémoire » que les liens d'amitié & d'alliance » entre son maître & le roi d'Angleterre » l'obligeoient non-seulement à le secourir, » mais à regarder le prémier acte d'hostilité » contre lui comme une rupture avec sa » couronne. « Ce mémoire ayant été remis aux Etats deux jours après celui du roi d'Angleterre, il y avoit grande apparence que les deux rois s'étoient concertés pour le donner.

Toutes les mesures que prenoit Jaques & tous les accidens lui devinrent funestes. Cette interposition par laquelle on vouloit le servir tourna contre lui. Les partisans du prince dans les Etats avoient mis depuis long-tems une entiére confiance dans cette intrépidité & cette sagesse qui avoient sauvé leur pays. Les membres de la faction de Louwestein, outre l'envie qui accompagne toutes les factions, n'étoient pas sans espérance que le prince périroit ou se déshonoreroit dans son entreprise; & les membres neutres qui ne pen-

Part. I. Liv. V.

1688. soient qu'à l'intérêt mercantile de la Hollande, n'étoient pas fâchés qu'on donnât de l'embarras à un roi qui aimoit passionnément les affaires de la marine; & dont le régne & celui de son frére, malgré les troubles qui les avoient agités, avoient rendu le commerce d'Angleterre plus florissant que jamais. Les Etats donc ou alarmés, ou feignant de l'être par l'expression d'*alliance*, contenue dans le mémoire françois, s'écriérent » qu'il y avoit » donc entre les rois d'Angleterre & de France un traité secret qu'on ne leur auroit » jamais caché s'il n'avoit été fait contr'eux. « Ils firent valoir la rencontre des deux mémoires présentés à deux jours près dans le même tems, ne répondirent rien à celui de la France; & pour rejetter tout l'odieux de la guerre sur Jaques, ils répondirent à l'ambassadeur Anglois, » qu'ils avoient armé à l'imitation » de son maître, dont l'alliance secrette avec » la France justifioit leur conduite. « Jaques sentit l'avantage que cet accident leur donnoit sur lui. Il rappella Skelton, le fit mettre à la tour, & donna aux Hollandois les assurances les plus solemnelles qu'il n'y avoit entre lui & la France aucun traité qui ne fût connu de toute la terre. Les Etats qui ne vouloient point être détrompés, affectérent toujours l'incrédulité & la frayeur. Leur politique passa pour conviction, & redoubla le zéle de leurs compatriotes contre la cause d'un roi qu'ils croyoient avoir conjuré leur perte avec le plus mortel de leurs ennemis. Il y avoit des particuliers qui regardoient la

Digitized by Google

1688.

cause du prince comme la leur propre, & qui l'embrassoient avec le double enthousiasme d'une passion publique & d'une passion personnelle ; sur quoi nous sommes redevables d'une anecdote à un grand monarque qui a pensé qu'il n'étoit pas incompatible avec les soins & la pompe de la royauté d'écrire l'histoire d'un pays dont il a étendu la gloire. » Un juif hollandois d'Amsterdam nommé » Schwartzaw, se hâta de porter 100,000 l. » au prince. » Si vous êtes heureux, lui dit- » il, je sais que vous me rembourserez ; si » vous ne l'êtes pas, la perte de mon argent » sera ce que je regretterai le moins. « * L'opinion d'une alliance de Jaques avec la France reflua de Hollande en Angleterre, où elle refroidit le peu d'amis tiédes qui lui restoient.

Cependant le prince d'Orange commençoit à éprouver de la part de ses amis Anglois cet esprit de parti & cette contrariété dans les idées politiques, par lesquels il fut tourmenté le reste de sa vie. Le sujet sur lequel ils ne s'accordoient pas étoit la déclaration que le prince devoit répandre en Angleterre. Ils formoient deux partis, dont chacun insistoit pour que ses principes & ses dogmes en matiére de gouvernement fussent couchés, & couchés seuls, dans la déclaration. Les lords Mordaunt & Maulesfield menaçoient même de se retirer si on ne vouloit pas poser pour fondement de la cause où ils s'étoient engagés

* Mémoires de Brandebourg.

Digitized by Google

PART. I. Liv. V.

1688.

les sentimens dont ils étoient entichés. Certains vouloient que les fautes du dernier régne fissent partie des griefs, parce que le duc d'Yorck y avoit beaucoup influé; d'autres soutenoient qu'en recherchant ainsi le passé on offenseroit le parti des Torys. Quelques-uns proposoient d'aller plus avant & d'établir les principes républicains comme le fondement de l'expédition, tandis que d'autres protestoient contre tout ce qui pourroit blesser la constitution & le gouvernement monarchique. Les Hollandois s'amusoient de voir ces disputes & cette chaleur parmi des gens qui avoient des haches suspendues sur leurs têtes. Mais le prince d'Orange qui en prit de l'inquiétude leur retira la confection de cet écrit, & en chargea Dickvelt; qui, étant neutre, prit secrettement l'avis de Stuart qui étoit pour lors à Londres; & dressa un manifeste au goût des deux partis. *

Les Anglois eurent ensuite des différends entr'eux sur la maniére de conduire l'invasion; les uns penchant pour que le débarquement se fît au sud-ouest, & les autres au nord-est de

* En 1708, lors de l'invasion qui devoit se faire en Ecosse, on prit la flotte angloise qui étoit à l'embouchure du détroit de Forth pour celle de France. A cette occasion, le chevalier Hugues d'Alrymple, lord président de la cour de session, qui fuyoit lui-même en Angleterre, conseilla au chevalier Jaques Stuart d'en faire autant; lui rappellant qu'il avoit travaillé au manifeste du prince d'Orange. Stuart lui répondit: » oui, oui, mon cher, cela est vrai; mais il faut » que j'en fasse encore un pour cet homme-ci. « L'histoire est bien connue dans les deux familles.

Digitized by Google

l'Angleterre. Le lord Danby fit agir ses amis auprès du prince pour l'engager à prendre ce dernier parti. Les raisons dont on appuyoit cet avis en public, étoient le grand crédit de Danby dans ces contrées, la facilité de se fournir de chevaux dans le comté d'Yorck & d'être joints par les mécontens d'Angleterre & d'Ecosse; & la terreur encore subsistante que les exécutions de Jeffreys avoient imprimée dans l'ouest; mais le véritable motif de Danby, & celui qu'il ne disoit pas, étoit l'envie de s'emparer des bonnes graces du prince; & d'avoir le mérite du prémier service important qui seroit rendu dans cette cause. D'un autre côté, l'amiral Herbert soutenoit que la flotte ne pouvoit ancrer sûrement sur la côte de l'est, à cause du vent d'est auquel il falloit s'attendre dans cette saison de l'année. Ceux qui pensoient comme lui observoient que, si le prince abordoit dans le nord, il pouvoit être enfermé entre les deux armées d'Angleterre & d'Ecosse; & que, de-là jusqu'à Londres, le pays étoit couvert & plein de bois; au-lieu que de l'ouest à la capitale il étoit découvert & ne feroit craindre aucun danger ni délai. Le prince résolut secrettement de préférer cette derniére opinion, principalement parce qu'il n'avoit pas le tems de traîner la guerre en longueur; mais il ne dit rien de cette résolution pour tenir ses ennemis dans l'incertitude. Il y en eut qui proposérent de faire marcher ensemble les vaisseaux de guerre & les vaisseaux de transport, & ils furent con-

Digitized by Google

tredits avec chaleur par d'autres qui prétendirent qu'il falloit d'abord envoyer les prémiers combattre le lord Dartmouth ; & tenir les troupes prêtes à bord des autres pour tirer avantage des circonstances. Le prince fut obligé d'intervenir dans la dispute. Il remontra, » que perdre du tems, c'étoit tout » perdre ; que les Anglois sur leurs côtes pou» voient éviter ou différer les engagemens » comme il leur plairoit ; que cependant les » troupes souffriroient de rester à bord, & » qu'une gelée subite pouvoit leur fermer tout » accès : « voyant que ces raisons n'étoient pas capables de les convaincre, il demanda l'obéissance, & donna ses ordres. Ces hommes qui avoient refusé d'obéir à leur propre prince parce qu'ils ne l'estimoient pas, soumirent dans l'instant leur volonté à celle d'un autre prince, tout étranger qu'il étoit, parce qu'il avoit gagné leur estime.

Après que tout cela fut arrangé, le prince publia sa déclaration & la fit répandre dans toute l'Angleterre. Il s'y plaignoit, non du roi, mais de ceux qui lui donnoient des conseils. » Ils lui ont conseillé, disoit-il, de s'attri» buer le pouvoir de dispenser & de suspen» dre qui met toutes les loix aux pieds du » trône ; & le prémier exercice de ces pou» voirs a été de rompre les barriéres posées » pour la sûreté de la religion protestante. » On a fait revivre une cour ecclésiastique » abolie depuis long-tems par la législature. » Par cette cour les propriétés de l'église lui » ont été enlevées, ses dignités envahies, ses

1688.

» membres persécutés. On a procédé selon
» un plan régulier à l'établissement du papisme en Angleterre ; car on a érigé des
» monastères & des couvens ; fondé des colléges de jésuites ; bâti publiquement des
» églises & des chapelles catholiques, rempli tous les postes de gens de cette religion ; & un catholique, un prêtre, un jésuite est reconnu pour un des ministres
» d'état du roi. Les libertés politiques de la
» nation ont été violées ; car les chartes de
» la plupart des bourgs ont été saisies, leurs
» magistrats protestans destitués, & des catholiques mis à leurs places. On a différé de
» convoquer un parlement jusqu'à-ce que les
» électeurs fussent sondés dans toute la Grande-Bretagne, pour savoir s'ils choisiroient
» les représentans nommés par la cour ; &
» les électeurs qui ont refusé de s'y prêter ont
» été privés de leurs emplois. Les libertés
» civiles n'ont pas été plus sacrées, puisqu'on
» a vu des juges déplacés pour avoir jugé selon
» leur conscience ; & remplacés par d'autres
» qui n'en avoient point ; & que le privilége
» commun à tous les citoyens d'adresser leurs
» priéres à ce pouvoir souverain qui les gouverne a été persécuté dans la personne de
» ceux qui étoient prélats d'Angleterre &
» lords du parlement. La sûreté même de la
» propriété s'est trouvée détruite, parce qu'on
» a rempli les tribunaux de gens dont la religion rend légalement nuls tous les jugemens qu'ils prononcent. Tout le gouvernement d'Irlande est entre les mains des ca-

Digitized by Google

PART. I. Liv. V.

1688.

» tholiques ; ce qui oblige les protestans de
» déserter un pays où leurs ancêtres ont été
» massacrés par les ancêtres de ceux qui sont
» aujourd'hui leurs maîtres. L'Ecosse est dé-
» pouillée de sa liberté ; & le pouvoir arbi-
» traire du roi sur cette contrée est même
» consigné dans ces rescrits d'état qui géné-
» ralement tirent un voile sur les disgraces de
» ceux auxquels ils s'adressent. Pour combler
» les malheurs de la nation, l'on s'est rendu
» suspect d'en avoir voulu assurer la continua-
» tion par l'imposture de la naissance d'un
» prince de Galles. La durée des états dé-
» pend du maintien de leurs loix ; & lorsqu'on
» entreprend de les renverser il est du devoir
» de tous les intéressés de pourvoir à leur con-
» servation. Le prince a été sollicité de le
» faire par un grand nombre de pairs tem-
» porels & spirituels, & de citoyens de tous
» les autres ordres ; & même par quelques-
» uns des plus connus pour leur attachement
» à la couronne. Les droits de la princesse
» qui périclitent l'obligent de se rendre à leurs
» desirs. Il a entrepris sa présente expédition
» dans la seule vue de faire assembler un par-
» lement libre qui puisse remédier à ces maux,
» constater la naissance d'un prince de Galles,
» & mettre la religion & la liberté natio-
» nales en sûreté pour l'avenir sous un gouver-
» nement juste & légal. « Expressions fran-
» ches & généreuses en apparence ; mais équi-
» voques & ambitieuses dans la réalité. Car
le ménagement observé de ne pas se plaindre
du roi personnellement évitoit une explication
sur

sur la reconnoissance de son titre par le prince; & en référant au parlement le redressement des griefs de la nation, il laissoit à cette assemblée le champ libre pour décider la question si le trône pouvoit être occupé par un catholique-romain. Le changement de religion de Sunderland y étoit rappellé deux fois avec affectation pour mieux cacher le motif de son apostasie. PART. I. *Liv. V.* 1688.

Tandis que cette déclaration se distribuoit, Jaques avoit ôté la plûpart des sujets de plainte, en réformant les abus spécifiés par les évêques. Le prince publia un supplément où il remontroit » que cette conduite étoit un » aveu des violations dont il s'étoit plaint; » mais qu'elle étoit uniquement l'effet d'une » conscience coupable & qui craignoit le » danger présent; que la nation pouvoit voir » quelle confiance elle devoit mettre dans » ces nouvelles promesses par la fidélité qu'on » avoit eue à remplir les anciennes; qu'une » déclaration générale des droits du sujet » en plein parlement, & non des actes par» ticuliers & passagers, extorqués par les » circonstances présentes, étoit le seul moyen » d'assurer à perpétuité l'établissement de ces » droits. «

Outre ce manifeste, il parut une lettre du prince à l'armée; une autre lettre d'Herbert aux gens de mer; & un traité adressé au peuple, & composé par Burnet, pour montrer que l'entreprise du prince étoit légitime: tous écrits nécessaires dans une nation où les moindres artisans étudient les questions politiques avec

Digitized by Google

PART. I. Liv. V.

1688.

plus d'ardeur, quand ils sont seuls, que les hommes du rang le plus distingué dans les autres nations n'en parlent en compagnie. La lettre du prince piquoit les soldats par l'honneur particulier à leur profession : il y étoit dit » que les Anglois protestans leurs camarades avoient été cassés en Irlande sans » raison & avec ignominie; & que les catholiques-romains avoient monté dans leurs » grades; que ceux-ci avoient été intrus dans » l'armée en Angleterre; & les officiers qui » s'y étoient opposés dépouillés de leurs » commissions : que comme ils seroient les » plus criminels si la nation étoit opprimée » par la tyrannie, de même à eux appartiendroit le plus grand honneur, si elle sauvoit » sa liberté; & que, s'ils laissoient échapper » l'occasion qui se présentoit, ils trouveroient » qu'après avoir mis leurs compatriotes dans » l'esclavage, il ne leur resteroit que la misérable consolation de devenir eux-mêmes » les derniers esclaves de la nation. « Le prince finissoit par promettre des récompenses militaires à ceux qui se joindroient à lui; & les plus grandes à ceux qui s'y joindroient les prémiers. La lettre d'Herbert aux gens de mer étoit brusque & agreste suivant ses maniéres & les leurs. Il leur disoit : » que l'infamie & la ruine de leurs fortunes seroient » la suite de leur opposition au prince : l'infamie s'il échouoit; & la perte de leur » état s'il réussissoit. « Le traité de Burnet qui remontoit aux principes & en déduisoit les conséquences, étoit fait pour un peuple

Digitized by Google

1688.

curieux & qui aime à raiſonner. Ces écrits, à l'exemple du manifeſte, certifioient que le prince avoit été invité par un grand nombre d'officiers de l'armée & de la flotte ; ſtratagême employé tant pour faire lever le maſque aux amis du prince, que pour donner des ſoupçons au roi ſur ceux de ſon parti & dans le parti même aux uns contre les autres.

Jaques, à la lecture de la déclaration, fut alarmé de voir que le prince avoit été ſollicité de l'attaquer même par des gens réputés fidéles à la cauſe de la couronne ; mais il fut confondu quand il lut que quelques-uns de ſes nouveaux alliés les évêques étoient du nombre. Pour les mettre à l'épreuve, il envoya chercher l'archevêque de Cantorbery ; & le pria d'aſſembler les évêques, & de dreſſer un écrit par lequel ils atteſteroient l'horreur qu'ils avoient pour le deſſein du prince d'Orange. L'archevêque s'en excuſa ſur ce qu'il y avoit peu d'évêques dans la ville. Le roi montra enſuite à l'évêque de Londres l'endroit de la déclaration qui les regardoit, & lui demanda ſi la choſe étoit vraie ; l'évêque lui fit cette réponſe ambiguë : » Je me flatte » que le reſte des évêques ſera auſſi diſpoſé » à le nier que moi. « Le roi fit venir cinq prélats qui étoient dans la ville, & réitéra la propoſition qu'il avoit faite à l'archevêque. Ils demandérent du tems pour délibérer. Les évêques de Londres, de Rocheſter, de Peterborough s'aſſemblérent en particulier avec l'archevêque, & réſolurent d'éviter de faire ce que le roi exigeoit d'eux ; le prémier, parce

PART. I. *Liv. V.* 1688. que ſon honneur y étoit intéreſſé ; le ſecond, parce qu'il voyoit les tems changés ; & les deux autres, parce qu'ils étoient irrités de leur derniére perſécution. Ils furent auſſi-tôt mandés au palais. Le roi demanda l'écrit. L'archevêque, après diverſes excuſes de ce qu'il n'étoit pas fait, propoſa de convoquer les autres évêques de la province à Londres pour prendre leurs meſures tous enſemble. Le roi répondit » que la choſe ne ſouffroit point de délai. « L'évêque de Peterborough qui étoit le plus ſoupçonné, dit » que ſi le roi publioit » le déſaveu des évêques, ce ſeroit comme » s'ils le publioient eux-mêmes. « Le roi repliqua que » quelques lignes d'eux vaudroient » mieux. « Un des évêques ſuggéra que comme la déclaration imputoit à quelques-uns des lords laïcs d'avoir invité le prince, il ſeroit à propos que ceux des lords temporels qui ſe trouvoient dans la ville, s'aſſemblaſſent avec les évêques pour délibérer avec eux. Le roi objecta » que cela prendroit trop de tems « & inſiſta de nouveau pour une déteſtation formelle de la cauſe du prince. L'archevêque répondit » au nom de tous : « Nous ſommes » faits pour annoncer la paix & non la » guerre. « Allons, s'écria le roi avec véhémence, » je vois bien que je ne dois m'en » fier qu'à mes armes. « & il les quitta bruſquement. Il trouva plus de docilité dans les évêques d'Ecoſſe : ils publiérent une déclaration où ils prioient » pour que la providence » livrât au roi les cœurs de ſes ſujets & les » têtes de ſes ennemis. «

Digitized by Google

Il lui restoit une épreuve plus amére pour un roi & pour un pére. Il assembla le conseil-privé, la noblesse, les évêques, la magistrature de Londres, les juges & différens ordres de personnes; & il leur fit le discours suivant que je copie littéralement, parce qu'il rend mieux l'état des choses & celui où se trouvoit l'esprit du roi. » Je vous ai assemblés » pour une occasion fort extraordinaire; » mais les maladies extraordinaires ont be- » soin de remédes extraordinaires. Les efforts » de la malice de mes ennemis ont tellement » empoisonné l'esprit de quelques-uns de » mes sujets que, sur les rapports qui me » sont venus de toute part, j'ai sujet de » croire qu'ils pensent que ce fils qu'il a plû » à Dieu de me donner n'est pas de moi; » mais que c'est un enfant supposé. Mais » je puis dire que, par une providence par- » ticuliére, à peine est-il venu au monde un » seul prince qui ait eu autant de témoins » de sa naissance. J'ai pris ce tems pour » faire entendre & examiner la chose, m'at- » tendant qu'au prémier vent d'est le prince » d'Orange viendra faire une invasion dans » le royaume; & c'est pour cela que j'ai jugé » nécessaire de m'occuper à présent de cet » objet, pour mettre les esprits de mes su- » jets en repos; & empêcher que ce royau- » me ne soit plongé dans le sang & la con- » fusion après ma mort. «

PART. I. Liv. V.

1688.

La naissance du prince de Galles constatée.

Il fit examiner ensuite 40 témoins pour prouver la naissance du prince de Galles. Tous étoient des personnes du plus haut rang & de

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.*

1688.

l'autorité la plus inconteſtable en matiére non d'opinions, mais de choſes qui tomboient ſous leurs ſens ; & ils atteſtérent la légitimité du prince. On ordonna que les dépoſitions fuſſent enrégiſtrées dans la chancellerie. Malgré cette preuve ſolemnelle, pluſieurs continuérent & beaucoup plus firent ſemblant de croire que la naiſſance du prince étoit une impoſture ; faiſant dépendre ainſi la plus noble des cauſes, celle de la liberté & de la nature humaine, d'un fondement faux & miſérable. La princeſſe de Dannemarck prétextant qu'elle étoit groſſe, quoiqu'elle ne le fût pas, évita de ſe trouver à cette vérification ; & en fit enſuite le ſujet ordinaire de ſes plaiſanteries avec ſes femmes. L'archevêque, le lord Clarendon & le lord Nottingham refuſérent de ſiéger dans cette occaſion parmi les conſeillers - privés, parce que le *jéſuite* Petre étoit ſur la liſte, quoiqu'il fût abſent par ordre du roi ; & ils ſe placérent parmi les lords.

Le prince eſt retenu par des vents contraires.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Angleterre, le prince d'Orange, dont tous les préparatifs étoient faits, fut retenu quelques ſemaines par les appréhenſions qu'il avoit pour ſon pays. Divers accidens empêchérent les troupes des princes Allemands, toujours lentes à s'ébranler, de ſe mettre en marche du côté de Nimégue. L'armée françoiſe étoit en mouvement, mais ſa deſtination n'étoit pas déclarée ; & le mémoire de d'Avaux faiſoit craindre au prince que la Hollande n'en fût l'objet. Enfin les Allemands auxiliaires joignirent le camp des Hollandois ſur le Rhin

1688.

pour protéger la Hollande ; & le roi de France piqué de l'affront que lui avoit fait celui d'Angleterre en refusant publiquement son assistance & en désavouant le mémoire de son ambassadeur, abandonna Jaques à sa destinée; & voulant pénétrer dans l'Allemagne, il fit le siége de Philipsbourg, ville fort éloignée des territoires de la Hollande. Dès que le prince eut reçu cette nouvelle, il ordonna sur le champ que les troupes destinées à l'expédition descendissent du camp aux deux mers le long de la Meuse & de l'Issel. Il envoya les vaisseaux de transport qui bordoient le Texel joindre ceux qui étoient à l'embouchure de la Meuse. Il indiqua le rendez-vous général à Gorée où la plupart des vaisseaux se trouvoient déja. Il se rendit lui-même sur les côtes. Mais son embarquement fut suspendu par des vents de sud-ouest qui soufflérent près de trois semaines. Durant ce période, afin d'augmenter la terreur par l'incertitude & pour grossir son armement dans l'imagination des Anglois, en leur laissant ignorer ce qu'il étoit & ce qu'il devenoit, le prince arrêta le départ de tous les vaisseaux pour l'Angleterre; & les vents qui le servirent plus efficacement que ses ordres, empêchérent qu'on n'y portât aucune nouvelle.

Dispofition des esprits dans cet intervalle.

Cependant les bourgeois de Londres laissant leurs occupations ordinaires, passoient leurs journées à quêter des nouvelles & à regarder de leurs fenêtres & de leurs portes les coqs & les girouettes pour voir d'où le vent venoit. D'autres se relevoient la nuit pour

Digitized by Google

PART. I. *Liv. V.*

1688.

ſatisfaire leur curioſité, & conſumoient des heures entiéres dans les rues à prier Dieu pour avoir un vent d'eſt qui dans ce tems fut appellé le vent proteſtant. Mais le reſte de la nation en général entendoit parler d'une armée & d'une flotte étrangéres qui venoient ſur les côtes d'Angleterre avec autant d'indifférence que ſi c'eût été un événement ordinaire; eſpéce d'apathie que les gens aviſés trouvérent plus dangereuſe pour le roi que tout le zéle qu'on marquoit à Londres contre lui; car l'oppoſition méne à la contrariété de ſentimens; mais un roi approche de ſa ruine quand ſes ſujets ne prennent plus d'intérêt à ſon ſort. Le roi donna ordre d'expoſer le St. Sacrement durant 40 jours pour attirer ſur lui la protection du ciel; & les clergés de Hollande & d'Angleterre fatiguoient ce même ciel en public par des priéres pour le bon ou le mauvais ſuccès de leurs différens princes.

Digitized by Google

LIVRE VI.

Le prince d'Orange prend congé des Etats. — Rendez-vous à Helvoet-Sluys. — Le prince met à la voile. — Il est repoussé par les vents. — Il met à la voile une seconde fois. — Mouvemens de sa flotte. — Il débarque à Torbay. — Prémiers événemens. — Jaques joint son armée. — Il veut envoyer le prince de Galles en France & manque son projet. — Différens conseils qui lui sont donnés dans le camp. — Soulévemens. — Fuite du prince George & de la princesse. — Jaques se retire. — Consternation dans Londres. — Jaques assemble les pairs. — Conseils qu'ils lui donnent. — Traité. — Faux manifeste. — Les soulévemens continuent. — Situation malheureuse de Jaques. — Conseils qu'on lui donne à la cour. — Fuite de la reine & du prince de Galles. — Terreurs du roi & sa fuite. — Etat de la ville. — Terreur panique universelle d'un massacre en Irlande. — Conseil des pairs. — Le roi est pris à Feversham. — Il retourne à Londres. — Conduite du prince à cette nouvelle. — Les Hollandois entrent la nuit dans Londres. — Jaques va à Rochester. — Le prince arrive à Londres. — Jaques s'enfuit en France.

LE vent ayant enfin tourné au nord-est, le prince d'Orange prit congé des Etats à la Haye le 16 octobre. Il les remercia des PART. I. Liv. VI. 1688.

PART. I. *Liv. VI.*

1688.

preuves d'affection qu'ils lui avoient données dans sa jeunesse : il dit » qu'il prenoit Dieu » à témoin que depuis qu'ils avoient mis les » affaires de leur république entre ses mains, » il n'avoit jamais nourri aucune pensée qui » fût contraire à leurs intérêts ; que, s'il avoit » erré, c'étoit comme homme & que son » cœur n'y avoit aucune part ; qu'il s'en fioit » à la providence pour son entreprise ac- » tuelle ; mais que s'il lui arrivoit quelque » chose de fatal, il leur recommandoit sa » mémoire, leur commune patrie & la prin- » cesse sa femme qui aimoit leur pays com- » me le sien propre ; & que ses derniéres » pensées seroient pour eux & pour elle. « Les Etats sentant à l'approche du danger une inquiétude qu'ils n'avoient pas éprouvée lorsque le péril étoit éloigné, l'interrompirent avec leurs larmes. Mais malgré les tendres sentimens de son propre cœur & ceux qu'il découvroit dans le cœur des autres, il prononça sa harangue & fit ses adieux d'un air mâle & déterminé. Ses expressions attendrirent les ames sensibles, & sa contenance lui soumit le cœur des braves.

Rendez-vous à Helvoet.

Arrivé à Helvoet-Sluys, il trouva sa flotte & son armée rassemblées. La flotte consistoit en 65 vaisseaux de guerre, 70 vaisseaux de charge pour les accompagner & 500 de transport. Son armée étoit composée de près de 5000 hommes de cavalerie & d'11000 d'infanterie des meilleures troupes de la république, avec 300 officiers François protestans réfugiés qui avoient demandé d'être employés, parce

Digitized by Google

1688.

qu'ils croyoient qu'en combattant contre le roi Jaques, ils combattoient pour leur Dieu. De ces troupes, les plus formidables étoient six régimens anglois au service de la Hollande, qui pour la plupart avoient été chassés de leur pays sous le régne précédent & le régne actuel; & qui pour cette raison brûloient, comme les autres exilés, de signaler leur vengeance aux yeux des étrangers & de rentrer en possession de leurs honneurs & de leurs biens. On avoit préparé vingt mille armes de réserve pour ceux qui se souléveroient en Angleterre. Toute l'artillerie des villes de Hollande avoit été rassemblée pour le service de la flotte & de l'armée; & il ne restoit à la seconde puissance maritime de l'Europe que 12 vaisseaux de guerre pour la défendre. Il y eut un concours de monde prodigieux à Helvoet, où les uns alloient admirer la magnificence du spectacle, & les autres dire adieu à leurs parens & à leurs amis. Tous étoient agités par l'espérance du succès & par la crainte de ne se revoir jamais. Le tems de l'embarquement s'approchant, l'inquiétude gagna les plus résolus, parce qu'ils firent la réflexion qu'ils alloient attaquer la plus brave de toutes les nations. Mais aussitôt que l'embarquement fut fini, la vue de leur nombre & de leur force rendit le courage, même aux plus timides. La flotte qui avoit à bord des troupes de différentes nations, fut divisée en trois escadres. Les Anglois & les Ecossois commandés par le général Kye écossois, d'une famille noble, por-

Digitized by Google

1688.

toient le pavillon rouge; les gardes du prince & les Brandebourgeois commandés par le comte de Solmes allemand d'une naissance encore plus relevée, portoient pavillon blanc; & les Hollandois avec les François réfugiés commandés par le comte de Nassau de la famille du prince, étoient sous pavillon bleu. Par politesse pour l'Angleterre, Herbert conduisoit l'avant-garde; Evertzen amiral hollandois l'arriére-garde. Le prince d'Orange, avec un autre amiral hollandois, se mit au centre; son vaisseau portant le pavillon d'Angleterre avec cette devise: » Je maintiendrai » la religion protestante & les libertés de » l'Angleterre. «

Le prince met à la voile.

La flotte leva l'ancre le 19 octobre durant le silence de la nuit; de sorte qu'on n'entendoit rien que le bruit des voiles & des cordages, & les voix de ceux qui commandoient. Quand le prince eut vu le départ de tous les vaisseaux, il les joignit lui-même & prit sa place. Quelques heures après que la flotte se fut mise en mer, le vent tourna au sud & la poussa le long de la côte de Hollande quelques lieues vers le nord; de maniére qu'elle resta une demi-journée à la vue de Schevelin, village près de la Haye, où tous les habitans de cette ville s'étoient rendus pour la voir; quelques-uns flattés de la grandeur de leur république; d'autres réfléchissant avec chagrin que leur frontiére étoit d'un côté entre les mains de leurs anciens tyrans, & exposée de l'autre à des mercenaires étrangers; que toute l'artillerie

de leurs villes avoit été emmenée ; qu'il ne restoit dans leurs havres que douze vaisseaux de guerre ; & que toutes les forces de la république alloient se trouver pendant les rigueurs de l'hiver à la merci des vents, des flots & des hazards de la guerre.

Pendant la nuit le vent passa au nord-ouest ; & à ce changement succéda une furieuse tempête dont l'horreur étoit augmentée par les ténébres de la saison, la multitude des vaisseaux qui s'entrechoquoient, & la frayeur des gens de terre qui, n'étant pas accoutumés à la mer, tomboient dans le désespoir ou embarrassoient les gens de mer par des secours inutiles. Le nombre des chevaux, avec la quantité d'artillerie & de bagage qu'on avoit embarqués à la hâte & qui étoient mal attachés, ajoutoient encore au trouble & au danger. En deux heures toute la flotte fut dispersée, & à peine pouvoit-on voir le matin deux vaisseaux ensemble. Après avoir été tourmentés tout le jour suivant & la nuit d'après, quelques-uns des vaisseaux se réfugiérent dans différens ports le long de la côte de Hollande & de Zélande, & d'autres jettérent l'ancre partout où ils espérérent de trouver quelque soulagement momentané faute de ports pour se mettre à l'abri. Le prince rentra heureusement à Helvoet avec quatre vaisseaux de guerre seulement & soixante de transport ; mais avec un esprit calme & serein qui lui acquit plus de gloire que toute la pompe qui l'environnoit deux jours auparavant. Dès le moment qu'il fut entré dans la rade, il dépê-

Il est repoussé par une tempête.

Digitized by Google

PART. I. LIV. VI. 1688.

cha des pilotes côtiers, pour croiser sur les mers entre la Hollande, la France & l'Angleterre afin d'avoir des nouvelles de ses vaisseaux dispersés, & avec des ordres pour tous ceux qu'ils trouveroient de le rejoindre à Helvoet. En peu de jours la flotte commença à se rassembler. La plupart avoient leurs gouvernails brisés, & leurs voiles & leurs cordages flottoient en l'air. Quelques-uns avoient jetté leurs canons & leur bagage dans la mer, & un petit nombre avoient été remorqués par d'autres vaisseaux. Il y eut 900 chevaux de sacrifiés pour sauver le reste; mais il n'y eut à redire qu'un seul vaisseau de transport qui avoit été poussé sur la côte d'Angleterre où il fut pris. Ce vaisseau par hazard contenoit plus d'hommes qu'il n'en devoit porter; car il n'y avoit pas moins de quatre compagnies de soldats à bord. Quoique les marins soient en tout tems grands observateurs des présages, & sur-tout dans les tems de danger; cependant personne n'imagina autre chose dans cette tempête qu'un accident très-naturel. Les Etats, puisant une nouvelle vigueur dans la difficulté, ordonnérent que toutes les pertes fussent réparées & l'armement renforcé. Le prince par son activité & son courage enflammoit les jeunes & animoit les vieux, demeurant continuellement à bord & passant d'un vaisseau à l'autre pour encourager ses compagnons de souffrance. La flotte fut rassemblée en sept jours, & en quatre autres elle fut réparée & prête à tenir la mer.

Comme les bruits grossissent par la distan-

Digitized by Google

ce, on crut en Angleterre que tout l'armement avoit péri. Jaques en reçut la nouvelle à dîner; & avec l'apparence d'une grande dévotion, il remarqua » qu'il ne falloit pas » s'en étonner, attendu que le St. Sacre» ment avoit été exposé tous ces jours-là. « Pour completter l'erreur & faire négliger à Jaques ses préparatifs, les gazettes hollandoises, par des ordres particuliers des Etats, aggravérent le dommage, & donnérent lieu de croire que l'expédition étoit remise au printems. On eut soin que ces papiers parvinssent en Angleterre; le grand nombre d'hommes trouvé sur le vaisseau qui avoit été pris, réhaussoit l'importance de l'armée du prince aux yeux des Anglois, qui ne regardoient ce bâtiment que comme un des 500. Sur les bruits qui coururent que l'expédition étoit abandonnée, les gens irrésolus se préparérent à subir le sort que la nation devoit attendre; & ceux qui avoient eu assez de résolution pour déclarer plus ouvertement leurs sentimens attendoient leur propre ruine dans le silence & la douleur.

Le prince remit à la voile le 1er novembre par un beau tems & un vent frais au milieu du bruit des trompettes & de l'artillerie, des cris & des acclamations des soldats & des matelots & des vœux que faisoient ses concitoyens. Il dirigea sa course pendant 12 heures du côté du nord, pour faire croire aux paquetbots qui observoient sa flotte, que son intention étoit d'aborder au nord de l'Angleterre. Ce stratagême lui réussit. Jaques fit

Digitized by Google

PART. I. Liv. VI. 1688.

marcher une partie de ses forces du côté du nord. Mais aussi-tôt que ces paquetbots eurent disparu pour aller porter des nouvelles, & que la nuit fut venue, le prince donna le signal pour virer de bord & tourner à l'ouest. Dès le matin du second jour après son embarquement, on découvrit sa flotte qui s'étendoit dans le canal avec toutes ses voiles déployées. Ses vaisseaux formoient une ligne de la longueur de vingt milles ; & à peine la vue pouvoit-elle porter de l'avant à l'arriére-garde. Ce grand corps continua de passer durant l'espace de sept heures à la vue des deux rivages où étoit une foule innombrable de spectateurs, qui regardoient avec une admiration mêlée de frayeur ce spectacle tout à la fois beau & terrible, & qui le chargeoient de bénédictions & d'imprécations selon la diversité de religion, de passion & d'intérêt. Lorsque la flotte approcha de la côte d'Angleterre, le prince se mit à la tête de tous les vaisseaux pour être le prémier dans le danger ; & il déploya son pavillon pour être plus remarquable & animer les autres par son exemple. Il s'arrêta vers le midi dans le détroit de Calais & de Douvres, jusqu'à-ce que toute la flotte fût arrivée ; ce qu'il fit dans la double intention de subjuguer d'abord l'imagination de ceux qu'il alloit attaquer, en leur faisant paroître son armement d'autant plus considérable, que le bras de mer étoit plus étroit ; & d'assembler un conseil de guerre sur la nouvelle du danger qu'il couroit du côté de la flotte angloise qui étoit derriére lui

Digitized by Google

lui à Gunfleet. Il fut résolu dans ce conseil de changer la disposition de la flotte ; & que le prince tenant l'avant-garde composée des vaisseaux de transport & de trois vaisseaux de guerre pour l'escorter, feroit voile le long du canal, tandis que tous les autres vaisseaux de guerre demeureroient à l'arriére-garde pour engager le combat avec les Anglois s'ils paroissoient. En conséquence toute la flotte étant rassemblée en un corps d'environ 16 vaisseaux de profondeur, qui s'étendoit d'une côte à l'autre jusqu'à une lieue de chacune, l'évolution se fit au milieu du détroit, à la vue du peuple des deux royaumes, au son des trompettes & des autres instrumens de guerre, au bruit du canon & avec toute la pompe & les honneurs militaires. Mais le même fort vent d'est qui avoit conduit le prince en triomphe à travers le canal, empêcha les Anglois de sortir, quoiqu'une partie des vaisseaux hollandois passât à portée de leur vue : circonstance heureuse pour la flotte angloise ; car Dartmouth avoit été comblé de richesses & d'honneurs par son maître, indépendamment des petites attentions qui le gagnérent & qui souvent engagent plus que les grandes. Telle fut la faveur que lui fit le roi passant à Coventry, où les bourgeois lui ayant présenté une coupe d'or, il la donna à Dartmouth avec ce compliment : » C'est une reconnoissance des habitans de » Coventry pour ce que votre pére a souffert » en cette ville dans la cause du mien. « Aussi Dartmouth informé que quelques-uns

Digitized by Google

Part. I. Liv. vi.

1688.

de ses capitaines avoient promis de ne pas se battre contre le prince d'Orange ; & que d'autres étoient irrésolus sur ce qu'ils feroient, avoit déterminé de mettre un contraste frappant entre sa conduite & la leur.

Le prince fait sa descente.

La flotte devoit faire sa descente à Torbay qu'on avoit choisi comme un lieu commode par la grandeur de l'emplacement pour mettre à terre. Mais le pilote du prince s'étant mécompté, il dépassa non-seulement cet endroit, mais encore le port de Dartmouth. Le port le plus prochain étoit Plimouth ; mais le prince doutoit comment il y seroit reçu ; &, s'il revenoit pour regagner Torbay, il avoit sujet d'appréhender que le lord Dartmouth qui étoit sous les voiles, parce que le vent avoit changé, ne vînt sur lui avec la flotte angloise. Tandis que l'esprit de ceux qui étoient à bord se trouvoit dans cette cruelle perplexité, le vent se mettant soudain au sud, conduisit le prince en 4 heures à Torbay ; & força le lord Dartmouth de retourner dans son port. Dans les situations extrêmement importantes, les ames les plus fermes regardent naturellement aux présages. Le prince étoit curieux de prendre terre le 4 novembre, parce que c'étoit le jour de sa naissance & de son mariage. Mais les Anglois souhaitoient que ce ne fût que le jour suivant, s'imaginant qu'à cause de l'anniversaire de la conjuration des poudres, il porteroit bonheur à une cause protestante. Le débarquement fait, toute la flotte & l'armée se réunirent dans leurs actions de grace & leurs

Digitized by Google

priéres à cette providence qu'ils croyoient s'être déclarée en leur faveur.

PART. I. Liv. VI. 1688.

Le prince fit marcher son armée de Torbay à Excester ; & pour plus grande diligence, il envoya son bagage par mer avec ordre de l'y joindre. Mais la terreur des exécutions de Jeffreys encore répandue dans les parties occidentales de l'Angleterre ne permit qu'à un petit nombre de le joindre sur sa route. Le chevalier Guillaume Courtney l'ami de l'infortuné lord Roussel, chez qui logea le prince parce qu'il comptoit sur lui, ne fit rien pour l'entreprise, ni par lui-même ni par ses vassaux. La ville d'Excester se faisoit scrupule de recevoir le prince. Lamplugh son évêque s'enfuit vers le roi qui le récompensa sur le champ, en le nommant à l'archevêché d'Yorck qui étoit vacant. Son clergé refusa d'assister à un sermon prêché dans la cathédrale par Burnet. Les presbytériens même refusérent à Fergusson les clefs de la maison où ils s'assembloient ; mais Fergusson dit en riant : » je prendrai le royaume des cieux par » violence ; « & ayant fait venir un marteau, il ouvrit la porte lui-même. Les amis du prince se regardoient les uns les autres, attendant qui se déclareroit le premier, couvrant leurs propres craintes sous les plaintes qu'ils faisoient de la timidité des autres ; & tremblant à la vue des engagemens qu'ils avoient pris. Mais le prince qui savoit que la considération des grands honneurs & des grandes fortunes que plusieurs avoient à risquer, pourroit ralentir leur courage au moment où il

Il s'arrête à Excester
Les prémiéres apparences peu favorables pour lui.

Digitized by Google

PART. I. *Liv. VI.*

1688.

auroit le plus beſoin de leur ſecours ; qui s'étoit d'ailleurs méfié toute ſa vie de la légéreté politique des Anglois ; qui ſavoit outre cela qu'il ne pouvoit conquérir huit millions d'hommes avec quinze mille ; & que la ſeule raiſon qui l'avoit amené en Angleterre étoit l'invitation des Anglois eux-mêmes, s'arrêta dans Exceſter ; y fixa ſa réſidence pour attendre l'effet des promeſſes de ſes amis ; & réſolut ſecrettement de s'en retourner ſi elles ne produiſoient rien. Il y ſéjourna près d'une ſemaine ſans être plus avancé que le prémier jour. On rapporte que, dans ſon chagrin, il témoigna une fois publiquement l'envie de partir ſur le champ ; & de laiſſer le peuple & le roi d'Angleterre démêler à loiſir leurs différends entr'eux.

A la fin nombre d'Anglois ſe joignent à lui.

Les grandes paſſions & les grands dangers jettent ſouvent les hommes dans une eſpéce d'engourdiſſement qui les prive de l'exercice de leurs facultés ordinaires. Mais dès que l'uſage en revient à quelques-uns, il revient à tous les autres. Le major Barrington qui avoit été dans l'armée fut le prémier homme de marque qui joignit le prince. Il fut ſuivi par les gentilshommes du comté de Devon & du comté de Sommerſet. Avec eux vint le chevalier Edouard Seymour un des plus éminens parmi les Torys. Son arrivée fournit au prince une occaſion de connoître la fierté angloiſe ; car ayant dit à Seymour : » Je crois, M. Edouard, que vous êtes de la » famille du duc de Sommerſet : « non, Monſieur, répondit-il, » c'eſt le duc qui eſt

» de la mienne. « Le lord Abingdon du même parti, M. Rouſſel frére du feu lord, M. Wharton & pluſieurs autres diſtingués par leur rang, ſe hâtérent de venir de différens endroits trouver le prince. La nouvelle de leur jonction s'étant divulguée, ſes autres amis s'animérent les uns les autres, blâmant le gouvernement de Jaques, ſe flattant de l'eſpérance de gagner dans les innovations; & chacun prenant le courage de ſon voiſin pour le ſien propre, tous fondirent au camp ou à d'autres rendez-vous donnés avec une violence proportionnée à la peur qu'ils avoient eue. Quelques-uns de ceux qui s'étoient fait d'abord un ſcrupule de ſigner l'aſſociation avec le comte de Devonshire, offrant actuellement leur ſignature, le comte leur dit : » qu'on » n'avoit plus beſoin d'eux. « Pour empêcher ceux qui avoient donné leur adhéſion de ſe rétracter ou de tergiverſer; ou, comme s'exprimoit le chevalier Guillaume Seymour, » pour que le parti ne devînt pas une corde » de ſable; « ce chevalier dreſſa une aſſociation pour la défenſe du prince & de la cauſe qui fut ſignée par tout le monde; même par ceux qui refuſérent enſuite de prêter ſerment au prince d'Orange quand il fut aſſis ſur le trône. Au milieu de la ſatisfaction que ce changement de perſpective apportoit au prince, il montra un reſte de ſon prémier mécontentement. Quand il ſe vit entouré d'un corps conſidérable de petite nobleſſe, il obſerva avec emphaſe : » qu'il étoit venu ſur leur in- » vitation & qu'il les attendoit plutôt.

1688.

Digitized by Google

PART. I. Liv. VI.

1688.

Défection dans l'armée du roi Jaques.

Mais il parut bientôt des symptomes plus marquans de l'éloignement qu'on avoit pour Jaques. La fidélité de l'armée commença à s'ébranler. Le lord Colchester autrefois ami du malheureux duc de Monmouth fut le premier des officiers de ce prince qui déserta, emmenant quelques-uns de ses gens avec lui. Le lord Combury voulut frapper un plus grand coup. Il prétexta un ordre du roi pour attaquer les quartiers des ennemis près de Dorchester ; &, prenant son régiment de dragons & deux régimens de cavalerie, il marcha vers le prince qu'il avertit de son approche. Le prince fit avancer un corps de ses troupes à vingt milles pour les recevoir s'ils venoient comme amis, ou les enlever s'ils résistoient. Une marche de trente-huit milles en un jour faite précipitamment par le lord Combury, donna des soupçons à ses officiers. Ils le pressérent de dire où il les menoit ; il n'eut pas le courage d'avouer ou de nier son intention. La plus grande partie des officiers & des soldats s'en retourna ; les autres qui l'aimoient ou qui favorisoient la cause du prince ou qui se plaisoient aux changemens, continuérent leur marche & joignirent le prince avec lui.

Cependant Jaques étoit à Londres dans un état de perplexité causé autant par l'inquiétude de ses amis, que par les desseins de ses ennemis. Deux archevêques & deux évêques lui présentérent une requête au nom de 19 pairs & prélats pour la convocation d'un parlement libre. Elle fut signée indifféremment par diverses personnes des deux partis ; les

1688.

uns espérant qu'il y consentiroit & qu'il sauveroit sa couronne aux dépens de quelques-unes de ses prérogatives; & les autres croyant qu'il n'en feroit rien, ou qu'il ne pourroit le faire sans disperser les gens de son parti, parce qu'il perdroit l'avantage d'avoir ses amis auprès de sa personne; & qu'il témoigneroit trop ouvertement qu'il avoit peur. Le lord Halifax & le lord Nottingham avoient suggéré cette démarche; mais, quand ils virent les noms du lord Rochester & de l'évêque de Rochester sur la requête, ils refusérent d'y accéder parce qu'ils ne vouloient rien de commun avec des membres de la commission ecclésiastique. Ce refus qui paroissoit une attention pour le roi à qui la convocation d'un parlement ne plaisoit pas, découvroit en même-tems leur intention de s'élever dans l'occasion sur les ruines de ceux qui avoient concouru ou semblé concourir à ce qui s'étoit fait. Jaques fit la réponse suivante à la requête: » Mylords, ce que vous me demandez, je » le desire passionnément; & je vous promets » *foi de roi* que j'assemblerai un parlement, » & un parlement tel que vous le souhaitez, » aussi-tôt que le prince d'Orange aura quitté » ce royaume. Car comment seroit-il possi» ble qu'un parlement fût libre à tous égards, » ainsi que vous voulez qu'il le soit, tandis » qu'il y a un ennemi dans le royaume & » qu'il peut nous opposer près de cent voix?« La requête & la réponse furent publiées & fournirent un nouveau sujet de débats à des esprits déja échauffés. Car si quelques-uns

Part. II. Liv. III.

1688.

trouvoient de la lâcheté à faire cette demande à un prince dans le malheur, d'autres imputoient son refus à une conscience qui se sentoit coupable & qui craignoit le parlement ; ou bien à un entêtement de sa part. Ce que tout le monde observoit, c'est qu'il devoit y avoir de la mésintelligence entre le roi & ses propres amis, puisque ceux-ci s'étoient en partie réunis pour lui demander ce qu'il avoit refusé.

Jaques donna encore une autre preuve de courage. Il joignit son armée, composée de 24,000 hommes, à Salisbury; résolu de mourir roi d'Angleterre s'il ne pouvoit défendre sa couronne. » Je me flatte, leur dit-il, que » la vue de votre souverain & les liens » communs de l'honneur vous empêcheront » de trahir la cause de votre prince & de » votre général qui vient chercher de la » protection parmi vous, & partager *le péril* » avec vous. « Pour ajouter l'aiguillon de la honte à ceux du devoir & de l'honneur, avant de sortir de Londres il assembla les officiers qui s'y trouvoient, & leur adressa ce discours : » conformément à la requête » des lords, j'ai engagé ma parole royale » de convoquer un parlement libre dès que » le prince d'Orange aura quitté le royaume; » & je suis déterminé à faire tout ce qui » dépendra de moi pour tranquilliser l'esprit » de mon peuple, en lui assurant sa religion, » ses loix & ses libertés. Si vous desirez » quelque chose de plus, je suis prêt à » l'accorder. Si après tout cela quelqu'un

» de vous n'est pas content, qu'il le dise ; » je donnerai des passeports à tous ceux qui » voudront se rendre auprès du prince » d'Orange pour leur épargner la honte » d'abandonner leur légitime souverain. « Parmi ces officiers se trouvoient le lord Churchill, le duc de Grafton, & les colonels Kirk & Trelany.

Il manque le projet d'envoyer son fils en France.

Jaques se préparant ainsi à exposer sa propre vie, songea à préserver celle de son fils. La nuit d'avant son départ de Londres, il l'envoya secrettement à Portsmouth avec une lettre de sa main au lord Dartmouth, pour le faire passer en France. Dartmouth répondit qu'il le feroit, & s'arrangeoit en conséquence lorsqu'il fut averti par un de ses amis que, s'il faisoit transporter l'héritier de la couronne hors du royaume sur une simple lettre du roi sans un ordre d'office, il pourroit être exposé aux peines de haute trahison. Il écrivit à Jaques pour s'excuser de ce qu'il différoit l'exécution de ses volontés ; & lui demander un ordre légal qui pût justifier son obéissance. Mais Jaques trouvant de l'hésitation dans ses ministres, & d'autres objets venant à la traverse, le jeune prince fut ramené dans le palais où il ne devoit jamais régner.

Différens conseils donnés à Jaques dans son camp.

Le soir même que Jaques se rendit à son armée à Salisbury, nombre d'officiers furent trouver le lord Feversham qui en étoit général, & lui dirent : qu'en conscience ils ne pouvoient se battre contre le prince d'Orange. Feversham dit au roi, que les particuliers étoient sûrs ; mais qu'en général il ne falloit

PART. I. Liv. VI. 1688. pas compter sur les officiers. On raconte qu'il lui proposa de renvoyer tous les officiers suspects, & de mettre à leur place des sergens auxquels on pût se fier. Le lord Dumbarton, de la maison de Douglas, demanda permission d'attaquer le prince avec son régiment royal d'Ecosse, consistant pour lors en 5000 hommes dont il avoit 3000 avec lui ; disant, que quoiqu'il ne pût espérer de défaire le prince, il lui donneroit un choc dont le roi pourroit tirer avantage. Mais Jaques répondit: » qu'il ne vouloit point sacrifier la vie de » tant de braves gens dans une action qui » ne pouvoit être décisive. « Le lord Dundée, avec une généreuse confiance, lui conseilla ou de livrer bataille au prince ou d'aller lui demander en personne ce qu'il venoit faire en Angleterre. De tous ceux qui appuyérent le prémier avis, aucun ne le fit plus fortement que le lord Churchill ; parce qu'il vouloit effacer les mauvaises impressions qu'il y avoit sur son compte. Le duc de Grafton opina de même. Tous deux avec les colonels Kirk & Trelany & plusieurs autres officiers de marque, passérent dès le lendemain du côté du prince. Le lord Churchill laissa une lettre respectueuse mais inquiétante pour Jaques. Il lui promettoit avec chaleur de ne pas manquer à ce qu'il devoit au roi ; mais en disant qu'il ne pouvoit espérer *d'aucun autre gouvernement* d'aussi grandes faveurs que celles qu'il avoit reçues de S. M., il sembloit annoncer qu'il savoit qu'on s'attendoit réellement à un autre gouvernement que celui du roi.

Jaques resta six jours à Salisbury. Dans cet intervalle il fut troublé presque à toutes les heures par les nouvelles des malheurs qui lui arrivoient coup sur coup. Il apprit que dans l'ouest le lord Delamere avoit soulevé le peuple du Cheshire ; qu'au milieu de l'Angleterre le lord Devonshire en avoit fait autant dans le comté de Derby & de Nottingham ; que dans le nord le lord Danby, auquel il avoit accordé une commission de lever des troupes pour son service, s'étoit emparé d'Yorck & avoit gagné la garnison ; qu'au midi le lord Barth avoit engagé la garnison de Plymouth à se déclarer pour le prince ; que toute la petite noblesse du comté de Dorset avoit épousé la même cause ; & que le capitaine Churchill, frére du lord Churchill, avoit joint la flotte hollandoise avec son vaisseau. Ce fut le prémier officier de mer qui déserta. La déclaration du comte de Nottingham contenoit ces paroles si dures à l'oreille d'un roi : » qu'ils reconnoissoient bien que » c'étoit une rebellion que de résister à un » roi gouvernant par les loix ; mais que ce » n'en étoit pas une que de résister à un » tyran qui prétendoit que sa volonté fût la » loi. « Blessé dans l'amitié & dans les rélations établies par la nation, révolté contre l'ingratitude, ne sachant à qui se fier, soupçonnant tantôt l'un tantôt l'autre la plupart du tems avec fondement, & craignant d'être livré par ces troupes même qu'il avoit assemblées pour le défendre, Jaques se retira à Londres avec une partie de son armée. Sur

1688.

Soulévemens.

Digitized by Google

Part. I. Liv. VII.

1688.

la nouvelle que le prince marchoit contre lui & s'avançoit à Sherburne, il ordonna au reste de l'armée de le suivre. Beaucoup de particuliers versérent des larmes quand ils apprirent sa retraite.

Défection dans la famille royale.

Il soupa la veille avec le prince George de Dannemarck & le jeune duc d'Ormond qu'il venoit d'honorer depuis peu de la jarretiére, lui avec une ame découragée, eux agîtés par des idées inquiétes sur la défection qu'ils méditoient. Le lendemain matin à son réveil, il reçut la nouvelle qu'ils étoient partis la nuit avec le lord Drumlanrig pour se rendre auprès du prince d'Orange ; & on lui remit une lettre du prince George, qui s'excusoit en rejettant tout le blâme sur lui. Lorsque le prince George entendoit parler de la désertion de quelqu'un de ceux qui avoient le plus d'obligation à Jaques, il étoit accoutumé de dire : » est-il possible ? « Jaques se contenta de répéter ce mot » *est-il possible* est donc parti aussi ? « Mais quand il apprit à son entrée dans la capitale que la princesse Anne, sous prétexte d'éviter sa mauvaise humeur, s'étoit sauvée du palais la veille avec l'évêque de Londres, le lord Dorset & lady Churchill, alors il ne put retenir ses larmes ; & il s'écria dans un transport de la nature : » Dieu me garde, mes propres enfans m'ont » abandonné. « La princesse n'alla point dans le comté de Dorset trouver son mari qui étoit avec le prince d'Orange ; elle fut à Northampton, soit pour ne pas paroître se ranger du côté du prince d'Orange contre son

Digitized by Google

pére, soit pour occasionner un soulévement, sous le prétexte de garder sa personne. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il se forma aussi-tôt une petite armée autour d'elle commandée par l'évêque de Londres qui, dans sa jeunesse avoit été cornette de dragons; & qui alloit actuellement à cheval devant elle avec l'épée nue au poing & des pistolets aux arçons de sa selle.

Il y avoit eu quelques jours avant que Jaques se retirât de Salisbury, un engagement entre deux partis des deux armées ennemies où celui de Jaques avoit été défait. La nouvelle en étant venue à Londres fort exagérée, comme c'est l'ordinaire dans ces occasions; & dès qu'on y sut que le roi revenoit du côté de Londres & que le prince étoit à sa poursuite, les grands se hâtérent de brûler leurs papiers; les uns par la crainte d'être punis de leurs liaisons avec le prince d'Orange, les autres de peur qu'on ne les recherchât pour la part qu'ils avoient eue dans les opérations du gouvernement. Tous les gens de condition qui étoient dans la ville, accouroient en foule au palais pour apprendre des nouvelles, remplissant toutes les galeries & les antichambres. La consternation qui étoit peinte sur tous les visages augmentoit par la méfiance réciproque; chacun appréhendant de montrer trop de joie ou trop de chagrin des nouvelles qui arrivoient. En vain les courtisans s'efforçoient de cacher leur trouble sous une apparence de tranquillité & par de faux bruits: trahis par cette affectation mê-

Digitized by Google

PART. I. LIV. VI.

1688.

vue, ils alarmoient davantage ceux qu'ils vouloient raſſurer. L'affluence du monde qui ſe ſuccédoit en troupes empiroit le mal. Car ne pouvant tous pénétrer dans le palais, ils liſoient les événemens dans les regards contagieux les uns des autres ; & alloient enſuite répandre les ſombres viſions de leur propre imagination dans la capitale. En un inſtant tous les citoyens furent en rumeur, croyant que le ſort du royaume alloit ſe décider entre les deux armées dans l'enceinte de leurs murs. Les femmes par la foibleſſe de leur ſexe, les artiſans par la nature de leurs occupations dans une ville déshabituée depuis long-tems du bruit des armes, trembloient à la penſée du danger. Le reſte accoutumé à la fainéantiſe & à la molleſſe de la métropole, & parlant de la guerre pour s'en former des idées plus effrayantes, n'étoient pas moins timides qu'eux. Les amis même du prince d'Orange, quoique perſuadés de ſa vertu, ne voyoient pas ſans peine qu'il y avoit une armée d'étrangers dans le cœur du royaume ; & que la maniére dont ils ſeroient traités dépendoit d'elle & de lui. Cette conſternation jettée par l'approche de 15000 hommes dans une ville où il y avoit plus de 500,000 habitans, faiſoit remarquer aux gens ſenſés combien la richeſſe eſt impuiſſante contre les armes ; & qu'un peuple qui ne ſait pas ſe ſervir de ſes bras pour ſe défendre devient néceſſairement pour jamais la proie facile d'un uſurpateur ou d'un tyran.

Dès que Jaques fut rentré dans Londres,

1688. Jaques assemble les pairs. Conseils qu'ils lui donnent.

il fit assembler les pairs pour demander leur avis & se justifier de n'avoir pas convoqué un parlement. En allant à ce conseil, il essuya une mortification aussi sensible qu'aucune qu'il eût jamais éprouvée. Car ayant rencontré le pére de l'infortuné lord Roussel le vieux comte de Bedford qui avoit offert 100,000 liv. pour racheter la vie de son fils; mais que le roi alors duc d'Yorck, avoit fait refuser à son frére, il dit à ce comte: » Mylord, vous êtes » un honnête homme; vous avez beaucoup » de crédit parmi les pairs; vous pouvez » aujourd'hui me rendre service auprès d'eux. « » J'avois autrefois un fils, répondit le comte, » qui auroit pu servir V. M. dans cette occa- » sion. « Le lord Clarendon s'expliqua sur l'état des affaires d'une maniére indécente à l'égard de son souverain, lâche envers un homme que le malheur accabloit & cruelle par rapport à un parent. Il fut désapprouvé par les regards & les murmures des nobles qui étoient touchés de voir la majesté dans sa chûte & qui traitérent Jaques avec le respect dû à celui qui étoit encore leur roi. Ils lui conseillérent » de publier une amnistie pour » les adhérens du prince, d'éloigner les ca- » tholiques des emplois, d'assembler un par- » lement & d'envoyer une députation au » prince pour traiter avec lui. « Dans la situation de Jaques, les avis d'une assemblée pareille équivaloient à des ordres. Aussi ne fit-il aucune difficulté de s'y rendre. Quand on accorde à la force ce qu'on avoit refusé à la sagesse & à la justice, il y a dans cette con-

PART. I. *Liv. VI.*

1688.

duite une bassesse qui prive les malheureux de la ressource même de la pitié. Les spectateurs imaginérent que le roi étoit changé & qu'il n'avoit plus sa tête ordinaire. Ils demandoient » où étoient ces regards & cette fer» meté qui avoient fait trembler les trois » royaumes. « Ils ne s'appercevoient pas que c'étoit en eux & non dans le roi que le changement s'étoit opéré.

La tranquillité se rétablit.

Dès qu'on sut que Jaques alloit convoquer un parlement & entrer en négociation avec le prince, la ville rentra dans son assiéte ordinaire ; & une multitude de gens partit de Londres pour aller rendre leurs devoirs au prince comme dans le tems d'une paix profonde. La flotte qui avoit été retenue jusques-là par les vents contraires & qui se disposoit actuellement à attaquer la flotte hollandoise, apprenant où en étoient les choses, se tint à Spithead où tous les amiraux & les capitaines écrivirent conjointement une lettre de remercimens au roi pour la convocation d'un parlement ; événement qui mit fin à toutes les inquiétudes du prince & de sa flotte.

Conduite du prince dans sa marche.

Les lords Nottingham, Halifax & Godolphin furent députés vers le prince qui éluda de les voir pendant 10 jours, en faisant naître des délais pour les passeports & en les priant de l'attendre sur sa route. Cependant il grossissoit son parti, rafraîchissoit & fortifioit son armée & s'avançoit lentement, afin d'en imposer par la suspension & l'attente où il tenoit les esprits. Il reçut les visites des grands avec toute l'attention qu'ils pouvoient desirer.

Digitized by Google

1688.

desirer. Dans sa marche, il saluoit la populace en mettant le chapeau bas & leur disoit : » qu'il étoit venu pour sauver leur religion » & leur liberté. « Mais tout le monde restoit néanmoins dans l'incertitude sur ses intentions ; car tandis que plusieurs d'un rang inférieur qui croyoient connoître ses sentimens publioient qu'il vouloit s'emparer de la couronne, lui & son favori Bentinck donnoient des assurances réitérées du contraire.

Traité.

Les députés ayant été enfin admis à Hungerfort, ils remirent au prince la lettre de créance du roi ; & proposérent de prendre des arrangemens pour la liberté des élections & de la tenue du parlement ; & pour éloigner les deux armées de Londres à une distance convenable. La lettre de Jaques n'étant qu'une lettre d'office, étoit écrite en françois ; langue d'usage parmi les princes étrangers ; & n'étoit pas de sa main. Le prince en la lisant, dit avec un air fâché, » que c'étoit » la prémiére lettre qu'il eût reçue du roi dans une langue & d'une main étrangéres. « Propos qui rappelloit la tendre correspondance qu'il avoit eue avec Jaques ; soit qu'il en fût réellement touché, soit qu'il voulût laisser subsister l'ambiguité de ses desseins. Il demanda aux commissaires de mettre leurs propositions par écrit ; après quoi, pour marquer que c'étoit l'affaire des Anglois eux-mêmes & non la sienne, il pria toute la grande & la petite noblesse qui étoit autour de lui de s'assembler pour y répondre ; & afin d'éviter l'imputation d'influer sur leurs

Digitized by Google

Part. I. *Liv. VI.*

1688.

résolutions, il s'éloigna sous le prétexte de quelqu'autre affaire. La réponse formée par cette assemblée portoit entr'autres que les ordres pour assembler un nouveau parlement seroient sursis; article inséré par ceux qui étoient venus de Hollande avec le prince ou obligés de le suivre; & qui, prévoyant qu'ils ne pourroient faire leurs élections ni être élus dans l'état présent des choses, craignoient de perdre l'importance qu'ils se promettoient dans l'assemblée d'un nouveau parlement. Lorsque la réponse fut apportée au prince il raya cet article, & demanda qu'on y réfléchît de nouveau. Ils la renvoyérent avec l'article rétabli; le prince le raya une seconde fois; ils lui demandérent que le point fût débattu en sa présence; il y consentit; mais il persista dans sa prémiére opinion; conduite sage, généreuse & ferme. Il lui échappa cependant une expression peu mesurée; car, dans la chaleur d'une altercation, il dit au chevalier Henry Capel: » avec votre permission, M. » Henry, nous pouvons chasser le roi; mais » peut-être ne pouvons-nous pas savoir aussi » facilement comment avoir un parlement; « il fit encore un autre changement dans la réponse. On l'avoit fait courir sous son nom; & il ordonna qu'elle courût tant sous son nom que sous les noms de ceux qui l'avoient faite.

Cette réponse contenoit entr'autres choses les demandes suivantes; » que les catholiques » seroient désarmés & retirés des emplois; » que la tour de Londres & le fort de Til-

1688.

» bury feroient remis enrre les mains de la » ville, & Plimouth à des perfonnes choi- » fies par les deux princes ; qu'on n'intro- » duiroit plus de forces étrangéres dans le » royaume ; qu'on affigneroit un revenu pour » l'entretien de l'armée du prince ; & que fi » le roi vouloit réfider à Londres pendant » la tenue du parlement, le prince pourroit » y réfider auffi avec un égal nombre de » gardes. « Jaques vit bien que ces conditions le privoient dès amis auxquels il avoit le plus de confiance ; qu'elles l'empêchoient de recevoir du fecours de l'étranger ; qu'en lui enlevant les feuls forts qui lui reftoient elles le mettoient hors de défenfe ; qu'elles affuroient à des troupes étrangéres la continuation de leur féjour dans fon royaume ; & qu'elles introduifoient un égal pour lui faire tête dans fa capitale : elles ne lui préfentérent donc qu'une trifte perfpective de fon état préfent & à venir ; cependant il affecta d'en être fatisfait ; & la néceffité de contraindre fes fentimens rendoit encore fa fituation plus douloureufe.

Il furvint alors un accident qui ne peut arriver que dans des tems de grande confufion & qui le remplit de craintes. Il y avoit dans l'armée du prince un certain Speke, homme d'un génie remuant & hardi, qui brûloit de fe venger de la mort de fon frére condamné par Jeffreys pour la rebellion de Monmouth. Cet homme contrefit & publia au nom du prince une déclaration qui ordonnoit une exécution militaire contre tous les

Digitized by Google

PART. I. *Liv. VI.*

1688.

catholiques en armes ou dans les emplois; & ceux qui leur prêteroient assistance ou obéissance; qui exposoit ainsi la plus grande partie des serviteurs de Jaques à être égorgés; & qui étoit pleine d'injures les plus grossiéres contre les rois de France & d'Angleterre. Une telle déclaration publiée au milieu des négociations pour un traité, fit croire au roi, qui ne savoit rien de l'imposture, que le prince étoit résolu de ne plus garder aucun ménagement; fit trembler tous ceux qui l'environnoient pour leurs propres vies; & mit dans les discours & les actions de ses ennemis la hardiesse que leur crédulité imputoit au prince. Le lord Sunderland qui venoit de perdre toutes ses places fut des prémiers à prendre la fuite, prétendant qu'il y avoit du danger de la part du prince tandis qu'il n'en craignoit réellement pour lui que de la part du roi.

Jaques reçut en même-tems de toutes les parties du royaume des nouvelles réitérées de la défection de ceux qu'il regardoit comme ses amis, & des succès de ceux qu'il connoissoit pour ses ennemis. Il apprit que le duc de Norfolk exerçant le pouvoir de lord lieutenant pour le service du roi, avoit mandé tous les francs-tenanciers de Norfolk dans la ville de Norwich pour le service du prince; que le lord Shrewsbury avoit pris possession de la ville de Bristol, & que les gentilshommes du comté de Hercfort s'étoient déclarés pour le prince. Il apprit qu'à Oxford même où étoit le siége de la fidélité aux rois, le duc d'Ormond avoit lu la déclaration du

Digitized by Google

prince à l'université, qui l'avoit reçue avec un applaudissement universel, & offert son argenterie au prince par une députation solemnelle : que dans le nord où il avoit encore quelque crédit, tout étoit perdu, attendu que Copely son gouverneur député s'étoit saisi de Hull une des clefs du royaume, & que Newcastle & Barwick s'étoient soumises; que l'esprit de défection s'étoit emparé de l'Ecosse même où il comptoit être absolu; qu'appuyés par le marquis d'Athole, président du conseil, la seconde personne du royaume par sa place & qui visoit à devenir la premiére, & à l'instigation du chevalier Jean d'Alrymple & du lord Tarbet, tous deux du conseil-privé, les ligueurs & les presbytériens avoient tellement épouvanté le lord chancelier Perth, qu'il s'étoit sauvé d'Edimbourg; qu'ils avoient détruit la chapelle catholique dans le palais du roi & un séminaire des jésuites; & que la milice avoit été licenciée par le conseil-privé qui s'étoit adressé au prince en termes moins flatteurs, mais par-là même probablement plus sincéres que ceux dont ils s'étoient servis avec lui. Enfin la nouvelle arriva que ses forces s'étoient retirées de Reading & ensuite de Maidenhead à l'approche du prince; qu'un bataillon du régiment Ecossois de Douglas avoit pris par l'influence du général Douglas le parti de ses ennemis, & que le prince & son armée après s'être avancé jusqu'à Maidenhead continuoient de marcher en avant.

PART. I. Liv. VI. 1688.

Tandis que les malheurs fondoient ainsi

PART. I. *Liv. VI.*

1688. Différens avis qu'on lui donne à la cour.

successivement sur Jaques, tous les environs du palais & les rues adjacentes fourmilloient de gens de la populace. Les uns exprimoient leurs sentimens pour le roi par des soupirs & des larmes ; les autres faisoient éclater leur haine contre lui par des clameurs ; tous vomissoient des imprécations contre ses prêtres : lui cependant restoit enfermé dans son palais étourdi par le bruit du tumulte ; accablé par les fâcheuses nouvelles qu'on lui apportoit continuellement ; & encore plus par l'inquiétude qui le déchiroit dans les intervalles entre l'arrivée d'un courier & celle d'un autre. Tous prétendoient lui faire suivre les avis qu'ils lui donnoient selon la diversité de leurs affections & de leurs intérêts ; les soldats lui conseilloient de se battre ; les prêtres de fuir, parce qu'ils fuyoient eux-mêmes ; les pairs & les autres propriétaires des terres de poursuivre son traité avec le prince. Parmi ceux qui le détournoient de la guerre, quelques-uns le prioient de s'épargner lui-même ; d'autres le prioient avec moins de cérémonie d'épargner son peuple ; & plusieurs, sans rien proposer de leur chef, s'occupoient à faire des objections contre les avis des autres parce qu'ils n'en étoient pas les auteurs.

Dans cette situation, Barillon ambassadeur de France, qui voyoit que si on laissoit le soin de régler ce qui regardoit la nation au parlement, la France n'auroit plus aucun prétexte de s'immiscer dans les troubles d'Angleterre, & qui savoit de quelle conséquence

Digitized by Google

il étoit pour son maître qu'un prince qui avoit des prétentions à la couronne britannique se réfugiât en France, pressa Jaques de s'y retirer avec la perspective de revenir promptement soutenu par des secours plus puissans qui ceux qu'il avoit refusés. Ce conseil fut appuyé par les catholiques-romains qui n'ignoroient pas qu'ils seroient les premiéres victimes d'une pacification; & qui comptoient sur le respect & la compassion des nations étrangéres quand ils seroient à la suite d'un roi souffrant pour la religion & dont ils partageoient les souffrances. L'argument dont ils se servirent fut que, comme son départ alloit arrêter tous les ressorts du gouvernement, il rameneroit les choses à l'état de nature; & rendroit le rétablissement de la nation impraticable: argument d'un grand poids sur Jaques qui ne songeoit pas qu'à remonter, même jusqu'à l'invasion des Saxons, les convulsions de l'état étoient devenues la source de la liberté des Anglois.

La reine, qui selon l'usage de son sexe étoit aussi abattue par l'adversité qu'elle avoit été enflée par la prospérité, & qui se souvenoit de l'accusation intentée contre la mére du roi aussi-bien que de celle qu'on avoit projettée contre la femme de son frére, le conjura par les doux noms de mari & de pére de pourvoir à la conservation de sa vie, de la vie de leurs enfans & de la sienne propre; & de fuir une terre fatale à sa maison & à la royauté. L'honneur & la fierté seuls retenoient Jaques. On le pressa

Digitized by Google

tant qu'à la fin il consentit au départ de la reine avec le prince; & à promettre de la suivre incessamment; mais comme il pouvoit l'accompagner s'il eût voulu, il étoit assez clair qu'il ne donnoit cette parole que pour adoucir l'amertume de la séparation.

La reine prend la suite avec le prince de Galles.

Le 6 décembre au soir la reine sortit secrettement de Whitehall avec le prince qui n'avoit que dix mois, & qui étoit porté dans les bras de sa nourrice. Le comte de Lausun si fameux par ses propres malheurs l'accompagnoit avec peu de suite : elle passa la Tamise qui étoit grosse dans un bateau découvert, par une nuit noire, une pluie horrible & un vent violent, & dans la plus rude saison de l'année. Elle devoit trouver à l'autre bord un carrosse ordinaire qui par quelque accident se fit attendre une heure. Elle se mit à l'abri sous les murs d'une vieille église à Lambeth, tournant ses yeux baignés de larmes tantôt sur le prince qui ne connoissoit pas les malheurs attachés à la royauté, & qui n'en excitoit qu'une compassion plus vive dans son cœur; tantôt sur les lumiéres innombrables de la ville, à la lueur desquelles elle cherchoit en vain le palais où elle avoit laissé son mari, tressaillant au moindre bruit qu'elle entendoit de ce côté-là. Le carrosse la conduisit à Gravesend où elle trouva un vaisseau tout prêt qui la mit à Calais.

Après le départ de la reine la solitude du palais n'inspira au roi que des idées d'horreur : dans chaque personne qu'il rencontroit il soupçonnoit un ennemi ou un traitre; &

Digitized by Google

croyoit trouver dans tous les regards des raiſons de confirmer ſes ſoupçons. Qu'on s'éloignât ou qu'on s'approchât de lui, il s'en tourmentoit également; parce qu'il attribuoit l'un à la honte du crime, & l'autre à l'envie de le cacher. Une dépêche ſecrette qu'il reçut du lord Halifax mit le comble à ſa frayeur. Car, voulant réparer la perte de l'occaſion qu'il avoit eue d'abord de ſe faire un mérite auprès du prince lorſqu'on lui parla de ſon expédition, Halifax ſaiſit le moment actuel pour obliger Jaques, par une fiction de ſon invention, à ſortir du royaume. Il l'informa que ſa vie étoit menacée par le prince; & qu'il n'avoit que fort peu de tems pour la ſauver. Sur cette nouvelle Jaques ſe diſpoſa à la fuite; mais ſa converſation contradictoire & ambiguë ſe ſentit du trouble où il étoit & de la démarche qu'il alloit faire. Il répétoit ſouvent un mot de ſon pére: » qu'il n'y avoit pas loin de la priſon des » princes à leur tombeau. « Il déclara qu'il alloit combattre le prince, & ordonna aux gardes de ſe tenir prêts. Devant d'autres perſonnes il donna ordre pour que le conſeil s'aſſemblât le lendemain. Il dit le ſoir au lord Mulgrave qui l'accompagnoit en qualité de chambellan, que ſes commiſſaires lui parloient avantageuſement de ſon accommodement avec le prince. Mulgrave pénétra l'affectation, ſecoua la tête, fit la révérence & ſe retira d'un air conſterné. Il donna le journal qu'il tenoit dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'ambaſſadeur de Savoie pour qu'il l'envoyât à Mar-

Digitized by Google

Part. I. *Liv. VI.* 1688.

ſeille. Il avertit ſecrettement le pére Petre & le lord Mellfort de ſe garder du danger auquel il ſavoit qu'ils ſeroient expoſés de la part du peuple qui les déteſtoit; mais il abandonna Jeffreys à ſa deſtinée, penſant qu'il étoit juſte qu'il eût ſa part des malheurs qu'il avoit en partie cauſés.

Le 11 décembre à trois heures du matin, Jaques ſuivi du chevalier Edouard Hales & de deux domeſtiques, ſortit par une porte dérobée de Whitehall, & paſſa la riviére dans un grand bateau conduit par deux rameurs, après avoir recommandé au duc de Northumberland qui étoit de garde, de ne rien dire juſqu'au matin de ce qu'il avoit vu. Quelque tems auparavant il avoit brûlé les ordres pour la convocation d'un nouveau parlement; & à cette heure il jetta le grand ſceau dans la riviére. Ce ſceau fut trouvé enſuite par un pêcheur & apporté à Londres, comme ſi le ciel avoit voulu déclarer par cette rencontre que les loix, la conſtitution & la ſouveraineté de la Grande-Bretagne étoient indépendantes de la fragilité d'un homme. Sa fuite n'étant connue de perſonne, le palais ſe trouva le matin rempli à l'ordinaire de gens qui attendoient ſon lever. Mais quand les portes de ſa chambre furent ouvertes, & qu'au-lieu du roi la compagnie vit Northumberland s'avancer ſeul, annoncer que le roi avoit pris la fuite, & après ce dernier devoir rendu à ſon maître & à ſon oncle, ſe mettre à la tête d'une troupe de gardes & ſe déclarer pour le prince d'Orange; l'étonnement &

le trouble saisirent la cour, la ville, le camp & la province. Le lord Feversham augmenta la consternation. Car Jaques ayant laissé une lettre pour lui, dans laquelle il disoit » qu'il ne s'attendoit pas que ses troupes » s'exposassent à présent; « Feversham licencia l'armée, dont une partie pleuroit & l'autre frémissoit de colére tandis qu'on leur lisoit l'ordre qui les congédioit.

Aussi-tôt que la fuite du roi fut connue dans Londres, la populace se souleva, détruisit les chapelles catholiques, fit des outrages aux prêtres & pilla les maisons de plusieurs ambassadeurs catholiques; une partie par zéle, d'autre par l'envie de butiner, & plusieurs par pur esprit de libertinage. Ils se saisirent de Jeffreys qui étoit au fauxbourg de Wapping déguisé en matelot, & tâchant de trouver un vaisseau pour s'échapper. Ils le traitérent sans miséricorde comme il avoit traité les autres. Ils le menérent avec sa jaquette bleue & son chapeau rabattu sur sa face au lord maire, que la violente secousse de la surprise fit tomber en pamoison lorsque le chapeau étant relevé il apperçut ce visage accoutumé à répandre la terreur partout où il paroissoit, & qui en mourut le lendemain. Jeffreys ayant été arraché avec beaucoup de peine des mains de ceux qui l'environnoient, fut envoyé à la tour plutôt pour le mettre à couvert que pour le punir. Il y mourut d'une maladie causée par la peur & les coups qu'il avoit reçus dans le tumulte.

On craignoit que la populace affranchie de

Digitized by Google

la contrainte du gouvernement, & sûre de l'impunité, ne passât à de plus grands excès dans une ville contenant plus de 500000 habitans, remplie d'opulence, & qui avoit perdu l'usage de manier les armes. Cependant ils s'arrêtérent non par modération ni par vertu ; car en tout tems ils en sont incapables ; mais par la force de l'habitude du respect pour les loix qu'ils révérent sans savoir pourquoi. Tout le monde croyoit que le désordre recommenceroit bientôt par eux ou par d'autres ; & dans un tems où le roi étoit en fuite, où il n'y avoit point de parlement, point d'autorité d'aucune espéce en droit d'agir, où il se trouvoit une force étrangére dans le royaume où le peuple étoit divisé en factions, les grands intéressés à échauffer encore les esprits, où il y avoit une armée congédiée sans paye & sans moyens de subsister, & une populace en armes & en rumeur ; les gens sages & sensés n'attendoient pour eux-mêmes & pour la nation que des malheurs imminens & peut-être durables.

Pour accroître ces alarmes & attirer l'attention sur le prince d'Orange, qui seul paroissoit en état de réprimer le désordre, Speke, ce même homme qui avoit contrefait une déclaration de la part du prince, controuva la nouvelle qu'une partie des Irlandois de l'armée congédiée avoient commencé un massacre des protestans. La terreur croit aisément les rapports effrayans. Personne ne s'informa de la vérité du massacre ; tout le monde la supposa. Dans la ville on disoit que la nou-

Digitized by Google

velle en étoit venue de la province ; & dans la province on disoit qu'on la tenoit de la ville. Quelques-uns ajoutoient des circonstances à ce qu'ils avoient entendu, & ils les croyoient eux-mêmes à force de les répéter, ou quand elles leur revenoient par d'autres. Les tambours de la milice portérent l'alarme où elle n'avoit pas encore pénétré ; & le son des cloches & le feu des signaux la fortifioient où elle étoit déja. Durant quelques jours tout le monde se tint en armes ; il y eut une garde établie la nuit & des flambeaux allumés en dehors pour découvrir l'arrivée des assassins. A Londres les boutiques furent fermées & les portes de la plupart des maisons barricadées. Dans les parties de la province où les villages étoient plus près les uns des autres, le peuple s'imaginoit entendre de loin les cris des mourans & les lamentations des vivans sur les morts. Dans les endroits où ils étoient plus éloignés, ils attendoient leur sort dans les convulsions de l'horreur.

Dans ce bouleversement des affaires & des esprits, environ trente évêques ou pairs qui se trouvoient à Londres prirent les rênes du gouvernement. Ils s'associérent d'abord la magistrature de Londres ; mais ils s'apperçurent bientôt que des hommes tirés des comptoirs & des magasins n'étoient pas propres à concourir, beaucoup moins à imaginer ou à résoudre dans les grandes opérations d'état ; aussi négligérent-ils de les appeller à leur secours. Les pairs se formérent

en un conseil régulier, désignérent leurs clercs, le lieu & le tems de leurs assemblées, choisirent pour orateur le lord Halifax, & exercérent tous les pouvoirs de la prérogative. Ils signifiérent aux magistrats de Londres qui venoient d'être leurs associés dans le gouvernement, des ordres de lever la milice, comme ils auroient fait à leurs serviteurs. Ils en donnérent à la flotte, à l'armée du roi licenciée, & à toutes les garnisons considérables de l'Angleterre. Ils dépossédérent Skelton que le roi avoit nommé gouverneur de la tour, & mirent le lord Lucas à sa place; parce qu'à chaque coup de fusil qu'on tiroit, les bourgeois entroient dans une frénésie, de peur que Skelton ne mît la ville en piéces; & ils publiérent une déclaration dans laquelle ils blâmoient le roi d'avoir pris la fuite; & décidoient de s'adresser au prince pour lui demander sa protection contre le papisme & la servitude. Par-tout ils furent obéis. L'excès des maux qu'on craignoit fit qu'en peu de jours tout rentra dans l'ordre & la subordination.

Adresses au prince.

Le prince fut instruit de tout cela dans sa marche vers Londres, & la continua sans presser son armée & sans paroître affecté de ce qu'il venoit d'apprendre, comme pour montrer qu'on l'invitoit à prendre le gouvernement, mais qu'il ne vouloit pas s'en emparer. La déclaration des pairs lui fut remise à Henley par deux députés, un pour chaque ordre de la pairie. Elle avoit été signée avant tous les autres par l'archevêque de

Digitized by Google

Cantorbery. La magistrature & la lieutenance de Londres lui présentérent aussi une adresse, où ils le remercioient de leur délivrance, le prioient de les protéger & de venir à Londres. Les principaux officiers de l'armée s'assemblérent à Whitehall, & lui envoyérent une assurance de se prêter pour maintenir la paix dans la ville en attendant qu'il y pourvût lui-même. Le prince publia une déclaration qui enjoignoit aux officiers d'assembler les régimens dans des endroits convenables & d'y maintenir la discipline & la tranquillité. Il fut obéi aussi ponctuellement que s'il eût déja été roi d'Angleterre, & que la nation se fût trouvée en pleine paix.

Après que les pairs, la ville & l'armée eurent donné ces marques de soumission, il arriva une nouvelle qui fit appréhender que tout ne rentrât dans la confusion. La précipitation avec laquelle Jaques avoit pris le parti de fuir n'avoit pas permis de prendre les précautions nécessaires pour sa fuite. On avoit bien loué une petite barque à Feversham pour le conduire à un paquebot qui étoit toujours prêt à la hauteur de Margate. Mais la barque n'étoit pas lestée. Or tandis qu'on préparoit le lest, le roi fut découvert par hazard par quelques pêcheurs qui se tenoient-là pour guetter les prêtres dans leur évasion. Le conseil étoit assemblé lorsque la nouvelle en fut apportée à Londres. Un paysan vint se présenter à la porte avec une lettre du roi. Tous savoient que le messager étoit-là; mais personne ne vouloit déclarer hautement qu'il y fût, les

Digitized by Google

Part. I. Liv. VI.

1688.

uns craignant que le prince ne trouvât mauvais qu'ils s'en fussent mêlés, tandis que d'autres incertains de son caractére craignoient que par générosité ou par politique il ne voulût punir de lâches mépris. Le pauvre homme ne put obtenir d'entrer. Halifax se hâtoit de rompre le conseil; mais le comte de Mulgrave, saisi d'une noble indignati on insista pour la continuation de la séance & introduisit le messager qui, les larmes aux yeux, remit sa lettre. Elle étoit sans suscription & seulement avec ordre de la remettre à qui voudroit prêter secours. La teneur étoit: » Le roi informe le lecteur qu'il a été » découvert dans sa retraite par quelques pê- » cheurs de Kent & mis d'abord en sûreté » par la petite noblesse qui cependant a été » forcée de le laisser ensuite entre les mains » d'une insolente canaille. « La honte arracha du conseil des égards que la pitié n'avoit pu en obtenir. Ils ordonnérent au lord Feversham d'aller joindre le roi avec deux cent de ses gardes du corps & ses carrosses; & de lui laisser l'option de revenir ou de se retirer hors du royaume. Il aima mieux revenir soit par la crainte d'être arrêté de nouveau par la canaille qui étoit toute en alarme sur la côte; soit qu'il ne pût se détacher d'un pays où il avoit régné & qu'il espérât encore un accommodement. Cependant il dépêcha le lord Feversham au prince avec une lettre où il l'invitoit à venir à St. James.

Comme il est naturel aux hommes d'oublier les injures passées à la vue des malheurs

présens,

Digitized by Google

préſens, & de ſe jetter d'une extrémité à l'autre dans les paſſions violentes, la populace témoigna une joie univerſelle du retour du roi à Londres. Les femmes quittant leur ouvrage prioient pour lui & pleuroient en le voyant paſſer; les hommes ſuivirent ſon carroſſe juſqu'à Whitehall. Mais la ſatisfaction que reçut Jaques de cet accueil fut de courte durée. Peu des conſeillers ſe trouvérent au conſeil qu'il indiqua la nuit de ſon arrivée; ſa cour parut également déſerte; les lâches évitant de le voir dans la crainte de partager ſon infortune; & les ames généreuſes pour cacher leur humiliation & n'être pas témoins de la ſienne. La ville ne lui envoya point de députation ſelon l'uſage pour le féliciter ſur ſon retour. La populace ſe retira chacun dans ſa maiſon à l'entrée de la nuit. Tout lui rappelloit qu'il étoit tout ſeul au milieu d'un grand peuple. Il conſerva cependant quelque choſe du monarque; il ſe plaignit de ce que le conſeil avoit eu la préſomption d'exercer des actes de gouvernement, quoiqu'il l'eût abandonné.

Cependant un gentilhomme qui avoit aidé à retenir Jaques avoit dépêché en poſte vers le prince à Windſor pour l'informer de ce qui étoit arrivé. Le prince, jetté hors de ſa circonſpection ordinaire par le mouvement de la ſurpriſe, témoigna ſon chagrin contre le zéle de ceux qui avoient empêché le roi de quitter le royaume, & lui écrivit par Zuleſtein de ne pas approcher de Londres plus près que Rocheſter. Mais Jaques étoit déja à

Digitized by Google

1688. Londres quand il reçut la lettre. Le prince arrêta aussi le lord Feversham dès qu'il lui eut rendu celle de Jaques, sous le prétexte qu'il étoit venu sans passeport; mais dans le vrai, soit parce qu'il étoit fâché que ce lord eût licencié l'armée, soit pour faire connoître à Jaques qu'il se dispenseroit désormais de tout cérémonial avec lui. Mais il mit ensuite plus de ménagement dans sa conduite, voulant que la dureté dont on useroit envers le roi vînt de ses propres sujets & non de son gendre. Dans cette vue il assembla un conseil général composé de tout ce qu'il avoit d'Anglois distingués avec lui; leur présenta les lettres de Jaques, & demanda leur avis: persuadé que des hommes qui avoient affronté l'autorité de leur prince jusqu'au point où ils l'avoient fait, ne voudroient pas le réintégrer. Il fut décidé dans ce conseil que Jaques ne pourroit résider dans aucune des maisons royales; mais qu'on le prieroit de se retirer à Ham, maison appartenante à la duchesse de Lauderdale; & que le prince n'entreroit point en traité avec un homme qui, abandonnant le gouvernement, avoit débandé tous les ressorts de la constitution. Le lord Clarendon qui, comme il arrive souvent dans les brouilleries entre proches parens, avoit souhaité l'humiliation & non la ruine du roi, insista pour qu'il lui fût permis d'habiter un de ses palais dans la province; mais Halifax l'emporta sur lui. Lorsque la résolution eut été formée, Halifax proposa de l'envoyer au roi par un des officiers du prince; & parla du comte

Digitized by Google

1688.

de Solmes. » Avec votre permiſſion, dit le » prince, la délibération eſt de vous; & c'eſt » un d'entre vous qui la portera. « Puis ſans donner le tems de répondre, il nomma les lords Delamere & Shrewsbury avec Halifax même. Les deux prémiers qui avoient pris les armes contre Jaques acceptérent de bonne grace; & Halifax, réduit à la fâcheuſe alternative de déſobliger le prince ou d'aller ſignifier au roi dont il étoit le commiſſaire, l'ordre de quitter ſon palais, choiſit le dernier parti; circonſtance qui fit rire certaines gens & le prince même aux dépens d'Halifax, & qui réveilla dans d'autres la pitié pour le roi. Dans ces débats il y eut des conſeils donnés qui étoient plus violens; mais les princes ſont capables de ſympathie avec les perſonnes de leur rang. Le prince d'Orange fit tomber ces propoſitions odieuſes, & mépriſa leurs auteurs.

Les Hollandois entrent la nuit dans Londres.

Se voyant autoriſé par cette délibération de ſon conſeil Anglois, & craignant les retours de compaſſion & cette inconſtance politique que tous les étrangers imputent volontiers aux Anglois, il envoya le même jour une partie de ſon armée à Londres pour ne pas effrayer la ville par la vue de l'armée entiére; & ayant commandé aux gardes Hollandoiſes de prendre poſſeſſion de tous les poſtes autour de St. James & de Whitheall, il continua de demeurer à Sion avec le reſte de ſes troupes juſqu'à-ce qu'il ſût l'effet des ordres qu'il avoit donnés. Les troupes Hollandoiſes étant arrivées à Kenſington & à

Digitized by Google

1688.

Chelſea au coucher du ſoleil, firent une halte de quelques heures pour ſe rafraîchir, & ſe diſpoſérent à ſe remettre en marche. Leur halte donna le tems à de faux bruits de courir dans la ville où l'obſcurité laiſſa ignorer aux bourgeois que ce qui s'approchoit n'étoit qu'un détachement ; & il s'éleva ſoudain une terreur panique parmi les habitans qui croyoient que toute une armée d'étrangers alloit entrer à minuit. Le comte de Solmes, entendant le tumulte, courut à Londres informer le lord Craven qui commandoit les gardes du véritable état des choſes & des ordres dont il étoit chargé ; mais il fut retardé dans ſa courſe par l'embarras de la foule qui ſe trouvoit ſur ſon chemin : le vrai courage & la ſenſibilité de l'ame vont toujours enſemble. Craven étoit du petit nombre de ceux qui n'avoient pas quitté Londres pendant la peſte, ayant conſtamment ſecondé le grand duc d'Albemarle dans le ſoulagement des miſéres humaines. Quoiqu'âgé actuellement de 70 ans, il refuſa de livrer paſſage ; rangea ſes gens en bataille & ſe préparoit à mourir à leur tête. Cependant les Hollandois, inſtruits de l'oppoſition qu'ils alloient trouver, marchoient à travers le parc tambours battans, mêches allumées & en ordre de bataille. Tandis que tous les eſprits étoient dans l'attente de l'événement ; Jaques, informé du danger, envoya des ordres à Craven de ſe retirer. Les ſoldats entendant ces ordres murmurérent d'abord chacun avec ſon voiſin, & enſuite tout haut & tous à la fois ;

Digitized by Google

& quand on les leur eut répétés, ils se retirérent lentement & avec indignation regardant souvent derriére eux.

1688. Ceux qu'on avoit chargé de signifier au roi de quitter son palais pour se rendre à Ham, n'arrivérent qu'à une heure du matin, soit qu'ils eussent été retenus par la bagarre qu'ils trouvérent à leur approche de Londres, soit que d'eux-mêmes ils ne se fussent pas pressés. Ce message étoit d'autant plus mortifiant pour Jaques qu'il étoit fait par ses propres sujets, dont un avoit été son ministre & étoit encore son commissaire; & qu'on vouloit qu'il délogeât de bonne heure dans la matinée, de peur qu'il ne rencontrât sur sa route le prince & son armée qui devoient être rendus à Londres l'après-dîné. Il étoit au lit quand ils arrivérent. Il répondit qu'il feroit ce qu'on exigeoit de lui. Comme ils sortoient de sa chambre il les rappella, pour leur dire qu'il aimeroit mieux résider à Rochester; idée qui lui vint en partie de la méfiance naturelle qu'on a de tout ce que propose un ennemi qu'on craint; & sur-tout de ce que Rochester étant voisin des côtes de la mer il y trouveroit plus aisément les moyens de s'échapper. Le prétexte dont il se servit fut qu'il avoit dans cette ville quelques-uns de ses gardes. Halifax le pria de se détacher de cette pensée; & le roi objectant qu'il n'y avoit point de meubles pour lui à Ham, il répondit qu'il étoit aisé d'y en transporter de quelqu'une des maisons royales qui étoient les plus proches. Shrewsbury qui avoit ces

Part. I. *Liv. VI.*

1688.

maniéres galantes naturelles à un militaire, traita Jaques avec beaucoup de respect; Delamere se tenoit dans le silence ayant l'air content, & cependant réfléchi. Dès que le prince eut appris l'étrange demeure que Jaques avoit choisi, pénétrant son dessein il donna des ordres pour que son desir fût satisfait.

Jaques n'aimant pas la riviére demandoit de passer par la ville & à s'en aller par terre. Halifax répondit avec indifférence » que sa » présence causeroit des troubles & excite- » roit la pitié. « Par la négligence de ses propres serviteurs qui tournoient les yeux sur de nouveaux maîtres, Jaques resta une heure dans le bateau sans partir quoiqu'il fût tout prêt; ce qui lui fit manquer la marée; & il n'arriva que trois heures après le coucher du soleil à Gravesend au mois de décembre. Il n'avoit avec lui que cinq personnes de distinction, les lords Arran fils du duc d'Hamilton, Aylesbury, Litchfield, Dumbarton & le colonel Richard Hamilton officier Irlandois. Les gardes Hollandoises qui ramoient devant & derriére lui dans des bateaux découverts, étoient pour lui des objets de terreur, quoi qu'on ne les eût pas envoyés pour l'épouvanter. En passant devant la tour il réfléchit sur l'instabilité des choses humaines. Il observa que Skelton qu'il y avoit fait emprisonner n'aguéres & qu'il en avoit nommé gouverneur quelques semaines après, y étoit détenu prisonnier pour la seconde fois; que le lord Delamere qu'il y avoit fait enfermer par deux fois, & dont il avoit mis la vie en danger

Digitized by Google

par un procès criminel, étoit venu lui annoncer qu'il falloit vuider son palais; & que sur environ douze millions de sujets; il n'avoit plus que cinq amis pour l'accompagner. PART. I. *Liv. VI.* 1688.

Le prince arriva à St. James le soir même du jour que le roi l'avoit quitté. La multitude se préparoit à le recevoir avec ces acclamations qu'elle ne manque jamais de prodiguer au succès. Il méprisa leur légéreté & vint par le parc afin de les éviter. Mais il reçut avec beaucoup d'égards les félicitations des évêques, du clergé de Londres, des non-conformistes, de la ville de Londres & des gens de loi. L'on a conservé une bonne repartie de l'avocat Maynard homme de 90 ans, qui vint le saluer à la tête de son corps. Le prince lui ayant dit pour lui faire compliment sur la vigueur de son âge, » qu'il » avoit survécu à tous les gens de loi de » son tems. « Maynard répondit: » j'aurois » survécu aux loix mêmes si votre altesse » n'étoit pas venue. « Tous les rangs se hâtérent de rendre leurs respects au prince. Le lord Mulgrave fut le prémier à solliciter pour avoir accès. Comme il attendoit à la porte de la chambre du prince, Bentinck le voyant sans son bâton de lord-chambellan, dit: » Comment, Mylord, vous avez quitté » votre bâton! « Mulgrave répondit moitié de bonne & moitié de mauvaise humeur: » il est bien tems. «

Le prince arrive à Londres.

Trois jours après le prince assembla les pairs dans le palais au nombre d'environ 70; leur mit sa déclaration devant les yeux, les

Digitized by Google

PART. I. *Liv. VI.*

1688.

pria de considérer quels étoient les meilleurs moyens de parvenir aux fins qu'elle proposoit; & sans s'expliquer d'avantage, il se retira. Sur le champ ils lui rendirent graces d'être venu à leur secours; & la plupart d'entr'eux signérent l'association d'Excester. Mais le lord Wharton du parti du prince refusa de le faire, disant avec un sarcasme qui portoit sur une grande partie de l'assemblée, qu'il avoit déja tant signé de ces associations qu'il les regardoit comme des billevesées. Pour donner une plus grande apparence de solemnité & d'indépendance à ce qu'ils alloient faire, ils séjournérent dans leur propre chambre à Westminster, où ils choisirent le lord Halifax pour leur président; & publiérent un ordre à tous les catholiques de sortir de Londres: démarches qui firent voir au peuple qu'ils entendoient agir par leur propre autorité, quoique le roi fût dans le royaume.

Jaques languit cinq jours en Angleterre entre la crainte d'y rester & la répugnance à la quitter. Durant ce tems, les évêques qu'il avoit persécutés soupçonnant que son intention étoit de passer la mer, lui conseillérent de se cacher dans la ville, & d'y attendre les événemens. Tandis que le lord Balcarras & le lord Dundée se trouvoient avec lui, un lord Anglois vint & lui dit; qu'il y avoit dix mille soldats congédiés autour de Londres; qu'on pouvoit les rassembler en peu d'heures & tomber sur les troupes hollandoises dispersées dans leurs quartiers; & qu'il étoit chargé de la part de plusieurs officiers de lui offrir leurs

Digitized by Google

1688.

ſervices pour cet effet. » Mylord, répondit le » roi, vous avez de l'honneur ; mais ceux » qui vous envoyent n'en ont point. « Cependant ne ſachant pas le rôle que le lord Danby jouoit à ſon égard, il offrit de ſe retirer dans le comté d'Yorck, ſi ce lord vouloit lui donner protection ; offre que Danby l'empêcha de réitérer, en lui rappellant les fautes qu'il avoit commiſes. Une lettre de la reine qui le preſſoit par ſon honneur, compromis dans la parole qu'il avoit donnée de la rejoindre inceſſamment, détermina enfin ſa réſolution où il fut confirmé par le lord Middleton qui, étant craintif de ſon naturel inſpira ſa timidité à ſon maître. Cette lettre avoit été interceptée, ouverte & portée au prince qui fut trop aiſe du contenu pour ne pas la faire tenir au roi. Il y eut ordre de diminuer de jour en jour le nombre des gardes. La nuit du 23 décembre, Jaques ſuivi de Barwick & de deux autres perſonnes, ſe rendit à cheval à un petit vaiſſeau qui étoit préparé pour lui & fut conduit à Ambleteuſe en France ; laiſſant un terrible exemple à tous ſes ſucceſſeurs pour leur faire perdre l'envie d'envahir la religion & les libertés des Anglois.

Il laiſſa ſur ſa table à Rocheſter un écrit mêlé de traits de la plus haute indignation & de zéle pour ſa religion. Lorſque cet écrit fut publié, les partiſans & les ennemis du roi remarquérent, les prémiers avec reſpect, les autres avec mépris, que ſes projets de religion auxquels il devoit la perte de ſon

Digitized by Google

PART. I. *Liv. VI.* 1688.

royaume, occupoient ses derniéres pensées au moment où il le quittoit.

Louis XIV le reçut avec les plus grandes marques d'honneur & de considération, soit politique, soit vérité dans le sentiment; soit l'une & l'autre ensemble. Mais la grandeur même avec laquelle cette générosité fut exercée, fit paroître dans un jour plus humiliant le prince qui en avoit besoin.

FIN DU TOME PRÉMIER.

BIBLIOT. ACADEM. LAUSAN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google